

ŒUVRES PASTORALES

DE

M^{GR} - J.-M. ÉMARD

1^{er} Evêque de Valleyfield

TOME III

(1909-1913)



PARIS 6^e

PIERRE, TÉQUI, LIBRAIRE - ÉDITEUR

82, Rue Bonaparte, 82.

—
1922

ŒUVRES PASTORALES

DE

M^{GR} — J. - M. ÉMARD

1^{er} Évêque de Valleyfield.

III

ŒUVRES PASTORALES

DE

M^{GR} - J.-M. ÉMARD

1^{er} Evêque de Valleyfield

TOME III

(1909-1913)



PARIS 6^e

PIERRE TÈQUI, LIBRAIRE - ÉDITEUR

82, Rue Bonaparte. 82.

—
1922

Joseph-Médard ÉMARD

1^{er} Evêque de Valleyfield.

MANDEMENT

PREMIER CONCILE PLÉNIER DU CANADA

24 juin 1909.

Nos Très Chers Frères,

Son Excellence le Délégué Apostolique au Canada, Mgr Donat Sbarretti, par une lettre en date du 2 mai 1909, en vertu de l'autorité à lui accordée par le Saint-Siège (1), convoquait le premier concile plénier du Canada, pour le dimanche 19 septembre 1909, dans l'église métropolitaine de Québec.

A ce concile sont appelés tous les Archevêques et Evêques, les Vicaires et Préfets Apostoliques, les Abbés, les Supérieurs d'ordres, et de communautés religieuses, et tous ceux qui de droit ou suivant la coutume établie doivent prendre part au concile plénier.

Vous le voyez tout de suite, Nos Très Chers Frères, c'est un événement de la plus haute importance qui se prépare. Jamais réunion plus nombreuse de prélats

(1) Voir appendice (page 381).

assemblés pour des fins plus nobles et plus élevées n'aura encore été tenue dans notre pays.

Bien loin de vous laisser dans l'indifférence au sujet de ces assises solennelles de vos pasteurs, appelés à traiter ensemble des plus chers intérêts de l'Eglise, des familles et des âmes, c'est notre devoir, il nous semble, de vous éclairer aussi complètement que possible sur la nature des conciles en général, sur ce qui fera l'objet spécial de notre concile plénier, et de vous amener par là à prendre une grande part aux prières qui vont s'élever vers le ciel pour attirer les bénédictions de Dieu sur les délibérations conciliaires, et leur faire produire ensuite au milieu de notre peuple les plus heureux résultats.

Voici ce que Nous écrivions en 1895, à l'occasion de la tenue du premier concile de Montréal :

Les conciles ne sont pas d'une nécessité absolue dans l'Eglise de Dieu ; ils n'appartiennent pas essentiellement à sa constitution telle que déterminée par son divin Fondateur ; toutefois, ce n'est pas sans une assistance particulière du Saint-Esprit qu'ils ont été de prime abord établis, et l'Eglise n'en a finalement prescrit la célébration régulière et solennelle qu'à cause des avantages immenses qu'ils peuvent procurer aux peuples chrétiens.

Jésus-Christ a établi Pierre chef des apôtres ; le Pape successeur de Pierre commande à toute l'Eglise, et les évêques successeurs des apôtres dirigent sous l'autorité de Pierre le troupeau qui leur est confié ; les fidèles reçoivent la doctrine catholique et la grâce des sacrements par le ministère des prêtres soumis aux évêques ; par là même, tout fidèle remonte directement par ses pasteurs immédiats à Jésus-Christ, dont le Souverain Pontife est le vicaire.

Le Pape, l'évêque, le prêtre, voilà l'organisation qui permet à l'Eglise infallible et indéfectible de couvrir

le monde entier du réseau divin de sa hiérarchie à laquelle aucun chrétien ne saurait se soustraire, et qui permet de faire arriver aux peuples les plus dispersés, les lumières de l'Évangile et les grâces des Sacrements.

Mais Jésus-Christ accordant à son église l'infaillibilité et lui promettant à cet effet une assistance perpétuelle de l'Esprit-Saint pour la préserver de l'erreur, n'a pas voulu par là lui interdire l'emploi des moyens suggérés par le zèle, la sagesse et l'expérience, dans l'œuvre du salut des hommes.

D'un autre côté, s'il est pourvu aux besoins spirituels de chacun par le ministère sacerdotal, il est dans l'Église des intérêts d'ordre général dont le soin et la garde appartiennent aux pasteurs qui doivent y pourvoir en commun de la manière la plus prompte et la plus efficace.

C'est ce qui a donné lieu aux conciles, c'est-à-dire à ces assemblées extraordinaires des évêques qui réunissent leurs efforts pour conjurer un mal menaçant, repousser un nouvel ennemi, et donner à la Foi une extension plus sûre et plus prompte.

Les conciles, soit généraux, soit particuliers, ont été d'un usage fréquent dans l'Église, depuis cette réunion conciliaire des apôtres à Jérusalem, où un décret disciplinaire termina pour le bien de tous la question si délicate des observances légales.

Dix-neuf conciles œcuméniques furent tenus durant la période des dix-neuf siècles qui nous sépare du berceau de l'Église. Convoqués par l'autorité du Pontife Romain, ou spécialement approuvés par lui, ils eurent tous pour objet de rencontrer les besoins et de résoudre les difficultés de leur époque respective.

Dans ces assemblées générales furent définis et expliqués, à mesure qu'ils étaient attaqués, plusieurs de nos dogmes catholiques ; les hérésies dénoncées

et condamnées, les schismes éteints, les abus corrigés, de nouvelles lois promulguées. Elles servirent aussi à préserver la morale chrétienne, à déterminer selon les circonstances certains rapports entre les autorités religieuses et séculières et enfin, à perfectionner le culte extérieur et lui donner cette beauté et cette uniformité qu'il possède aujourd'hui.

C'est dans les conciles généraux que les impies de toute nuance, hérésiarques, schismatiques, apostats, persécuteurs, despotes, usurpateurs furent tour à tour cités, jugés, expulsés, rejetés hors du giron de l'Eglise avec leurs infâmes doctrines, comme on arrache finalement de l'arbre les branches mortes et desséchées, incapables de recevoir la sève et de conserver la vie.

Ainsi furent frappés Arius, Nestorius, Eutychès, Photius, Luther et tant d'autres qui avaient vainement tenté de souiller ou de déchirer la robe immaculée et sans couture de Jésus-Christ ; ainsi furent détruites toutes les erreurs depuis les doctrines immondes des premiers gnostiques jusqu'au naturalisme de notre siècle ; et de chacun de ces conciles l'Eglise sortit toujours apostolique, toujours immuable, faisant briller d'un nouvel éclat l'infailibilité de sa doctrine et l'unité de son gouvernement.

Les conciles particuliers, bien qu'ils soient formés seulement des prélats d'une nation ou d'une province, ont encore cependant des pouvoirs très étendus et exercent une influence très considérable. Convoqués selon les prescriptions de l'Eglise, et ayant à gérer les intérêts spirituels du peuple qui leur est soumis, s'ils ne peuvent définir aucun point de doctrine, ils ont à rappeler les enseignements de la Foi catholique ; s'ils doivent tenir compte des règles de la discipline, ils ont le droit de formuler des lois spéciales pour les fidèles qui dépendent de leur juridiction, et au milieu

desquels ils sont obligés de maintenir la pureté de doctrine, la sainteté de vie, la régularité de conduite, etc.

A eux il incombe de repousser les tentatives de l'hérésie, de réformer les mœurs, de réprimer les abus, de rappeler les lois de la discipline ecclésiastique ; ils ont aussi pour mission de resserrer les rapports hiérarchiques, de rechercher les moyens les plus propres à favoriser l'extension du ministère sacerdotal, de conserver à l'éducation son caractère chrétien, et de lui donner une impulsion nouvelle ; de mettre les âmes en garde contre les dangers de toute sorte auxquels elles peuvent être exposées.

Voilà ce qu'ont accompli les sept conciles provinciaux de Québec, et le premier concile de Montréal.

Tel sera aussi, mais d'une façon encore plus solennelle et pour un territoire qui s'étend à toute la Puissance, l'objet du premier concile plénier du Canada.

Pour obtenir ces heureux résultats, les pères de ce concile comptent sur l'assistance du Saint-Esprit, laquelle sera d'autant plus effective, que vos prières seront elles-mêmes plus ardentes ; c'est pour cela Nos Très Chers Frères, que nous vous invitons à vous joindre à nous et à tous les pères du Concile dans des supplications continuelles, afin d'obtenir de l'esprit de vérité et d'amour, le succès le plus grand que l'on puisse attendre d'un acte accompli pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et le bien de la religion.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1^o A partir du premier dimanche après la réception de cette lettre jusqu'à la fin du concile, tous les prêtres ajouteront à la sainte messe l'oraison du Saint-Esprit à l'oraison pour le pape ;

2° Depuis le 19 septembre et chaque dimanche suivant, jusqu'à la clôture du concile, on chantera dans les églises ou chapelles l'hymne *Veni Creator* avec versets et oraison ;

3° Le vendredi, dixième jour de septembre, sera un jour de jeûne, afin d'attirer sur le concile les bénédictions de Dieu.

CIRCULAIRE

INDULGENCES A L'OCCASION DU CONCILE

6 septembre 1909.

Mes Chers Collaborateurs,

Par un Bref en date du 19 juillet de l'année courante, qui nous a été communiqué par Son Excellence le Délégué apostolique dans une lettre du 24 août et dont vous trouverez le texte ci-après, Notre Très Saint-Père le Pape Pie X accorde une indulgence plénière à tous les fidèles qui, ayant rempli les conditions ordinaires, visiteront soit l'église métropolitaine de Québec, soit toute autre église paroissiale du Canada pendant le temps du Concile plénier qui doit s'ouvrir à Québec le 19 septembre.

Veillez faire connaître à vos fidèles cette grande faveur et en même temps leur rappeler le jeûne solennel qui a été proclamé pour le 10 septembre dans les lettres d'indiction du Concile.

Je quitterai Valleyfield pour me rendre à Québec mercredi soir, le 15. Le Supérieur du Collège de Valleyfield, M. l'abbé P.-A. Sabourin, m'accompagnera en qualité de théologien.

L'ÉPISCOPAT

SERMON PRÊCHÉ A LA BASILIQUE DE QUÉBEC, A LA
DEUXIÈME SESSION SOLENNELLE DU CONCILE PLÉNIER

Texte :

« Repleti sunt omnes Spiritu Sancto. »
« Ils furent tous remplis du Saint-Esprit. »

26 septembre 1909.

Excellence,
Messeigneurs,
Mes Frères,

Quels sont ces hommes dont il est parlé d'une façon si nouvelle et si étrange ! Quelle opération merveilleuse s'est accomplie dans leurs âmes et quelles en ont été les conséquences pour les siècles à venir : voilà ce que je voudrais tâcher de vous faire connaître au cours de cet entretien et sous le titre général de l' « Episcopat ». Le sujet est vaste autant qu'il est élevé. Je ne pourrai guère qu'en effleurer les sommets, laissant ensuite à votre piété le soin de combler les lacunes, et de tirer les conclusions pratiques inspirées par la solennité même de la circonstance.

Le Fils de l'homme, Jésus-Christ est venu sur la terre pour sauver le monde. Chose étonnante et admirable à la fois, c'est parmi le monde qu'il veut se choisir des auxiliaires qui l'aideront à accomplir et à continuer son œuvre. Il en prend quelques-uns sur les bords d'un lac, dans des barques de pêcheurs, d'autres le long de la route et comme au hasard des rencontres, celui-ci sur le seuil de sa demeure ou au milieu de son champ, celui-là derrière un comptoir de péage, tous parmi les humbles, les ignorants et les pauvres. Il les appelle en leur disant : « *Suivez-moi* » et ils s'attachent à ses pas. Il leur accorde son affection et son amitié, ils sont ses intimes. Pour eux, il abandonnera le langage trop obscur des paraboles et il leur parlera à cœur ouvert, parce qu'il leur est donné de connaître les mystères de Dieu.

Fatigué, il les amène à l'écart pour se reposer avec lui. Ils sont les témoins habituels de ses prodiges, de ses abaissements et de ses triomphes. Avec une douceur et une patience toutes divines, il réprime leurs écarts et les habitue à la pratique des vertus à peu près ignorées jusqu'alors, et qu'ils devront plus tard porter jusqu'à l'héroïsme. Il les initie à leur ministère futur et les envoie deux à deux prêcher dans les bourgades et les villes et, pour appuyer leur parole, il leur communique même le don des miracles. Il ne veut pas qu'ils soient isolés, il les groupe au contraire sous un nom qui leur est propre, et il leur donne un chef dont l'autorité sera suprême et se perpétuera par une légitime succession jusqu'à la fin des temps. Il va même jusqu'à s'identifier en quelque sorte avec eux : « *Qui vous écoute m'écoute*, leur dit-il, *et qui vous méprise me méprise, qui vous reçoit me reçoit et reçoit Celui qui m'a envoyé.* » A la veille de sa passion et de sa mort, il les a de nouveau groupés autour de sa personne et là, dans un colloque su-

blime, il se livre à eux avec tout l'amour de son cœur divin. Il formule un testament qui leur donne sur sa personne sacrée, par le plus auguste des mystères, le pouvoir de la garder et de la maintenir toujours présente au milieu de ce monde qu'il est venu racheter. Après sa résurrection glorieuse, durant les quarante jours qu'il veut passer sur la terre avant de monter au ciel, c'est encore à ses apôtres qu'il se laisse voir le plus souvent, à eux qu'il parle, accomplissant en eux les promesses qu'il leur avait faites avant de mourir.

Pierre est bien désormais le pasteur des pasteurs, la pierre fondamentale sur laquelle repose l'Eglise ; c'est à lui que sont confiées les clefs du royaume des cieux ; il est bien le soutien de ses frères, mais les apôtres comme lui reçoivent le pouvoir de lier et de délier avec la mission de prêcher et de baptiser. Jésus leur ouvre l'esprit et leur donne l'intelligence des Ecritures, il leur promet la force d'en haut qui leur sera donnée par la vertu de l'Esprit-Saint et avec eux comme avec Pierre, ou plutôt avec tous, il sera jusqu'à la consommation des siècles. Voilà ceux qui, au soir de l'Ascension du Sauveur, rentrent au Cénacle. Ils ont avec eux la Mère de Jésus et un certain nombre de ses disciples. Ils passent dix jours dans la prière commune et dans l'attente du divin Consolateur. Entre temps ils reforment leur cadre, brisé par la trahison cupide. Mathias est élu et adjoint aux apôtres.

Enfin le grand jour de la Pentecôte est arrivé. Je laisse de côté les phénomènes extérieurs, sous le symbolisme desquels l'Esprit-Saint descend sur les apôtres, et je cherche seulement ce que peut signifier cette parole : « *Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit.* »

L'Esprit-Saint s'est reposé en eux et sous la forme de langues de feu a pénétré leur être tout entier et les

a transformés. Ce ne sont plus les mêmes hommes. Déjà prêtres depuis la Cène, selon le langage de saint Jérôme, pour l'Immolation de la divine victime, les voici évêques par la plénitude du sacerdoce, avec le pouvoir de communiquer aux autres par l'imposition des mains le Saint-Esprit dont les grâces les inondent. Il n'est plus pour ainsi dire de limites à la puissance spirituelle dont ils disposent, et qui les fait dépositaires et dispensateurs du trésor des richesses acquises, amassées par le Sauveur, formées de ses mérites infinis. Tous les sacrements sont entre leurs mains. Ils confirment les fidèles et en touchant leur front, marquent les âmes d'un caractère nouveau, celui du parfait chrétien. Se réservant d'une manière plus spéciale le soin de prêcher et de présider à la prière, ils se créeront par le sacrement de l'Ordre des assistants, qui serviront l'Eglise à tous les degrés de l'échelle hiérarchique établie par Jésus-Christ, et bientôt même se donneront des frères dans l'épiscopat qui posséderont les mêmes pouvoirs, par le moyen de cette génération des siècles, des successeurs ayant comme eux la dignité sublime qui s'attache à la plénitude de l'ordre sacerdotal. « *Repleti sunt omnes Spiritu Sancto* ».

Quand descendra sur vous l'esprit Consolateur, leur avait dit le divin Maître, il vous enseignera toute vérité. Au sortir du Cénacle les apôtres ont en effet reçu tout l'ensemble de ces vérités qui sont l'objet d'une révélation surnaturelle de la part de Dieu, et par lesquelles l'humanité tout entière se trouve élevée à un ordre de connaissance auquel ses forces natives ne lui auraient jamais permis de prétendre ; les apôtres vont prêcher cette doctrine qu'ils possèdent complète parce que l'Esprit-Saint est venu lui-même remplir leur intelligence de ses ineffables clartés. Ce sont les docteurs de ce monde. Et ceux-là seront sau-

vés qui croiront à leur parole et leur obéiront fidèlement. L'Esprit-Saint qui confirme ainsi et complète en eux les enseignements mêmes du Christ, les garantira toujours contre toute erreur et toute défaillance.

C'est encore une prérogative découlant de la même source divine que celle qui constitue les apôtres groupés autour de Pierre, les pasteurs des âmes, les chefs spirituels des nations. Ce sont eux en effet que Jésus avait choisis pour en faire les colonnes de l'édifice dont Pierre demeurera l'inébranlable fondement. Ils seront sous un commandant suprême les chefs d'équipage du navire spirituel qui devra, jusqu'à la fin des temps, voguer avec une sécurité parfaite à travers les écueils et les tempêtes.

Le Saint-Esprit les a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu, et les Césars eux-mêmes ne pourront arrêter sur leurs lèvres la parole sacrée, ils devront obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes et au nom de Dieu commander aux hommes la même soumission.

Voilà donc, mes Chers Frères, le collège apostolique tel qu'il a été constitué par Jésus-Christ et tel qu'il se présente au peuple au jour mémorable de la Pentecôte. Tel est l'épiscopat lui-même dans son germe, ou si vous le voulez dans son berceau. Et jusqu'à la consommation des temps, des évêques, successeurs des apôtres, se réclamant de tous les droits qui s'attachent à une descendance légitime, formeront par leur union avec l'Evêque de Rome qu'ils reconnaîtront toujours comme leur chef parce qu'ils sauront qu'il tient la place de Pierre, l'épiscopat dans l'Eglise.

Sans doute, par une attention admirable du Sauveur et à cause des besoins plus particuliers de l'Eglise naissante, chacun des apôtres avait reçu personnellement le double privilège de l'infailibilité doctrinale et de l'universelle juridiction. Chacun d'eux, pendant toute sa vie, prémuni contre toute erreur et ne connaissant

aucune borne au champ de son ministère, pouvait partout et toujours prêcher la vérité, distribuer les bienfaits de la grâce, organiser les églises particulières, les gouverner ou leur préposer des chefs. Et ces prérogatives devaient s'éteindre avec eux. Mais de par la constitution divine de l'Eglise, ils étaient quand même rattachés en toute chose à celui que Jésus avait établi le pasteur suprême du collège apostolique, et cette constitution devait rester à jamais. C'est par sa vertu que le corps épiscopal reçoit et possède en lui-même ce qui avait été donné au collège apostolique et que par conséquent, dans sa marche à travers les siècles, il garde à l'Eglise la vérité par l'infailibilité de son enseignement, l'unité par l'inflexibilité de son attachement au Siège de Pierre, la sainteté par le caractère de ses préceptes et l'austérité de sa discipline. Par l'Episcopat, aidé de tous ceux que la plénitude féconde de son sacerdoce lui permet de s'adjoindre dans la poursuite de son œuvre et l'exercice de son zèle, l'Eglise depuis les jours du Cénacle, depuis la disparition du dernier des apôtres, a toujours fait resplendir aux regards des peuples, ces signes éclatants au moyen desquels il est facile de reconnaître la divinité de son origine et de sa mission.

Pas plus que les apôtres, les évêques ne choisissent leur état et leur carrière, il leur faut la double vocation de Dieu et de l'Eglise. Comme eux, ils ont été pris d'entre les hommes pour être par leur ministère établis dans le domaine des choses qui regardent Dieu et les âmes qu'il a rachetées ; comme eux ils ont été établis par l'Esprit-Saint pour régir et gouverner l'Eglise. Et si la révélation s'arrête avec le dernier soupir du dernier survivant du collège apostolique, toutes les vérités qu'elle renferme forment un dépôt sacré que l'épiscopat doit garder intact, intangible, et que l'infailibilité collective qu'il possède lui permet-

tra de maintenir dans toute son intégrité jusqu'à la consommation des siècles.

Voulez-vous d'un coup d'œil voir à l'œuvre l'Episcopat catholique? Durant toute la durée des persécutions il est devant les prétoires, au fond des prisons, au milieu des supplices, à la tête de ces millions de martyrs dont le sang empourpre si glorieusement le diadème de l'Eglise naissante. En face des hérésies, sous quelque nom qu'elles se produisent, l'Episcopat, défenseur de la foi, les regards toujours fixés sur celui qui doit confirmer ses frères, parle par la bouche de ses nombreux docteurs; l'ensemble de ses enseignements protège contre toute éclaboussure la pureté parfaite de la doctrine du Christ, sa robe sans couture reste intacte.

Resté seul debout avec l'Eglise qu'il soutient dans le fracas d'un monde qui s'écroule, faisant face aux innombrables phalanges de barbares qui se ruent pour l'anéantir sur une civilisation exténuée, l'Episcopat accueille ces peuples nouveaux qui ne demandent qu'à être baptisés et à recevoir la foi du Christ. Des nations nouvelles vont se former, l'Eglise par ses évêques présidera à ce travail d'où sortira la chrétienté. Multipliés et répandus partout, se rattachant tous au même centre par les liens de la même subordination, en dépit des distances, de la variété des mœurs, de la diversité des langues, les successeurs des apôtres maintiendront toujours et partout une même foi et un même baptême. On érige la même croix, parce qu'on adore le même Christ, on offre sur les mêmes autels la même victime, on prêche le même évangile, celui que les apôtres prêchaient sur le seuil du cénacle, et par l'influence de cet évangile, de tout ce qu'il contient de vérités, de préceptes et de conseils, par l'action de l'Episcopat qui en est le dépositaire divinement constitué, le monde se transforme, reprend une voie nou-

velle, entre en contact intime avec Dieu qui déverse sur lui ses bienfaits par le ministère de son Eglise.

Et quand plus tard, des continents nouveaux s'offriront comme d'eux-mêmes aux lumières de la foi, à la suite de missionnaires qui auront tenu de lui leur mission, l'Episcopat traversant les mers, viendra sur ce promontoire de Québec établir comme un point d'appui d'où il développera ensuite, en se propageant lui-même suivant l'opportunité des temps et des circonstances, son action bienfaisante par toute l'étendue de l'Amérique du Nord. C'est ainsi qu'après un temps relativement très court on compte déjà un grand nombre d'évêques répandus dans cet immense pays ; c'est une portion de l'épiscopat universel rattachée par sa filiation propre aux origines apostoliques et toujours étroitement unie au siège de Pierre. Ce sont toujours des rayons de lumière, de chaleur et de vie jaillis d'un même foyer ; des ruisseaux remontant à une même source ; des branches d'un même arbre portant la même racine. Il est donc juste de leur appliquer ces paroles de mon texte : « *Repleti sunt omnes Spiritu Sancto* », et de reconnaître dans l'Episcopat canadien en particulier une dignité, des prérogatives, des fonctions et des droits remontant à la Pentecôte et découlant de l'effusion du Saint-Esprit.

Mais l'Episcopat, fidèle à des traditions qui remontent aux temps apostoliques, ne se contente pas du ministère isolé de ses membres dans les diverses portions de la vigne confiée à leurs soins respectifs.

De même que dans le corps humain, le sang sorti du cœur pour circuler à travers tous les membres, revient à sa source pour de là s'épandre de nouveau et reporter partout la chaleur et la vie, ainsi à des intervalles plus ou moins éloignés on verra l'épiscopat refluer vers le cœur de l'Eglise, et les évêques se grouper plus ostensiblement autour du Pape :

et là dans ces assises solennelles qui s'appellent des conciles, prendre pour le bien commun des décisions en tête desquelles ils peuvent, comme les apôtres à Jérusalem, inscrire ces paroles : « *Il a semblé à l'Esprit-Saint et à nous* ». Ce qui se fait dans ces conciles, on vous l'a dit déjà et je n'ai pas à le répéter ici, on vous a de même expliqué qu'à part ces assemblées qui amènent auprès du Pontife Souverain tous les évêques de l'Eglise universelle, il en est de plus restreintes, et dans lesquelles les pasteurs d'une région déterminée, travaillent d'un commun accord à procurer avec la gloire de l'Eglise, la sanctification des âmes dont ils ont la charge. Vous avez devant vous, mes chers Frères, réunis en un concile plénier, les évêques qui composent l'épiscopat canadien; n'est-ce pas quelque chose de la Pentecôte qui se passe dans cette vénérable basilique où plus de trente évêques venus de tous les points du territoire, étroitement unis dans les mêmes sentiments d'attachement à la sainte Eglise, professent la même foi, administrent les mêmes sacrements, offrent le même sacrifice et par de là les espaces, adressent au même Père commun, avec le même amour filial, le tribut du même attachement et de la même soumission.

Réjouissez-vous, mes Chers Frères, dans ces grandes choses que le Seigneur a faites pour vous, et, témoins privilégiés de ces augustes solennités, priez comme on priaît au cénacle, pour que le Saint-Esprit descendant au milieu de nous, renouvelle l'effusion de ses grâces et qu'au sortir de ce concile l'on puisse dire vraiment, en présence des décisions prises par vos pasteurs pour la plus grande gloire de Dieu et pour le plus grand bien des âmes, des familles et de la société tout entière : « *Repleti sunt omnes Spiritu Sancto.* » Ainsi soit-il

LA FEMME CHRÉTIENNE

SERMON PRÊCHÉ AUX DAMES DE SAINT-ROCH DE QUÉBEC,
LE MARDI, 13 OCTOBRE, EN PRÉSENCE DES PÈRES DU
CONCILE PLÉNIER.

26 septembre 1909.

« Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum
[verbum tuum. »

« Voici la servante du Seigneur, qu'il me
[soit fait selon votre parole. »

(S. Luc, c. I, v 38.)

Excellence,
Messeigneurs,
Mesdames,

Ces paroles à peine prononcées décidaient, dans le temps, de l'Incarnation du Verbe et, par voie de conséquence, de la Rédemption des hommes. Par elles aussi, une femme se trouvait associée à ce double mystère ; sa vocation et sa parfaite obéissance devant la conduire jusqu'à la maternité divine ; la mère devant ensuite s'unir avec le Fils dans le sacrifice suprême d'où sortirait le salut de l'humanité et

qui ferait d'elle-même la corédemptrice des âmes. Telle fut dans son ensemble la mission de Marie. Elle en accomplit toutes les phases, gardant dans son cœur, avec l'humilité de la servante, le « *fiat* » sublime qui la retenait toujours étroitement unie au cœur du Dieu qui était son fils et qu'elle devait donner au monde pour le racheter. Nous la voyons à Bethléem dans le plus pauvre des réduits, penchée sur une crèche au-dessus de son enfant qu'elle adore. Nous la suivons sur la route du désert, fuyant un ennemi cruel et cherchant à l'étranger un refuge qui préserve son trésor. Plus tard nous pouvons entrer dans l'humble demeure de Nazareth où l'Enfant grandit en âge et en sagesse à côté de sa mère qui semble, par les soins dont elle le couvre, par les inquiétudes dont s'alarme sa tendresse maternelle, le préparer au ministère et aux travaux de sa vie publique. Et quand Jésus commence son apostolat, qu'il va partout prêchant, faisant des prodiges, groupant des apôtres, préludant de diverses manières aux choses mystérieuses et sublimes par lesquelles devra se consommer son œuvre, il retrouve encore sa mère qui l'assiste dans les banquets, l'attend à la porte de la synagogue, écoute pieusement ses discours, le précède au cénacle, le rejoint sur le chemin douloureux du Calvaire, gravit à sa suite la montagne du sacrifice, se tient au pied de la croix, échange avec son Fils le regard de l'amour, en même temps que dans son cœur se répercutent toutes les douleurs du divin Crucifié. Son âme maternelle confondue en quelque sorte avec l'âme de Jésus expirant, donnant à l'immolation et au sacrifice de la victime, qui est le fruit de ses entrailles, le plein consentement que Dieu lui demande, permettant ainsi que l'enfant qu'elle tient de la toute puissance divine soit la victime offerte et agréée pour le salut des hommes ; elle conquiert un titre qui consacre à jamais sa gloire aux

yeux de Dieu, et qui jusqu'à la fin des siècles lui donnera les droits les plus incontestables à notre reconnaissance et à notre amour.

De même que Marie, nouvelle Eve, avait été ainsi associée au sacrifice de la croix et à l'œuvre générale de la Rédemption, comme elle et à sa suite, la femme régénérée et réhabilitée par l'effusion du sang divin, allait désormais recevoir comme mission spéciale celle de coopérer d'une manière efficace et très directe à cette même œuvre du salut des âmes. Sa vocation sera d'être l'auxiliaire du sacerdoce, créé par le même divin Sauveur pour faire à tous et jusqu'à la fin des siècles l'application individuelle des mérites de sa passion et de sa mort. Voilà donc désormais la véritable vocation de la femme chrétienne ; elle lui permet de redire après Marie : « *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole* ».

Comme pour Marie, cette vocation a ses phases diverses et si l'exercice s'en produit dans le centre restreint de la sphère qui lui est propre, les effets cependant le dépassent de beaucoup et s'étendent bien au-delà. Toutefois, c'est au sein de sa famille, sous le toit domestique, autour de ce qui est si bien appelé le foyer, que la femme, épouse et mère, réalise tout d'abord le bienfait qui s'attache à ce double titre pour ceux qui ont droit à son amour et à sa tendresse. La sollicitude dont elle entoure un berceau, le respect qui pénètre son âme en présence de ce petit être que Dieu lui a confié et qui a été régénéré dans les eaux du baptême, auquel elle donne pour ne jamais le reprendre tout l'attachement de son âme, dont elle veut conserver, plus encore que la vie temporelle, la vie surnaturelle de la grâce, qu'elle protège et qu'elle défend, tout cela déjà très émouvant et très beau, n'est encore qu'une partie bien petite de tout ce que dépense la femme chrétienne vraiment digne de ce

nom, au milieu de la famille constituée autour d'elle.

En deux mots je résume son œuvre. Appartenant tout entière, par tout l'amour de son cœur, à chacun de ces êtres qui lui sont unis par des liens sanctifiés par la grâce, elle est entre tous le ciment infrangible qui retient ensemble, qui groupe, qui rattache, qui empêche de se disjoindre ce chef-d'œuvre de la création chrétienne qui s'appelle la famille ; et toute son ambition se borne, ou plutôt se concentre à ce double objet, le seul vraiment digne de son âme, faire régner autour d'elle le bonheur par la pratique de la vertu.

C'est au sein de la famille, sous l'autorité du chef tempérée par la douceur de la mère, et dans la pratique habituelle de la soumission hiérarchique, que se forme dans la personne de chaque enfant le membre futur de la société extérieure au milieu de laquelle il est nécessairement appelé à vivre. Il importe donc que l'action qui s'exerce au foyer tende vers ce but, et ici encore c'est l'influence maternelle qui se fera davantage sentir.

C'est elle qui couvrira d'une protection providentielle les germes naissants d'une vocation plus spéciale. C'est elle qui, par l'éducation, imprimera comme un second caractère à l'âme de l'enfant et la formera suivant ce qu'elle possède elle-même de bonté native, de noblesse dans les sentiments et d'élévation dans les pensées. Pour que le citoyen occupe dignement et avec fruit sa place, quelle qu'elle soit, au milieu de ses semblables, pour qu'il fournisse une carrière vraiment utile à son pays et qu'il atteigne même les hauteurs où seules peuvent prétendre les plus nobles vertus sociales, il lui faut particulièrement trois choses. La première, pour refouler l'égoïsme trop naturel à l'homme, c'est une générosité féconde qui, dans la pratique, s'appellera l'amour du prochain et le por-

tera à se pencher sur ce qui est faible, vers ce qui souffre, vers qui est abandonné, pour dépenser en sa faveur tout ce que son âme contient d'élan et de dévouement. Il faut en second lieu un noble courage que soutienne un caractère fait d'honorabilité et de franchise, qui produise l'intégrité de la conduite et permette, sans fausse modestie, de porter le front haut dans la conscience nette de la sincérité des motifs et de la loyauté des actes. En troisième lieu, il faut l'amour du travail, je veux dire cette mise en activité de tout ce que possède en réserve le cœur de l'homme pour être appliqué non seulement à son avantage personnel, mais aussi au profit du prochain, faisant que dans ce but l'on cherche à faire produire à ses facultés tout ce qu'elles peuvent donner, suivant l'ordre établi par la Providence dans l'organisme social.

Or qui donc plus que la femme chrétienne, plus que la mère surtout, peut accomplir cette œuvre de formation et, pour ainsi dire d'une façon presque inconsciente tant elle est discrète, façonner des âmes ainsi trempées. Qui donc peut leur donner davantage de ces vertus dont elle semble être au foyer la gardienne fidèle ; auprès de qui le jeune homme, le père lui-même, pourraient-ils plus facilement renouveler chaque jour la provision nécessaire de généreuse bonté, d'énergique franchise et d'amour du travail, qu'auprès de celle dont le nom vraiment est synonyme de dévouement, de sincérité et d'infatigable labeur ? N'est-ce pas elle par conséquent cette femme forte, dont le portrait est si bien dépeint par l'Esprit-Saint lui-même, et qui a pour mission de donner à la société des membres qui, à tous les degrés de l'échelle, occupant dignement le poste que leur assigne leur vocation, sont l'honneur de leur famille, le soutien et la gloire de leur patrie.

Ajoutez à cela l'action proprement religieuse qui fait de vous, dans l'intention bien établie de Notre-Seigneur, les aides efficaces du sacerdoce poursuivant l'œuvre du salut des âmes.

C'est donc un apostolat que vous exercez, et par lequel vous imprimez à tout l'ensemble de votre demeure ce cachet que seul le cœur d'une mère sainte, et d'une sainte épouse, peut mettre au front de chacun des membres de sa famille. Elle vit autant de vies qu'il y a d'âmes autour d'elle. Les sentiments qui l'animent, elles les communique à ceux qui lui sont si chers ; les enseignements qu'elle prodigue sont toujours écoutés avec fruit, ses exemples sont facilement suivis, et dès lors grâce à son concours le respect s'impose pour l'observance des commandements divins et l'obéissance aux lois de l'Eglise. Les vertus surnaturelles sont maintenues vivantes dans cette atmosphère embaumée de piété et de grâce, et les traditions léguées par les ancêtres servent encore à fortifier par l'entremise de la mère, le règne de Dieu et l'empire de la religion. Oh la puissance de ce mot : la mère, ma mère ! Les enfants ne comprennent pas, et vous-mêmes, mesdames, peut-être ne savez-vous pas tout ce que ce mot possède de tendresse, de force, tout ce qu'il recèle de mystérieuses attaches par lesquelles sans s'en douter souvent, l'homme se retrouve lui-même pour reprendre, s'il l'avait laissé, le chemin du bonheur dans la vertu, tout ce qu'il implique d'attraction irrésistible. Oh ! je le sais bien, toutes les mères ne sont pas également heureuses. Il en est peut-être parmi vous, Mesdames, qui portent le deuil d'un ou de plusieurs disparus. Cette épreuve n'est pas la plus lourde, et vous savez où chercher et trouver les consolations dont votre cœur a besoin. Il est d'autres larmes plus amères, des tristesses plus profondes, des angoisses plus cruelles pour l'âme ma-

ternelle. Mais au moins sachez qu'à cause même de votre douleur, signe très évident de la profondeur de votre amour, vous n'avez jamais le droit de désespérer. Oh non ! Et comment donc le bon Dieu pourrait-il refuser l'appoint de sa miséricorde à l'enfant le plus indigne qui, malgré tout, porte encore au plus intime de son être, l'empreinte de l'apostolat maternel, que sa mère elle-même, d'ailleurs poursuit toujours de ses plaintes et de ses prières embrasées. L'homme même le plus dégradé en apparence, s'il a été, dans son enfance, dans sa jeunesse et plus tard encore, formé, soutenu, encouragé par le cœur, par la voix, par l'action d'une mère, d'une femme vraiment sainte, pourra bien s'égarer et longtemps peut-être ; mais comme malgré lui, décrivant une courbe rentrante, poursuivi par la grâce et aidé par les plus doux souvenirs du foyer, il finira un jour ou l'autre par venir tomber à genoux, et demander à Dieu son pardon là où jadis il priait à côté de sa mère. Et c'est là le triomphe qui est le vôtre, Mesdames, et c'est là la beauté et la grandeur de la mission que vous avez à remplir. Deux noms la résument : une Monique qui finit après dix-huit années par vaincre son Augustin qu'elle-même conduit jusqu'aux pieds de saint Ambroise. Une Blanche de Castille gardant avec un soin jaloux la pureté de l'enfant royal qui deviendra saint Louis.

Voulez-vous par un petit trait saisir ce qu'il y a de doux et de fort en même temps dans le nom et dans le souvenir de la mère ? Ecoutez : il y a quelques années un nouveau Pontife montait sur le trône de Saint-Pierre. Joseph Sarto était élu Pape.

Vous connaissez son histoire et vous savez particulièrement que si ses parents étaient dépourvus des biens de la fortune, ils avaient par contre toutes les vertus que l'on peut désirer voir réunies sous un

toit chrétien. Le soir même de son élection, quelqu'un, à une heure avancée de la nuit, alla frapper à la porte de la petite cellule que le Cardinal Sarto occupait pendant le conclave. Le nouveau pape, plongé dans un fauteuil, abîmé dans ses pensées, accueille le visiteur en prononçant, oh ! avec quelle émotion, et les yeux baignés de larmes, ces simples mots : Oh ! ma mère, ma mère ». C'est donc que dans ce moment suprême de sa vie, une chose dominait tout dans l'ordre de la nature, chez ce vieillard arrivé au sommet des gloires humaines, le souvenir de sa mère. Et cette femme avait servi l'Eglise en lui donnant son chef.

Et bien ! que dites-vous maintenant de votre mission ? Est-elle assez élevée, assez noble, assez digne de vos aspirations ? Par vous Jésus-Christ est le roi des âmes et vous êtes des reines à ses côtés. Et jugez vous-mêmes combien l'Eglise serait puissamment aidée à tout restaurer dans le Christ, du moment que toutes les femmes chrétiennes se montreraient fidèles à leur vocation. Du reste je ne veux pas omettre de signaler ici en passant ce qui aux yeux de Dieu et de l'Eglise, est à la plus grande gloire d'un bon nombre. N'est-ce pas par l'entremise de la mère que l'appel de Dieu se fait d'abord entendre au petit enfant qui veut plus tard se consacrer à Dieu. N'est-ce pas la mère qui devra protéger, pour les garantir contre toute atteinte, ces germes premiers d'une vocation religieuse ou sacerdotale ? N'est-ce pas son droit par conséquent de se réjouir dans le Seigneur du sacrifice qui la conduit à l'autel, comme Marie au pied de la croix ; elle donne son fils au sacerdoce, ou sa fille au cloître ; et ces légions d'apôtres, de religieux, de religieuses, sortis de nos foyers chrétiens, ne sont-ils pas comme l'auréole qui fait resplendir du plus vif éclat le diadème de la femme chrétienne. Oh ! que vous avez bien raison

après cela de regarder avec dédain, comme étant bien au-dessous de votre dignité, ces tendances modernes qui voudraient séparer la femme du foyer, la dégager de la modestie et de la réserve de son sexe pour la jeter dans une sphère jusqu'aujourd'hui aussi étrangère à ses aptitudes qu'à son intérêt. Ces théories grâce à Dieu n'ont pas encore au moins pratiquement pénétré dans nos murs, mais nous en entendons assez souvent les échos pour voir jusqu'à quel point elles sont contraires au bonheur domestique, à l'ordre social, à la religion elle-même. N'est-ce pas en effet un renversement complet des idées chrétiennes, comme de tout ce qui tient le plus intimement aux traditions familiales, que de voir la femme rivaliser avec l'homme, cherchant à envahir les prétoires, à escalader les amphithéâtres, à forcer les portes des parlements, bref à s'emparer des offices et des fonctions, que leur nature même avait jusqu'alors réservés à d'autres.

Ce serait pour la femme se dépouiller elle-même du manteau royal, et renoncer aux mérites et aux douces joies de la vie plus discrète, mais aussi beaucoup plus utile et plus glorieuse que sa vocation lui a marquée au milieu de sa famille, à l'intérieur de son foyer.

Par sa grandeur même et à cause des responsabilités qu'elle entraîne, votre mission, Mesdames, aurait certes de quoi vous effrayer si vous n'aviez pour la remplir des moyens efficaces que vous tenez de la bonté de Dieu. A toute vocation s'attache une grâce spéciale. La vôtre a été sanctifiée par le sacrement qui vous a constituées épouses et déposait dans votre cœur la source de l'amour et du dévouement maternel. Très faibles par vous-mêmes, vous pouvez dire avec l'apôtre que vous pouvez tout en Celui qui vous fortifie par sa grâce. Il importe donc avant tout de garder fidèlement dans votre âme cette vie surnaturelle dont le principe est en Dieu, et qui vous retient étroite-

ment attachées à lui, par laquelle tous vos actes deviennent facilement méritoires, et s'augmentent les énergies nécessaires qui se renouvellent chaque jour. Et parce que vous gardez en vous-mêmes la grâce sanctifiante, il s'en dégage comme un rayonnement de lumière, de force et de charité qui produit son effet tout autour de vous dans les âmes qui vous sont soumises. Une mère, une épouse en état de grâce, n'est-ce pas comme une sorte d'intermédiaire dont se sert le bon Dieu pour retenir dans son amour, c'est-à-dire dans le bien, ceux qui sans cet aide s'écarteraient trop facilement du droit chemin.

Vous devez donc pour conserver cette grâce et la rendre féconde, apporter dans vos prières une ferveur, une constance, une confiance d'autant plus grande et plus profonde que cette prière elle-même, étrangère à tout égoïsme, et produite par la plus ardente charité, n'est plus simplement la supplication isolée d'une âme qui cherche son salut personnel, s'inquiétant peu du prochain, mais bien plutôt le cri d'alarme de celle qui, craignant Dieu pour ceux qu'elle aime plus qu'elle-même, semble s'oublier et se sacrifier pour les sauver. « *Oh mon Père, s'écriait Jésus, sauvez ceux que vous m'avez donnés.* » Cette même prière ardente se murmure à chaque instant sur les lèvres de la femme chrétienne. Et comment voulez-vous qu'elle ne soit pas toute-puissante sur le cœur de Celui qui l'a prononcée le premier dans l'ardeur de son amour. Et songez à tout ce qu'une femme, une mère peut demander dans le silence de ses inquiétudes, souvent aussi dans l'amère tristesse des plus dures épreuves. Parcourez tout le cercle des souhaits que l'on peut faire pour ceux que l'on chérit le plus tendrement, depuis le bonheur temporel le plus complet jusqu'aux bienfaits les plus élevés de l'ordre surnaturel. Et voyez s'il est quelque chose qui

puisse procurer leur bonheur et qui ne soit en même temps l'objet de ses prières.

Aussi bien, gardienne fidèle, sentinelle toujours en éveil, ange gardien de la maison, la femme chrétienne a fait de son foyer une forteresse inexpugnable dans laquelle, avec une sollicitude qui ne se fatigue jamais, elle conserve jalousement les trésors qui lui sont confiés. Elle sait quels sont les ennemis qui rôdent autour et cherchent à pénétrer dans cette place forte, et elle s'emploie à leur en défendre l'entrée. Elle connaît quels sont, pour chacun et pour chaque phase de la vie, les plus graves dangers qui puissent les menacer, et son œil qui ne se ferme jamais les écarte avec soin. Elle devine, si elle ne les voit, les passions naissantes, les habitudes en formation, les tendances dangereuses auxquelles ils sont tour à tour exposés. Elle calme, elle redresse, elle corrige d'une voix toujours aimante, d'une main toujours très douce la fougue, les écarts ou les fautes. Et si malgré tant d'efforts l'un des siens échappe à sa tendresse et s'égare dans des sentiers inconnus, elle revit les jours de poignante angoisse pendant lesquels Marie cherchait son Enfant ; elle finit toujours par retrouver, atteindre et ramener le prodigue.

Ce qui fait votre force à vous, Mesdames, c'est ce qu'on devrait appeler votre faiblesse, si ce n'était plutôt un mélange de douceur et de bonté qui reproduit en quelque sorte la mansuétude irrésistible du divin Maître. Ce sont les doux qui possèdent la terre et c'est la charité, c'est-à-dire, l'amour qui domine les cœurs ; et c'est par là que vous êtes vraiment souveraines et que vous réglez sur les âmes. Cette bonté va jusqu'au sacrifice, jusqu'à l'immolation, jusqu'au don complet de vous-mêmes, de ce que vous avez et de ce que vous êtes, sans jamais mettre de bornes à la générosité innée de votre nature sanctifiée par la

grâce de votre vocation. La femme chrétienne connaît toutes les joies amères du renoncement ; elle est bien souvent au Jardin des Oliviers, subissant l'agonie de l'angoisse et les affres poignantes des plus atroces chagrins. Toutes les épreuves, elle sait les subir et les porter dans le secret de son cœur. Sa santé, son repos, sa vie, les vanités du siècle, les plaisirs du monde, les caprices d'humeur, elle fait de tout une oblation qui la transforme elle-même en holocauste ou en victime, pour le bonheur de ceux qui lui sont chers. Les joies de la maternité et les délices de la vie familiale la conduisent souvent sur le plateau du Golgotha dans la compagnie de la Vierge ; elle passe une bonne partie de son existence au pied de la croix, et si la vue du Fils et de la Mère peut calmer ses propres souffrances, elle ne suffit point cependant pour sécher ses larmes ; du reste c'est en pleurant bien souvent que la femme remporte ses meilleures victoires sur des cœurs en apparence insensibles, et puisque Jésus lui-même a voulu se laisser émouvoir jusqu'à pleurer à la vue de sa chère Jérusalem, puisqu'il a versé des larmes de sang et accepté le calice pour le boire jusqu'à la lie, pourquoi refuserait-on à la femme, épouse et mère, le pouvoir dont elle dispose et que sa tendresse lui rend facile. Oh oui, Mesdames, si vous avez lieu quelquefois, à des intervalles trop rares, j'en conviens, de vous réjouir sans contrainte dans les allégresses inhérentes à votre mission, vous avez maintes fois aussi à partager les douleurs de la Vierge, par lesquelles se préparait et finalement s'accomplissait le mystère de la rédemption des hommes. Les larmes, les sacrifices constants, le prestige d'une patience inaltérable, une sollicitude qui ne se fatigue jamais, une prière faite de charité et de confiance, tout cela pétri dans la grâce dont le cœur de Jésus se montre pour vous si prodigue : voilà Mesdames, ce qui est à votre

portée pour remplir la noble vocation qui est la vôtre.

Puissiez-vous y être toujours fidèles et par là sur la terre obtenir que Dieu soit glorifié dans l'âme de chacun de ceux qui, de quelque manière, dépendent de vous. C'est par là que vous vous sanctifierez vous-mêmes, et que vous préparez ici-bas ce bonheur éternel dont vous jouirez auprès du Dieu que vous aurez si bien servi, et au milieu de tous ceux que vous aurez sauvés avec vous.

Ainsi soit-il.

LETTRE PASTORALE

SUR LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL
DE MONTRÉAL

2 février 1910.

Nos Très Chers Frères,

Dans un mandement en date du 25 août dernier, Monseigneur l'Archevêque de Montréal annonçait la tenue d'un Congrès Eucharistique International qui s'ouvrira dans la ville métropolitaine le 7 septembre prochain pour se clôturer le 11. Ce Congrès sera le vingt et unième de ce genre et tout permet de prévoir qu'il ne le cèdera sous aucun rapport à ceux qui ont précédé, dont la célébration a été partout si solennelle, si imposante et a produit pour la religion et spécialement pour la piété envers la Sainte-Eucharistie de si heureux résultats.

Un Congrès Eucharistique International signifie une réunion d'évêques, de prélats, de prêtres, de religieux et de fidèles venus de toutes parts sur la convocation d'un comité formé à l'origine avec la permission du Saint-Siège, qui existe et fonctionne en permanence, dont le président est un évêque, aujourd'hui celui de Namur, et auquel il appartient, avec le

concours des autorités religieuses directement intéressées et la sanction du Pape, de fixer l'endroit privilégié où doit se tenir le Congrès. C'est ainsi qu'à Londres, il y a deux ans, au milieu même des séances mémorables du dix-neuvième Congrès, il fut arrêté que celui de 1910 se tiendrait à Montréal.

Les Congrès Eucharistiques retracent leur origine à un fait en apparence bien simple et cependant bien touchant et qui devait avoir les plus heureuses conséquences. En 1873, deux cents députés français se rendaient à Paray-le-Monial, la ville du Sacré-Cœur, et là dans le petit sanctuaire qui rappelle les visions de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, ils vouaient leur personne et leur patrie au Sacré-Cœur de Jésus par un acte de consécration spéciale. A cette occasion une personne pieuse, mûe par l'inspiration d'en haut, suggéra à son directeur de conscience la première idée des réunions eucharistiques locales. Ces débuts eurent un succès dépassant toute espérance et l'on en vint de là au projet d'un congrès international proprement dit. Monseigneur de Ségur, d'illustre et si pieuse mémoire, en écrivit à Notre Saint-Père le Pape. Le cardinal Deschamps, archevêque de Malines, appuya fortement l'initiative prise par le saint évêque. Léon XIII approuva et bénit le projet, et le premier comité permanent fut constitué sous la présidence de Monseigneur de Ségur. Hélas ! celui qui avait été l'âme de tous ces préparatifs ne devait pas voir sur terre la réalisation de son dessein, Dieu l'ayant rappelé à lui avant l'ouverture du premier congrès qui se tint à Lille en 1881. Ceux qui suivirent eurent lieu en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et même à Jérusalem où fut célébré celui de 1893. Partout et toujours ce fut le même zèle dans l'organisation, la même ardeur et la même science déployées au

cours des réunions, les mêmes manifestations d'une piété de plus en plus éclairée et profonde, le même enthousiasme parmi le peuple, et les fruits spirituels en ont été de plus en plus abondants.

Il est à remarquer que pour la plupart, souvent par suite de circonstances imprévues et même en dérangeant d'autres décisions, ces congrès furent convoqués dans des villes qui se trouvaient avoir avec le culte eucharistique des relations ou des attaches plus étroites. Par exemple, c'est à Liège, patrie de sainte Julienne Cornillon, qu'a été instituée la Fête-Dieu avec la procession du Saint-Sacrement ; à Toulouse que l'on conserve les reliques de saint Thomas d'Aquin, le docteur par excellence et le chantre liturgique de la sainte Eucharistie ; à Anvers que le fondateur de l'ordre des Prémontrés, saint Norbert, sut confondre l'hérésie des Sacrementariens ; à Jérusalem que fut institué le divin Sacrement ; à Reims, à Paray-le-Monial, à Lourdes, à Angers, à Rome dont il est facile de voir les droits particuliers à la tenue d'un Congrès Eucharistique. En Angleterre, à Londres, c'était, après trois siècles de bannissement, d'interdiction et d'exil, la rentrée triomphale du Dieu de l'Eucharistie, précédée d'un légat du chef suprême de l'Eglise catholique. Et enfin Cologne devait l'année dernière, dans des conditions spécialement favorables, offrir, comme conclusion du vingtième Congrès, le spectacle inoubliable d'une procession qui se déroulait des heures durant, et dont les rangs pressés comptaient par milliers des fidèles de tout rang, de tout pays, de toute langue, de tout âge et de toute condition.

Jusqu'à présent ces congrès avaient été le privilège des pays d'outre-mer, bien que les évêque d'Amérique fussent chaque fois conviés à y prendre part. Le temps était venu où dans les desseins de la Pro-

vidence nous devons sur ce continent, dans notre beau pays du Canada, jouir du bonheur et recevoir les avantages spirituels incomparables qui découlent de la tenue d'un Congrès Eucharistique International.

Montréal a été choisie et non sans raison. Il est en effet peu de villes dans le monde qui puissent par leurs origines, par leur histoire et par leur situation religieuse actuelle se réclamer de plus de liens avec le culte eucharistique, et qui possèdent en même temps plus de possibilités et de moyens pour offrir à Notre-Seigneur, par l'acte de foi, par l'adoration, par l'amour, par les manifestations publiques les plus vraies et les plus enthousiastes, un triomphe plus éclatant.

En effet, s'il est vrai de dire, comme l'histoire nous le marque à chacune de ses pages, que la découverte de l'Amérique dans son ensemble a été le grand événement providentiel des temps modernes pour accroître la diffusion de l'Évangile et donner à l'Église des âmes innombrables dans des contrées immenses ; s'il est vrai particulièrement que l'établissement des premières colonies du Canada avait été avant tout un acte de foi et d'apostolat, et que la croix d'abord, l'autel ensuite devaient s'ériger partout le long des rives de notre grand fleuve et même à l'intérieur du pays pour marquer, plus encore que le passage des conquérants, celui des missionnaires et des apôtres, il n'est pas moins certain, et tous nos annalistes sont là pour le dire, que la fondation de Ville-Marie a été dès le principe, dans la pensée même qui a présidé à ce projet, puis ensuite dans l'exécution et aussi dans le développement de l'œuvre, un acte de foi, et un acte de foi eucharistique au premier chef. C'est là la véritable origine de Montréal, elle n'en a pas d'autre.



Reportons-nous à ce qui se passait à Paris en 1642, alors que Montréal n'était encore qu'une île déserte ou à peu près, entièrement couverte de forêts, sauf la petite bourgade sauvage d'Hochelaga à peine connue. Un fervent chrétien et un saint prêtre qui ne s'étaient jamais vus se rencontrent soudain comme de vieilles connaissances, se pénètrent à l'instant l'un l'autre jusqu'au fond du cœur. Le prêtre, c'était Monsieur Olier, fondateur et premier supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice, laquelle devait avoir pour vocation spéciale de s'occuper de la formation sacerdotale calquée le mieux possible sur le sacerdoce même de Jésus-Christ, pour en répandre davantage les bienfaits dans l'Eglise. On sait avec quelle fidélité constante cette famille sulpicienne s'est appliquée à réaliser le but de son vénéré fondateur, et comment dans son sein on s'efforce à étudier, à connaître et à reproduire la vie intérieure de Jésus, prêtre souverain et modèle divin du sacerdoce eucharistique. C'est à Montréal que Saint-Sulpice devait très particulièrement remplir sa mission, soit dans l'exercice d'un ministère paroissial exemplaire, soit dans la formation des jeunes séminaristes et leur préparation au sacerdoce. Monsieur Olier dit au laïque Monsieur de La Dauversière : « Je sais votre dessein, je vais le recommander à Dieu au saint autel. » Ce dessein porté ainsi au saint sacrifice et confié au Dieu de l'Eucharistie, c'est celui d'établir dans l'île de Mont-Royal une belle colonie française pour la gloire de la religion catholique, et qui soit en même temps une mission pour la conversion des sauvages. Monsieur de Maisonneuve leur est bientôt adjoint. C'était un soldat

qui n'avait d'autre ambition que de servir Dieu et le roi dans la profession des armes qu'il avait toujours portées. La Compagnie de Montréal était fondée et l'établissement décidé.

« Ces Messieurs au nombre de trente-cinq, prêtres et laïques, » lisons-nous dans les relations des Jésuites, « qui entreprirent de faire adorer Jésus-Christ dans cette île, firent cet hiver dernier, un jeudi du mois de février 1642, une action vraiment chrétienne. Ce sont personnes de vertu, de mérite et condition, gens qui font profession de servir Dieu publiquement, ne rougir point pour les bassesses de Jésus-Christ, et ne se point enfler pour les grandeurs de la terre. Ces âmes d'élite s'étant assemblées en la grande église de Notre-Dame de Paris, ceux qui portent le saint caractère disent la sainte messe, et les autres se communient à l'autel de cette princesse tout chargée de miracles ; ayant le Sauveur du monde avec eux, ils dédièrent et consacrèrent à la Sainte Famille l'île de Montréal, désirant qu'elle se nommât dorénavant Notre-Dame de Montréal. »

Peut-il y avoir dans l'idée-mère d'une entreprise quelconque et dans la pensée qui préside à sa première origine un sentiment plus véritablement religieux, une foi plus vive, une dévotion plus réellement eucharistique. C'est dans l'église, au pied de l'autel, en présence du tabernacle, avec le sacrifice de la messe et la sainte communion que les illustres fondateurs de Montréal mettent en branle l'exécution de leur projet.

Voyons ce qui se passe ensuite. Le 18 mai de la même année 1642, Monsieur le chevalier de Montmagny, accompagné de Monsieur de Maisonneuve et d'une quarantaine d'autres personnes, parmi lesquelles

Madame de la Pelleterie et Mademoiselle Mance, arrivaient à Montréal.

« Comme on arriva de grand matin, dit un historien, on célébra la première messe qui ait jamais été dite en cette île, ce qui se fit dans le lieu où depuis on a fait le château. Afin de faire la chose plus célèbre on donna le loisir à Madame de la Pelleterie et à Mademoiselle Mance d'y préparer un autel, ce qu'elles firent avec une joie difficile à exprimer et avec la plus grande propreté qu'il leur fut possible ; elles ne se pouvaient lasser de bénir le ciel qui en ce jour leur était si favorable que de les choisir et de consacrer leurs mains à l'élévation du premier autel de cette colonie ; tout le premier jour on tint le Saint Sacrement exposé, et ça ne fut pas sans raison, car puisque Dieu n'avait mu ses serviteurs à une telle entreprise qu'afin de le faire reconnaître dans un lieu où jusqu'alors il n'avait reçu aucun hommage, il était bien raisonnable qu'il se fit tenir la première journée exposé sur son autel comme sur son trône, afin de remplir ses saintes vues et désirs de ses serviteurs ; en effet, cela était bon afin de faire connaître à la postérité qu'il n'avait établi cette colonie que pour recevoir des sacrifices et des hommages en ce lieu ; que c'était là son unique dessein et celui de ses serviteurs, qu'ils avaient employé tout exprès leurs bourses, leur temps, leurs soins et tout leur crédit. Il était juste qu'il se fit ainsi tenir ce premier jour exposé pour prendre possession de cette terre par les honneurs souverains qui lui furent rendus, et afin de faire voir que ce lieu était un lieu de réserve pour lui, qu'il ne voulait pas qu'il fût profané par des âmes ravalées et indignes de la grandeur de ses desseins, lesquels n'étaient pas communs comme le fit extrêmement bien voir le R. P. Vimont dans la pré-

dication qu'il fit, ce matin-là, pendant la grand'messe qu'il y célébra : « Voyez-vous, Messieurs, dit-il, ce que vous voyez n'est qu'un grain de moutarde, mais il est jetté par des mains si pieuses et animées de l'esprit de la foi et de la religion que sans doute il faut que le ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels ouvriers, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toute part. » Comme s'il eût voulu dire, le ciel ne commence son ouvrage présentement que par une quarantaine d'hommes, mais sachez qu'il a bien d'autres desseins vers les personnes qu'il emploie pour le faire réussir, sachez que vos cœurs ne sont pas suffisants pour annoncer ici les louanges qu'il y prétend recevoir mais qu'il les multipliera, remplissant de peuple toute l'étendue de ces lieux dont maintenant nous prenons la possession de sa part en lui offrant ce sacrifice. Toute cette journée s'écoula en dévotions, actions de grâce et hymnes de louanges au Créateur ; on n'avait point de lampes ardentes devant le Saint Sacrement, mais on y avait certaines mouches luisantes qui y brillaient fort agréablement jour et nuit étant suspendues par des filets d'une façon admirable et belle, et toute propre à honorer, selon la rusticité de ce pays barbare, le plus adorable de nos mystères. »

Or, à la suite de cette prise de possession du 17 mai, on se mit à l'œuvre, on travailla ferme. Le 15 août on solennisa la première fête de cette île sainte, le jour de la glorieuse et triomphante Assomption de la Très Saint Vierge. « Le beau tabernacle que ces Messieurs ont envoyé fut mis sur l'autel d'une chapelle qui pour n'être encore bâtie que d'écorces, n'en est pas moins riche. Les bonnes âmes qui s'y rencontrèrent se communièrent. On mit sur l'autel les noms

de ceux qui soutiennent les desseins de Dieu en la Nouvelle-France. On chanta le *Te Deum* en action de grâce... »

N'est-ce pas admirable, surtout si l'on songe que tout ceci se passait en exécution des volontés manifestes des membres de la Compagnie de Montréal. Et si l'on rapproche ces détails de la cérémonie si touchante qui s'était accomplie dans l'église de Notre-Dame de Paris au mois de février précédent, alors que les trente-cinq associés, animés d'un même désir, celui de faire adorer Jésus-Christ dans l'île de Montréal, se groupaient autour des autels les uns, les prêtres célébrant le Saint Sacrifice, les autres faisant la Sainte Communion, tous consacrant à Jésus-Christ la colonie nouvelle qu'ils prenaient sous leur patronage. Où trouver dans l'histoire, aux origines d'une ville, des sentiments et des actes plus sincèrement religieux et une fondation plus éminemment eucharistique? Tout s'unit pour mettre cette dévotion à la base de l'entreprise et pour qu'elle en reste l'âme et la vie. Les autres dévotions, particulièrement celle de la Sainte Vierge et saint Joseph implantées en même temps, ne font qu'accentuer davantage encore celle de la très sainte Eucharistie qui les domine, et qu'elles servent à rendre plus vive et plus profonde. N'est-ce pas un spectacle unique que cette messe au bord de la forêt dès l'arrivée des quarante premiers colons, cet autel rustique érigé en toute hâte sous la feuillée, ce missionnaire qui célèbre, se sent poussé par l'esprit de Dieu, et prononce des paroles prophétiques; la communion distribuée à ces âmes ferventes qui sont plus encore qu'elles ne s'en doutent les instruments d'un plan divin, le Saint Sacrement exposé en plein air sous la voûte céleste, et Jésus, Roi, de ce trône improvisé, prenant possession d'un empire

dont il entend rester le maître dans les siècles à venir. Tout cela dans le désert en pleine sauvagerie, à des milliers de lieux de la mère-patrie, entouré de peuples barbares dont on veut entreprendre la conversion et encore malgré les obstacles et les oppositions de tout genre, sans l'appoint ordinaire des moyens et des ressources indispensables, avec, pour armes, simplement l'autel, la croix et une confiance irrésistible, puisée dans la conviction que l'on remplit un mandat de Dieu et que l'on travaille à l'extension de son règne. Un pacte se signait alors sur la pierre qui portait la Sainte-Hostie, en vertu duquel Ville-Marie, l'île de Montréal, et tout le pays qui en dépendrait, donnait sans retour une allégeance complète et absolue à Jésus-Christ, Roi et Sauveur.

★
★

Et pourquoi n'ajouterions-nous pas que cette alliance eucharistique allait quelques années plus tard recevoir comme une confirmation symbolique dans un événement tout personnel en apparence, et cependant il nous semble, bien significatif.

Le 5 du mois d'août 1695, une procession, formée de tous les habitants de la ville avec le clergé, sortait de l'église après les vêpres et se rendait à la maison de Monsieur Le Ber, un des citoyens les plus riches, les plus respectables, et les plus pieux de Ville-Marie, afin dit l'historien, de conduire à sa nouvelle cellule, — elle était déjà recluse depuis cinq ans dans sa maison, — une innocente vierge, Jeanne Le Ber, filleule de M. de Maisonneuve, destinée à être pour tout le pays une victime d'expiation et une hostie de louange au Seigneur. Elle se présente en effet sur le seuil, portant un costume de religieuse et toute rayonnante

du bonheur qu'elle éprouvait de consommer son sacrifice par une réclusion entière et irrévocable. Elle dit un suprême adieu à la demeure paternelle et la séparation consommée, laissant par devers elle tout ce que le siècle pouvait offrir d'honneurs, de richesses, d'ambition légitime à une riche héritière, appuyée au bras de son vertueux père, accompagnée d'un grand nombre de parents et d'amis invités à cette attendrissante cérémonie, s'avance à la suite du cortège ; elle se dirige vers l'église nouvellement construite de la Congrégation de Notre-Dame. L'émotion était générale, beaucoup versaient des larmes. Les impressions devinrent chez tous plus profondes encore, quand entrée dans l'église et parvenue à la porte de la sacristie, ayant écouté à genoux une courte exhortation du vénérable prêtre qui présidait cette cérémonie d'un nouveau genre, elle entra pour n'en plus jamais sortir dans la petite chambre qu'elle s'était fait construire à hauteur du tabernacle pour y passer le reste de sa vie dans l'adoration et dans la contemplation de Jésus Eucharistique. Le lendemain fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur sur le Thabor, on célébrait pour la première fois le saint sacrifice dans cette nouvelle église. Le généreux chrétien qu'était M. Le Ber était présent pour immoler dans son cœur la tendresse paternelle dont il sacrifiait les joies, en même temps que sa fille inaugurait vingt années de prison amoureuse qu'elle devait passer dans la séparation la plus complète du monde à côté du divin captif du tabernacle. A ne considérer les choses qu'à leur surface, il ne s'agissait ici que de la consécration d'une personne isolée au service exclusif de Dieu dans son temple, mais pour une ville qui était née de l'Eucharistie, dans laquelle, jusqu'à ce moment-là, la dévotion au Saint Sacrement s'était conservée admirablement vive, et qui avait elle-même servi de point d'ap-

pui pour étendre au loin le culte eucharistique en multipliant partout les missionnaires et les autels, n'est-il pas permis de dire que l'acte héroïque de Mademoiselle Le Ber fournissait en quelque sorte l'expression la plus haute et la plus sublime à la dévotion fondamentale de la colonie de Ville-Marie. C'était comme l'âme de tout un peuple résumant dans sa générosité sublime la foi, l'amour, la reconnaissance, les expiations mêmes de tous ceux dont la recluse allait désormais, à chaque jour et à chaque instant jusqu'à la fin de son existence terrestre, présenter au divin maître, au milieu des rayonnements de son Thabor ou des douleurs de son Calvaire, les prières et les sacrifices.

Ce jour-là même on exposait le Saint-Sacrement et on donnait pour la première fois les quarante heures. Peu de temps après, de concert avec Marguerite Bourgeoys, Mademoiselle Le Ber instituait l'adoration perpétuelle pour toutes les heures du jour dans la chapelle de la Congrégation, pieuse pratique qui s'est conservée jusqu'aujourd'hui dans cette communauté. C'est ainsi que l'admirable recluse vécut dans l'isolement le plus complet, les mortifications les plus austères, à côté du tabernacle qui était l'objet constant de sa contemplation, s'employant à travailler pour l'autel qu'elle fournit elle-même de linges et d'ornements précieux. On peut dire qu'elle fut ainsi, sinon la fondatrice, au moins l'inspiratrice de cette œuvre si belle des tabernacles qui fonctionne encore d'une manière très active au même endroit, c'est-à-dire chez les sœurs de la Congrégation, et qui a servi de modèle à d'autres organisations du même genre, établies par la suite dans divers diocèses. « Outre presque tous les ornements qui sont présentement à la Congrégation, écrivait-on en 1721, Mademoiselle Le Ber a fourni à toutes les paroisses du nord et du sud du

gouvernement de Montréal des chasubles, des devants d'autel, des bouquets et d'autres ornements. »

Loin de s'affaiblir, la dévotion de Mlle Le Ber envers la sainte Eucharistie alla plutôt s'augmentant jusqu'à la fin de sa vie. Et cette dévotion activée et soutenue par celle même qui avait pour objet la Sainte Vierge et les autres saints protecteurs de la colonie naissante, devait rester comme le caractère distinctif de la piété et de la ferveur de Mlle Le Ber, comme elle devait imprimer son caractère spécial aux commencements de Ville-Marie. C'est pendant qu'elle est en adoration, la nuit, devant le Saint-Sacrement que la recluse est saisie par la maladie qui devait la conduire au tombeau. Retenue au lit par la fièvre brûlante, et la violence du mal ne lui permettant point de faire ses oraisons accoutumées, elle demande qu'une sœur se tienne devant le Très-Saint-Sacrement pour l'adorer en sa place aux heures où elle avait coutume de s'y rendre, et cela la nuit aussi bien que le jour jusqu'à son dernier soupir. Elle s'éteignit, munie du Très-Saint-Sacrement reçu en Viatique, et par une mort véritablement eucharistique le 3 octobre 1714.

★★

Jeanne Le Ber avait été l'amie, le soutien, la bienfaitrice insigne de Marguerite Bourgeoys qui à cette même époque jetait à Montréal les bases de l'enseignement populaire. L'œuvre de la Congrégation de Notre-Dame fut elle-même fondée dans la dévotion à la Sainte-Eucharistie et cela, non pas d'une façon quelconque et comme il arrive pour les œuvres de ce genre, mais bien par la volonté manifeste de Dieu et par les sentiments et les actes par lesquels la vénérable fondatrice répondit à sa vocation. Nous ne pouvons que citer quelques traits qui suffiront du reste

à établir cette vérité historique. Dès l'âge de 22 ans Marguerite Bourgeoys, née à Troyes en France, s'était donnée à Dieu de toute son âme, tout en restant au milieu du monde attendant de connaître les desseins de Dieu sur elle. Déjà c'était une dévote servante du Très-Saint-Sacrement ; au milieu des épreuves les plus douloureuses le bon Maître l'inondait de ses plus ineffables consolations. Chaque fois, dit son biographe, qu'elle s'approchait de la sainte table elle éprouvait des douceurs extraordinaires et le feu sacré qui embrasait son âme était souvent si intense qu'elle avait peine à modérer les impressions sensibles de cette sainte ardeur. Cependant le divin Maître lui réservait une faveur encore plus grande. C'était en 1650, le jour de l'Assomption, fête principale de la Congrégation externe dont elle faisait partie. Le Saint-Sacrement étant exposé selon l'usage, la pieuse Marguerite fut désignée pour rester en adoration à l'église pendant la procession qu'on faisait ce jour-là. Après avoir passé quelque temps humblement prosternée aux pieds de Notre-Seigneur, elle se sentit tout à coup portée à lever les yeux vers la sainte Hostie. O merveille ! A ce moment, le Dieu de l'Eucharistie daigne se manifester à elle sous la forme d'un enfant de l'âge de trois ans et d'une beauté incomparable.

Cette vision lui fit éprouver les plus douces émotions de l'amour divin, et lui inspira un profond mépris pour les beautés trompeuses de la terre. Comme ferait un ange revêtu d'une chair mortelle, elle n'usa plus qu'avec contrainte et dégoût des choses les plus nécessaires à la vie. C'était précisément la disposition où Dieu la voulait pour les desseins qu'Il allait lui manifester en l'appelant au Canada.

Dix années durant, Marguerite Bourgeoys s'était préparée d'une manière inconsciente à une mission qu'elle ignorait. En 1653, tout s'éclaircit et tout se dé-

cide, la pieuse fille doit dire adieu à la France et venir à Ville-Marie. Cependant les épreuves continuent et se multiplient ; elle est à Nantes et prête à s'embarquer et elle se voit en butte à de nouvelles contradictions.

Un jour, qu'elle était ainsi en proie à de vives inquiétudes et à une profonde désolation intérieure, elle entre dans une église ; et là, prosternée devant le Saint-Sacrement exposé, elle répand son âme avec une grande abondance de larmes ; elle proteste que son unique désir est de connaître et d'accomplir en tout la divine volonté. A l'instant même, elle se relève l'âme inondée d'une joie céleste, l'esprit éclairé d'une vive lumière ; elle se trouve résolue de persévérer jusqu'à la mort dans le dessein de servir Dieu à Ville-Marie. En un moment, écrit-elle, toutes mes peines furent changées ; je reçus là une très forte impression et une très grande assurance qu'il fallait faire ce voyage, et je revins de l'église avec une entière conviction que Dieu voulait que j'allasse au Canada.

Arrivée à Montréal, elle inaugure son œuvre, on sait dans quelles conditions de pauvreté. Elle groupe autour d'elle dans une étable les enfants qu'elle doit instruire. Elle se donne à tous sans distinction, mais, dit encore l'historien de sa vie, son ardent amour envers Jésus-Eucharistie la faisant redoubler de soins et d'attentions envers les élèves qui se préparaient à la première communion.

Vous le voyez, Nos Très Chers Frères, c'est toujours la même dévotion ardente qui inspire Marguerite Bourgeoys et dont elle veut pétrir les jeunes cœurs qui lui sont confiés. L'Eucharistie du reste domine toute son œuvre, comme elle dominera dans la suite toute l'histoire de la Congrégation qu'elle a fondée. Envoyant un jour quelques-unes de ses compagnes en mission, la pieuse fondatrice leur adressait ces paroles qui condensent toute sa pensée et tous ses senti-

ments : « Pensez, mes chères Sœurs, que dans votre mission vous allez ramasser les gouttes du Sang de Jésus-Christ qui se perdent. Oh ! qu'une sœur qu'on envoie en mission sera contente, si elle pense qu'elle y va par l'ordre de Dieu et en sa compagnie ; si elle pense que dans cet emploi, elle peut et elle doit témoigner sa reconnaissance à Celui de qui elle a tout reçu ! Oh ! qu'elle ne trouvera rien de difficile et de fâcheux ! Elle voudra, au contraire, manger de toutes choses, être méprisée de tout le monde, souffrir toutes sortes de tourments et mourir même dans l'infamie. »

Tels étaient les sentiments de Marguerite Bourgeoys et ceux qu'elle inspirait à ses compagnes. On peut dire qu'ils reçurent leur expression suprême sur la fin de sa carrière, alors que les constitutions de la communauté qu'elle avait fondée reçurent leur approbation définitive, et que le 24 juin 1698 les sœurs de la Congrégation eurent le bonheur de recevoir ces règles des mains de Mgr de Saint-Vallier venu à Montréal pour cette circonstance. Le lendemain, au saint Sacrifice de la messe, immédiatement avant de recevoir la sainte Comunion, les sœurs prononcèrent leurs vœux en présence de la Sainte Hostie, que l'évêque tenait entre ses mains. Chaque religieuse reçut un nom sous lequel elle fut ensuite connue et qui était celui de quelque saint ou quelque mystère. Mais, chose digne de remarque, Marguerite Bourgeoys, en témoignage de son amour envers le Dieu de l'Eucharistie prit le nom de sœur du Saint-Sacrement. Et elle remettait en même temps sa charge de supérieure, voulant désormais être la plus humble et la plus obéissante des religieuses.

★★

Mademoiselle Mance, dont les mains pieuses avaient disposé et orné le petit autel rustique pour la première

messe qui avait été chantée à Ville-Marie, elle qui avait, conduite par l'amour de Dieu, présidé à l'établissement de l'Hôtel-Dieu et dont toute la vie avait été profondément empreinte de la dévotion eucharistique voulut, par un acte suprême dans son testament, bien marquer que cette dévotion et cet amour dominaient tout dans son âme ; elle demanda et elle obtint que son cœur fût déposé dans la chapelle précisément à l'endroit qui se trouve sous la lampe qui brûlait continuellement devant l'autel. Elle voulait en quelque sorte même sur terre après sa mort, continuer par l'offrande de son cœur les adorations de sa vie, et à la communauté qui lui devait l'existence elle léguait, comme un héritage qui a été pieusement conservé, sa piété eucharistique.

Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu venaient à peine d'entrer dans de nouveaux bâtiments dont la construction n'était pas même complètement terminée et voilà que, dans la nuit du 23 au 24 février 1695, un incendie se déclare, le feu aperçu alors dans le clocher se communique bientôt aux diverses parties de la maison. Le vent est violent et par sa direction on juge bientôt que la ville entière est menacée, alors même que l'on pourrait sauver une partie de l'hôpital. Un prêtre se précipite à la chapelle, il s'empare du Saint-Ciboire et traversant la maison dans laquelle déjà les flammes font rage, il va le déposer sur la neige à une petite distance ; des religieuses le suivent à peine protégées contre le froid, en pleine nuit, elles se tiennent et passent plusieurs heures en adoration s'offrant en victimes pour le salut des familles qui les entourent. On porte ensuite processionnellement le Saint-Sacrement dans une maison, les religieuses l'accompagnent, continuent à adorer et à prier, le vent tourne, l'Hôtel-Dieu n'est bientôt plus qu'un amas de ruines, mais la ville tout autour était sauvée. « Notre-Seigneur a bien

voulu nous faire voir, dit la sœur Morin..., qu'il voulait que nous fussions seules éprouvées dans cette circonstance. »

Rapprochons de ce fait celui qui se passait quelques années plus tard, et dont la signification bien que très différente en elle-même, ne laisse pas cependant de nous confirmer encore dans cette conviction historiquement appuyée, que l'auguste sacrement de l'Eucharistie a réellement imprégné de toute façon les origines de Montréal.

La ville s'était notablement agrandie et les relations commerciales avec les Indiens s'étaient en même temps développées. Il en était résulté déjà, hélas ! des abus, des injustices, des scandales qui pour la plupart se rattachaient au trafic effréné des liqueurs enivrantes et à l'ivrognerie qui en était la déplorable conséquence.

Vers l'an 1760, prêchant dans l'église de la paroisse, un missionnaire s'écriait : « Comment peut-il se faire que Ville-Marie se soit rendue si indigne du nom qu'elle porte et du choix que Dieu avait fait d'elle pour être dans le Canada le centre de la foi et la source de la conversion des gentils... Notre étonnement devrait être accompagné de larmes de sang... Est-ce là cette ville privilégiée, cette colonie sainte, ce peuple destiné à faire des conquêtes à Jésus-Christ... Vous demandez quelle est la furie qui a allumé le feu de la guerre ? C'est l'ivrognerie. C'est elle qui a porté la stérilité à la terre, qui a infecté l'air, et attiré sur vous des maladies pestilentiennes... Vous craignez avec justice le retour et même l'augmentation de la colère de Dieu sur vous. C'est ce qui l'attirera, puisque vous ne cessez pas de l'irriter. Le sang de votre frère crie vengeance contre vous. Faudra-t-il que cette ville soit toujours en crainte de se voir envelopper dans un incendie général et consommer par les flammes?... »

Malgré ces menaces et tous les efforts employés pour enrayer le désordre il n'avait cessé de s'accroître. Or en 1721, la procession de la Fête-Dieu qui aurait dû se faire le 12 du mois de juin, jour de la fête, fut remise au 19 à cause du mauvais temps. Elle fut très belle, le reposoir chez les Sœurs de l'Hôtel-Dieu avait été orné avec une munificence extraordinaire. Au moment où la procession se reformait pour retourner à l'église paroissiale, un des soldats au lieu de tirer en l'air tourna par mégarde son fusil vers la chapelle des Sœurs et porta le feu sur la couverture. L'incendie se propagea avec une rapidité effroyable atteignant bientôt les maisons d'alentour. Tous les secours pour l'arrêter furent bientôt reconnus inutiles. La ville entière était menacée. Cependant quatre laïques s'emparent du tabernacle et le portent au bord de la rivière pour le préserver du feu. Un prêtre en retire le Très-Saint-Sacrement et au souvenir de la protection que la ville en avait déjà reçue dans un incendie précédent, il s'avance vers l'endroit où l'embrasement paraît plus violent ; il était suivi d'une multitude de femmes et d'enfants, les hommes étaient occupés à combattre les flammes dévorantes. Le vent qui soufflait alors, venait du sud-est et aurait dû porter naturellement le feu du côté opposé, mais par un prodige inexplicable, les flammes couraient avec une vitesse extraordinaire contre le vent. Le prêtre alors dans sa douleur adresse au peuple ces paroles : « Il est manifeste, dit-il, que Dieu veut punir cette ville et que les péchés commis dans ce lieu soufflent le feu et attirent ces flammes du ciel. » La foule pousse des cris lamentables. On passe tout le reste du jour en prière devant le Très-Saint-Sacrement porté à l'église, on fait amende honorable à Notre-Seigneur. Enfin le feu s'arrêta après avoir consumé cent soixante maisons, parmi lesquelles étaient celles des plus riches

marchands. « Il parut bien, dit l'historien que nous citons, que l'embrasement des deux tiers de la ville, arrivé le jour de l'octave de la Fête-Dieu, devait être regardé comme un châtement de Dieu sur la ville et une juste vengeance que Dieu voulait tirer des iniquités de son peuple.. »

C'était en même temps une leçon donnée par Jésus-Eucharistique dans son auguste sacrement au jour même de sa fête et de son triomphe extérieur, à une ville sur laquelle il avait dès le principe établi son autorité royale et qu'il voulait conserver dans l'obéissance à ses commandements divins. C'était frapper paternellement pour corriger, pour guérir et pour sauver. Mais c'était toujours le règne eucharistique qui s'affirmait sur une œuvre si admirablement privilégiée.

Les fléaux que Dieu nous envoie sont des épreuves ou des punitions, mais toujours ce sont des maux temporels et guérissables par lesquels en les acceptant et en se convertissant on peut détourner les châtements éternels. Ce sont donc en même temps des visites d'un Dieu qui aime les âmes rachetées par son sang, et dont il veut assurer le salut.



Il est donc bien établi que la dévotion eucharistique, non pas une dévotion ordinaire laquelle d'elle-même doit toujours résumer la piété chrétienne, mais une dévotion très spéciale à présidé de toute façon aux premières origines de la colonie et de la ville de Montréal. La chose est manifeste dans les desseins de Dieu, dans les intentions et les sentiments de tous ceux qui ont été les instruments de ses admirables volontés, et dans les faits historiques eux-mêmes ; par le culte eucharistique, Jésus-Christ a été établi le Roi et le

Maître de la cité naissante et par là même, Il devait rester le Roi et le Maître de tout ce qui devait sortir, comme de son germe, de l'établissement originaire de Ville-Marie. Et c'est ainsi, l'histoire est là pour nous le dire, que l'amour envers l'Eucharistie, le désir de la faire connaître et d'en répandre le règne partout furent le mobile principal et le soutien de tous les missionnaires qui se lancèrent à la conquête des âmes.

Le dogme de la présence réelle de Dieu sous des espèces infimes, et celui de la communion eucharistique, si étrangers à toute conception humaine, et si difficiles à faire admettre surtout à des peuples qui n'avaient jamais eu la moindre connaissance de Jésus-Christ et de sa doctrine, trouvèrent cependant le chemin des cœurs, et les chrétientés qui se formèrent sous l'action apostolique animée de l'amour envers l'eucharistie, présentèrent elles-mêmes dès l'abord ce caractère spécial. Parmi les indiens dont la conversion et le baptême avaient été achetés bien souvent au prix du sang de nos martyrs, versé avec le Sang de l'Homme-Dieu, c'est la gloire de l'Eglise de compter de nombreux confesseurs de la foi eucharistique. Il est vraiment étonnant de voir combien cette dévotion avait saisi les premiers chrétiens, s'était emparée de leurs cœurs, si bien que la vie d'un bon nombre pourrait servir sur ce point de modèle. Qu'il nous suffise de citer Catherine Tekahkouita et nombre de sauvages de la mission du Sault Saint-Louis et d'ailleurs dont les missionnaires nous ont conservé les noms, avec la mémoire de ce qu'ils ont pratiqué et de ce qu'ils ont souffert pour l'amour de Jésus-Christ, et très spécialement pour le sacrement de l'Eucharistie.

En faut-il davantage, Nos Très Chers Frères, pour justifier ce que nous disions plus haut que Montréal était bien, par le caractère de son origine, désignée

au choix des organisateurs pour ouvrir en ce pays d'Amérique et spécialement au Canada l'ère des congrès eucharistiques internationaux. D'autant plus qu'après deux siècles et demi d'existence et de progrès, parvenue aujourd'hui à un degré de développement matériel extraordinaire, avec sa population et ses richesses, cette ville offre au point de vue religieux, par ses institutions, par ses églises, par ses œuvres et par le sentiment catholique du plus grand nombre, par l'attitude respectueuse et sympathique de nos frères séparés, des possibilités exceptionnelles pour donner à Jésus-Christ, à l'occasion même de ce Congrès, le triomphe peut-être le plus grand et le plus éclatant qu'Il ait jamais reçu sur cette terre. Ce sera en même temps la réalisation manifeste, à un jour donné et dans un fait concluant, de la prophétie du Père Vimont, et faire admirer l'arbre majestueux qu'est devenu le petit grain de sénévé jeté en terre déserte le 18 mai 1642.



Nous avons eu l'occasion de vous expliquer la nature des Congrès Eucharistiques Internationaux, de vous en faire connaître l'objet et de faire voir les résultats inappréciables qu'ils produisent dans les âmes et dans le peuple catholique. Fruit d'une organisation longue et laborieuse, sous la direction d'un comité permanent dont les membres sont connus dans le monde catholique, c'est avec la sanction bienveillante du Saint-Père et même sous la présidence de son représentant, souvent un cardinal de sa curie, que se tiennent ces assises solennelles dans l'endroit choisi pour cette fin. Longtemps à l'avance on en parle, on en discute, on se prépare, donc la pensée de l'Eucharistie est dans tous les esprits, c'est dans l'air, et il en

résulte comme un renouvellement général, bien qu'encore indécis, de croyance et de vie eucharistique. N'est-il pas vrai que depuis quelques mois, dans toutes les familles, dans toutes les paroisses et dans tous les groupes même profanes de ce pays du Canada, à cause du Congrès qui se prépare, l'on s'entretient, l'on cause plus que jamais on ne l'avait fait jusqu'à présent, de l'auguste Sacrement de l'Eucharistie. Or il ne peut se faire que cette préoccupation dominante n'ait pour effet de rappeler à tous ce que c'est que l'Eucharistie, la présence réelle de Dieu dans nos tabernacles, la communion, le sacrifice de la messe, toutes choses qui sont l'essence même de notre religion, le centre de notre vie spirituelle, la base et le sommet de toute perfection chrétienne, le trésor des âmes et de l'Eglise, le dernier mot de la sagesse, de la toute-puissance, de l'amour infini de Dieu.

Quand arrivera l'époque même du Congrès, non seulement la population sur place, mais des étrangers en grand nombre, de tous les points du monde catholique et appartenant à toutes les classes, s'uniront ensemble pour donner à Jésus-Eucharistique un témoignage commun et unanime de foi et d'amour. Comme dans la modeste demeure des disciples d'Emmaüs, on se reconnaîtra à la fraction du pain eucharistique, et des centaines de mille personnes, pontifes, prêtres, religieux, fidèles, unis aux catholiques du Canada, assistant aux mêmes messes, chantant les mêmes prières, communiant aux mêmes tables, adorant la même hostie devant les mêmes tabernacles, tout cela animé d'une foi chez tous également vive, éclairée et robuste, nous reportera à cette époque des premiers temps du christianisme où, de l'aveu des infidèles, la charité était parmi les chrétiens le lien des âmes. La foi elle-même retrempera sa vigueur dans les travaux qui seront produits au cours des diverses séances

et réunions.. L'Eucharistie en effet y sera exposée, étudiée, présentée à tous les points de vue. Le mystère lui-même, l'institution du sacrifice et du sacrement, l'histoire du culte et de la liturgie, son action dans les âmes et dans la société, ses relations avec l'homme et tous les problèmes sociaux, tout sera discuté pour produire une plus grande lumière dans les esprits, une plus grande ferveur dans les actes. Cependant que dans toutes les églises et dans tous les sanctuaires, durant toute la durée du Congrès, se produiront innombrables les actes de piété eucharistique qui feront revivre la religion et la piété de premières origines de Ville-Marie, et feront descendre sur tout notre peuple l'abondance des grâces eucharistiques.

Et l'on peut prévoir facilement ce que sera la conclusion de ce Congrès et jusqu'à quel point la manifestation suprême, la procession du Très-Saint-Sacrement, pourra être en vérité le triomphe du Dieu Eucharistique, le Roi incontesté de tout un peuple qui l'acclamera. Ce sera là en effet l'affirmation éclatante du dogme de la présence réelle et celle de l'unité de cette croyance perpétuellement professée dans l'Eglise de Jésus-Christ, et tout permet de prévoir que la démonstration par laquelle se clôturera à Montréal le vingt-et-unième Congrès Eucharistique International, n'aura été nulle part surpassée par ses splendeurs. On aura alors atteint l'objet immédiat de ce Congrès Dieu sera glorifié dans l'Eucharistie à la fois le plus grand des sacrements, et comme sacrifice, l'acte principal et essentiel de la religion de Jésus-Christ. Cette Eglise elle-même aura dans une manifestation éloquente résumé la foi de ses vingt siècles d'enseignement et les fidèles se seront retrempés dans l'attachement désormais plus fort et plus inébranlable à leur croyance et à leurs devoirs.

Car les effets produits par un événement de ce

genre ne sauraient être transitoires et fragiles. Les conséquences très heureuses en seront au contraire profondes, étendues et durables. Il entrerait sans doute dans les vues de la Providence qu'un Congrès Eucharistique, rappelant les débuts religieux et résumant l'histoire plus de deux fois séculaire de la ville, fût convoqué à Montréal. Si en effet la ville a été dès le principe et dans la suite de son existence éminemment favorisée de grâces toutes spéciales et, si on peut dire que d'une manière générale elle a su répondre à la belle et noble vocation qu'elle tenait de Dieu, il n'en est pas moins vrai que, par suite même de ses progrès matériels et de son agrandissement merveilleux, elle offre aujourd'hui des appréhensions, elle inspire pour l'avenir des craintes qui ne paraissent que trop justifiées. Dans une population plus considérable, si la religion peut davantage multiplier ses œuvres, l'esprit du mal trouve aussi plus facilement à y exercer ses ravages. Or il ne saurait rien se produire de plus apte à opposer un frein aux audacieuses entreprises de l'impiété que ce Congrès Eucharistique, au milieu duquel tous les catholiques, entourés de leurs frères accourus de toutes parts, rendront témoignage à leur foi, et proclameront sans arrière pensée leur indéfectible allégeance à la Sainte Eglise. Le Congrès Eucharistique devra être l'occasion la meilleure pour les catholiques sincères de s'affirmer et de séparer leur cause de ceux qui en portent le nom sans le mériter. Ce sera la mort au respect humain. Et si de longs mois à l'avance on cause aussi facilement, partout et en toute occasion, du Congrès, de la Sainte-Eucharistie, des belles cérémonies qui se préparent, de la part que l'on veut y prendre, il est à présumer qu'une fois le Congrès écoulé, sous l'empire des émotions, des sentiments et des convictions, que le temps ne saurait affaiblir de sitôt, on aura moins à craindre désormais

la pusillanimité des tièdes.. L'amour de Jésus-Christ qui se sera montré si ardent et si enthousiaste se prouvera ensuite par la logique des faits, les devoirs de la religion, la messe dominicale, la communion pascale conserveront leur caractère universel et seront dédaignés par des exceptions moins nombreuses. Les églises verront chaque jour leurs autels visités, les dévotions spécialement eucharistiques, les expositions du Très-Saint-Sacrement, la communion fréquente se maintiendront en honneur. L'Eucharistie en un mot sera dans la société, dans les familles, dans les âmes et spécialement parmi la jeunesse, ce qu'elle est en elle-même, ce qu'elle doit être essentiellement pour tous : un pain de vie, une nourriture spirituelle, qui entretient ici-bas quelque chose de la charité céleste, qui garde en même temps que le bonheur, l'union étroite des esprits et des cœurs, malgré la diversité des classes et des conditions.

★
★

Sauf les faits exceptionnels et merveilleux que nous avons rappelés et qui intéressent spécialement la ville de Montréal, tout ce que nous disons de la dévotion des fidèles envers la sainte Eucharistie et de la royauté exercée par Jésus-Christ dans son auguste sacrement s'applique au pays en général, et l'on a pu dire avec raison que la terre canadienne est une terre eucharistique. A ce titre elle avait dans son ensemble le droit de solliciter l'honneur d'un Congrès auquel notre pays tout entier doit être admis à prendre part, et dont les fruits abondants devront du reste se répandre partout.

Pour ce qui regarde notre diocèse en particulier, ce nous est une joie, Nos Très Chers Frères, de pouvoir en cette occasion solennelle constater publiquement

que la dévotion envers l'Eucharistie est admirablement florissante dans toutes nos paroisses : nos églises toujours remplies aux messes des dimanches et des fêtes et assidûment fréquentées même durant la semaine, le devoir pascal si fidèlement accompli, que ceux qui l'omettent sont, dans nos campagnes surtout, de très rares exceptions ; les exercices des quarante heures au cours desquels on se croit au moins en honneur tenu de communier, ces autres communions si nombreuses du premier vendredi de chaque mois, la communion même plus fréquente chez un bon nombre, la communion quotidienne elle-même généralisée dans toutes nos communautés religieuses, nos premières communions partout si bien préparées et dont le spectacle est toujours si émouvant, la procession annuelle du Très-Saint-Sacrement dans les rues de toutes nos villes et de nos villages, la façon si pieuse et si touchante dont on porte et dont on accompagne le saint Viatique chez les malades et les actes de piété spontanée, provoqués par la rencontre du bon Dieu le long des routes, tout cela accuse au sein de notre population le sentiment très vif d'une foi profonde et d'un amour ardent envers la Très-Sainte-Eucharistie.

Et ce monastère des Clarisses dans lequel, au sein de la pauvreté la plus parfaite et derrière les remparts d'une réclusion plus absolue encore que celle de Mademoiselle Le Ber, des âmes privilégiées sont vouées pour toute leur vie à l'adoration du jour et de la nuit, à la prière et à l'expiation, portant sans cesse aux pieds des autels les hommages et les supplications de tout un diocèse, n'est-il pas comme le résumé de tout ce que peut offrir à Jésus-Christ le peuple du diocèse de Valleyfield.

L'œuvre eucharistique de ces religieuses se complète par le fait que tout le temps qu'elles ne passent

pas auprès du tabernacle, elles l'emploient en vertu de leur règle et de leur vocation à travailler pour Jésus-Eucharistie, c'est-à-dire à confectionner les linges et les ornements d'autel pour les églises les plus pauvres.

En tout cela nos Clarisses ont un modèle tout trouvé dans leur sainte fondatrice. La dévotion de sainte Claire envers le Saint-Sacrement était admirable, elle s'employait, même dans ses plus grandes maladies, à travailler pour les paroisses pauvres des environs. Et Dieu a voulu même durant sa vie glorifier en elle cette dévotion spéciale. La ville d'Assise était assiégée par une armée d'ennemis terribles qui voulaient surtout prendre et piller le monastère de Saint-Damien. Sainte Claire était malade à l'infirmerie, elle dit à ses sœurs effrayées de ne rien craindre ; elle se fait transporter à la porte même du couvent et demande que l'on mette près d'elle le Très-Saint-Sacrement renfermé dans un ciboire d'argent et dans une boîte d'ivoire ; là se prosternant devant son Dieu elle fait cette prière : « Souffrirez-vous, ô Jésus ! que vos servantes faibles et sans défense tombent entre les mains des infidèles ? Je ne puis plus les garder, mais je vous les remets entre les mains et je vous supplie de les protéger dans une extrémité si terrible et si pressante. » Une voix comme celle d'un enfant lui répond : « Je vous garderai toujours. » Alors sainte Claire demande aussi protection pour la ville, le Sauveur la lui accorde, puis s'adressant à ses filles la Sainte leur dit : « Je vous donne ma parole, mes sœurs, que vous n'aurez point de mal, seulement confiez-vous en Dieu. » A cet instant même les ennemis qui s'étaient déjà emparés du monastère, furent saisis de terreur et prirent la fuite. Sainte Claire avait sauvé son monastère et son peuple par la dévotion au Très-Saint-Sacrement.

Nos Très Chers Frères, bien des ennemis sont à l'assaut et menacent la citadelle chrétienne. Ce ne sont plus des infidèles ou des barbares dont nous ayons à redouter la cruauté et le carnage ; non, ils en veulent à nos âmes, à nos croyances, à notre sainte religion, à Jésus-Christ lui-même dans son règne sur nous et sur nos familles. Pour leur tenir tête et les repousser, pour les vaincre, sous quelque forme qu'ils nous attaquent, nous avons pour nous protéger, le Dieu de l'Eucharistie que nous servons, et les adorations perpétuelles, les austérités et les prières ardentes de nos Clarisses nous le rendront plus sûrement propice.

Eh ! bien donc, Nos Très Chers Frères, nous voici tout près de ce Congrès Eucharistique qui se prépare avec tant de soins et qui restera comme l'un des événements les plus mémorables de notre vie religieuse et même nationale. Alors que le Canada tout entier, l'Amérique, l'Europe et tout les pays du monde s'y intéressent et qu'il viendra de partout un si grand nombre de personnages pour y prendre part, comment pourrions-nous y demeurer un tant soit peu étrangers ou indifférents ? Ne devons-nous pas au contraire disposer toutes choses de manière à lui fournir le concours le plus effectif et à en retirer les avantages spirituels les plus précieux ?

Ce diocèse qui vient à peine d'en être détaché, tient à Montréal par les fibres les plus intimes et les liens les plus étroits. Nous sommes de la même province, de la même famille religieuse, c'est donc en réalité notre Congrès Eucharistique aussi bien que celui de Montréal.

Nous allons nous y préparer avec ferveur, spécialement durant ce saint temps du carême pendant lequel une piété plus vive, des mortifications plus austères, des aumônes plus généreuses nous disposeront à une

confession plus parfaite de nos fautes et à une communion pascale animée d'une foi plus profonde et d'un amour plus ardent. Que la pensée du prochain Congrès Eucharistique règne tellement dans nos paroisses et dans nos familles qu'il n'y ait point cette année d'exceptions à déplorer dans l'accomplissement de ce devoir essentiel de la religion. On communiera même plus souvent, on évitera d'une façon plus complète ce qui peut contrister Notre-Seigneur dans son tabernacle, on vivra dans sa grâce, dans l'étude et la jouissance des bienfaits eucharistiques.

Que peut-il y avoir de plus apte à nous faire entrer dans les vues de notre pieux pontife, Pie X, et à nous faire travailler avec lui à restaurer toutes choses dans le Christ.

Et parce que c'est Marie, l'auguste vierge-mère qui nous a donné le Jésus que nous adorons dans la Sainte-Eucharistie, qu'elle est toujours sa mère et qu'elle est devenue la nôtre, nous invoquerons son secours, nous lui demanderons de nous aider à disposer nos cœurs pour qu'à l'exemple du sien ils soient toujours, par la dévotion eucharistique renouvelée à l'occasion du congrès, et de plus en plus accentuée et pratiquée, irrévocablement unis à celui de son divin Fils.

CIRCULAIRE

AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE

- I. L'Unité de l'Eglise.
- II. La langue latine.
- III. La participation des prêtres.

27 mars 1910.

Mes Chers Collaborateurs,

Le Congrès Eucharistique International qui aura lieu à Montréal au mois de septembre prochain promet d'être un événement mémorable entre tous ceux dont se compose l'histoire religieuse de notre pays. Tout concourt en effet à lui donner une importance exceptionnelle. Ce qui en fait l'objet, c'est le mystère le plus auguste de notre sainte religion, la divine Eucharistie, Jésus-Christ véritablement et réellement présent sous les saintes espèces, par la vertu des paroles sacerdotales. A ce sacrement s'adressera l'acte collectif de la foi et de l'amour des fidèles du monde entier, représentés dans notre métropole par les milliers de visiteurs qui seront venus se joindre aux catholiques du Canada. Spectacle inoubliable, bien fait pour raviver dans les âmes la piété et l'attachement sincère à notre sainte Eglise, laquelle seule peut en offrir de semblables.

Le Congrès lui-même, par tous les détails de son organisation, devra tendre à donner au culte eucharistique un déploiement et une splendeur dont toute la gloire s'adressera à Notre-Seigneur et à lui seul ; il servira sans doute et d'une manière très efficace à faire rendre à la sainte Eucharistie des hommages plus constants, qui répondent mieux aux désirs et aux intentions de Jésus lui-même, et qui satisfassent davantage à nos propres besoins. On connaîtra mieux, on aimera plus ardemment, on visitera plus souvent, on recevra avec plus de fidélité et de dévotion Jésus eucharistique. C'est bien là le but du Congrès, c'est là le fruit direct que nous devons en espérer. Il comportera toutefois pour nous catholiques, et même pour nos frères séparés, d'autres enseignements non moins précieux et qu'il me paraît à propos de faire ressortir.

En effet que verrons-nous d'abord au Congrès ? A Montréal, ville choisie pour la circonstance, afflueront en grand nombre, par centaines de mille peut-être, des catholiques de tous les pays du monde. Ils représenteront les nationalités les plus diverses et parleront les langues les plus disparates. Il y aura parmi eux des laïques appartenant à toutes les professions et à toutes les classes, des religieux, des prêtres, des évêques, parmi lesquels existera la même diversité de races et d'idiomes. Tous viendront animés non seulement d'une même charité fraternelle, mais encore conduits par le même désir et pénétrés du même sentiment ; fils d'une même mère, enfants de la même Eglise, les divergences extérieures ne diminueront en rien l'unanimité de leur foi et de leur amour envers le même Dieu, adoré dans le même sacrement. C'est déjà beaucoup. C'est l'unité doctrinale de l'Eglise dans son universalité.

Mais cette unité elle-même devra se manifester par

un signe extérieur qui la fasse éclater à tous les regards. Le centre de l'unité catholique c'est Rome, c'est le Pape, le vicaire de Jésus-Christ, le chef suprême de l'Eglise catholique. De tous les points du monde les pèlerins convergent habituellement vers le siège de Pierre. Mais quand, ainsi qu'il arrivera au Congrès, des représentants de tous les peuples sont conviés quelque part pour y accomplir un acte solennel, public et commun qui mette en relief l'Eglise établie par Jésus-Christ, il est juste que le Souverain Pontife, s'il ne peut s'y transporter lui-même, délègue quelqu'un de sa droite pour le représenter et servir comme de point de ralliement parmi les nations ainsi accidentellement groupées. C'est ainsi qu'à Montréal, dominant tout le clergé, les prélats, les évêques et les cardinaux eux-mêmes, nous contemplerons le Pape présent dans la personne de son légat qu'il a désigné lui-même pour cette fin, et qui au nom du Pape distribuera les faveurs et les bénédictions pontificales. Il affirmera par le fait seul de sa présence officielle l'unité hiérarchique de l'Eglise dans son universalité.

Mais ne reste-t-il pas pour la démonstration même de cette unité une difficulté sérieuse dans le fait de la multiplicité des langues qui se feront entendre au cours du Congrès? Tant d'étrangers qui ne se connaissent point, qui ne se sont jamais vus, ignorant jusqu'à l'existence les uns des autres et qui pour un bon nombre sont incapables par l'échange de leur parole de se communiquer leurs pensées et leurs impressions! Enumérons seulement quelques-unes de ces langues qui seront parlées pendant ces jours : français, anglais, italien, allemand, polonais, espagnol, flamand, etc... Peut-il y avoir au-dessus de tout cela quelque chose qui maintiendra quand même l'attention commune, et fera disparaître en tout ce qui touche au Congrès et à son objet déterminé, une pareille disparité? Et

bien oui. Et pour le démontrer je veux procéder par ordre. Je ne m'inquiète point de ce qui se passe en chemin de fer ou sur les bateaux à vapeur, dans les hôtels, sur la rue ou sur les places publiques, là nous aurons la confusion de Babel. Mais voici quelque chose de la Pentecôte. La vaste basilique est comble, ses nefs sont remplies de fidèles, le cortège défile devant leurs yeux et le sanctuaire lui-même n'offre plus une place disponible. A un moment donné un personnage attitré monte en chaire, il lit un document, sa voix se fait entendre dans toute l'église où partout les oreilles sont dressées et attentives. Ceux qui écoutent sont partagés par la langue, non moins que par la nationalité. Celui qui parle communique un message qui nous vient du Père commun de toute cette grande famille, il est entendu, il est compris ; tous, ou à peu près, savent, après sa lecture, que le Cardinal venu de Rome nous a été envoyé par le Saint-Père pour le représenter parmi nous. La lettre pontificale était écrite en latin. Tout le clergé réuni et tous les catholiques instruits en ont pu suivre la lecture. N'est-ce pas la manifestation de l'unité de l'Eglise, merveilleusement protégée par un moyen tout providentiel, l'unité de la langue ? C'est dans cette même langue latine que s'échangeront les allocutions de bienvenue à l'adresse de Son Eminence et des autres personnages venus avec elle, et les discours dans lesquels le légat pontifical exprimera ses propres sentiments.

Ce cachet d'unité, reliant tous les esprits et tous les cœurs dès cette première rencontre des congressistes, marquera davantage encore son empreinte sur l'Eglise dans les cérémonies liturgiques qui suivront. Durant les messes privées ou solennelles qui seront célébrées dans les églises, on entendra, il est vrai, des sermons en langues vulgaires, les fidèles auront en mains

leurs livres avec la traduction des prières liturgiques, chacun en son particulier se servira de son idiome ordinaire ; mais en même temps à l'autel l'officiant emploiera le latin pour l'offrande du saint sacrifice, et c'est en latin que les chorales, les maîtrises, ou le public lui-même répondront aux invocations du célébrant, et qu'ils chanteront les hymnes de la louange et le *Credo*, résumé de nos croyances. Ici encore l'unité de la parole fera briller l'unité cultuelle. Le spectacle atteindra sans doute les dernières limites de la magnificence, et sa splendeur sera elle-même égalée par la vérité éloquente qui s'en dégagera, lorsque en présence de la multitude assemblée autour de l'autel érigé sur le flanc de la montagne, le représentant du Pape, entouré de toute la pompe qui puisse se dérouler dans une circonstance aussi solennelle, offrira à Dieu, au nom de son Eglise, le sacrifice eucharistique. La foule des catholiques, si diversement composée et cependant si étroitement unie par le sens religieux, trouvera là une occasion peut-être unique dans notre histoire, telle même qu'elle ne se rencontre guère que dans la ville éternelle aux grandes solennités pontificales, d'exprimer en même temps par un même acte, sur le même lieu, la même fois et le même amour envers Jésus eucharistique. Et combien ce cri de l'âme catholique sera puissant, s'il peut être poussé par tous dans un *Credo* unanime en plain-chant grégorien. Ne serait-ce point là toucher du doigt le caractère éminemment distinctif de l'unité de l'Eglise ; ou plutôt tout à la fois l'ensemble des traits qui font reconnaître la vérité de l'Eglise une, sainte, catholique, apostolique, et par conséquent l'Eglise fondée par Jésus-Christ ?

Comme tout ceci entre bien dans les vues de Notre-Seigneur et comme il faut y voir cette protection divine dont il couvre l'Eglise qu'il a bâtie sur

Pierre et dont du haut du ciel il demeure le chef invisible !



Au nombre des moyens suscités à l'Eglise pour sa préservation doctrinale et culturelle il faut certainement compter la langue latine comme l'un des principaux.

Aux premiers siècles, il y avait deux langues universellement connues dans toute l'étendue de l'empire romain, et il est naturel que les apôtres aient annoncé l'Évangile dans les idiomes de Rome et d'Athènes. De même, pour les premiers peuples barbares qu'ils convertirent au christianisme, les missionnaires adoptèrent leurs différents dialectes, et c'était nécessité.

Mais l'Eglise ne fut pas lente à prévoir que la multiplicité des nations qui devenaient catholiques amènerait par le fait, dans le culte, une multiplicité de formules, sujettes naturellement à toutes les variations des langues parlées ; et que la modification du langage pourrait avoir pour conséquence, au moins dans beaucoup de cas, une altération plus ou moins notable des croyances chrétiennes. Elle jugea donc dans sa sagesse, qu'une langue qui n'était plus usitée parmi le peuple, et par conséquent, se trouvait fixée dans une sorte d'immobilité, soustraite aux changements ordinaires de toute langue vivante, et qu'elle consacrerait de son autorité, serait un lien bien efficace entre les fidèles du monde entier, en même temps qu'elle sauvegarderait, contre toute altération, des formules une fois définies comme étant l'expression fidèle de la foi, ou la forme convenable de la prière liturgique ; et la langue latine devint la langue de l'Eglise.

Fidèle aux recommandations de l'apôtre, l'Eglise fait prêcher l'Évangile, enseigner le catéchisme, expli-

quer la doctrine en langue vulgaire, de manière à ce que chacun puisse comprendre ce qui lui est dit; bien plus, dans une même église, on parlera tour à tour plusieurs langues, parce que plusieurs peuples la fréquentent. De plus encore, toutes les prières et toutes les formules latines sont traduites dans toutes les langues. Dans beaucoup de ces livres le latin est en regard; le fidèle peut donc suivre les paroles qu'il entend et en comprendre le sens, employant pour prier en son particulier le langage qui est le sien. Et s'il est invité à prier ou à chanter tout haut avec ses frères, même de langues différentes, il sait très bien ce qu'il chante et ce qu'il dit en latin.

La langue latine est donc pour tout catholique un moyen efficace de n'être nulle part étranger. Qu'il soit français, anglais, allemand ou italien, qu'il aille en Chine ou au Japon, du moment qu'il entre dans une église, après tout ces objets qui frappent son regard et lui rappellent le sanctuaire de son pays natal, il entend un prêtre, des frères qu'il n'a jamais vus, qu'il ne connaît pas, et qui cependant parlent ou chantent avec lui une même doctrine, une même prière, dans une même langue, la langue maternelle de tout catholique, la langue latine, celle de l'Eglise. Langue immuable d'une religion immuable, elle ignore, comme l'Eglise dont elle est l'interprète, les vicissitudes du langage commun et les variations des temps et des lieux.

Le saint Concile de Trente a, par un décret célèbre, fixé sur ce point une discipline qui renferme en elle-même la garantie humaine de l'unité et de l'union au sein de l'Eglise.

Donc la langue latine a été imposée par la sagesse prévoyante d'une Eglise continuellement assistée par l'Esprit-Saint. Après avoir été la langue de la civilisation et demeurant toujours pour les vrais savants la

langue de la science, la langue latine est devenue et restera la langue de la fraternité spirituelle dans la communion d'une même foi. Sans elle, aurait-il pu y avoir une liaison, une communication aussi intime et aussi facile entre les différentes églises du monde? Elle efface seule au pied d'un même autel, toutes les diversités de langues, et toutes les divergences ethniques. On peut lui appliquer ces paroles de l'apôtre saint Jacques : c'est par elle (la langue) que nous bénissons notre Dieu et notre Père commun. *In ipsa benedicimus Deum et Patrem.*

Grâce à cette langue immobilisée, nos professions de foi et nos formules de prières n'ont pas changé. Grâce à cette unité de la langue liturgique immuable, le catholicisme ne s'est pas fractionné. Au Concile du Vatican, on a pu voir les évêques, représentant leurs diocèses respectifs, venir du nord et du sud, de l'orient et de l'occident, à Rome, le siège de la chrétienté, et là autour de Pierre se reconnaître entre eux comme successeurs des apôtres, après trois siècles de séparation, par l'expression dans la même langue de la même foi catholique.

C'est un spectacle semblable qui se produira à Montréal au Congrès Eucharistique. L'Eglise nous apparaîtra dans toute sa splendeur hiérarchique et dans toute la beauté de son enseignement doctrinal, avec le saint sacrifice de l'autel comme centre de toutes les manifestations du culte liturgique. La multitude des fidèles sera étroitement groupée autour de la divine Hostie, et la langue latine, qui de l'aveu de tous donne aux cérémonies publiques de notre culte une dignité majestueuse qui impose le respect, reliera les esprits et les cœurs pour les élever tous ensemble et les unir à Jésus-Christ dans les mêmes hymnes et les mêmes chants.

Par ailleurs la langue latine qui, par un effet de la

Providence, sert si bien à conserver l'unité de la foi, à maintenir la majesté de culte et à entretenir une communication étroite entre les diverses nations dans le sein de l'Eglise, a été jusqu'aujourd'hui la base des études sérieuses par lesquelles se préparent à leur ministère futur ceux qui sont appelés au sacerdoce, et avec eux ceux qui, à la tête de leurs concitoyens, doivent exercer l'influence que donne une éducation plus soignée. C'est qu'en effet l'étude du latin offre des avantages exceptionnels et incalculables pour la formation intellectuelle. Ceci a été maintes fois établi et mis hors de tout doute. Tous les éducateurs dignes de ce nom en conviennent. Cette langue a fondé l'établissement du christianisme en Europe, et elle a servi à y initier les néophytes à la science humaine comme à la science divine. Des peuples l'adoptèrent comme langue officielle et diplomatique et à certaine époque, non la plus ignorante, tous ceux qui faisaient profession de science parlaient et enseignaient en latin. Les enseignements des Pierre Lombard et des Thomas d'Aquin l'attestent suffisamment.

Dans le cours du temps, le latin s'introduisait comme de lui-même parmi les divers dialectes et servait surtout par ses racines à former les idiomes qui sont devenus les langues modernes. La langue latine se dégageait alors à l'état de langue inusitée, de langue morte. Mais l'Eglise l'a conservée et c'est dans son étude approfondie qu'elle trouva le meilleur moyen de développer et de façonner les vocations et les âmes sacerdotales. C'est ce qui explique d'un côté l'acharnement que mettent les ennemis de l'Eglise à combattre le latin, même comme moyen d'éducation, mais surtout comme instrument religieux, de l'autre la persistance avec laquelle cette même Eglise travaille à garder à la langue latine son prestige éducationnel et son caractère universel.

Mais c'est surtout dans l'étude de la philosophie et de la théologie que l'emploi du latin devient indispensable à ce point que, si l'on veut obtenir dans ces sciences un succès et un avancement réels, il est indispensable de se servir de la langue latine, précisément à cause de la précision de ses termes et de la fixité de ses formules. C'est ce que faisait ressortir naguère le Souverain Pontife Léon XIII, d'illustre mémoire, dans une Lettre au recteur Magnifique de l'université de Louvain. Le Pape ne faisait alors d'ailleurs que confirmer une fois de plus la discipline générale de l'Eglise. Celle-ci n'est pas prête à céder devant les injonctions ou les attaques de ceux qui voudraient bien voir tomber de ses mains cette arme, qui sert si bien l'intérêt scientifique en même temps que l'unité hiérarchique et liturgique.

Il faut donc tenir ferme à l'étude du latin dans nos maisons d'éducation et préparer les élèves à employer couramment cette langue dans les cours élémentaires de philosophie. Ici même il faut se servir d'auteurs latins qui soient expliqués dans cette même langue qui devient alors celle de la raison éclairée par la foi.

Je ne saurais trop recommander, spécialement aux jeunes prêtres, de ne point céder au penchant trop naturel qui nous incline à écarter tout effort en apparence superflu, et, pour le sujet particulier que je traite en ce moment, conduirait à laisser de côté les textes latins pour continuer dans la langue maternelle les études ecclésiastiques qui doivent durer toute la vie. C'est dans cette langue qu'il faut lire l'écriture sainte pour se familiariser davantage avec les textes d'un usage plus fréquent. Dans cette même langue aussi, si l'on veut développer la science rudimentaire des débuts, il importe d'approfondir les thèses dogmatiques et les principes de morale. Et je

fais la même recommandation pour la liturgie, les rubriques du bréviaire, du rituel, du missel et même du pontifical, où se trouve un texte toujours fécond, à peu près suffisant par lui-même, et qui devient de plus en plus intéressant à mesure qu'on le possède davantage.

Qu'on lise de même dans le texte original les encycliques du Saint-Père, les décrets et décisions des Congrégations romaines, en un mot tout ce qui a, pour nous prêtres, un cachet authentique, et nous retient plus étroitement en union avec l'Eglise. Ceci paraît de prime d'abord plus difficile que ce ne l'est en réalité. C'est surtout une question d'habitude à former ou à conserver.

Mais puisqu'on doit se servir du latin et qu'il est dans sa fixité la langue universelle de l'Eglise universelle, il ne suffit point de savoir le lire dans les livres, même de l'écrire d'une façon assez correcte. Le latin est pour nous une langue parlée aussi bien qu'une langue écrite, et une bonne élocution fait partie de la connaissance pratique d'une langue. Dès lors il est nécessaire que, dans nos prières privées ou publiques et spécialement dans le chant des offices, on articule les mots, l'on forme les phrases et l'on observe les règles spéciales de l'accent et de la prosodie de manière à rendre sa parole intelligible, j'allais dire intelligente, et que ce ne soit pas simplement une suite de mots, jetés les uns après les autres, sans lien et sans signification. Ici encore on s'exagère des difficultés qui cèdent facilement devant la bonne volonté. Et cependant tout prêtre, ayant l'habitude d'un latin correct et dûment prononcé, peut même à Rome, même avec le Saint-Père, échanger des paroles tout de suite comprises, tandis qu'autrement les phrases les mieux construites seraient impuissantes à rendre sa pensée et son sentiment.

Un grand pas a été fait dans ce sens par l'introduction définitive et générale de la prononciation romaine du latin. Inaugurée d'une façon solennelle en présence du délégué apostolique Monseigneur Falconio et de plusieurs prélats à la cathédrale et au séminaire de Valleyfield au mois de novembre 1898, elle fut bientôt adoptée sans bruit dans tout le diocèse. Elle s'introduisait en même temps dans plusieurs communautés religieuses du pays. Monseigneur de Sherbrooke en faisait en 1905 l'objet d'une ordonnance et Monseigneur de Montréal la rendait de même obligatoire en 1908. Elle se généralisa si bien qu'au Concile Plénier de Québec, outre qu'elle était couramment employée par les pères et les théologiens de cette auguste assemblée, c'est en prononçant à la romaine que Monseigneur Marois, promoteur et vicaire général de Québec, accomplit les hautes fonctions de sa dignité. En sorte que désormais on peut considérer la chose comme un fait accompli pour tout le Canada.

Cette prononciation romaine offre un double avantage. Sur le premier je n'insiste point ; il consiste en ce que pour être vraie, elle exige impérieusement l'application des règles de la prosodie latine, règles très simples en elles-mêmes, mais que la prononciation dite française rend pratiquement illusoires, au moins d'une manière générale. L'autre avantage est résumé comme suit dans une brochure publiée à Rome, sous les auspices du Cardinal Vicaire et largement distribuée dans le monde ecclésiastique :

« Si le latin, y est-il dit, règne encore dans les deux
« mondes, c'est parce qu'il est la langue officielle de
« l'Eglise, l'idiome par excellence de la Papauté. Or le
« centre de l'Eglise catholique, le siège du Pontife
« suprême n'est-ce pas Rome? N'est-ce pas de Rome
« que partent les légats, les nonces, les missionnaires
« qui rayonnent dans l'univers entier ; n'est-ce pas

« vers Rome que convergent et affluent les pèlerins,
« les prêtres, les évêques? « Ne convient-il pas dès
« lors, n'est-il pas naturel, juste et souverainement
« utile que la langue officielle du catholicisme soit
« parlée partout comme elle est parlée dans la ville
« éternelle, auprès du trône du Pape, dans les congré-
« gations et les conseils qui gouvernent la chré-
« tienté. »

Il faut dire que le mouvement parti de Rome, s'est communiqué à tous les pays. Le progrès a été plus ou moins marqué, et surtout plus ou moins public, ici et là, mais il a été rapide et sérieux partout, appuyé généralement par les revues savantes et même en plusieurs cas par des vœux ou des ordonnances de la hiérarchie. Témoin la décision prise en Irlande à la grande convention des évêques et des archevêques à Maynooth en 1905, où il a été décidé que la prononciation romaine du latin serait généralement adoptée dans les séminaires et les collèges du pays. Témoin de même ce qui s'est fait en Angleterre, et ce qui s'est passé au Congrès Eucharistique de Londres, où la maîtrise de la cathédrale a chanté de belle et grande musique religieuse avec le plus pur accent romain. Témoin tous les grands ordres religieux, Chartreux, Bénédictins, Trappistes, et autres où l'on ne connaît plus d'autre manière de prononcer que celle de Rome. Témoin enfin les correspondances et les rapports adressés de tous les points du monde au journal « *Vox Urbis* », publié à Rome avec l'encouragement du Saint-Siège, et dont l'un des objets est de promouvoir précisément l'étude du latin avec l'unité de sa prononciation. Et l'on doit vraiment se féliciter de voir se généraliser ainsi une méthode qui offre tous les avantages. Simple et facile, douce dans son ampleur, logique et harmonieuse, d'un rythme qui charme, à ce point que ceux qui en ont pris l'habitude et les au-

diteurs eux-mêmes ne veulent plus entendre parler de la prononciation surannée qu'on appelait française.

Au Congrès Eucharistique de Montréal, alors que le chant grégorien dominera dans presque tous les offices solennels, on aura donc ce beau spectacle d'entendre des centaines de voix chantant dans une même langue, les mêmes prières et les mêmes professions de foi, cette langue étant prononcée à peu près par tous comme on la prononce à Rome. Nous serons alors vraiment dans la Rome de l'Amérique.

Devenue véritablement le trait d'union entre les membres de l'Eglise, la langue latine sera pleinement le signe catholique, comme dit de Maistre. Alors que jusqu'à la porte de l'église on entendra du français, de l'anglais, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, une fois dans le temple au pied du même autel pour la célébration liturgique du sacrifice qui constitue l'unité intime de l'Eglise, on entendra une langue qui sera la manifestation éclatante de cette même unité.



Je ne veux pas terminer cette causerie sans vous dire un mot de votre participation au prochain Congrès Eucharistique. Sans aucun doute vous avez tous le désir d'y assister, et ce désir est trop légitime pour que je puisse y trouver objection ou y mettre obstacle. Bien au contraire, je suis disposé à vous faciliter la chose dans toute la mesure du possible et je vous donnerai l'autorisation de vous absenter, tout comme lorsqu'il s'agit de vous rendre à Valleyfield pour la retraite pastorale. Il vous appartiendra de voir à ce que rien ne souffre par le fait de votre absence. Le dimanche, jour de la clôture du Congrès, je permettrai que l'on dise une messe basse, et je dispenserai

de l'instruction et des vêpres, si l'on ne peut autrement se rendre à Montréal à l'heure voulue. Un Congrès Eucharistique est par là même un Congrès du sacerdoce, l'Eucharistie et le sacerdoce existent l'un pour l'autre et ont été créés au même moment par Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Prêtre souverain qui s'est fait Eucharistie. Donc les prêtres sont au premier chef à leur place dans un Congrès Eucharistique. Ceci va de soi.

Mais notre participation au Congrès doit elle-même être de toute façon sacerdotale ; et c'est le grand point. Il ne s'agit pas d'autre chose que d'apporter l'appoint de notre dignité, et de notre piété, et de nos fonctions elles-mêmes, et celui surtout de notre dévotion au Très-Saint-Sacrement, pour aider à rendre à Jésus-Hostie plus de gloire et plus d'adoration, d'amour et de réparation. Et durant le Congrès, nous surtout les prêtres, nous ne devons pas perdre de vue cet objet, unique en somme, du Congrès Eucharistique. Et alors, vous vous assurerez une hospitalité ecclésiastique ou religieuse, en tout cas absolument conforme à votre caractère de prêtre, et vous ferez en sorte d'éviter, même pour vos repas, les endroits trop profanes où l'on serait peu édifié, peut-être surpris de vous voir.

En second lieu, et ceci me paraît encore plus important, il faudra que vous puissiez chaque jour, et sans difficulté, célébrer la sainte messe. Ne serait-il pas étrange qu'un Congrès Eucharistique, un Congrès du sacerdoce, ait pour conséquence de vous priver du bonheur, de priver l'Eglise et les âmes des bienfaits spirituels, de priver même Notre-Seigneur de la gloire et des hommages qui sont le fruit du divin Sacrifice? « *Quando sacerdos devote celebrat, Deum honorat, angelos laetificat, Ecclesiam aedificat, vivos adjuvat, defunctis requiem praestat, et sese om-*

nium bonorum participem efficit. » (Imit. Lib. IV. 3.)

En ce cas il vaudrait mieux rester chez soi, ou au moins revenir chaque soir pour ne pas manquer de dire la messe. En vous y prenant d'avance, il vous sera facile de vous assurer l'usage d'un autel, à heure fixe, dans une église ou un oratoire quelconque.

Le programme du Congrès comprend des cérémonies dont les unes sont destinées particulièrement aux prêtres. Sans parler des messes solennelles qui seront chantées dans plusieurs églises et où vous aurez facilement votre place au chœur, il y aura des heures d'adoration sacerdotale dans la chapelle des Pères du Très-Saint-Sacrement. Vous ne manquerez pas d'aller de préférence à ces réunions destinées, non seulement à réchauffer votre piété, mais encore à faire offrir très spécialement à Notre-Seigneur, durant ces jours de bénédiction eucharistique, l'acte de foi et d'amour qu'il a le droit d'attendre et de recevoir éminemment du cœur de ses prêtres. Quelle prédication et quel exemple que ce spectacle de centaines de prêtres groupés dans le Cénacle, et prêtant l'oreille aux paroles divines : *Vos autem dixi amicos.* (Jean, XV. 15.) *Hoc facite in meam commemorationem,* (Luc XXII. 19.)

De même pour les séances d'étude, il sera impossible de les suivre toutes et il y aura à faire un choix. Mais puisqu'on a eu l'attention d'en organiser quelques-unes pour les prêtres, il faudra surtout s'y rendre, tâcher de tirer le plus de profit, pour nous-mêmes et pour notre ministère, des rapports et des travaux dont vous entendrez la lecture.

Des manifestations publiques, je signale plus particulièrement la procession du dimanche. Je verrai s'il y a moyen d'organiser une délégation diocésaine. Je l'espère. En attendant je tiens à vous dire ceci : Les prêtres qui veulent y assister doivent le faire, non en

curieux, pas même en spectateurs recueillis, mais en marchant dans les rangs avec le surplis. Je ne vois aucune raison qui puisse autoriser à agir autrement. La procession n'est pas, elle ne doit pas être pour nous un spectacle ; c'est une cérémonie, très belle, très grandiose, mais essentiellement religieuse comme celles qui se font dans nos églises, et pour les offices religieux, le prêtre doit être à sa place — dans le sanctuaire et avec l'insigne de sa grande dignité. Des soutanes dans la foule qu'on traverse en portant le Très-Saint-Sacrement, non, ce ne serait pas édifiant, et vous ne voudrez pas le faire.

Des jeunes gens, encore des jeunes gens, des hommes, beaucoup d'hommes et de toutes les classes, puis des prêtres très nombreux, des évêques, des cardinaux, tous en procession, sans tenir compte de la foule qui regarde, de la longueur de la route ou de la fatigue de la marche, voilà vraiment une procession du Très-Saint-Sacrement, et c'est ainsi que nous y prendrons part. C'est bien alors que nous pourrons nous appliquer ces paroles de l'Apôtre : *Spectaculum facti sumus mundo, et angelis et hominibus.* (I Cor. IV. 9.)

Les anges qui chantèrent la naissance de Jésus, vinrent le servir dans le désert, le consolèrent au jardin des Olives, dont le Sauveur lui-même disait qu'il pourrait en avoir des légions pour le défendre, eux qui annoncèrent aux saintes femmes sa résurrection, qui vinrent au-devant de lui pour l'accompagner jusqu'au ciel dans son ascension glorieuse, oui ce sont eux les anges qui seront les véritables spectateurs de la procession triomphale dans laquelle on portera Celui qui jadis n'a pas craint de porter, par amour pour nous, sa lourde Croix jusqu'au sommet du Golgotha. Alors se réaliseront vraiment sur la terre les grandes merveilles qui s'opèrent dans le ciel autour

de l'Agneau divin, de Jésus-Eucharistique, et qui nous sont dépeintes par l'apôtre saint Jean : Je vis ensuite une grande multitude, que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue : ils étaient debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, et ayant des palmes à la main. — Ils chantaient à haute voix : Gloire à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau pour nous avoir sauvés. — Et tous les anges se tenaient debout autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux ; et s'étant prosternés sur le visage devant le trône, ils adorèrent Dieu, — en disant : *Amen* : Bénédiction, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu, dans tous les siècles des siècles : *Amen*.

« *Post haec vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus et tribubus, et populis, et linguis : stantes ante thronum, et in conspectu Agni, amicti stolis albis, et palmae in manibus eorum : — Et clamabant voce magna, dicentes : salus Deo nostro, qui sedet super thronum, et Agno. — Et omnes angeli stabant in circuitu throni, et seniorum, et quatuor animalium : et ceciderunt in conspectu throni in facies suas, et adoraverunt Deum, — dicentes : Amen. Benedictio, et claritas, et sapientia, et gratiarum actio, honor, et virtus, et fortitudo Deo nostro, in saecula saeculorum. Amen.* (Apoc. VII. 9.)

N'est-ce pas, avant le fait, le tableau vivant de la procession, très belle, parce que très pieuse, du Très-Saint-Sacrement à la clôture du Congrès Eucharistique, et à laquelle vous prendrez part d'une façon tout à fait sacerdotale et tout à la gloire de Notre-Seigneur.

ALLOCUTION

AUX ENFANTS DE MARIE

22 mai 1910.

Mes chères Enfants,

Vous voici toutes ensemble, groupées autour de la Très Sainte Vierge pour lui rendre plus que les hommages ordinaires, qui durant ce beau mois de mai lui sont offerts de partout. Vous venez renouveler ou accomplir une cérémonie bien touchante dont vous êtes vous-mêmes l'objet. Il s'agit en effet par un acte de consécration très spéciale de vous donner à la Sainte Vierge, alors qu'elle-même accepte de vous accueillir comme ses enfants de prédilection ; vous venez recevoir le titre si glorieux d'Enfants de Marie. Il s'ensuivra donc entre la Vierge Sainte et vous-mêmes des relations plus étroites qui comportent des honneurs et des droits, des devoirs et des obligations, et par là même des avantages incalculables.

Marie sera votre mère, plus véritablement encore qu'elle ne l'était déjà par des promesses et des engagements antérieurs qui n'avaient pas eu la même solennité. Elle sera votre mère pour remplir à votre égard

d'une façon plus personnelle les fonctions qui dérivent d'elles-mêmes de ce nom de mère. Qu'est-ce qui distingue une mère vraiment digne de ce nom, parmi toutes les autres femmes de ce monde? Sans doute tout un ensemble de qualités et de vertus, d'actes et de sentiments qui expriment la tendresse, la générosité, le dévouement, le don complet de soi-même poussé à ses extrêmes limites. C'est la maternité chrétienne. Et si je remonte à son type le plus parfait, à Marie elle-même, je suis en droit de résumer en trois mots les perfections agissantes de son cœur maternel : l'amour, la vigilance et l'exemple.

C'est bien en cela, en effet, que se condensent toute la noblesse, la beauté et les fruits de l'amour maternel.

1. L'amour d'une mère est quelque chose de si beau et de si grand que Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu sur la terre subir ses douces influences, il a voulu être aimé par une Mère. Et aussi, c'est à la tendresse de la mère qu'il a recours pour faire comprendre par ce symbole, l'immensité de l'amour que lui-même nous a voué.

En Marie, vous trouverez *un amour maternel* que le partage ne peut en rien diminuer, qui puise dans le cœur même de Dieu ses plus ardentes aspirations, qui cherche son objet dans ce qu'il y a de plus noble, de plus élevé, de plus digne, c'est-à-dire, dans l'âme de ses enfants ; qui est absolument inaltérable et désintéressé par le fait même que Dieu seul, qu'elle possède, suffit à combler les besoins de son cœur, et qu'elle ne se penche vers le nôtre que par pure charité, telle que la mère inclinée sur le berceau de son petit enfant

2. *La vigilance.* La mère regarde comme un trésor bien précieux toutes les âmes à elle confiées par la divine Providence ; pour ne point le perdre, le garder

toujours avec toute sa pureté et son éclat, elle ne se donne aucun repos, a toujours les yeux ouverts, sans cesse inquiète et embrassant son enfant du manteau de son infatigable protection ; se reconnaissant trop faible par elle-même pour garantir ces jeunes cœurs, ces âmes trop tendres contre tout danger, les défendre contre tout ennemi, elle implore le ciel par de ferventes prières et réclame ainsi d'en-haut les secours dont elle a besoin pour remplir parfaitement sa mission.

La Sainte Vierge, elle aussi, exerce cette vigilance, elle ne quitte jamais, ni du regard, ni de la pensée, les cœurs qui lui sont consacrés. Elle tient par la main ses enfants pour les soutenir au milieu des épreuves de la vie, comme autrefois elle guidait son Jésus vers le temple. Victorieuse du démon, plus puissante qu'une armée rangée en bataille, et exerçant sur le cœur de son Fils le pouvoir irrésistible de son affection, elle bannit toute crainte et maintient dans la fermeté et le courage, ses enfants de prédilection.

3. Enfin, n'est-ce pas la nature elle-même qui a de telle sorte façonné les mères qu'elles sont, même à leur insu, dans leurs paroles et dans leurs actes de chaque instant, les modèles indispensables et inévitables de leurs enfants ? Ceux-ci, d'eux-mêmes et sans s'en douter, revêtent peu à peu les sentiments, prononcent avec le même accent les paroles, et dans leur démarche reproduisent les manières de leur mère, et mieux encore bien souvent que dans leurs traits, c'est dans leur langage et dans leur attitude que l'on retrouve chez eux le portrait de leur mère. Cela est vrai de toute mère et c'est pour cela que toute mère a le devoir d'être en toutes choses irréprochable. Elle fournit l'exemple qui sera suivi. Et pourquoi ne serait-ce pas également vrai de notre mère Marie ? Quel modèle et quels exemples ! Quelle est donc la

vertu qui ne soit exprimée par ses paroles, ou mise en acte dans sa vie? Quelle est la perfection qu'elle n'ait point cherchée et atteinte? Elle que la moindre tache n'a jamais pu effleurer, qui a vécu tout à la fois dans l'humilité la plus profonde et la charité la plus ardente, elle qui au foyer paternel, à l'ombre du temple, dans l'humble demeure de Nazareth, au fond de l'étable de Bethléem, non moins que dans le cénacle et au sommet du Calvaire, tient son âme constamment ouverte à l'action de la grâce divine, apportant avec elle toutes les douleurs et toutes les joies. Marie devait en effet connaître les déchirements les plus douloureux et recevoir en retour les consolations les plus sublimes pour que rien ne lui fût étranger de ce qui pût servir de modèle à ses enfants. Et ce modèle est parfait.

Voilà Marie, ce qu'elle fait pour tous, ce qui sera en elle et ce qu'elle fera pour vous, ses enfants, qui la choisissez aujourd'hui pour votre mère, par l'acte formel de votre consécration.

Mais votre part que sera-t-elle? Ecoutez bien, elle sera faite en retour, d'attachement filial, de docilité parfaite, et de fidélité à l'imiter en toute chose.

Si l'amour est naturel à la mère, l'est-il moins pour l'enfant? N'implique-t-il pas au contraire pour celui-ci un devoir corrélatif qui l'oblige à rendre non seulement l'amour pour l'amour, mais encore cette affection toute spéciale qui comporte la reconnaissance pour les bienfaits reçus? N'y va-t-il même de l'intérêt de l'enfant de prouver par les élans de son cœur que l'amour qu'on lui prodigue n'est pas en pure perte? Cet amour filial ne doit-il pas lui-même grandir à proportion de la bonté de la mère? Et l'on comprend dès lors que plus une mère se montre affectueuse et douce, généreuse et dévouée, et plus son enfant, s'il n'est pas dénaturé, saura soutenir et ali-

menter cet amour par ses propres sentiments. Mais sans vouloir diminuer le mérite de la mère chrétienne la plus vraiment digne de ce nom, laquelle pourra jamais égaler Marie et montrer plus de titres à la cordiale et profonde affection de ses enfants? C'est donc pour ceux-ci une obligation impérieuse d'aimer ardemment cette tendre Mère et de lui prodiguer les marques de la plus véritable tendresse filiale. Parce que l'enfant aime sa mère, il cherche à lui donner toutes les joies, à lui épargner tous les chagrins. D'instinct, il devine les désirs maternels et s'entend ingénieusement à les satisfaire. Il sait comment réjouir son cœur et le consoler. Il en est de même pour l'enfant de Marie. Vous savez bien que rien ne peut être plus agréable à la Sainte Vierge, que ce qui plaît à son divin Fils, et c'est la vertu. Que rien ne peut lui faire plus de peine que ce qui offense le plus Jésus, et c'est le péché. Et ce qui la consolera de tous les outrages dont un trop grand nombre accable Notre-Seigneur, c'est la prière fervente avec tous les hommages qu'elle porte avec elle jusqu'au Ciel. C'est donc ce que vous ferez, mes enfants. Et tous les jours, vous souvenant que vous avez pour mère celle que Jésus lui-même a appelée sa mère, vous tâcherez de l'aimer de plus en plus et de lui témoigner cet amour par votre conduite.

A la vigilance maternelle de Marie, il faut aussi correspondre et faire en sorte qu'une pareille sollicitude ne reste pas sans fruit par notre faute. Les bons enfants qui ont le bonheur d'avoir une mère attentive, sentent le bienfait de cette présence permanente, ils ne cherchent pas à la fuir. Ils sentent le bienfait d'être couvés par le regard maternel et ne veulent pas s'y dérober.

Mais vous savez où, d'une manière invisible mais véritable, vous conduit la Sainte Vierge, votre mère,

et où elle ne veut pas que vous soyez ou que vous alliez. Pour être sous les yeux de sa bienveillance toute puissante, il faut rester à l'écart de tout ce qui offense sa dignité, de tout ce qui pourrait blesser sa sainteté si parfaite, s'attacher par conséquent, non seulement à l'exactitude rigoureuse de l'accomplissement de ses devoirs, mais encore à tout ce qui peut développer et rendre plus actif et plus fructueux le contact permanent de notre vie avec celle de notre Mère. Il faut qu'en tout lieu et en tout temps, nous puissions être à même de la saluer, de l'appeler, de la prier, de nous réfugier dans ses bras avec toute la confiance instinctive et absolue de l'enfant pour sa mère.

Enfin, modèle achevé de toute vertu et de toute perfection, l'âme de Marie présente en elle-même et dans tous les détails de sa vie, les plus beaux exemples que nous puissions imiter. Nous devons nous efforcer de réaliser aussi pleinement que possible son idéal, celui de la mère la plus aimante et la plus sainte. Voir ses enfants suivre fidèlement ses traces, marcher dans la même voie, obéir aux mêmes inspirations, cultiver les mêmes sentiments, en un mot vivre de la même vie surnaturelle et reproduire dans tous ses actes l'image fidèle de cet exemplaire divin, voilà le désir ardent de la Très Sainte Vierge. C'est donc alors qu'il faut, avant toute chose, connaître la volonté divine et s'y soumettre avec un parfait abandon. Qu'il faut entretenir dans son cœur une piété vive, profonde et qui ait pour résultat la fidélité constante à tous ses moindres devoirs religieux.

A tout cela, il faut ajouter l'humilité, la charité pour le prochain, la modestie, et, par-dessus tout, l'innocence de la vie ; et alors on peut véritablement dire de vous : ce sont des Enfants de Marie. Elles sont fières de porter ce titre glorieux, elles s'honorent de

se faire reconnaître de tous par une ressemblance visible avec leur mère. Et du haut du ciel, Marie se penche avec amour, avec sollicitude sur ses filles à elle, qui lui sont doublement données par une consécration spéciale et qui sont les enfants de sa prédilection.

Elle accepte les hommages de votre douce affection, elle vous protège et vous défend avec la toute-puissance de son cœur ; et après vous avoir retenues auprès d'elle et sous son regard durant cette vie mortelle, elle vous accueillera au seuil de l'éternité pour prendre des mains de son Fils et poser sur votre tête une couronne qui aura quelque chose de l'éclat de la sienne, puisque vous aurez sur la terre constamment travaillé à l'imiter et à lui ressembler. »

ALLOCUTION

AUX DAMES DE SAINTE-ANNE

26 juillet 1910.

Mesdames,

En vous accueillant ce soir, sur votre demande et aussi sur le suffrage d'un certain nombre de vos compagnes, dans la Congrégation des Dames de Sainte-Anne, nous n'entendons point faire une cérémonie banale qui, en dépit de sa solennité, resterait pour vous vide de sens et d'enseignements pratiques ; bien au contraire, ce qui en fait tout le fond et par conséquent toute la valeur, c'est l'engagement que vous prenez, et que nous ratifions au nom de l'Eglise, de vous mettre dorénavant et pour toute votre vie, comme femmes chrétiennes, en présence et sous la protection de sainte Anne, dont les vertus doivent vous servir d'exemple, et dont la puissance et l'amour devront, en retour de vos prières, vous prémunir et vous défendre, vous soutenir et vous consoler, vous aider en un mot à rendre effectif et méritoire l'accomplissement de vos devoirs.

Sainte Anne était l'épouse de saint Joachim. Elle a donc vécu dans le saint état du mariage. Il n'est dit nulle part qu'elle fut riche, qu'elle habita un

palais, qu'elle eut de nombreux serviteurs, qu'elle fut considérée dans le monde à cause de l'éclat de sa fortune ou de son rang ; au contraire, tout nous laisse croire qu'elle vécut plutôt dans l'humilité d'une condition modeste et que son foyer, je veux dire l'intérieur de sa maison, fut le seul théâtre où s'élabora, dans le recueillement et la soumission, la noble et sublime mission qui devait être la sienne.

L'on peut facilement se figurer, en présence du mystère qui se préparait et de l'abondance des grâces exigées pour son accomplissement, ce que devaient être les vertus de sainte Anne à côté de saint Joachim. Sa piété, qui la tenait en union constante avec Dieu, donnait à tous ses actes le cachet surnaturel, et enveloppait toute sa personne d'une auréole qui était comme la transparence de son âme ; son amour du travail s'appliquant à tous les détails de la vie domestique, ne trouvant indigne d'elle aucune de ces occupations qui devaient plus tard s'imposer à la Mère même de Dieu ; sa parfaite soumission qui lui faisait rendre à son époux, selon l'ordre établi, les hommages qui se doivent au chef de la maison ; sa douceur inaltérable, acceptant tout comme venant de Dieu et constamment prête à le servir aussi bien dans la tristesse comme dans la joie ; sa charité qui lui faisait étendre au prochain, surtout aux indigents et aux malheureux de toutes sortes, l'amour qu'elle portait à son Dieu ; non contente d'éviter dans ses paroles, non moins que dans ses actes, tout ce qui peut peiner, aigrir, blesser, ou nuire, mais aussi portant constamment dans son langage et dans sa conduite la mansuétude et la bienveillance : voilà un peu ce que nous devons de prime abord affirmer de sainte Anne.

Elle connut les amertumes de l'épreuve. Longtemps le berceau préparé resta vide au foyer. Les prières des deux époux sont enfin exaucées. Marie

enfant est un trésor qu'ils tiennent du ciel, sur lequel d'un commun accord ils étendront une vigilance qui ne se fatiguera jamais. C'est là toute leur joie, toute leur consolation, toute la récompense même de leur vieillesse.

C'est tout leur amour ici-bas, et cependant de cette enfant, dans laquelle leur tendresse éclairée de la grâce a déjà sans doute reconnu et vénéré la plus éminente sainteté, il leur faut se séparer. Par l'ordre divin on prend le chemin du Temple, Marie s'y enferme après un adieu suprême à son père et à sa mère. C'est le prix de la vocation. Pour son mérite et pour sa gloire sainte Anne laisse son cœur s'ouvrir à la plus poignante tristesse, au cruel ennui, à la plus navrante douleur, celle d'une mère à jamais séparée de son enfant. Mais tout cela, chez elle, est dominé, est maîtrisé par un sentiment supérieur, celui de la soumission parfaite, entière à la volonté de Dieu. Elle comprend que son enfant, en définitive, ne lui appartient pas, mais est à Celui qui la lui a prêtée, elle doit la lui rendre à l'heure marquée, pour que lui-même la prépare dans son sanctuaire aux mystères sublimes qui l'attendent.

Sainte Anne continue dans la paix de sa demeure l'œuvre de sa sanctification qui devait atteindre, semble-t-il, son complément par l'épreuve, inévitable celle-là, que la mort amène infailliblement, et qui vient briser les liens qui unissent entre eux les époux. Après avoir prodigué à Joachim les témoignages et les preuves de son dévouement et de sa tendresse, sainte Anne se trouve seule sur la terre, continuant dans le veuvage cette existence paisible, retirée, discrète, charitable, laquelle n'est pour les âmes saintes et ne pouvait être surtout pour sainte Anne, que l'attente confiante de cette autre vie dans laquelle se reçoit une couronne de gloire et d'immortalité.

Voilà, Mesdames, comment sainte Anne présente à votre imitation des vertus qu'elle a portées au plus haut degré, dans une existence qui se rapproche de la vôtre par ses points les plus saillants.

Elle est en tout ceci votre modèle. C'est avant tout pour marcher sur ses traces que vous vous consacrez à elle comme à votre mère et à votre patronne. C'est pour être comme elle, des femmes de vie intérieure, attachées à votre foyer d'où monte vers le ciel chaque jour l'encens de vos prières, des femmes laborieuses qui par leur travail et leur économie sont, à côté du labeur de l'homme, le soutien de la maison et sa vraie prospérité, des femmes dont l'aménité, le bon caractère, la discrétion, la douceur font régner dans la maison une atmosphère de bien-être et de gaieté, des femmes qui reçoivent avec action de grâces tout enfant que leur envoie la paternité divine, qui le gardent avec un soin jaloux, toujours prêtes à le lui rendre au moindre appel, des femmes charitables qui savent répandre autour d'elles la bienfaisance, des femmes apôtres qui veillent au chevet des malades qui leur sont chers, et savent leur garantir, pour le moment suprême, la visite du Maître et l'action finale de sa grâce ; enfin des femmes qui, au milieu des épreuves inévitables de la vie, jusqu'en présence de la séparation cruelle causée par la mort, et au sein de l'isolement qu'elle laisse après elle, résignées et soumises, gardant au fond de leur cœur le souvenir pieux qui les console, cherchent en Dieu, et en lui seul, leur espoir et leur bonheur.

OEuvre difficile, j'en conviens, pour laquelle cependant Dieu ne ménage point sa grâce. C'est afin que cette grâce elle-même soit moins exposée à rester sans effet que vous cherchez un secours spécial dans la protection de sainte Anne.

La valeur de cette protection elle-même correspond

à la puissance dont sainte Anne dispose dans le ciel, et à l'amour spécial qu'elle doit porter aux femmes qui comme vous, mesdames, la proclament leur mère. Il est dans le ciel une hiérarchie de la gloire. Tous les bienheureux ne le sont pas au même titre, ni au même degré. Tous ne sont pas, dans le sens surnaturel, également près du trône de Dieu. La mesure est celle de la vocation de chacun et de la perfection avec laquelle on y a répondu. Il faut donc dire que plus les rapports ont été étroits, immédiats, en vertu même de la vocation, sur la terre, avec la personne du Verbe Incarné, plus aussi les grâces ont dû être abondantes et plus la sainteté éminente. Dès lors plus les mérites sont grands et plus la récompense est glorieuse, et cette gloire elle-même implique au même degré la puissance d'intercession.

Or, après Marie, qui plus que sainte Anne en ce monde a eu avec le divin Sauveur des liens personnels. Elle lui a donné sa mère. Elle nous a donc, par sa propre enfant, donné le Rédempteur lui-même. Et dans le ciel les mêmes relations se conservent. Sainte Anne est avec Marie et avec Jésus. C'est le même sang. Le groupe est inséparable. Sainte Anne vient immédiatement après sa fille, qui est elle-même la Mère de Dieu et la Reine du ciel. Elle jouit donc d'un pouvoir incomparable ; elle commande, pour ainsi dire, à deux cœurs qui ne sauraient rien refuser à sa tendresse maternelle. Elle possède en quelque sorte l'autorité de l'amour. Oui, ce qu'elle demande se trouve commandé, parce que si elle supplie c'est à ses enfants qu'elle s'adresse. Et quand elle prie pour vous, mesdames, elle ne veut, elle ne saurait vouloir que ce qui procurera le plus de gloire à celui qui est le Fils de sa fille. Comment pourrions-nous mettre en doute sa puissance, laquelle, d'ailleurs, n'agit que par bonté et par miséricorde.

Quiconque a souffert s'attendrit facilement sur les douleurs d'autrui. Sainte Anne sait tous les besoins d'une épouse, elle peut sonder les angoisses d'un cœur de mère, elle n'ignore rien des tourments qui peuvent bouleverser l'âme d'une femme dans les moments les plus difficiles, dans les épreuves les plus pénibles. Elle s'intéresse, comme à des sœurs aimées, à toutes celles qui lui marquent leur confiance. Et l'histoire est là pour le dire, dans les cas urgents, quand il y va surtout du bien des âmes en détresse, elle ne s'arrête point dans sa bienveillance devant la toute puissance divine elle-même qu'elle appelle fréquemment à son aide, et les miracles deviennent des instruments, aussi bien que les marques de sa puissante protection.

Mais elle veut être priée, parce que la prière est l'acte de l'enfant à l'égard de sa mère, parce que la prière c'est l'acte de foi qui reconnaît le pouvoir de l'amour, parce que la prière c'est l'acte de confiance en même temps que d'humilité, parce que la prière en un mot c'est l'union sans réserve du cœur qui supplie au cœur qui commande, et de cet amour réciproque jaillit le bienfait.

Ne craignez donc point, mesdames, c'est désormais votre droit, aussi bien que votre intérêt et même votre devoir, de recourir à sainte Anne votre patronne, de la prier chaque jour, de confier à sa garde ce que vous avez de plus cher. Vous vous êtes consacrées personnellement, consacrez-lui votre maison tout entière, votre époux, vos enfants, toute cette famille dont vous êtes l'âme, le cœur, et qui, pratiquement, ne peut vivre que par vous de la vie surnaturelle, puisque c'est vous qui au foyer faites régner le bon Dieu par la prière et par la vertu.

DE L'INFLUENCE EUCHARISTIQUE

SUR L'APOSTOLAT DES PREMIERS MISSIONNAIRES AU CANADA

Septembre 1910.

L'unique ambition des premiers missionnaires au Canada était de conquérir un royaume immense à Notre-Seigneur, et de lui gagner par la foi et par l'amour le plus grand nombre d'âmes possible.

L'évangélisation d'un peuple infidèle est par elle-même une œuvre qui dépasse, et de beaucoup, les seules forces humaines. Dans les circonstances même les plus favorables, elle demande et de façon plus qu'ordinaire l'action surnaturelle de la grâce qui inspire, dirige, soutient les apôtres, rend leur ministère efficace et par lui pénètre les âmes sur lesquelles il s'exerce. Toute l'histoire de l'Eglise en est là.

Au Canada, le dévouement religieux devait se heurter de prime abord, et faire face ensuite constamment, à des obstacles nombreux et qui constituaient par eux-mêmes des difficultés apparemment insurmontables.

Le pays très vaste, entièrement inconnu, offrait des différences topographiques et des variations climatiques presque indéfinies ; ce qui rendait les déplace-

ments et les voyages extrêmement pénibles. La population se partageait en un grand nombre de tribus, de mœurs et de langues différentes. Ce qu'elles avaient de commun rendait encore plus forte leur opposition naturelle à la lumière de l'Évangile.

Ces peuples étaient, pour la plupart, nomades, polygames, matériels, superstitieux, d'instinct cruel, grossiers dans leurs croyances, dépourvus à peu près complètement de toutes traditions religieuses ou simplement spiritualistes. S'ils croient en la vie future, s'ils espèrent aller au ciel c'est pour y manger du champignon, c'est-à-dire plus généralement pour y jouir de tous les plaisirs des sens. Toujours en guerre les uns contre les autres, ils ne savent que savourer la vengeance dans les abominables tortures qu'ils infligent à leurs prisonniers.

En somme, tout bon sentiment qui pourrait devenir vertu leur est étranger, tous les vices, même les plus honteux leur sont familiers. En fait de religion ils ont bien le culte du *Manitou*, la fête des morts, les sacrifices offerts par intervalle à certaines divinités, les festins, les danses, ils ont leurs jongleurs et leurs sorciers ; mais impossible de voir en tout cela un point d'appui quelconque à l'action d'un prêtre qui se présente soudainement pour prêcher la religion chrétienne, ses mystères, ses préceptes, ses grandeurs, ses beautés et ses promesses de bonheur et de vie éternelle.

Ajoutons que le trafic de l'eau-de-vie allait bientôt aggraver encore la situation, et que des fléaux de toutes sortes, venant décimer les familles au début même de leur apostolat, menaçaient de tourner contre les missionnaires une haine mortelle de la part des sauvages.

Avant d'aller plus loin, il faut insister sur ce qu'offrait de particulièrement difficile la langue sauvage

dans ses différents dialectes. A raison même de leur mentalité commune, les sauvages qui avaient des mots pour désigner tous les objets matériels tombant sous leurs sens, ne pouvaient offrir aux questions du missionnaire aucune expression capable de rendre une idée tant soit peu abstraite. Comment donc arriver, même après de longues études et de grands efforts, à leur expliquer ce que c'est qu'un mystère, la grâce, un sacrement, l'Eglise, etc... Bien plus, l'Evangile lui-même, spécialement dans les paraboles ou dans les discours de Notre-Seigneur, parle de beaucoup de choses absolument inconnues parmi ces peuplades, le sel, le levain, le château, les monnaies, etc., etc...

Le lexique indien, d'ailleurs très varié et d'acquisition difficile, sera donc pendant longtemps sur les lèvres du missionnaire un moyen bien imparfait de catéchisme et de prédication.

Les missionnaires eux-mêmes sont très pauvres, ils n'ont point de présents à offrir à leurs néophytes, loin de là, ils leur sont à charge, leur demandant un abri dans leurs cabanes ou sous leurs tentes, et une part de leur pêche ou de leur chasse. Ils se plaignent doucement de n'avoir pas reçu le don des miracles qui leur serait d'un secours si puissant. Leurs personnes n'offrent rien de prestigieux, leurs vêtements sont bientôt usés jusqu'à la corde, et tout au plus possèdent-ils un petit coffret qui renferme tout ce qu'il faut pour dire la sainte messe. Là est toute leur richesse, mais elle leur suffit.

C'est qu'en effet ces apôtres, poussés par une vocation sublime, ont apporté avec eux la pensée, le sentiment qui dominera toujours dans leur âme et qui dès le principe vivifie tous leurs travaux, c'est la pensée et le sentiment eucharistique, c'est-à-dire que Notre-Seigneur est leur vie unique, et cette vie, ils veulent la communiquer abondante et surabondante à ceux vers

qui ils sont envoyés. Le brasier s'allume avec eux sur nos plages, il ne s'éteindra plus, c'est le brasier de l'amour divin. Au foyer eucharistique les âmes viendront innombrables renaître à la vie surnaturelle, et s'enflammer au point qu'après deux ou trois siècles écoulés, en relisant l'histoire de ces temps héroïques, on reste confondu d'admiration devant ce miracle de la grâce

★★

C'est en la fête du Très Saint-Sacrement que l'un d'entre eux, faisant vœu de se consacrer aux missions, prononce ces paroles : « Moi, étant en la présence du Très Saint-Sacrement de votre corps et de votre sang précieux qui est le tabernacle de Dieu avec les hommes, etc., etc... » Ces simples mots condensent toute la pensée, résument tous les sentiments des Missionnaires.

Ce tabernacle ils voudront l'avoir partout où ils se trouvent. Leur plus terrible perspective est de demeurer des semaines et des mois entiers sans pouvoir dire la sainte messe, ni communier. Pour s'épargner ce chagrin, ils feront des courses à travers bois, en raquettes, de dix ou douze lieues parfois, pour atteindre leurs pauvres cabanes et y offrir le saint sacrifice. C'est du reste au Sang du Sauveur ainsi versé, auquel ils sont prêts à mêler le leur, qu'ils attribuent l'extension merveilleuse, dès le principe, de la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ. Je crois, disent-ils, que c'est de cet adorable sacrifice que ces bonnes âmes tirent des lumières pour reconnaître les beautés de nos croyances, des forces pour résister aux attaques de leurs compatriotes, et de la charité pour leur porter compassion et les attirer à la participation de leur bonheur.

Aussi avant toute chose, quand ils arrivent au milieu d'une tribu, leur première préoccupation est-elle d'ériger un sanctuaire. Oh ! ces premières chapelles plantées sur le sol Canadien, que leur histoire est touchante !

C'est d'abord une simple cabane, celle même du missionnaire et dont il fait deux pièces, séparées simplement par des couvertures. Le prêtre habite avec son Dieu. Il n'y a rien de riche qu'un autel où les anges adorent tous les jours ce qu'ils voient de plus auguste dans le ciel. Puis ce sont des écorces jetées sur cinq ou six perches, on y dresse un petit autel, sur le terrain humide et fangeux on étend une robe de caribou pour servir de marche-pied. Une petite nappe de communion sépare les fidèles d'avec les infidèles. C'est si pauvre et si chétif que si le Sauveur du monde n'eût autrefois accepté lui-même le logement de Bethléem, nous aurions de la peine de lui donner une espèce de nouvelle naissance en ce lieu, qui n'est couvert que de méchantes écorces, par où le vent entre de tous côtés.

Les premiers fidèles ont été bien vite épris du bonheur de posséder le sanctuaire où réside Celui qui a tout fait. Viens, disent-ils, nous te ferons une petite église ou une maison de prières pour y célébrer ta messe et pour y administrer les sacrements. Elle sera bâtie en deux heures. Dix ou douze perches et quatre ou cinq rouleaux d'écorces composeront tout l'édifice.

Le missionnaire arrive, le capitaine fait mettre tout le monde en campagne. Les jeunes hommes vont abattre des poutres et des chevrons, c'est-à-dire de longues perches, les femmes apportent des planches, c'est-à-dire des écorces, les filles vont chercher des tapisseries, c'est-à-dire des feuilles de sapin. Tant d'ouvriers si lestes et si experts ont bientôt bâti à Notre-Seigneur un palais qui avait plus de rapport à celui

de Bethléem qu'au tabernacle dont saint Pierre donna l'idée sur le Thabor Une femme a fait un bénitier avec un cornet de bouleau. Les Pères fixent autour de l'autel quelques images apportées de France et plus ou moins artistiques, elles excitent naturellement la curiosité inquisitive des Indiens. Le Saint-Esprit est représenté sous le symbole d'une colombe. Ils demandent si ce n'est pas là le tonnerre qu'ils se représentent sous la forme d'un oiseau. S'il y a deux images de la Sainte Vierge, le bon Dieu a-t-il plusieurs mères? Et ce n'est pas sans effort que l'on parvient à éclaircir leurs idées trop naïves.

Mais du sein de ce palais, Jésus-Eucharistique règne et étend graduellement son empire. Les âmes viennent à lui comme par un attrait irrésistible, et dans toutes les bourgades s'élève la maison de prières. Une chrétienne se dépouille de sa robe de castor : j'en fais, dit-elle, une offrande à Notre-Seigneur, ce sera pour tapisser notre chapelle quand on l'aura accommodée. Si j'avais quelque chose de plus, je le donnerais de bon cœur afin que Dieu ait pitié de moi. C'est bien Notre-Seigneur et lui seul qui appelle et captive les cœurs, puisqu'ils n'y a point cet appareil extérieur qui réveille et entretient la dévotion. La foi n'est aidée d'aucune marque sensible de sa grandeur, non plus que les mages jadis dans l'étable, mais Dieu supplée par une action plus directe de sa grâce. Il récompense une ferveur plus méritoire et comble de ses bénédictions un ministère si entièrement privé de ressources et de consolations extérieures.

Oh ! notre petite chapelle champêtre, je m'imagine que les anges du ciel avaient les yeux collés sur ce spectacle, et qu'ils prenaient plus de plaisir à voir ces saintes cérémonies pratiquées tout simplement dans une église de feuilles et dans un sanctuaire d'écorces, que celles qui se font avec tant de pompe sous le

marbre et sous le porphyre des grandes basiliques.

Une femme indienne qui a contribué quelque chose à l'embellissement de la chapelle en est si heureuse qu'elle passe la nuit sans dormir, remerciant Dieu de lui avoir inspiré d'imiter la veuve de l'Évangile.

Ces sanctuaires rustiques sont comme autant de forteresses élevées à la gloire du Christ en plein pays satanique. Elles sont jetées ici et là sur les rives de tous nos fleuves, le Saguenay, le Saint-Laurent, le Richelieu, l'Outaouais ; en pénétrant dans l'intérieur du pays on donnera à l'une des principales missions le nom du Très Saint-Sacrement.

Autant de fois que nous présentons au Dieu du ciel l'adorable sacrifice de l'autel en quelque nouvel endroit, il nous semble que nous en bannissons les démons et que nous prenons possession de ces terres au nom de Jésus-Christ, notre Souverain Seigneur et Maître, que nous désirons de voir régner pleinement dans les cœurs de nos français, et dans la croyance de nos sauvages.



La messe est pour les missionnaires leur force et leur consolation. C'est la communion eucharistique qui les anime dans leurs travaux, les soutient dans leurs souffrances, qui les réjouit même au milieu des tortures, et s'ils vont jusqu'au martyre, c'est le souvenir des messes offertes qui leur fait accepter les plus affreux supplices. Une femme vient de couper, par ordre, avec une cruauté inouïe le pouce de la main droite du père Jogues. « Je vous le présente, oh mon Dieu ! dit-il, me souvenant des sacrifices que je vous présentai sur vos autels depuis sept ans. J'accepte ce supplice comme une amoureuse vengeance du manquement d'amour et de respect que j'avais en touchant votre saint corps. »

Les chapelles sont bien aussi chères aux nouveaux convertis qu'aux missionnaires eux-mêmes. Ils savent que Celui qui a tout fait s'y tient enfermé dans le tabernacle. Ce dogme, si étranger par lui-même à toute conception humaine, a été par eux accepté plus facilement que tout autre, il allait droit à leur cœur. Aussi la chapelle est-elle leur maison par excellence où ils aiment à entrer fréquemment pour faire leur prière. S'ils sont au travail dans les champs, leur propre dévotion leur a enseigné à se tourner le corps et l'esprit vers le tabernacle où repose le Très Saint-Sacrement parce que, disent-ils, je me sens attiré de ce côté-là.

La chapelle a son tabernacle et dans le tabernacle il y a Jésus-Christ, Celui qui a tout fait comme disent les sauvages et qui est là enfermé, prisonnier divin qui les invite, les attend, sera toujours prêt à les accueillir, à écouter et à exaucer leurs prières, aussi bien qu'à recevoir leurs hommages. Comme ils ont vite saisi cette vérité cependant si incompréhensible. D'eux-mêmes, à la suite des explications rudimentaires qu'ils ont reçues, ils trouvent par comparaison des façons naïves, si l'on veut, mais assez justes tout de même, d'exprimer ce dogme de la présence réelle, voire même de répondre aux objections trop faciles des infidèles.

Les mystères divins dépassent l'intelligence humaine, ils l'ont tout de suite compris. Dieu n'est pas un homme comme moi, dit un chef. Si un chien, disais-je en moi-même, voulait songer quelles sont les pensées des hommes, que devrait-il dire autre chose, sinon que l'homme n'est pas du tout de même qu'un chien. Eh bien, Dieu ne serait pas tout puissant et ce qu'il est, si l'homme pouvait comprendre tout ce qu'il est.

Oui, mes Frères, croyons sans aucun doute parce qu'il l'a dit et qu'il est Dieu tout-puissant, croyons

que Jésus-Christ est dans l'hostie, qu'il est proche de nous et dedans nous lorsque nous communions. Il s'est voulu cacher comme le petit enfant dans le sein de sa mère. Si la mère ne croyait pas à la vie de son enfant et qu'elle voulût le voir avant le temps, jamais elle ne le pourrait voir que mort et elle se ferait mourir elle-même. Ainsi quiconque refusera de croire que Jésus-Christ est en l'Hostie s'il ne le voit pas, jamais ne méritera de le voir. Attendons que lui-même veuille se découvrir, et alors nous l'envisagerons avec autant de joie qu'une mère voit son enfant dont elle a patiemment attendu la naissance.

Cette pensée me surprit beaucoup, dit le missionnaire, l'entendant de la bouche de ce chrétien. Ce qui est le plus étonnant, c'est que de telles pensées viennent d'elles-mêmes à ces bonnes gens. Ce qui me fait avouer que vraiment leur foi est un ouvrage de Dieu seul.

Il est bien admirable, et il semble qu'il faille voir en cela une manifestation spéciale de la miséricorde divine envers les pauvres sauvages, que le mystère du Saint-Sacrement ait si facilement et comme de lui-même, trouvé le chemin de leurs cœurs. On dirait qu'ils sont fiers d'avoir le bon Dieu avec eux. Ils aiment à lui rendre visite. Ils se tiennent longtemps devant lui, et ils lui rendent grâce en termes touchants de ce qu'il a daigné les amener ainsi dans sa maison.

Ils lui apportent leurs enfants, les lui présentent avec les sentiments d'une tendresse vraiment amoureuse. Ils parlent tout haut, on entend cette prière : Toi qui as tout fait, tu sais tout, tu vois au-delà, bien loin tout ce qui arrivera, voici mon enfant, si tu connais qu'il ne veuille point avoir d'esprit quand il sera grand, s'il ne veut point croire en toi, prends-le devant qu'il t'offense ; tu me l'as prêté, je te le rends,

mais comme tu es tout puissant, si tu veux lui donner de l'esprit et me le conserver, tu me feras bien plaisir.

Des orphelins vont d'eux-mêmes aux pieds de Notre-Seigneur chercher leur consolation : c'est vous qui serez mon père, qui serez ma mère, puisque je n'en ai plus sur la terre.

Les sauvages ne partent jamais en voyage sans se rendre à l'église et demander la bénédiction du Maître.

Le missionnaire est-il absent, la chapelle fermée, ils se mettent à genoux devant la porte ou aux fenêtres, et prient quand même avec une égale ferveur.

Les catéchumènes eux-mêmes éprouvent en présence du Saint-Sacrement quelque chose d'indéfinissable, dont ils se rendront mieux compte plus tard, après le baptême et à leur première communion. C'est donc cela, diront-ils, que j'avais tant de plaisir à m'approcher du tabernacle, je n'y pouvais rien comprendre. Mais c'est bien la réflexion attendrie des disciples d'Emmaüs.

A certaines heures on les appelle à l'aide d'un vieux chaudron suspendu à un arbre et qui sert de cloche. Ils accourent de partout.

C'est le dimanche, non seulement les fidèles de la bourgade se rendent fidèlement pour la messe. On accourt de très loin, de cinq lieues, lorsqu'on est au plus fort de la pêche ou de la chasse, que la neige et le froid rendent le voyage pénible, en dépit des orages, souvent même en s'exposant à tomber aux mains d'une peuplade ennemie. Eh, quoi donc ! Dieu n'est-il pas avec moi, si je suis tué en chemin pourrais-je mieux mourir, n'irai-je pas droit dans le ciel, puis-je craindre la mort quoique je marche au milieu des périls, m'entretenant dans ces pensées !

Pour guider leur piété le missionnaire a donné aux chefs un calendrier de sa façon qui leur fait connaître le dimanche et les principales fêtes. Le chef

avertit ses gens, personne ne voudrait manquer au précepte, dès qu'il est seulement possible de l'accomplir. Il en est qui durant sept ans n'auront manqué la messe qu'une seule fois, et encore par pur accident. Les catéchumènes eux-mêmes se rendent fidèlement, bien qu'on ne leur permette pas de pénétrer dans l'église pendant le saint sacrifice. Ce qui d'ailleurs active leur désir. Une mère infidèle apporte dans un berceau son bébé baptisé. Obligée de rester à la porte, elle tient son enfant au bout des bras de manière à se trouver par lui présente à la messe.

De même ceux qui ont commis quelque faute tant soit peu publique doivent se soumettre à la pénitence que leur impose le missionnaire. Ils l'acceptent volontiers, pourvu qu'avec le pardon on leur accorde l'admission à la messe. Mon Dieu, disent-ils alors à genoux devant l'autel, faites-moi miséricorde, je vous ai offensé, je vous en demande pardon. Ayez pitié de moi, j'ai commis un grand péché, mais vous êtes bon, faites-moi miséricorde, je ne commettrai plus jamais cette offense, je me confesserai. Ayez pitié de moi et vous autres qui êtes ici assemblés, priez pour moi afin que Dieu me fasse miséricorde, je suis bien marri de l'avoir fâché. Puis ils baisent la terre. Un des chefs s'écrie : prions pour lui, afin que Dieu lui fasse miséricorde. Et tout le monde à genoux priait tout haut Notre-Seigneur d'avoir pitié de ce pauvre pénitent. Ceci ne nous reporte-t-il pas aux premiers temps du christianisme? Les missionnaires confessent que de pareils spectacles leur perçaient le cœur. Mon Père, dit un capitaine, j'entendrai la messe hors de l'église, je ne mérite pas d'y entrer. Pourquoi, lui dit le Père? J'ai bu avec des gens qui ont commis des excès. As-tu excédé toi-même? Non, j'ai bu avec ceux qui l'avaient fait. Cela ne doit point t'empêcher que tu n'entres dans l'église. Je te prie mon Père, répond-il, que je

sois puni, afin que les autres haïssent la boisson qui nous perd.

Ces pénitences publiques, inspirés par le respect dû à la présence de Dieu, vont quelquefois jusqu'à la discipline et au fouet. Je vous supplie, Seigneur, que ce que je sens par les coups de fouet efface les péchés que j'ai écrits mal à propos sur votre livre. Seigneur ! ayez pitié de moi qui ai mérité l'enfer et qui vous demande pardon. Je vous abandonne mon corps et mon âme et vous promets de vous être plus fidèle à l'avenir, moyennant votre grâce. Ces châtimens étaient adoucis par le sentiment du profond respect que ces nouveaux chrétiens comprenaient devoir porter à la maison du Seigneur. Ce lieu est saint et terrible, c'est la vérité dont ils étaient avant tout pénétrés.



Du reste, cette crainte toute filiale n'empêche pas leur amour d'être ardent et leur confiance d'être très vive. C'est ce qui inspire surtout leur regret amer d'avoir été si longtemps privés des lumières de la foi.

Sachant que Jésus-Christ s'était premièrement donné aux hommes sous les espèces du pain et du vin le jour qui précédait sa mort, ils témoignent de grands sentiments de reconnaissance. Ils lui demandent très humblement pardon tous ensemble de ce qu'ils n'avaient pas rendu auparavant tous les devoirs de vénération et d'honneur à cette adorable victime et à ce divin sacrifice.

Ils entendent la messe avec une modestie et une piété qui ravissent les missionnaires. Les enfants eux-mêmes y mettent une telle joie et une telle attention qu'on les compare à leur avantage aux petits européens. Ceux qui servent à l'autel le font avec autant

de grâce et de modestie que s'ils avaient été élevés dans une *académie bien réglée*.

Si par suite de l'absence des missionnaires il n'y a point de messe célébrée le dimanche, on se rend quand même en grand nombre à la chapelle. Un des anciens ou des chefs dirige la prière et même, avec toute l'assistance, fait les cérémonies habituelles de la messe. La même chose se pratique dans les maisons, où la famille réunie se figure être à l'église auprès du Saint-Sacrement et procède, mais avec une dévotion réelle et un grand sérieux, comme font nos enfants de chœur quand ils s'amuseut entre eux à dire la messe.

C'est qu'ils ont, ces sauvages, très sincèrement acquis le sentiment de la réalité du sacrifice divin et de la présence réelle, et que la sainte messe concentre effectivement pour eux toute la doctrine qui leur a été enseignée.

Aussi ne se contentent-ils pas de l'office dominical. Ils veulent entendre la messe sur semaine et même, dans toutes les chrétientés aussitôt organisées, ils vont autant qu'ils le peuvent à la messe quotidienne. On leur a bien expliqué qu'ils n'y sont point tenus, que c'est affaire de pure dévotion. « Père, ne nous dis point que Dieu n'est pas fâché si nous n'assistons pas à la sainte messe, dis-nous seulement qu'il agrée que nous nous y trouvions, cela suffit pour nous y faire venir. Les paresseux se pourraient prévaloir de la moitié de ton discours. » Plusieurs en ont fait la promesse : j'irai tous les jours à la sainte messe, j'aimerai Dieu de tout mon cœur, je le prierai souvent. Au son de la cloche ou à son défaut au lever du soleil, avec une diligence qui est ensemble une des causes et un fruit de leur ferveur, souvent en s'imposant de véritables privations, malgré les intempéries, hommes, femmes et enfants accourent comme invités à un festin.

La chapelle est trop petite, bon nombre entendent

la messe dehors, au milieu des neiges et du froid, avec autant de dévotion que si chaque jour était un jour de fête. On en a vu entendre ainsi jusqu'à cinq messes à genoux, ce qui était un véritable martyre pour des gens à qui pareille posture était auparavant inconnue.

Un Français avait été tout émerveillé de voir tous les habitants d'une bourgade, debout en un tour de main, enveloppés de leurs couvertes qui servaient de robe et de lit, rendus à la chapelle en cet équipage. Les voir entendre la messe, dit un missionnaire, ce me fut le plus doux rafraîchissement que j'aie eu pendant ce voyage et qui a entièrement essuyé mes fatigues passées.



Si tel est pour les sauvages l'attrait de l'église et du sacrifice eucharistique, que dire de leur désir de la communion et de la ferveur qu'ils apportaient à la recevoir.

Pour les enfants, la première communion est l'objet d'une attente anxieuse et d'une espérance très vive. Tout jeunes encore, à huit ans, sachant qu'une condition indispensable est de bien connaître sa religion, on les voit supplier le Père de les instruire au plus tôt. S'il les renvoie ou fait mine de les remettre à plus tard, ils se jettent à ses pieds, le cajolent et le supplient jusqu'à ce qu'enfin on leur accorde les leçons de catéchisme qu'ils implorent. Notre-Seigneur s'empare vite de leur cœur. Ils se préparent au grand jour avec une ferveur incroyable. Ils s'imposent même des jeûnes et diverses mortifications qui causent au Père autant d'étonnement que d'édification. Si on leur demande pourquoi ils ont un si grand désir de communier, ils répondent que Jésus les viendra baiser au cœur, et qu'il embellira leurs âmes.

Chez les adultes nouvellement baptisés, le désir est le même. Je n'ai point encore communiqué, mon Père, je t'en prie accorde-moi le bonheur de la communion, je vais partir au loin, je ne sais si je reviendrai jamais. Un autre : mon Père, serait-ce donc à ce coup que je communierai ? Et celui-ci, un capitaine s'il vous plaît : Tu m'as toujours refusé ce bonheur, tu m'as remis du printemps à l'automne, j'ai eu peur pendant tout l'été de mourir avant que l'on m'ait porté à la bouche cette nourriture de mon âme. Dieu m'a conservé la vie, me voici de retour, que diras-tu maintenant ? Ne m'afflige pas plus longtemps. Tu ne sais pas, mon Père, combien mon âme est triste, si tu le savais tu lui donnerais la communion qu'elle demande.

Les parents eux aussi veulent voir communier leurs enfants et s'emploient à les préparer. Ainsi cette mère qui vient demander pour elle et ses deux filles le pain de vie, voulant qu'on les instruisse au plus tôt. C'est le dimanche matin, elles espéraient communier ce jour même, le seul Père qui est là n'entend pas leur langue, son confrère ne viendra que dans la soirée, elles sont à jeun depuis la veille à midi, et cependant elles attendent qu'il arrive. Mais pourquoi êtes-vous restées si longtemps ? Cette question les étonne, mais nous resterions volontiers tout le jour, nous reviendrons souvent, nous ne pouvons pas nous ennuier....

Leur humilité n'est pas moins admirable et ils ont des manières à eux d'exprimer leur pénitence et leur néant en présence d'un Dieu qui se donne comme aliment au moment de communier : Il me semblait que j'étais comme une pauvre petite puce, et je m'étonnais qu'un si grand capitaine voulût entrer dans le corps d'un si petit animal. Ils ne craignent pas de se proclamer publiquement indignes de communier, exagérant même les fautes légères qu'ils peu-

vent avoir commises, et se confessant plusieurs fois avant d'approcher de la sainte Table. Avant de recevoir ainsi Notre-Seigneur, ils étaient, disent-ils, comme des pauvres chiens qui ne mangent que ce que mangent les chiens et ne connaissent d'autre nourriture.

Ils comprennent, comme le Père l'a dit que le Fils de Dieu se cache sous la blancheur du pain pour éprouver notre foi. Oui c'est vrai, disent-ils tout haut dans l'église, nous avons beau nous déguiser, il vient exprès dans notre cœur pour voir tout ce qui se passe. Il connaît bien si nous croyons par feintise ou non. C'est pour cela qu'il se cache afin de découvrir si nous avons de la malice dans l'âme.

Leur foi est si vive et leur ferveur si grande que le missionnaire ne peut s'empêcher d'écrire : toutes les peines qu'on a prises, toutes les dépenses qu'on a faites pour le salut des sauvages sont plus que suffisamment payées par la conversion des âmes amenées à de pareils sentiments. Si les sauvages pouvaient tirer ces phrases et ces pensées d'un autre livre que celui de Jésus-Christ, je douterais s'ils disent vrai, mais non, la source en est absolument divine, c'est à elle que remonte leur amour pour le sacrement de l'Eucharistie.

Ils comprennent ce que c'est que la grâce sanctifiante, qui rend l'âme belle aux yeux de Dieu et qu'il faut posséder pour communier dignement. Eux-mêmes cherchent et trouvent autour d'eux des termes de comparaison naturellement typiques. La grâce sanctifiante, c'est comme une peau de castor très belle, très soyeuse, très riche, sans déchirure, qu'un père aimant son fils et satisfait de sa conduite lui donne en récompense. Celui-ci est tout fier d'être ainsi vêtu et tout le monde l'admire. Et son père lui-même l'en aime davantage. Il la conserve tant qu'il se comporte bien,

mais s'il lui arrive de se montrer ingrat et d'offenser son père, celui-ci pour le châtier enlève au fils coupable la belle robe dont il l'avait enveloppé, mais il ne la déchire ni ne la brûle. Oh non, il la sert précieusement, la tient en réserve et attend dans la tristesse que son fils revienne à de meilleurs sentiments et lui demande pardon. Au fils repentant et absous le père rendra la peau de castor. N'est-ce pas la parabole de la robe nuptiale?

Ils goûtent sensiblement la communion. Nous sommes venus tout exprès pour nous confesser et pour recevoir Celui qui nous a faits ses enfants par le baptême. C'est l'unique commerce et le seul trafic qui nous amène. Et ces gens, qui sont venus de très loin avec grande fatigue, reçoivent la communion avec mille bénédictions et action de grâces, et repartent pour leur chasse.

Mon cœur est tout autre qu'il n'était, je sens je ne sais quelle douceur, quelle joie inexprimable, avant j'étais comme un petit animal renfermé dans son trou et qui n'ose sortir. Il se présente, il sort à demi, mais la peur le fait relancer dans sa tanière. Voilà comme j'étais avant d'avoir reçu ce mets divin. Mon Sauveur a visité mon cœur, vous diriez qu'il n'est plus dedans moi, qu'il vole dedans l'air, prêt à faire en quoi que ce soit la volonté de Dieu. L'amour divin les transporte. Il me semble que rien au monde ne me saurait séparer de vous, dit une mère, je ne crains ni la pauvreté, ni la douleur, ni la mort, je sens néanmoins que j'aime ma petite fille, mais je vous aime bien davantage ; si vous la voulez prenez-la, mon Seigneur, je ne vous quitterai pas pour cela, ni pour chose aucune qui soit au monde.

Ne croirait-on pas relire saint Paul?

Ils disent tout haut, au sortir de la sainte table, que

Jésus-Christ est le maître de leur cœur, possède leur esprit et les rendra robustes.

A l'heure même que je communiai, je sentis Jésus-Christ dans mon cœur et j'aperçus en même temps, que c'était lui qui m'élevait à soi et m'enseignait ce que jamais je n'aurais sù comprendre. J'avais été jusqu'alors comme un homme qui s'égaré ou qui craint de s'égarer au milieu de la nuit, mais maintenant je marche en assurance comme nous faisons en plein jour. Croyez, dit-il, tout ce qu'on nous enseigne, mais surtout, croyez fermement que Jésus-Christ entre dans notre cœur lorsque nous mangeons le pain sacré.

Après avoir reçu Notre-Seigneur, mon cœur est plein de joie, je ne sais ce qu'il dit, je sais bien qu'il parle, mais je ne l'entends pas Il va plus vite que ma pensée. Il me semble que ce que Dieu me fait est admirable. Je tremble tant j'ai peur de salir ce qui est en moi. Il m'est avis qu'on me dit dans l'âme qu'il faut que je sois bon, puisque je crois en lui, et que je ne commette aucun mal.

C'est la communion qui donne le courage, ce n'est point un mensonge que Jésus-Christ soit dans l'hostie, je l'y sentis après avoir communié, mais je ne sais si depuis ce temps-là il demeure toujours dans mon cœur. Car bien souvent, faisant tout autre chose, je me sens tout changé, comme s'il y avait en moi-même quelqu'un qui parlât, et souvent je lui parle sans dire un mot, il me répond et je vois bien pour lors qu'il entend mes désirs.

Ils s'entretiennent avec Dieu et s'animent mutuellement à l'action de grâces. Quand vous avez communié, il faut regarder Jésus-Christ dans votre cœur sans parler, il le faut adorer en silence et lui dire au fond de votre âme : Oh! Seigneur, je me donne à vous, prenez mon cœur, possédez votre pauvre créature, et quand vous lui aurez parlé quelque temps du cœur,

alors vous pourrez remuer vos lèvres. C'est une mère sauvagesse qui parle ainsi à ses enfants.

Avant la communion, on répétait à satiété l'invocation : Jésus, ayez pitié de moi. Au sortir de la sainte table, on entendait : Jésus, je te remercie ; Jésus, je te remercie.

On comprend que les sauvages s'éloignaient avec peine du sanctuaire où ils avaient éprouvé de si douces jouissances : Oh ! que j'ai eu de peine à me résoudre à ce voyage. Il me semblait, quand je quittai la chapelle pour m'embarquer, qu'on m'arrachait le cœur, et jamais je n'eusse pu me résoudre à partir, n'était que j'espérais te trouver à Tadousac et que j'aurais le moyen de me confesser et de communier. Ils reviennent aussitôt qu'ils le peuvent pour retremper leurs âmes dans la communion ; Je viens, Père, te dire qu'il me semble que je ne sens plus rien dans mon cœur, il y a trop longtemps que j'ai reçu Celui qui a tout fait, je t'en prie, fais moi communier de nouveau pour renouveler mon courage.



Ils aiment à communier souvent, bon nombre même en viennent à la communion fréquente, apportant chaque fois le même soin à s'y préparer. Les missionnaires se voient même contraints de modérer leurs désirs et leurs transports. Ils leur enseignent, et ils apprennent facilement la méthode de la communion spirituelle, qu'ils pratiquent avec une piété étonnante quand ils sont privés du bonheur de s'approcher effectivement de la sainte table.

Ce sont les malades surtout qui sentent le besoin de recevoir un aliment qui leur tiendra lieu parfois de nourriture corporelle, dans lequel ils puiseront la

force de supporter leurs souffrances, et trouveront le remède à leur faiblesse.

Aussi longtemps qu'ils le peuvent, ils se font transporter de leur lit et de leur cabane à la chapelle pour y recevoir Celui qui a tout fait, qui est le maître de la vie, de la santé, de la mort et qui maintes fois récompensera par une guérison soudaine leur foi, leur amour et leur confiance.

Une jeune fille impotente est couchée par terre sur une peau d'original, sa mère l'en enveloppe et, aidée d'une autre femme, la transporte à l'église où elle peut entendre encore une fois la sainte messe et recevoir la communion. Si on porte le bon Dieu dans une cabane pour le donner en viatique à un mourant, on l'accompagne tout le long de la route avec une grande piété, récitant tout haut et en commun des prières et des invocations appropriées. A l'entrée de Notre-Seigneur dans la maison, la foi du malade est si vive qu'elle lui donne des forces étonnantes. Il se lève de son lit, se jette à deux genoux en terre et d'une voix mourante : Ici, mon Seigneur, je crois fermement que c'est vous qui venez pour me visiter, je me meurs dans cette foi, et dans le repentir d'avoir été ainsi longtemps sans vous connaître, ayez pitié de moi. Sur son visage resplendit la joie qui remplit son cœur. Il respire le contentement d'une âme qui s'en allait sciemment au ciel. Et jusque dans son agonie, il semblera qu'elle prend plaisir à adorer Celui dont elle va bientôt jouir.

Jésus, ma vie, et mon capitaine, je crois en votre parole, vous êtes dans mon cœur quoique vous ne paraissiez pas, je le crois, oui en vérité, je le crois ; déterminez de moi comme il vous plaira. Je vous verrai, oui, je vous verrai.

Un autre peut difficilement parler tant il est faible, mais le sentiment est plus fort que la maladie, il

s'écrie : Oh ! que vous êtes bon de m'être venu visiter, ô mon Sauveur, je ne vous vois pas maintenant, vous vous cachez, mais je vous verrai bientôt. Vous m'avez promis le paradis, j'attends la mort joyeusement, quand il vous plaira de l'envoyer. Je vous aime, j'irai avec vous et là je vous prierai, notamment pour ceux qui m'ont instruit et m'ont fait vous connaître.

Tels sont les sentiments dont nous retrouvons fréquemment l'expression chez les malades en présence de la Sainte Eucharistie.

Si le missionnaire est absent, si le bon Dieu se fait attendre, c'est une véritable angoisse qui étreint le cœur du malade. L'ardeur de son désir égale l'inquiétude qui le tourmente de mourir sans avoir communiqué. N'aurai-je point cette consolation devant mon trépas, de recevoir Celui que je verrai bientôt au ciel !

Le bonheur du moribond d'avoir reçu son Dieu est partagé par ses parents et par toute la famille, qui expriment tout haut leur admiration et leur reconnaissance pour l'excès des bontés de Celui qui n'avait pas dédaigné la bassesse de leur hutte et de leur cabane, et ils gardaient pieusement la mémoire du jour béni où Jésus était entré dans leur pauvre demeure.

★★

Une foi si vive, et qui s'était emparée dès l'abord des premiers chrétiens que la grâce s'était choisie parmi les sauvages, leurs sentiments de respect et d'amour envers l'Auguste Sacrement devaient comme naturellement recevoir leur expression solennelle au jour de la fête consacrée par la liturgie à Jésus-Eucharistique, et spécialement aux processions que les missionnaires n'eurent garde d'omettre partout où elles

pouvaient s'organiser. D'autant moins qu'elles entraient mieux dans les goûts des sauvages, très friands de ces démonstrations éclatantes et bruyantes. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de voir l'empressement et la joie avec lesquels s'y portaient les nouveaux fidèles. Ils mettaient ce jour-là leurs plus beaux costumes, se rangeaient docilement deux à deux pour le défilé. L'honneur de porter le dais était très envié par les capitaines : c'était un spectacle très agréable au ciel et à la terre de voir ce sauvage qui a fait le jour même sa première communion, couvert d'une modestie vraiment chrétienne, sous une belle robe de fourrure, porter le dais à la procession avec la première personne du pays, le gouverneur.

Une escouade d'arquebusiers fait entendre des salves d'escopetteries, on chante des motets et des cantiques en l'honneur du Très Saint-Sacrement. Les païens eux-mêmes se mettent de la partie, entraînés par l'exemple et par le bonheur manifeste des chrétiens. C'est la fête de toute la tribu. Il est bien difficile, dit un père, au soir même d'une de ces manifestations triomphales, de voir Jésus-Christ ainsi honoré par des barbares, sans en ressentir de la joie jusqu'au profond de son cœur.



Après avoir lu ce qui précède, on pourrait être tenté de croire que nous avons simplement voulu établir une thèse, formulée au préalable, que nous avons trop facilement généralisé quelques cas particuliers, donnant crédit aux sauvages répandus par l'immensité de notre pays, de ce qui aurait pu n'être que l'éclosion de sentiments isolés, partagés tout au plus par une élite d'âmes plus ferventes, en rapports plus intimes et plus habituels avec les missionnaires, bref,

que nous aurions fait ressortir des exceptions pour en faire la règle ; il n'en est rien, c'est le contraire qui est vrai.

Les quelques traits que nous avons cités se retrouvent à chaque page de nos premières annales. Ils sont rapportés par chacun des apôtres de la Nouvelle France. Ils nous sont donnés comme traduisant en termes trop concis, ce qui était pour eux-mêmes et à leur grand étonnement la caractéristique des âmes qu'ils amenaient à la foi, et des chrétientés que leur infatigable zèle avait en peu d'années groupées autour des chapelles et multipliées un peu partout. Nous-même, nous n'avons pu que glaner dans leurs récits déjà trop brefs. Ce que nous avons, comme une sorte d'essence, exprimé de leurs *Relations*, suffit cependant à convaincre le lecteur que la dévotion eucharistique sous tous ses aspects a imprégné l'atmosphère et pénétré le sol du Canada dès les débuts de son évangélisation.

Les missionnaires qui avaient apporté avec eux l'amour intense de Jésus-Christ, le désir de travailler pour sa gloire, la volonté même de verser pour lui leur sang, ne pouvaient puiser ailleurs que dans le sacrifice de l'autel et dans la communion eucharistique le courage, la force, la constance qu'ils devaient porter jusqu'à la confession de la foi, jusqu'au martyre dans les plus affreux supplices.

La flamme divine qui les consumait, devait se communiquer comme d'elle-même aux nouveaux convertis et, dans l'ensemble de la doctrine qui leur est enseignée, ce qui les touche et les attire plus que tout le reste, c'est l'amour immense d'un Dieu qui se donne jusqu'à se faire l'ami habituel et même la nourriture des âmes. C'est par là que la grâce les a surtout captivées. Elles ont été ravies, au point de produire cette élévation de pensées et de sentiments que

les missionnaires se plaisent à nous traduire. C'était partout la même chose, les faits relatés se répètent avec la même généralité à Tadoussac, à Québec, à Sillery, à Trois-Rivières, à Montréal, à Laprairie, sur les bords du Richelieu, ou du Lac Champlain aussi bien que sur les rives de l'Outaouais, et dans toutes les contrées d'alentour jusque sur les chemins de l'Ouest et de la Baie d'Hudson.

Et entraînés en captivité avec leurs missionnaires, torturés et mis à mort comme eux au milieu des plus atroces souffrances et jusqu'à leur dernier soupir, c'est le souvenir Eucharistique qui garde ces nouveaux chrétiens contre toute faiblesse, les défend contre toute apostasie et leur fait conquérir la palme de la victoire finale.

Il y aurait d'ailleurs tout un autre travail à faire pour redire l'histoire des martyrs Eucharistiques de la Nouvelle France.

Hâtons-nous de conclure à la vérité de cette parole que prononçait au Congrès de Londres Mgr l'archevêque de Montréal : *Le Canada est une terre Eucharistique.*

L'Eglise en a fait la conquête par le sang du Christ et par celui de ses apôtres. Puisse-t-elle le garder toujours avec ce titre qui a été et qui est encore sa plus grande gloire ! Ce vœu se réalisera avec le secours de la grâce.

Tel sera l'espoir de tous après les éclatantes manifestations de foi, d'amour et de piété, offertes par tout un peuple à Notre-Seigneur au cours et à l'occasion du Congrès Eucharistique de Montréal.

CIRCULAIRE

- I. Première Communion des enfants.
 - II Décret « Quam singulari... »
-

14 octobre 1910.

Mes Chers Collaborateurs,

En attendant la lettre pastorale que je vous adresserai très prochainement au sujet de la première communion des petits enfants, et pour ne point retarder l'exécution entière et uniforme de l'admirable décret édicté récemment par le Saint-Siège à ce sujet, et que vous trouverez à la suite de la présente (1), voici ce qui devra être observé partout et dès maintenant :

1° Rien n'est changé pour ce qui concerne le catéchisme paroissial, qu'on avait coutume de donner aux préparants à la première communion. Il aura lieu comme à l'ordinaire. On y appellera tous les enfants des écoles appartenant à la classe dite des préparants. On n'en remettra aucun. Ils seront tous tenus d'y assister régulièrement. Ce catéchisme se terminera par

(1) Voir appendice page 385.

un examen de chaque enfant en particulier, qui sera interrogé sur tout l'ensemble de la doctrine. A ceux qui auront donné satisfaction par leur piété, par leur conduite et par leur succès, on donnera un certificat spécial au lieu de l'image ordinaire de première communion.

Pour tous ceux qui auront été ainsi admis définitivement dans la catégorie des adultes, on organisera une fête de première communion solennelle et collective à laquelle on donnera tout l'éclat accoutumé. Cette fête sera précédée de trois jours au moins de retraite. Et le jour même, on fera renouveler les promesses du baptême, on fera faire la consécration à la Sainte Vierge, et on fera inscrire les enfants dans la confrérie du scapulaire, et dans la société de tempérance, d'après une formule qui devra être approuvée par l'Evêque.

2° La première communion proprement dite est privée de sa nature et du ressort exclusif des parents et du confesseur, et les enfants y seront admis individuellement. Il n'y aura donc pas lieu de faire un appel collectif et d'organiser une fête publique à ce sujet ; toutefois aux termes mêmes du décret, il y aura chaque année dans toutes les paroisses, au moins une fête spéciale à laquelle on conviera tous les petits enfants qui, ayant déjà fait leur première communion sur l'avis de leur confesseur, ou devant la faire à cette date même, ne sont pas encore à l'âge ou dans les conditions nécessaires pour participer à la première communion solennelle, dont il est question plus haut. Cette cérémonie elle-même devra être précédée d'une petite retraite préparatoire. Aucun apprêt extérieur ne sera exigé de la part des enfants.

3° Bien que dans l'enfant arrivé à l'âge de discrétion et dès lors soumis au précepte de la communion

annuelle, il ne soit requis que la connaissance rudimentaire indiquée par le décret, cette connaissance elle-même doit ensuite être développée graduellement jusqu'à l'époque de la première communion solennelle, alors qu'elle devra comprendre le catéchisme entier. Il incombe par conséquent gravement et aux parents d'envoyer leurs enfants aux écoles où se fait le catéchisme, aux enfants d'y assister régulièrement, et aux curés de voir à ce que le catéchisme soit dûment enseigné et appris dans chacune des classes sans exception. Pour cela, il est indispensable de visiter souvent les écoles. Voilà pourquoi dans ce diocèse, à l'avenir, le curé se fera un devoir grave de visiter chacune des écoles de sa paroisse au moins une fois par mois, et à chaque visite d'examiner tous les enfants sur la partie du catéchisme qu'on aura dû leur enseigner chaque jour, suivant les règlements scolaires, et dans toutes les classes même les plus avancées.

Le confesseur aura lui-même à s'assurer qu'en avançant en âge, l'enfant, son pénitent, progresse dans la science religieuse aux termes et suivant l'esprit du décret, c'est-à-dire qu'il possède *hic et nunc* la connaissance conforme à son âge.

4° Tous les enfants ayant atteint l'âge de discrétion doivent, comme les autres fidèles et dans les mêmes conditions, recevoir le saint viatique et l'extrême-onction, et leur sépulture doit être celle des adultes.

Je ne vois pas qu'il y ait d'autres détails à prévoir pour le moment ; j'ajouterai seulement un mot au sujet de la prédication pour rappeler l'obligation rigoureuse de suivre un cours régulier d'instruction, basé autant que possible sur le Catéchisme du Concile de Trente. Dans une Lettre récente que vous avez lue sans

doute, le Saint-Père insiste sur l'accomplissement de cet indispensable devoir.

5° Vous voudrez bien lire en chaire, dès le premier dimanche après sa réception, le Décret de la Sacrée Congrégation de Sacrement, sur l'âge de l'admission à la Première Communion. Il devra être mis dès maintenant à exécution.

CIRCULAIRE

AU SUJET D'UN DISCOURS DU MAIRE DE ROME

14 octobre 1910.

Mes Chers Collaborateurs,

Je vous communique ci-contre la Lettre adressée par Notre Saint-Père le Pape à Son Eminence le Cardinal Vicaire, pour protester contre le discours prononcé par le Maire de Rome, à l'occasion du 20 septembre ; j'y joins celle que j'ai envoyée au Saint-Père au nom du diocèse, suivie d'une autre à l'adresse de Monseigneur l'Archevêque de Montréal. Vous voudrez bien lire en chaire ces documents, et demander que l'on fasse dans toutes les familles des prières spéciales pour l'Eglise et pour le Pape, et que l'on ait cette intention très particulière en récitant chaque soir le chapelet en commun.

PROTESTATION DU PAPE CONTRE LE DISCOURS DU MAIRE
NATHAN, LE 20 SEPTEMBRE 1910, A LA « PORTA PIA » :

Une circonstance d'une gravité exceptionnelle nous presse à vous adresser aujourd'hui Notre parole, afin de manifester la douleur profonde de Notre âme.

Il y a deux jours, un fonctionnaire public dans l'exercice de son mandat, non content de rappeler solennellement l'occurrence des anniversaires du jour où furent piétinés les droits sacrés du souverain pontificat, a élevé la voix pour lancer contre les doctrines de la foi, contre le Vicaire de Jésus-Christ ici-bas, et contre l'Eglise même, le plus dédaigneux outrage.

Parlant au nom de cette Rome qui devait être, selon des déclarations de l'autorité, la résidence respectée et pacifique du Souverain Pontife, il a directement visé notre juridiction spirituelle, en arrivant à jeter impunément au mépris public les actes mêmes de Notre ministère apostolique. A cette contestation audacieuse de la mission attribuée par le Seigneur Jésus-Christ à Pierre et ses successeurs, on a joint le blasphème, et on a osé s'insurger publiquement contre l'essence divine de l'Eglise, contre la véracité de ses dogmes et contre l'autorité de ses Conciles.

Et puisque, à la haine contre l'Eglise, est naturellement jointe une haine plus déclarée contre toute manifestation de piété chrétienne, on n'a pas même hésité à tenir un langage méchant et antisocial, à offenser le sentiment religieux du peuple fidèle.

En présence de ces nombreuses affirmations impies, aussi gratuites que blasphématoires, Nous ne pouvons pas Nous empêcher d'élever la voix et de dire hautement notre juste indignation et Notre protestation, et d'appeler en même temps par votre intermédiaire, Monsieur le cardinal, l'attention de Nos fils de Rome sur les offenses continuelles et toujours plus grandes faites à la religion catholique même par les autorités publiques dans le siège même du Pontife romain.

Cette nouvelle et bien douloureuse constatation n'échappera pas certainement à tous les fidèles du monde catholique, offensés eux aussi, lesquels se joindront à nos chers fils de Rome, pour adresser à Dieu

des prières ferventes, afin qu'il vienne à la défense de son Epouse divine, l'Eglise, si indignement en butte aux calomnies toujours plus envenimées et aux attaques toujours plus violentes de ses ennemis.

Nous faisons des vœux que, pour l'honneur de la Ville Eternelle, ces attaques intolérables n'aient pas à se renouveler.

Comme gage, etc...

PIE X, PAPE.

A NOTRE T. S. PÈRE LE PAPE PIE X

Evêché de Valleyfield, 14 octobre 1910.

Très Saint-Père,

Avec tout le clergé et tous les fidèles de son diocèse et spécialement au nom de ceux de sa ville épiscopale récemment honorée de la visite d'un Cardinal Légat du Saint-Siège, l'Evêque de Valleyfield soussigné, douloureusement ému par le langage impie, blasphématoire et souverainement outrageant envers l'Eglise et son Chef Suprême, tenu par le maire de Rome à l'occasion de l'anniversaire d'un événement tristement mémorable. (20 septembre), désire déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de sa vénération profonde et de son plus filial attachement. Il demande en même temps la permission de joindre à tant d'autres sa protestation la plus énergique contre des paroles aussi gravement offensantes. Et pour répondre aux vœux de Votre Sainteté, il invitera avec insistance tous les fidèles confiés à ses soins à adresser à Dieu des prières ferventes afin qu'il vienne à la défense de son Eglise et qu'il daigne accorder en abondance à Notre bien-aimé Pontife, les consolations dont son cœur a tant besoin au milieu des tristesses de l'heure présente.

De Votre Sainteté.....

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR PAUL BRUCHESI

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

14 octobre 1916.

Monseigneur,

J'apprends avec joie que Votre Grandeur a décidé de convoquer une assemblée des citoyens de Montréal, pour protester hautement contre la diatribe impie et blasphématoire prononcée par le maire de Rome, à l'occasion de l'anniversaire du 20 septembre. Cette date rappelle un évènement assez douloureux pour le Pape et pour l'Eglise, que le seul fait de le célébrer par des réjouissances publiques, à Rome même, est déjà une insulte aux catholiques et un outrage à la Souveraineté Pontificale dont les droits ont été foulés aux pieds. Mais sous le couvert de l'impunité, profiter d'une manifestation populaire pour insulter lâchement la religion et son chef suprême, comme il a été fait cette année à la Porta Pia, c'est une abomination qui doit être ressentie, non seulement par le Père commun des fidèles, mais aussi par tous ses fils, insultés avec lui dans ce qu'ils ont de plus cher : leur foi et leurs sentiments religieux.

Durant les jours inoubliables du Congrès Eucharistique, les catholiques du Canada ont proclamé bien haut leur attachement à la sainte Eglise. Au Cardinal Légat, qui rendait le Pape présent au milieu de nous, le peuple canadien a prodigué des assurances non équivoques, certes, de vénération profonde et de soumission filiale envers notre bien-aimé Pontife. Son Eminence vient à peine de quitter nos rives que déjà se présente une occasion des plus favorables, quoique très pénible, de prouver au Saint-Père, de prouver au monde entier que nos acclamations étaient sincères et que ce sont bien des catholiques d'action, non moins que de paroles, que Pie X est venu si affectueusement bénir par son illustre envoyé. Oui, que la protestation faite au nom de toute la province soit énergique, éclatante, unanime. Le discours du maire de Rome est si brutal, si injuste, si antisocial et même si antichrétien que tous devraient, ce semble, s'unir dans une réprobation commune. Monseigneur, je n'aurai pas le loisir d'assister à l'assemblée ; je veux y être présent d'esprit et de cœur, avec tous les fidèles de mon diocèse. Que, de cette réunion dont l'enthousiasme rappellera notre récent Congrès, puisse sortir pour Notre Très Saint-Père le Pape Pie X, la consolation très douce au milieu de ses tristesses, de savoir que, s'il est des méchants qui outragent en lui le Vicaire du Christ, des ingrats qui oublient à ce point les bienfaits de l'Eglise dont il est le chef, il est aussi des fils aimants, respectueux et soumis qui vénèrent en lui, le Père, le Pasteur, le Pontife, dont ils sont toujours heureux et fiers de se proclamer les enfants. Bon succès et « *ad majorem Dei gloriam* ».

LETTRE PASTORALE

SUR LA COMMUNION FRÉQUENTE

1^{er} novembre 1910

Nos Très Chers Frères,

Le Congrès Eucharistique de Montréal devra laisser après lui dans nos âmes plus que le souvenir attendri et enthousiaste des cérémonies et des fêtes auxquelles il aura donné lieu. Il comporte par lui-même des enseignements et des leçons dont nous devons profiter aussi largement que possible pour notre bien spirituel. Durant toute une semaine nous avons goûté ensemble les joies de cette vie surnaturelle qui nous vient du Christ et qu'il veut nous communiquer abondamment. « *Je suis venu sur la terre afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient surabondante* (1). » Nous nous sommes appliqués à étudier ce Jésus qui est la voie, la vérité et la vie ; et nous avons cherché les moyens les plus propres à nous faire pénétrer davantage les mystères de sa grâce et de son amour. Avec toute la ferveur dont nous étions capables, nous lui avons prodigué les actes de la tendresse et de la reconnaissance auxquels nous savons que son cœur divin n'est jamais

(1) S. Jean, x, 10.

insensible, et tous ensemble, au nom de tout un peuple, au nom du monde catholique tout entier, nous l'avons acclamé avec l'*hosanna* du triomphe et l'*alleluia* du bonheur ; nous lui avons juré foi et hommage, le reconnaissant de la façon la plus solennelle et la plus franche comme notre Dieu, notre Roi, notre Père, notre Sauveur. Ces manifestations imposantes offraient sans doute un spectacle sublime qui a réjoui le ciel et la terre. Les anges ont fait cortège au Christ venant, sous les symboles eucharistiques, recevoir le tribut de tant de cœurs fidèles et embrasés qui se donnaient à lui sans réserve et sans retour.

L'événement est accompli. Dieu en a retiré sa gloire, et ses grâces sont tombées sur nous comme une pluie bienfaisante. A nous maintenant de réduire en pratique, pour la suite et le reste de notre vie, les sentiments et les inspirations généreuses que ces démonstrations éclatantes n'ont pas manqué de nous inspirer. C'est dire que Jésus-Christ, et Jésus-Christ Eucharistique, doit être et rester toujours l'objet dominant de nos pensées, de nos affections et le terme de toute notre conduite. C'est dire que, pour atteindre le plus pleinement possible le but même de notre existence, nous tâcherons de connaître tous les jours davantage, d'aimer de plus en plus ardemment, et de servir encore plus fidèlement Jésus-Christ, dont nous avons reconnu tous les titres à la royauté absolue sur nos âmes, sur nos foyers et sur la société tout entière. Ceci embrasse et couvre toute la vie et tous nos devoirs de chrétiens. Ceci s'applique à toutes les sphères dans lesquelles s'exerce notre activité. Ceci comprend, et de façon à n'en rien exclure, tout l'être que nous sommes, toute la vie que nous avons, tout ce qui est en nous et tout ce qui est à nous, le règne du Christ devant être absolu et ne reconnaissant aucune limite.

« *In ipso enim vivimus et movemur et sumis* (2). »

Or, nos très chers Frères, la royauté de Jésus-Christ est une royauté de conquête proprement dite. Il nous a acquis par son sang, dit saint Paul, et c'est par son sang qu'il entend exercer sa domination ; c'est-à-dire qu'il ne prétend pas régner sur nous comme un prince sur des sujets étrangers, il ne se contente même pas de l'autorité d'un père sur ses enfants, il veut régner en Sauveur.

Or pour devenir notre Sauveur, le Fils de l'homme s'est incarné l'humanité dans une première communion qui, dans la seule personne de Jésus-Christ, a uni la nature humaine à la nature divine. Pour accomplir l'œuvre de la rédemption, ce Dieu fait homme a versé du haut de la croix son sang sur le monde, s'offrant en victime à son Père, et pour que chacun des rachetés pût être admis à participer individuellement au bienfait commun du salut du monde, Jésus-Christ a fait son Eglise. Dans cette Eglise il a mis ses sacrements et, parmi ces sacrements, il a institué l'Eucharistie dans laquelle il se produit comme une sorte de seconde incarnation, celle du Verbe fait chair donné en nourriture et en breuvage, et par laquelle chacun devient participant de la nature divine, *devenant un même corps et un même sang avec Jésus-Christ*. « *Divinae consortes naturae* » (3). C'est donc que par la Communion Jésus-Christ entre dans une âme comme il est entré dans le monde, qu'il y établit son empire par une possession complète et absolue, et que la vie de l'âme se trouve en quelque sorte aspirée en celle de Jésus-Christ, selon le mot de saint Paul : « *Vivo autem jam non ego, vivit vero in me Christus*. » « *Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus qui vit en moi* (4). »

(2) Act., 17, 28.

(3) II Pet., 1, 14

(4) Gal., II, 20.

La communion eucharistique exigeant l'état de grâce, c'est-à-dire l'accomplissement fidèle de tous les devoirs de la vie chrétienne, et supposant le concours effectif des vertus sublimes de foi, de charité, d'espérance qui guident l'âme et la portent vers Dieu, consacrer, affermit et tend à développer le règne de Jésus-Christ, selon la prière qu'il dictait lui-même à ses apôtres : *que votre règne arrive*. Et parce que ce sacrement nous rend participants de sa chair et de sa divinité, il nous unit tous ensemble les uns et les autres avec une même charité dans le même Jésus-Christ, et nous y incorpore afin de ne faire tous qu'un corps avec lui, et c'est ce corps de tous les fidèles unis tous ensemble dans une même communion d'une chair divine, qui devient véritablement son empire sur la terre.

La communion, nos très chers Frères, voilà ce que nous ne connaissons pas assez, ce que nous ne savons pas assez apprécier, et cependant, on peut le dire sans crainte, c'est là l'objet suprême de tous les mystères opérés par Dieu en notre faveur. C'est la communion que Jésus a inventée pour rassasier son propre désir de rester avec nous jusqu'à la consommation des siècles, nous ayant déjà fait savoir par son prophète que ses délices sont d'être avec les enfants des hommes : « *Deliciae meae esse cum filiis hominum.* » C'est par elle qu'il accueille souverainement les âmes tristes et fatiguées : « *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos.* » C'est par la communion qu'il veut garder en nous la vie créée, conservée, ou rétablie par sa grâce. Songez donc, dans la communion il se donne, il se livre, il se fait nourriture et breuvage : « *Le pain que je vous donnerai c'est ma chair pour la vie du monde. C'est ici le pain descendu du ciel, en sorte que celui qui le mangera ne mourra pas. Ma chair est vraiment une nourriture et mon*

sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange de ce pain vivra éternellement(5) ». Quel langage, quelle promesse ! Un autre qu'un Dieu, un autre qu'un Sauveur eût-il pu parler ainsi ? Et cette promesse il l'a remplie, en employant les mêmes termes, la veille de sa mort ; il fait un testament, il lègue aux siens, non pas ce qu'il doit laisser après lui, mais ce qu'il est lui-même, Dieu et Homme, son corps, son sang, son âme et sa divinité : « *Prenez et mangez, ceci est mon corps, prenez et buvez, ceci est mon sang* (6). » Puis, parce qu'il faudra un sacerdoce et des prêtres pour perpétuer ce prodige et en donner à tous les inépuisables richesses, vous mes apôtres et tous ceux qui viendront après vous : « *Faites ceci en mémoire de moi* (7). » Avec le sacrifice, la communion eucharistique était instituée, et à jamais. Cette communion est bien celle que les prophètes avaient prédite, que le Christ avait promise, dont l'apôtre saint Paul parle en ces termes : « *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, vous annoncerez la mort de Notre-Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne* (8). » C'est bien cette communion et cette fraction du pain, dans laquelle persévéraient les premiers chrétiens, que tous les Pères ont célébrée à l'envi, qui a été de tout temps à travers les siècles, et qui sera jusqu'à la fin la joie, la force, le bonheur, la vie de vrais chrétiens.

N'est-il pas étrange, nos très chers Frères, que d'un don si sublime Jésus-Christ ait dû faire l'objet d'un commandement, et par là, nous manifester qu'il y tient autant pour lui-même et pour son amour, que pour notre propre avantage ? « *Je vous le dis en vérité, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en*

(5) S. Jean, vi, 52-50-56-59.

(6) Luc, 22, 19.

(7) Luc, id.

(8) Cof., 11, 26.

vous (9). » N'est-il pas encore plus étonnant que, d'un bienfait aussi merveilleux, et en dépit d'un commandement divin aussi positif, des chrétiens, et en trop grand nombre, aient à ce point porté le dédain et l'abandon, que l'Eglise ait été forcée de les rappeler au sentiment de leurs besoins, comme à celui des convenances, par un précepte formel, qui applique dans la mesure la plus stricte, et sous des peines temporelles sévères, l'invitation amoureuse du Sauveur ; ce qu'elle a fait dans ses conciles, notamment dans le iv^e de Latran : « *Que tout fidèle de l'un et l'autre sexe ayant atteint l'âge de discrétion (remarquez ces mots) confesse seul fidèlement tous ses péchés à son propre prêtre, au moins une fois l'an..., et qu'il reçoive avec respect, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie, si toutefois, de l'avis de son propre prêtre, il ne juge devoir s'en abstenir pour un temps.* »

Voilà l'obligation grave, liant tous les fidèles sans exception, à laquelle aucun ne saurait se soustraire sans offenser Dieu, et sans encourir les châtimens canoniques édictés par l'Eglise.

Est-ce bien là tout ce que le cœur de Jésus a le droit d'attendre de nous ? Notre amour lui-même pourrait-il être satisfait d'une simple soumission à des ordres précis ? Notre intérêt le plus élevé ne doit-il pas nous engager au contraire à recourir le plus qu'il nous sera permis à ces eaux salutaires de la grâce, dont la source est le cœur même du Sauveur ? En pareille et si sublime matière, faut-il donc agir plutôt par crainte que par attrait, et quand c'est un Dieu qui nous convie, que c'est sa chair sacrée qu'il nous offre comme aliment, oserions-nous détourner les regards et montrer du dégoût pour une pareille nourriture ?

Oh non, nos très chers Frères ! Nous ne voulons pas répondre par l'indifférence ou le pépris quand Notre-

(9) S. Jean, vi, 54.

Seigneur, pour nous accorder un tel bienfait, a mis en œuvre toute sa puissance, toute sa sagesse et tout son amour (10). L'Eucharistie fournit l'alimentation de notre âme. Jésus s'appelle lui-même le pain de vie. La communion est donc véritablement le soutien, la nutrition spirituelle qui conserve, développe et répare en nous la vie surnaturelle ; elle s'entretient en nous par la fréquence des actes, et parce qu'elle porte en elle-même le véritable germe de la résurrection finale, elle constitue le gage de la vie éternelle. « *Habet vitam aeternam et ego resuscitabo eum in novissimo die* (11). »

Dès lors on comprend que l'Eglise dans sa sollicitude maternelle, non contente d'édicter un précepte, ait insisté souvent sur la communion fréquente et les avantages qu'elle procure. En effet, et pour nous en tenir à l'invitation formulée d'une façon plus solennelle, le concile de Trente, invoquant le témoignage de tous les siècles chrétiens et des pères de l'Eglise, exprime le vœu de voir les fidèles communier sacramentellement toutes les fois qu'ils assistent à la messe, sans se contenter de la communion spirituelle, afin de recueillir plus abondamment les fruits du sacrifice. Le catéchisme romain publié officiellement par le saint Siège commente ces paroles en ces termes : « *Que les fidèles sachent bien qu'il faut communier souvent. Serait-il mieux de communier tous les mois, ou toutes les semaines ou tous les jours? On ne peut prescrire à ce sujet une règle très sûre donnée par saint Augustin : Vivez de telle sorte que vous puissiez communier chaque jour* »

Notre Très Saint-Père le pape Pie X, qui semble avoir pris pour devise et qui s'est donné comme programme de son pontificat, de restaurer toutes choses

(10) S. Aug.

(11) Jo., VI, 40.

dans le Christ, nous donne depuis les premiers jours de son élévation sur le siège de saint Pierre ce beau et réconfortant spectacle : le vicaire de Jésus-Christ sur la terre faisant planer au-dessus de toutes les perplexités humaines, causées chaque jour par les événements les plus inattendus et les plus déconcertants, la grande figure du Maître, l'image de son cœur adorable, le souvenir de ses bienfaits, les leçons de son Evangile, et encore par-dessus tout, montrant le Christ-Jésus dans le sacrement eucharistique comme l'objet de nos adorations et comme l'aliment divin de nos âmes. Il veut, animé du feu sacré d'une charité toute divine, ramener ou unir plus étroitement à Notre-Seigneur, par une participation plus fervente et plus fréquente des bienfaits eucharistiques, toutes les âmes à quelque catégorie qu'elles appartiennent.

A la suite de plusieurs actes publics, lettres encycliques, discours et déclarations dans lesquels Notre bien-aimé Pontife avait fait connaître les sentiments d'une ardente piété envers la Très Sainte Eucharistie, Sa Sainteté faisait émettre par l'organe de la Sainte Congrégation du Concile, le 20 décembre 1905, sur la communion fréquente, un décret d'une importance exceptionnelle. Ce décret expose d'abord la doctrine établissant que la communion quotidienne est très louable, que Jésus-Christ et son Eglise la désirent pour nous à cause des forces qu'elle donne pour refréner la concupiscence, nous purifier des fautes vénielles et éviter les péchés mortels. Elle était pratiquée par les premiers chrétiens ; quoiqu'il en soit des causes qui ont pu amener dans la suite un refroidissement de la piété eucharistique, il importe aujourd'hui de la ranimer le plus possible, et de faire en sorte que la pratique de la communion fréquente, et même quotidienne, si agréable à Dieu s'étende de plus en plus pour le bien des âmes et de notre sainte religion. Il dit ensuite

que la communion quotidienne est permise aux personnes de toutes les classes sans exception, que les seules conditions nécessaires sont l'état de grâce et l'intention droite, les autres conditions n'étant requises que pour une plus grande perfection dans l'acte même de la communion.

L'état de grâce, heureusement conservé ou recouvré par le sacrement de Pénitence ; l'état de grâce c'est la vie surnaturelle, c'est l'union intime avec Dieu, c'est la sainteté radicale, c'est le droit au ciel, c'est, dans l'âme qui la possède, l'inauguration de la gloire où il y aura vision béatifique et éternelle communion. Que demander de plus pour la communion eucharistique ?

L'intention droite exclut la vanité, le respect humain, l'entraînement de la routine ; elle implique le désir de se conformer au plaisir de Dieu, de s'unir à lui plus étroitement, d'obtenir de lui par le sacrement divin les remèdes efficaces pour réparer les pertes causées par la fragilité. Tout ceci vous le voyez, nos très chers Frères, est d'une réalisation facile pour tous, même pour les pauvres pécheurs, dès lors qu'ils ont été réconciliés par une bonne confession. C'est bien le cas d'appliquer les paroles de l'Évangile : « *Amenez ici les pauvres et les faibles et forcez-les d'entrer dans la salle du festin* (12). »

Le décret demande aussi que l'on prenne l'avis de son confesseur. C'est une mesure de prudence spirituelle, et en faisant de sa communion un acte d'obéissance, on la rend encore plus fructueuse et plus méritoire.

L'estime que l'on doit faire de la sainte communion et qui s'accroîtra par le fait même de sa fréquence, surtout si elle devient quotidienne, l'action exercée par la présence habituelle du Dieu Eucharistique dans

(12) Luc, XIV, 21, 23.

l'âme, et l'habitude du recueillement qu'elle produira par elle-même, tout ceci rendra de plus en plus facile la préparation nécessaire en écartant l'indifférence et la tiédeur, en rendant les prières ordinaires plus ferventes, en donnant plus d'accent aux actes de foi, d'humilité et d'amour qui jailliront comme d'eux-mêmes à l'approche de la sainte table.

De même pour l'action de grâce. Avant la communion on y pense, après avoir communiqué on se souvient, et cette reconnaissance anime la pensée et les sentiments d'une communion à l'autre. Les joies goûtées entretiennent l'adoration, des remerciements répétés, le don de soi-même en retour de ce que l'on a reçu et la volonté de vivre en union avec Jésus qui lui-même est la vie : *Mihi vivere Christus est* (13). »

Cette exhortation est déjà pressante ; Pie X a voulu en faciliter l'effet en accordant, par un décret de la Sainte Congrégation des Indulgences du 14 février 1906, à tous les fidèles du Christ en état de grâce et d'intention droite qui ont l'habitude de faire la communion quotidienne, même avec une ou deux abstentions par semaine, le pouvoir de gagner toutes les indulgences, quelles qu'elles soient, sauf celles du jubilé ou concédées à l'instar du jubilé, même sans la confession récente qui sans cela serait nécessaire.

Non content de ces dispositions qui rendent déjà si facile à un grand nombre la pratique de la communion fréquente, le même Souverain Pontife dans un décret de la Congrégation du Concile du 7 décembre 1906, complété par un autre du 25 mars 1907, dérogeant aux règles communes, accorde des privilèges spéciaux aux malades et aux infirmes qui ne peuvent, ni se rendre à l'église, ni rester à jeun pour communier, alors qu'ils ne sont pas assez gravement malades pour recevoir le saint viatique. En vertu de cette con-

(13) Philip., I, 21.

cession, les malades ou infirmes alités ou enfermés depuis un mois sans espoir d'une prompte convalescence peuvent, sur le conseil du confesseur, bien qu'ils aient pris quelque chose par manière de breuvage, recevoir la Sainte-Eucharistie une ou deux fois par semaine, s'il s'agit d'infirmes vivant dans des maisons pieuses où le Saint-Sacrement est conservé, ou jouissant du privilège de la célébration de la messe dans un oratoire domestique, et une ou deux fois par mois s'il s'agit des fidèles dans le monde.

Vous le voyez, nos très chers Frères, c'est la préoccupation de Notre Saint-Père le pape de mettre la communion fréquente à la portée de tous, et d'y amener le plus possible les fidèles de tout âge et de toute condition.

Bien plus, afin de répandre partout un usage aussi louable, il a fait publier et enrichi de 300 jours d'indulgence une prière spéciale, pour demander au Cœur de Jésus de répandre sur tous son divin Esprit, afin qu'ils s'approchent dévotement chaque jour s'il est possible de la sainte table, où recevant chaque jour par le moyen de la communion quotidienne l'antidote de leurs péchés véniels journaliers, se nourrissant chaque jour de la vie de la grâce et se purifiant de plus en plus, ils parviennent enfin à posséder avec Jésus la vie bienheureuse.

De même pour promouvoir de plus en plus la communion fréquente et quotidienne, la Sainte Congrégation des Indulgences adressait le 10 avril 1907 une circulaire à tous les évêques du monde catholique, leur manifestant le désir de Sa Sainteté de voir célébrer chaque année un *triduum* dans toutes les églises cathédrales en l'octave de la fête du Saint-Sacrement, à l'intention de prier solennellement pour l'extension de la pratique de la communion quotidienne.

Enfin dans ce même but, on a fondé à Rome dans

l'église de Saint-Claude, appartenant à la Congrégation du Très Saint-Sacrement, une association intitulée Ligue Sacerdotale Eucharistique. Cette ligue érigée d'abord par un décret du cardinal-vicaire en date du 27 juillet 1906, a été, le 10 août de la même année, élevée au rang d'Archiconfrérie par Notre Saint-Père le pape Pie X, qui accorda à tous ses membres des privilèges et des indulgences considérables.

Or l'objet de cette ligue est de travailler à obtenir l'assistance du peuple à la messe de chaque jour et la communion quotidienne partout où la chose est praticable.

C'est donc un fait bien établi que l'Eglise, interprète fidèle de la volonté et du désir de son divin Fondateur, exhorte tous les fidèles, quelle que soit leur condition, à la pratique de la communion fréquente et même quotidienne.

Les conditions sont les mêmes pour tous. Elle n'impose rien de plus pour la communion de chaque jour, ou la communion hebdomadaire, ou la communion mensuelle que pour la simple communion pascale. Elle nous rappelle que l'Eucharistie est un sacrement, qu'il produit par conséquent de lui-même la grâce qui lui est propre, et cette grâce surpasse toutes les autres puisqu'elle nous donne l'auteur et la source même des grâces.

La communion fréquente et quotidienne, offerte à tous, est particulièrement recommandée dans les instituts religieux, dans les collèges et dans les couvents.

Aux chefs de famille, aux épouses et aux mères chrétiennes, à tous ceux qui, d'une façon plus impérieuse et souvent au milieu des chagrins profonds et des poignantes angoisses, ont à porter le lourd fardeau de la tâche quotidienne, il faut la nourriture divine qui entretient la vigueur spirituelle et prévient l'abattement moral; c'est bien de ceux-ci que Notre-Seigneur

pourrait redire ces paroles si remplies de sa bonté et de sa tendresse : « *Dimittere eos jejunos nolo ne deficiant in via* (14). » Je ne veux pas les renvoyer sans manger : ils succomberaient en route ; la communion Eucharistique, en les unissant à Jésus-Christ, leur communiquera la force et la vaillance. Ils ont la double obligation de pourvoir à leur propre salut et de sauver les âmes de tous ceux dont la charge leur a été confiée ; il leur est indispensable de se nourrir du Pain descendu du ciel, qu'ils doivent manger afin de garder en eux-mêmes la vie surnaturelle qu'ils doivent aider à maintenir dans les cœurs qui leur sont si chers. Grande et sublime fonction ! « *Surge, comede : grandis enim tibi restat via* (15). »

Mais c'est peut-être à la jeunesse qu'il faut avec plus d'insistance et d'amour adresser l'appel de Notre-Seigneur, interprété par l'Eglise et relatif à la communion fréquente et même quotidienne.

La jeunesse qui est dans son ensemble le demain de l'Eglise et de la société aussi bien que de la famille ; la jeunesse, alors qu'elle travaille dans le monde, entourée d'ennemis, de pièges, de dangers de toutes sortes, exposée à toutes les défaillances et à tous les découragements, sollicitée par toutes les passions, susceptible de contracter toutes les habitudes même les plus perverses, livrée trop souvent à elle-même au milieu des embûches du respect humain le plus tyrannique, cette jeunesse si chère est capable cependant des plus nobles aspirations, des plus généreux dévouements et des plus loyales attitudes ; tout dépendra donc pour elle de l'élan, du soutien, des secours qui lui seront donnés pour atteindre l'idéal qui doit être constamment le sien : être et rester bon, et par là être heureux pour soi-même, procurer la gloire de Dieu

(14) Matth., xv, 32.

(15) 3 Reg., xix, 7.

et concourir au bonheur de ses frères. D'où pourra venir pour elle l'alimentation spirituelle indispensable, sinon de la divine Eucharistie et de la communion fréquente? Cela est vrai surtout de tant de jeunes gens, de tant de jeunes filles que les nécessités de la vie ont trop tôt poussés vers les grands centres, et jetés dans la fournaise du travail fiévreux de chaque jour. Oh! combien la communion Eucharistique leur apporterait de consolations, de joies et de forces, à eux qui en ont tant besoin!

Quant à la jeunesse studieuse répartie dans les écoles, les couvents, les collèges, les universités elles-mêmes, la question ne se pose pas, elle est résolue d'avance. Il lui faut la communion fréquente et très fréquente. N'est-ce pas en effet Notre-Seigneur qui par l'Eucharistie gardera la pureté de l'esprit et du cœur nécessaire aux études sérieuses et profitables, qu'elle rend faciles et plus attrayantes? N'est-ce pas lui qui formera et développera l'esprit d'initiative, la noble fierté, le caractère énergique, toutes choses qui doivent servir à faire des hommes dont l'éducation plus développée formera la classe dirigeante de la société? Que peut-il y avoir de plus fécond de plus actif, de plus fructueux sur l'âme du jeune homme livré à la vie intellectuelle et travaillant surtout à sa formation morale, que le contact intime et habituel fourni par la communion Eucharistique avec le Maître divin de la science et de la vertu?

Il n'y a donc aucun motif qui puisse en éloigner avec raison quiconque aime sincèrement Notre-Seigneur et tient à le servir de son mieux. Que ceci s'applique au chef de famille, aussi bien qu'à la mère, à la jeunesse qui travaille au dehors aussi bien qu'aux étudiants de nos diverses maisons d'éducation; bien plus, que cela soit vrai pour les personnes du monde, engagées ou non dans le saint état du mariage, aussi

bien que pour celles qui se sont consacrées à Dieu d'une façon plus spéciale dans les communautés religieuses, la chose est évidente, il n'y a aucun motif d'en douter. Il y a pour tous la même obligation de travailler à leur salut, les mêmes obstacles à vaincre, les mêmes ennemis à combattre, le même besoin de secours surnaturels, les mêmes bienfaits à recueillir, les mêmes vertus à pratiquer; tous requièrent la même nourriture pour soutenir leurs forces et leur courage, tous demandent aussi les mêmes remèdes, tous par conséquent ont en même temps le droit, le besoin, le devoir de recevoir fréquemment la même Eucharistie.

Tout comme la vie physique et naturelle qui ne s'entretient que par une nourriture appropriée fournie journellement par la divine Providence, la vie surnaturelle demande, pour être conservée, cet aliment divin, ce pain supersubstantiel qui est l'Eucharistie, entretenant en nous la participation même à la vie de Dieu.

La communion fait à l'âme, dit le saint curé d'Ars, comme un coup de soufflet à un feu qui commence à s'éteindre, mais où il y a encore de la braise, on souffle et le foyer se rallume.

Il n'y a donc, il ne peut y avoir de vraie vie chrétienne que celle qui s'alimente de l'Eucharistie. Ce qui faisait dire à Léon XIII, de pieuse mémoire, dans son Encyclique sur la Très Sainte-Eucharistie, du 28 mai 1902 : « *Par dessus tout il convient de s'employer à faire refleurir dans le monde catholique l'usage de la communion fréquente... Il s'agit en effet d'une dévotion plus utile que toute autre au peuple chrétien, soit pour arracher les générations présentes aux soucis des biens périssables, soit pour ranimer et entretenir d'une façon constante les sentiments chrétiens.* »

Et l'illustre Pontife Pie IX, avait déjà en 1861, de-

mandé aux prêtres de propager le plus possible la communion fréquente.

Sa Sainteté Pie X a fait de cette sollicitude persistante de l'Église, l'objet de son décret du 20 décembre 1905 lequel, comme disait l'Eminentissime cardinal Séraphin Vannutelli, au Congrès Eucharistique de Tournai, est comme l'arc-en-ciel apparu au firmament de l'Église pour annoncer que la bourrasque est passée et que le cœur de Jésus, du Roi pacifique de l'Eucharistie, reprend sans entrave son empire d'amour sur les âmes, comme le soleil de la nature répand librement sa lumière et ses ardeurs après la tourmente.

C'est donc une véritable renaissance eucharistique qui s'opère pour le plus grand bien des âmes, invitées avec une insistance sans égale à s'approcher fréquemment du banquet Eucharistique : *Goûtez et voyez*, leur est-il dit répété avec l'Esprit-Saint, *quelle douceur porte avec lui l'amour de Notre-Seigneur* ». « *Gustate et videte quam suavis est dominus* (16).



Cependant, il restait les petits enfants. Le Saint-Père allait-il s'occuper d'eux d'une manière spéciale à ce point de vue particulier de la communion Eucharistique? C'est ce que depuis plusieurs années déjà, bon nombre se demandaient. D'aucuns avaient saisi, dans des entretiens intimes, cette préoccupation chez le Père commun des fidèles. Oui, il pensait aux petits enfants et même, le souci éminemment surnaturel de les rapprocher des genoux et du cœur de Jésus dont les avait écartés un zèle trop sévère, bien que sur ce point comme sur tous les autres, la doctrine de l'Église et sa discipline essentielle n'eussent jamais varié, ce souci, disons-nous, dominait, dans l'âme paternelle

(16) Ps. XXXIII, 9.

du Pontife, les inquiétudes que pouvaient lui causer les perturbations sociales ou politiques où les âmes n'étaient pas si directement en cause.

Les petits enfants, dont le saint roi David demandait pour le Seigneur les naïves louanges, les petits enfants au nombre desquels Jésus a voulu lui-même être compté en entrant dans le monde, les petits enfants qui ont été les premiers martyrs et les premiers témoins de son œuvre divine, les petits enfants que la bonté rayonnante se dégageant de sa personne divine attirait d'instinct, qu'il caressait tendrement, dans le regard desquels on dirait, en lisant l'Évangile, qu'il voyait l'image de ses anges dans le ciel, ces petits enfants qui, plus que tous autres, chantaient leur allégresse au grand jour du triomphe en accompagnant de leurs *hosanna* le Christ Roi entrant à Jérusalem, ces petits enfants, qui ont toujours été dans l'Église la portion chérie par excellence du troupeau de Jésus-Christ, non ! ces petits enfants ne pouvaient pas être plus longtemps délaissés sous le pontificat de celui qui s'est promis de restaurer toutes choses dans le Christ. Il a voulu d'un geste sublime donner à Jésus Eucharistique l'enfance tout entière. Sans rien changer aux enseignements traditionnels de l'Église, au contraire, réajustant avec la doctrine elle-même, des prescriptions et des usages d'ailleurs toujours préservés dans leurs parties essentielles, en un mot interprétant avec le cœur même de Jésus-Christ, ce qui est et ce qui doit être l'expression de sa volonté et de son amour, il a rendu pleinement l'enfant au Christ et le Christ à l'enfant : « *Sinite parvulos venire ad me* (17). »

Ces enfants appartiennent à Dieu par le baptême. Ils ont la grâce qu'ils ne peuvent pas perdre jusqu'à ce que s'ouvre leur raison, à l'âge dit de discrétion.

(17) Marc. IX. 13

Mais à ce moment-là, pour eux commence la vie plus personnelle, par conséquent la lutte avec la victoire ou la défaite. Donc, il leur faut à eux aussi la nourriture qui soutient et fortifie. Il leur faudra même bientôt le remède qui ranime et qui guérit, il leur faut l'Eucharistie.

Et pourquoi les en priver? Parce qu'ils sont ignorants? Faut-il donc qu'un enfant de six ou sept ans soit si savant pour connaître sa mère et lui dire qu'il l'aime, et sa mère ne lui a-t-elle pas appris qu'il faut aimer le bon Dieu, le bon Jésus? Il a la science de son âge. Faut-il donc attendre nécessairement que par un péché mortel, il ait chassé Jésus de son cœur? Pourquoi forcer Notre-Seigneur à faire une deuxième conquête de sa jeune âme pure, simple et naïve.

Parcequ'ils n'ont guère de mérites? Mais chacun donne ce qu'il peut et Notre-Seigneur ne demande pas davantage. L'innocence est le plus précieux de tous les trésors et c'est ce que l'enfant peut offrir.

Parce qu'ils sont légers? Mais s'ils ne l'étaient point ce serait contre nature ; et cette légèreté même a son charme. N'est-ce pas elle qui réjouit l'intérieur du foyer ! que devient une maison avec enfants trop sérieux? Dès lors peut-on croire que le bon Dieu se plairait moins avec eux. Du reste et c'est tant mieux, en eux tout est léger, leurs défauts qui n'ont pas eu le temps de devenir des vices, leurs fautes qui ne peuvent être bien graves. Que l'Eucharistie leur conserve longtemps cette légèreté qui n'empêchera pas point d'ailleurs le développement normal de l'intelligence et du cœur ! L'enfant, dit saint Hilaire, s'attache à son père, il aime sa mère, il ne sait pas vouloir du mal à son prochain, il ignore l'avarice, ne connaît point la colère, il ne sait ni haïr, ni mentir, il parle avec franchise et croit tout ce qu'on lui dit ; mais au lieu de faire à l'enfant un grief de sa simplicité, il faudrait

plutôt tâcher de l'imiter quelque peu. Et c'est bien la leçon que nous donne Notre-Seigneur lui-même : *En vérité je vous le dis, si vous ne devenez semblables à l'un de ces petits, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieus. Le royaume des cieus appartient à ceux qui leur ressemblent* (18).

Dirait-on encore que des enfants si jeunes ne peuvent pas profiter de la communion Eucharistique, étant incapables de produire les actes de préparation et d'action de grâces ordinaires? mais c'est oublier que le sacrement produit directement la grâce par lui-même, dès qu'il n'y a pas d'obstacles, et qu'ici le seul obstacle c'est le péché mortel. La communion, c'est la nourriture de l'âme qui en profite comme le corps profite du pain qu'il mange. D'ailleurs la parole du Christ n'exclut personne.

La loi de l'Eglise qui l'applique comprend tous les baptisés qui sont arrivés à l'âge de discrétion. Cette loi elle-même, Pie X vient de l'interpréter de la façon la plus authentique et la plus nette. Il n'y a plus d'objections qui tiennent. C'est le droit de l'enfant, dès qu'il atteint l'usage de sa raison, de recevoir son Dieu comme tout autre fidèle, et personne ne saurait l'en priver légitimement.

C'est aussi une obligation pour lui d'obéir aux commandements divins et aux préceptes de l'Eglise, et il doit s'y soumettre. Ce lui est un besoin, dans la première efflorescence de son cœur encore très pur de s'unir par la communion à celui de Jésus, que depuis longtemps sa mère lui a appris à aimer et à prier. Son âme est alors le sol facile à cultiver, où tout ce qui est divin, germera et s'épanouira de soi-même. C'est une nécessité qui s'impose, bien qu'on n'en ait pas toujours compris les lois, de munir dès son éclosion l'âme enfantine, qui a jusqu'à ce moment gardé

(18) Matth., xviii, 3. — Marc, x, 14

sa blancheur baptismale, de ce qui sera son meilleur préservatif contre les embûches du démon qui la guette dès maintenant et veut étendre ses pièges partout. « Les sens de l'homme sont portés au mal dès la jeunesse et sans le secours du divin remède, l'homme se laisse aller aux pires excès. La sainte communion retire donc du mal et affermit dans le bien, et ses effets sont aussi précieux pour l'enfant que pour tout autre fidèle (19). »

L'Eucharistie, *vinum germinans virgines*, sera la gardienne de sa pureté. Et parce que l'enfant aura communié et qu'il devra communier bientôt, il saura tout de suite ce que c'est que d'être bon et comprendra qu'il faut le demeurer, et les bonnes habitudes prendront tout de suite racine dans son cœur sous l'influence eucharistique. Il s'accoutumera à la piété, à l'obéissance, au travail. Et, pourquoi ne le dirions-nous pas, les enfants sur lesquels Notre-Seigneur a jeté un regard de prédilection spéciale, qu'il s'est choisis d'avance pour se les attacher plus tard d'une façon plus étroite à son service, sentiront leur vocation s'affirmer et s'affermir à chaque communion nouvelle et ils la garderont avec un soin jaloux.

Et n'allez pas croire, nos très chers Frères, qu'il s'agit ici d'un effort considérable à faire pour amener les petits enfants à la communion et même, comme le demande le pape, à la communion fréquente ; loin de là, vous aurez bientôt et facilement constaté combien est véritable et fort l'attrait Eucharistique pour vos petits enfants, combien la communion leur est sympathique ; jusqu'à quel point ils la désirent, et combien ce désir lui-même est pur autant que naïf et dégagé de tout motif étranger à Notre-Seigneur ; et cela se conçoit, l'esprit de l'enfant n'a encore été travaillé par aucune mauvaise idée, son cœur est resté

(19) Imit. de J.-C.

droit, aucune passion ne l'a tourmenté. Les seules impressions qu'il ait reçues lui parlent du bon Dieu et le lui font désirer, et quand il a communiqué, son visage reflète la joie aussi bien que l'innocence de son âme. Il n'y a donc plus lieu de s'étonner, nos très chers Frères, que Notre Saint-Père le pape Pie X soit venu en quelque sorte au secours des petits enfants et ait comme reproduit la scène évangélique, ordonnant de laisser approcher de Notre-Seigneur tous ces petits qui demandent le pain de vie, ce pain qui ne leur sera pas refusé, que désormais, en toute obéissance et, pour mieux dire dans la joie de nos cœurs, nous dispenserons aux petits enfants aussitôt qu'ils seront capables de le recevoir, suivant l'esprit même du décret de la Sacrée Congrégation des Sacrements en date du 8 août dernier dont nous vous avons donné précédemment communication. Afin, y est-il dit... que les enfants s'approchent de Jésus-Christ dès leur jeune âge, vivent de sa vie et y trouvent protection contre les dangers de corruption, on devra observer partout la règle suivante sur la Première Communion des enfants :

« L'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans, plus ou moins — moins aussi. Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion. »

« Pour la première confession et la Première Communion, point n'est nécessaire une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne. L'enfant devra ensuite continuer à apprendre graduellement le catéchisme entier, suivant la capacité de son intelligence. »

« La connaissance de la religion requise dans l'enfant pour qu'il soit convenablement préparé à la Pre-

mière Communion est qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi, nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte son âge. »

Réjouissez-vous, nos très chers Frères, de ce geste sublime de Notre Saint-Père le pape, qui vient tout-à-coup de répandre dans vos demeures, par le moyen de vos petits enfants, des flots de joie et de bonheur. Songez donc que ces petits enfants vont être pour vous, comme autant de porte-Dieu, de ciboires vivants, que par eux Jésus sera toujours présent dans vos maisons. Pensez aussi au nombre incalculable de communions, les plus saintes que l'on puisse supposer, qui vont se faire désormais pour la gloire de Dieu et pour le bien de son Eglise. C'est bien le cas vraiment où s'applique la touchante parole de la sainte liturgie : « *Ecce panis Angelorum.* »

Jésus devient véritablement le pain des anges sur la terre. Mais, nos très chers Frères, dans ce même décret du pape, dont les enfants sont l'objet, il est aussi question des parents et des devoirs qui leur incombent en cette matière si importante de la communion de leurs enfants.

En même temps que le pape rend à ceux-ci le plein exercice de leurs droits spirituels, il indique aux autres, d'une façon générale, il est vrai, mais très claire, l'obligation qui pèse sur eux de faire ce que nous appellerons l'éducation eucharistique de leurs enfants. Et tout de suite, nos très chers Frères, nous vous disons qu'il en est fait de cette formule, malheureusement trop répandue dans un grand nombre de familles, que l'enfant ayant fait sa première communion, a fini école et catéchisme. C'est le contraire qui devient la vérité. Avec la première communion possi-

ble et même obligatoire dès l'âge de raison, commence pour l'enfant l'obligation de s'instruire graduellement de la religion afin d'être, chaque fois qu'il communiera dans la suite, muni de la science conforme à son âge. Et c'est aux parents qu'il appartient en premier lieu de voir à ce que cette instruction religieuse ne manque jamais à leurs enfants. Et pour cela, c'est un devoir très grave de ne confier ceux-ci qu'à des écoles où le catéchisme est enseigné régulièrement, et de ne pas les retirer de l'école avant qu'ils aient pu acquérir la connaissance du catéchisme dans son entier.

C'est pour faciliter l'accomplissement de ce devoir, qui lie en même temps les parents et les enfants, que l'on continuera dans toutes les paroisses, comme par le passé, à faire la cérémonie annuelle de la première communion solennelle, sans déroger en rien à ce qui concerne la communion privée des enfants plus jeunes. Mais la première communion solennelle servira à faire constater publiquement que les enfants ont bien appris leur catéchisme, et qu'ils le savent d'une façon assez complète pour entrer désormais dans la catégorie des grandes personnes.

En dehors du catéchisme proprement dit, il y a aussi tout un travail de formation spirituelle qui commence pour ainsi dire dès le baptême et couvre toute la période de l'enfance. Il est surtout du ressort de la mère. Ce travail est constant et progressif. Il se fait de lui-même si la mère est pieuse, et à l'insu de l'enfant qui cueille tout sur les lèvres et dans les regards de sa maman.

L'enfant n'est pas lent à comprendre le langage maternel. L'influence de la grâce s'exerce en lui, formant comme une seconde nature qui le rend apte à saisir le sens des mots, des courtes prières, des gestes qu'on lui fait répéter. Il est remarquable même combien, si le père et la mère sont vraiment chrétiens, les en-

fants cherchent d'eux-mêmes à les imiter dans leurs actes religieux à la maison, demandent de bonne heure à les suivre à l'église, et veulent se faire expliquer tout ce qu'ils voient. Il faut s'emparer de tous ces petits détails, qui expriment ce que nous pourrions appeler l'instinct eucharistique, et s'en servir pour diriger tout doucement l'enfant vers l'épanouissement de sa raison, alors que le père et la mère se diront d'un commun accord : notre enfant comprend bien maintenant, il serait capable de communier. Cet enfant saura très bien faire, délicieusement, le signe de la croix, réciter de charmantes petites prières, faire des exercices de piété véritable, montrer en un mot qu'il sait très bien ce que c'est que le bon Dieu, et ce que c'est que de le recevoir dans la communion. Dès lors, pieux parents, et vous surtout mères chrétiennes, c'est à vous qu'il appartiendra pratiquement de reproduire la scène si suave de l'Évangile, où il est dit que les mères amenaient leurs petits enfants à Jésus, afin que de sa main divine il pût les toucher et les bénir. Plus heureuses encore que les femmes de la Judée, après les avoir fait bénir et au besoin absoudre par le prêtre qui les aura confessés, vous conduirez vos enfants jusqu'à la table sainte où, à vos côtés et avec vous, ils recevront sur leurs lèvres et dans leur cœur ce Jésus, que vous leur aurez appris à connaître et à aimer.

Comme le divin Sauveur lui-même, ces enfants, soumis à leurs parents et à ceux qui sont les dépositaires ou les suppléants de leur autorité, croîtront en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes, à la faveur des communions reçues fréquemment, pendant qu'à la maison, à l'école et à l'église, sous l'action commune des parents, des maîtres et du prêtre, leur instruction religieuse se développera graduellement de manière à toujours correspondre à la capacité de leur

âge. Et ainsi la première communion reçue dans toute la pureté de leur âme, au début même de leur vie raisonnable, sera pour eux, non plus le terme et comme la récompense d'efforts accomplis, et d'études poursuivies durant des années de privations spirituelles, mais au contraire le principe et le point de départ d'une existence tout imprégnée de l'atmosphère divine créée et entretenue par la présence habituelle de Jésus-Eucharistique.

De la bouche et du cœur de tous ces enfants montera vers le ciel, porté par leurs anges gardiens, l'hommage parfait de la gloire et de l'amour : « *Ex ore infantium.... perfecisti laudem tuam Domine* (20). »

Que l'Auguste Mère de Jésus-Eucharistique, Marie Immaculée, obtienne de son divin Fils les plus abondantes bénédictions que nous implorons sur vous tous et sur vos familles.

(20) Matth., XXI, 16.

CIRCULAIRE

- I. Serment antimoderniste.
- II. Fédération générale des Ligues du Sacré-Cœur.
- III. Première Communion des enfants.
- IV. Communion fréquente.
- V. Le Bulletin Paroissial.

8 décembre 1910

Mes Chers Collaborateurs,

I

Je vous envoie la formule du serment antimoderniste ordonné par Sa Sainteté Pie X, dans son *Motu proprio* du 9 septembre 1910 : *Sacrorum Antistitum*.

Ce serment devra être prêté et la formule signée et remise à l'évêque avant le premier janvier prochain. Ceux qui ne pourront pas venir à l'évêché pour cette fin, s'agenouilleront devant un crucifix, la main sur l'Évangile, liront attentivement la formule et y apposeront leur signature.

Le mardi, 27 décembre, il y aura la prestation du même serment à l'évêché et en présence de l'Évêque

pour tous les prêtres de Valleyfield et ceux qui voudront se joindre à eux.

II

Il est fondé, entre les Liges du Sacré-Cœur pour hommes et jeunes gens de la puissance du Canada et des centres canadiens des Etats-Unis, une Fédération dite générale des Liges du Sacré-Cœur. Cette Fédération générale a pour but d'activer la vie des liges paroissiales par la formation de fédérations diocésaines, dont le groupement produira une action d'ensemble très efficace pour les œuvres catholiques d'intérêt commun. Ma lettre au Rév. Père Directeur de la Fédération vous fera connaître toute ma pensée à ce sujet :

Valleyfield, P. Q., le 18 octobre 1910.

Mon Révérend Père,

J'ai reçu la lettre en date du 12 octobre courant signée par les principaux officiers de la Fédération générale des Liges du Sacré-Cœur, Fédération qui a été votée à l'unanimité, au Congrès des Liges du Sacré-Cœur du Canada et des Etats-Unis, le 12 septembre dernier à Montréal, au lendemain du Congrès Eucharistique. J'ai de même pris connaissance de la Constitution projetée de cette Fédération. A l'une et à l'autre je vous apporte mon entière adhésion. C'est mon désir ardent de voir la Ligue du Sacré-Cœur établie dans chacune de nos paroisses, ayant été à même d'apprécier le bien incalculable qu'elle produit partout où elle existe et fonctionne régulièrement. De même je trouve très heureuse l'idée de grouper en un

même faisceau, sous une direction commune toutes les Ligues d'un diocèse, pour les unir ensuite dans une Fédération générale. C'est l'application du principe que l'union fait la force, principe qui doit surtout recevoir son efficacité quand il s'agit de diriger le mieux possible toutes les énergies d'un peuple chrétien comme le nôtre vers son perfectionnement religieux et social, et procurer par là le maintien et le développement de la vie catholique dans toutes les sphères et à tous les degrés où elle doit se manifester, c'est-à-dire partout et toujours.. Or rien ne me paraît plus propre à atteindre ce but si désirable que le groupement gradué des individus dans les Ligues locales, de celles-ci dans les bataillons diocésains, et des organisations diocésaines elles-mêmes dans une Fédération plus générale qui les enveloppe toutes, et les fasse travailler de concert au succès des œuvres d'intérêt commun. Pour arriver là, il nous faut nous-mêmes pouvoir compter sur le concours efficace de ceux qui sont à la tête de cette noble et généreuse entreprise. D'autre part, je puis vous assurer, mon Révérend Père, que je suis absolument disposé à me mettre à l'œuvre, et à aider de toutes mes forces à la réalisation effective de cette belle idée de Fédération générale des Ligues du Sacré-Cœur. De tout mon cœur, je demande à Notre-Seigneur, à la gloire de qui nous voulons tous ensemble travailler, d'accorder à votre œuvre et à tous ceux qui s'y dévouent, les plus abondantes bénédictions.. Me recommandant à vos ferventes prières...

Je suis bien véritablement, mon Révérend Père, votre très humble et affectueux serviteur.

† JOSEPH MÉDARD,
Evêque de Valleyfield.

III

C'est avec bonheur que j'ai appris la manière pieuse et empressée avec laquelle le décret sur l'âge de l'admission à la première communion avait été reçu, compris et appliqué dans toutes nos paroisses. C'est bien cela, la première communion proprement dite est d'ordre privé et personnel. Chaque enfant y est admis à son jour, quand il est présenté par ses parents et jugé suffisamment développé par le confesseur. Ainsi le père et la mère, les instituteurs et institutrices, non moins que le prêtre s'intéressent à l'enfant dès le plus bas âge, et après avoir fait cette première communion privée l'enfant continuera à s'instruire, jusqu'à ce qu'il arrive au degré d'intelligence et de connaissance qui lui permettra d'être admis à la première communion solennelle. Formons bien la mentalité des familles et spécialement la conscience des parents, et tenons ferme à ce que, pour la première communion privée, il ne s'introduise aucun usage propre à détourner l'attention de l'enfant qui doit être tout entière concentrée sur la communion elle-même. Pas de toilette, pas de cadeaux, point de banquet de famille, pas même de fête bruyante à l'église, sauf pour la communion générale qui pourra revêtir une certaine solennité ainsi que je l'indiquais dans ma dernière circulaire. Bref continuons ce qui a été si bien commencé

IV

La pratique de la communion fréquente qui grâce à Dieu se répand de plus en plus, rend naturellement notre ministère encore plus laborieux. C'est avec joie

que tous acceptent un surcroît de travail amplement compensé par la piété croissante des fidèles. Je ne sens pas le besoin de vous dire qu'il faut, dans toute la mesure permise par le bon ordre, être à la disposition de nos ouailles, dire la messe quotidienne à l'heure la plus favorable pour elles, et particulièrement rendre la communion fréquente aussi facile que possible aux communautés religieuses.

Ceci m'amène à vous dire qu'il ne faut pas manquer de célébrer la messe au moins chaque semaine dans toutes les chapelles où se conserve le Saint-Sacrement.

Il est peut-être bon en même temps de rappeler les prescriptions strictement obligatoires du rituel au sujet des hosties consacrées ou à consacrer, le grand nombre de communions pouvant peut-être nous induire à trop de laisser-aller sous ce rapport.

Sanctissimae Eucharistiae particulas frequenter renovabit. Hostiae vero seu particulae consecrandae sint recentes; et ubi eas consecraverit, veteres primo distribuat, vel sumat.

Fideles omnes ad sacram communionem admittendi sunt, exceptis iis, qui justa ratione prohibentur.

V

Je vous recommande instamment notre Bulletin Paroissial. Il a déjà une circulation appréciable dans un bon nombre de paroisses; avec de la bonne volonté, il serait possible de le faire entrer dans un plus grand nombre de familles. Il est fait à leur intention; sa lecture est instructive autant qu'attrayante. Léon XIII a dit qu'une publication de ce genre est une

prédication continuelle, et Notre Saint-Père le Pape Pie X a daigné accorder une bénédiction autographe aux zélateurs et aux abonnés du Bulletin.

De plus vous savez que la publication du Bulletin est liée à l'œuvre de la chapelle du Sacré-Cœur que nous espérons voir se compléter dans un avenir prochain.

Je vous demande donc d'en favoriser la diffusion dans vos paroisses respectives. Il me semble qu'à l'occasion du paiement de la rente des banes, il serait facile d'augmenter le nombre de ses souscripteurs.

LETTRE PASTORALE

SUR

LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE

-22 décembre 1912.

Nos Très Chers Frères,

Nous venons, à l'occasion des fêtes de Noël et du premier jour de l'An, vous offrir, avec les meilleures bénédictions de notre cœur d'évêque et de pasteur, les vœux les plus ardents que nous formons pour le bonheur de toute notre famille diocésaine.

C'est au pied de la crèche de l'Enfant-Dieu, que nous déposons nos prières et nos souhaits, demandant à Jésus de les accomplir dans toute la mesure compatible avec les épreuves et les misères de ce monde, et de préparer en vos âmes, par les joies spirituelles de la vie présente, la possession de la fidélité qu'il réserve dans le ciel à ceux qui le servent fidèlement sur la terre.

Pour que nos supplications soient rendues plus efficaces, par le concours même de votre piété, et parce que le déclin de l'année se prête mieux aux réflexions sérieuses, nous venons causer avec vous d'un sujet qui,

d'un côté, est essentiellement lié aux droits les plus sacrés de Dieu et de la religion, de l'autre touche aux intérêts les plus élevés et les plus chers de vos âmes, de vos familles et de la société elle-même.

Nous voulons vous parler de la sanctification du dimanche. C'est un devoir qui s'impose à notre sollicitude pastorale, et nous voudrions pouvoir nous en acquitter avec toute la force nécessaire pour entraîner chez tous, nous ne disons pas la conviction de l'esprit, mais mieux encore la résolution effective de reprendre s'il y a lieu, ou tout au moins de conserver jalousement les traditions qui, jusqu'à nos jours, ont été une marque distinctive de notre peuple.

Hélas ! il faut bien le dire, nos très chers Frères, depuis un certain nombre d'années, des circonstances de toute nature ont apporté dans la vie de famille, et dans les relations sociales des modifications qui vont chaque jour en s'accroissant, de véritables perturbations, qui mettent en grand danger la sanctification du dimanche, telle qu'on l'avait toujours comprise et pratiquée.

Nous vous parlerons avec une confiance justifiée par votre esprit chrétien, et par le droit que nous donne la docilité avec laquelle vous nous avez toujours écouté.

Aussi bien, ce que nous avons à vous dire n'a pas d'autre objet que la gloire de Dieu, procurée elle-même par l'observance fidèle d'un précepte fait pour le bonheur de l'humanité.



C'est aux origines même du monde qu'il faut remonter pour retracer à sa première manifestation, l'obligation divine du repos hebdomadaire.

En six jours, nous dit l'Esprit-Saint, Dieu créa le ciel et la terre, et il se reposa le septième jour de tout

le travail qu'il avait fait. Et il bénit ce jour et il le sanctifia (Gen., II, 2, 3.). Que peuvent signifier ce repos de l'Éternel, cette bénédiction, cette sanctification spéciale d'un jour, créé par lui comme tous les autres jours, mais séparé pour lui être entièrement consacré?

Dieu se fait ici le modèle de l'homme. Cette loi primordiale deviendra une loi de miséricorde. A côté de la loi du travail forcé, imposée à l'homme qui, en expiation de son péché, doit manger son pain à la sueur de son front, il y aura la loi du repos divin. Le septième jour demeurera béni et saint. Les patriarches l'observeront fidèlement, et avec eux le genre humain tout entier.

Mais vient le temps où le Seigneur en fera une promulgation formelle au peuple qu'il s'est choisi.

Sur le Mont Sinaï, au milieu du tonnerre et des éclairs, dans tout l'éclat de sa majesté, Il dicte ses commandements à Moïse et les grave sur la pierre. Or, écoutez : « Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat. Six jours tu travailleras et feras tous tes ouvrages. Mais le septième jour est le repos du Seigneur, ton Dieu ; ce jour-là, tu ne feras aucune œuvre, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni l'étranger qui habite entre tes portes.

Car en six jours le Seigneur a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, et il s'est reposé le septième jour ; voilà pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié. » (Exode, xx, 8, 9, 10.).

Remarquez, nos très chers Frères, que Dieu ne crée pas une loi nouvelle ; il formule en terme explicites, et en la motivant, la loi déjà inscrite dans le cœur de l'homme ; il la rappelle au souvenir des Hébreux, la leur impose d'une façon plus spéciale et veut qu'ils la gardent fidèlement, en souvenir du bienfait de la créa-

tion, et du repos divin du septième jour. Bien plus, cette loi et son observation, résumant tout l'ensemble des relations qui vont s'établir entre le Seigneur et son peuple, seront comme le cachet de cette alliance.

« Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Ayez bien soin de garder mon sabbat ; car, c'est le signe de l'alliance entre vous et moi pour toutes vos générations. Gardez mon sabbat, car il est saint pour vous ; celui qui le profanera, mourra ; celui qui travaillera en ce jour, sera exterminé du milieu de son peuple. Entre les Fils d'Israël et moi, c'est un pacte sempiternel et un signe perpétuel. (Exod., xxxi, 13, 17.)

Ce langage est sévère, et cependant Dieu y insiste et à maintes reprises. Plus que de toute autre de ses lois, il fait de la garde de son jour, une question de vie ou de mort. Et sa sanction sera vite appliquée. Dans le désert un homme est surpris ramassant du bois dans la campagne, le jour de sabbat. La foule le cite devant Moïse et Aaron. Le Seigneur dit à Moïse : « Il faut que cet homme soit puni de mort ; qu'on le conduise hors du camp, et qu'il soit lapidé. » (Num., xv, 32, 36.)

L'observation du Sabbat, avec la rigueur des peines infligées à sa violation, fut maintenue chez le peuple Juif. Dieu en fit la condition habituelle de sa protection et de ses faveurs.

Par ses prophètes, il adjure le peuple d'y rester fidèle ; il se plaint, il réprimande, il menace, il châtie quand on ose profaner son jour. Et quand des malheurs épouvantables viennent fondre sur la nation, qu'elle est ruinée par les guerres ou traînée en captivité, c'est que le Seigneur est irrité qu'on ait perdu le respect au jour qu'il avait lui-même béni et sanctifié. Pour prévenir ces fléaux et détourner la colère de Dieu, le peuple est averti qu'il ait d'abord à rendre au Sabbat sa sainteté ; c'est toujours le gage de la

protection divine et le signe de l'alliance conclue sur le Sinaï.

Aussi à la venue de Jésus-Christ, le Sabbat, c'est-à-dire le septième jour, gardé en souvenir de la création de l'homme et du repos du créateur, et aussi de la délivrance de l'Égypte, était-il de la part des Juifs l'objet d'une observation rigoureuse, que les pharisiens exagéraient par une interprétation servile de la lettre, et par une confusion de la substance et des détails de la loi mosaïque. Ce que Notre-Seigneur leur fait comprendre quand, à leur scandale hypocrite, il autorise ses disciples le jour du sabbat à cueillir et à froisser des épis pour les manger, et que lui-même se permet de guérir un infirme en ce même sabbat. (Math., XII, 12.) Par les explications qu'il condescend à leur donner, le Sauveur indique déjà qu'à la loi de sévère et implacable justice, il est venu substituer une loi d'amour qui sera plus tard donnée en son nom. Mais en attendant, lui-même a observé le Sabbat et donné l'exemple, sur ce point comme sur tous les autres de la législation mosaïque qu'il n'avait pas encore abrogée.



Mais c'est le premier jour de la semaine, que Jésus opère le miracle de sa propre résurrection devenue par là même le mystère fondamental de la foi ; c'est le premier jour de la semaine que du haut du ciel il envoie son Esprit-Saint à ses apôtres, et le jour de la Pentecôte ouvre l'ère de la vocation des peuples à la Religion chrétienne et au salut par le Christ. Aussi dès les débuts de l'Église, au Sabbat, c'est-à-dire au septième jour, qui rappelait pour tous le souvenir de la Création, et pour le peuple Juif celui de la délivrance de l'Égypte, est substitué, par l'autorité même

du Christ qui est le Maître du Sabbat (Math., xii, 8.), et par la direction du Saint-Esprit, le premier jour de la semaine, celui de la glorieuse résurrection du Sauveur et de la descente du divin Paraclet.

A ce jour, appelé le dimanche, furent ainsi reportées, avec la même obligation substantielle, et les mêmes sanctions divines, la bénédiction et la sanctification accordées, à l'origine des temps, au septième jour, ou sabbat, et désormais, toute l'Eglise chrétienne célèbre le dimanche, le jour du Seigneur, lequel chez les peuples anciens s'appelait le jour du Soleil.

De cette transposition nous avons, sinon l'affirmation formelle, tout au moins certaines indications dans les écrits apostoliques.

C'est ainsi qu'au témoignage de saint Luc et de saint Paul, les premiers chrétiens s'assemblaient pour la fraction du pain, et pour entendre la parole de Dieu, le premier jour après le sabbat, donc le premier jour de la semaine. On voit aussi que saint Jean, relégué dans l'île de Pathmos, fut transporté le jour du Seigneur, le dimanche, dans une vision céleste, au milieu de l'assemblée des Saints.

Chose certaine, c'est que le dimanche fut substitué au sabbat par l'autorité divine de l'Eglise qui déterminait la manière dont il devait être gardé, que le jour du Seigneur fut dès lors et toujours dans la suite, l'objet d'un double commandement, celui de Dieu et celui de l'Eglise.

Les Pères de la primitive Eglise l'attestent en termes non équivoques : A l'aube de ce jour que vous appelez jour du Soleil, dit saint Justin écrivant à l'empereur Antonin, les chrétiens des villes et des campagnes quittent leurs travaux ordinaires et se réunissent dans un même lieu. Là, nous lisons, selon que le temps le comporte, les commentaires des apôtres, ou les écrits des prophètes. Quand le lecteur a fini, le prêtre

qui préside, adressant à l'assemblée une pieuse instruction, exhorte tous les assistants à mettre en pratique les grandes et belles doctrines qu'ils viennent d'entendre. Puis tous se lèvent et parmi de ferventes prières, le pain et le vin sont offerts à Dieu. Le président de l'assemblée poursuit dans un profond recueillement le cours des prières et des actions de grâces, auxquelles tout le peuple répond avec élan : Ainsi soit-il. Puis on fait à tous les assistants la distribution et le partage de ce qui a été consacré, et l'on en envoie par le diacre une part aux absents. (Apolog.). N'est-ce pas la description très précise de la messe paroissiale telle qu'on la célèbre encore de nos jours?

Le dimanche voilà donc vraiment le jour du Seigneur, celui qui rappelle les plus grands bienfaits et les plus augustes mystères ; celui que Dieu a réservé pour son culte ; celui durant lequel le repos religieux doit remplacer le travail ; celui où l'homme doit lever ses regards vers le ciel pour adresser à son Créateur et à son Sauveur les hommages de l'adoration, de la louange, de la reconnaissance, et de l'humble supplication ; le dimanche, c'est maintenant le jour auquel s'attribuent les ordonnances, les objurgations, les peines expiatoires, les terribles sanctions qui regardaient le sabbat. C'est la même autorité qui commande ; c'est le même devoir dans la soumission, c'est la même gravité dans la désobéissance, c'est encore la peine de mort, de mort spirituelle et éternelle pour châtier les contempteurs de la loi et les profanateurs du saint jour.

Au dimanche il faut donc, sans crainte, appliquer ces paroles de l'Esprit-Saint prononcées d'abord pour le Sabbat : « Veillez à garder fidèlement le jour qui m'est réservé, car c'est le signe de mon alliance avec vous. (Exode, xxxi, 13.) Ce jour est saint entre tous, vous n'y ferez aucune œuvre servile. (Num., xxviii,

25). Mais vous le sanctifierez selon le commandement du Seigneur votre Dieu. (Deut., v, 12.). Et ce sera toujours un très grand mal que de le profaner. » (II Es., xiii, 17.).

★★

Par son institution même le dimanche est avant tout un jour de repos imposé à l'homme et à tout ce qui dépend de lui dans l'exercice ordinaire de son activité. Repos pour le corps, qui s'est fatigué durant les six jours précédents, s'est usé au labeur incessant, et pour lequel la restauration hebdomadaire est indispensable. Ceci est admis par tous les peuples.

Repos pour l'âme qui, absorbée durant toute la semaine par les intérêts et les préoccupations terrestres, a besoin de se recueillir, de s'élever, de se remettre en communication avec son Dieu, de reprendre ses aspirations vers le ciel, et pour cela de profiter des heures de répit que le dimanche vient lui accorder.

Repos pour la famille reconstituée dans la paix et dans l'union, après cette longue et douloureuse dispersion de ses membres que la tyrannie des exigences matérielles arrache au foyer chaque matin, pour ne les y ramener qu'à la tombée de la nuit. N'est-ce pas un bienfait que ce dimanche, où tout respire la joie, l'amour? Pour cette journée au moins, le père pourra rester au milieu de ses enfants, qui seront eux-mêmes groupés autour de leurs parents. C'est le jour que le Seigneur a fait et dans lequel il invite à l'allégresse.

Repos pour la Société, c'est la trêve des affaires et de leur âpreté ; c'est un armistice dans la lutte journalière des intérêts en conflit ; c'est la cessation de la concurrence effrénée dans le monde du travail, de la finance, du commerce, des professions libérales, et de la politique. A cet acharnement que le progrès moderne et la facilité des re-

lations rendent encore plus violent, ne faut-il pas un remède qui calme pour un jour les passions, qui panse les blessures de la convoitise, de la rivalité, ou de la colère? Ce jour-là, de par la volonté de Dieu et par l'ordonnance de l'Eglise, sur le chemin du temple et aux pieds du sanctuaire, tout s'efface de ce qui ailleurs sépare et divise ; c'est pour quelques heures au moins, le règne de la charité dans l'union des âmes aux accents de la prière qui, étant la même dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres, rappelle aux hommes qu'ils sont tous frères, créés par le même Père, rachetés par le même Sauveur, appelés également à la même récompense et à la même gloire.

Repos qui n'est point gâté, perdu par l'oisiveté malsaine, mais qui au contraire demande à être sanctifié par l'activité de l'âme s'élevant au-dessus de la matière pour se rapprocher de l'auteur de tous biens, et s'appliquant par une ferveur plus grande à reprendre pour les fins du salut, ce que les préoccupations terrestres ont pu lui enlever aux autres jours de la semaine.

L'observation religieuse du dimanche implique donc avant tout la cessation du labeur matériel, servile, mercenaire ; c'est-à-dire de tout travail non indispensable qui, par lui-même, retient l'homme courbé sur la terre dans la recherche des biens de ce monde. Il est évident que ceci ne s'applique pas seulement à la culture de la terre, ni à l'exercice de ces métiers qui requièrent surtout la mise en œuvre des énergies physiques de l'homme, comme de labourer son champ, de récolter ses moissons, de façonner le bois ou les matériaux, mais s'étend à toutes les industries, à toute opération, à tout commerce dont le but principal est de gagner de l'argent et d'accroître sa fortune, en continuant le dimanche le travail des autres jours. Il en faut dire autant des organisations

spéciales que l'on réserve au dimanche, ou auxquelles on donne ce jour-là plus d'ampleur pour profiter de la clientèle plus facile à obtenir et partant plus nombreuse, et dont l'objet est de s'enrichir par le moyen des amusements publics, profanes, bruyants, souvent dangereux, non toujours exempts de scandale, et certainement opposés à l'esprit de la loi, à la volonté de Dieu, et aux directions de l'Eglise.



Le repos du dimanche n'est pas dans la dissipation mais bien plutôt dans le recueillement ; c'est Dieu qui l'a fait, c'est lui qui l'impose, et il se l'est réservé tout entier ; c'est le jour du Seigneur. Aussi, la première obligation imposée le dimanche aux fidèles par l'autorité de l'Eglise, interprète de la volonté divine, est-elle d'assister au Saint-Sacrifice de la messe. Ce devoir est grave de sa nature ; quiconque ayant l'âge de raison l'enfreint pèche mortellement et met en danger son salut éternel. Tous sont tenus, à moins d'empêchement légitime, d'être présents à l'église et d'entendre la messe avec attention et piété.

Mais est-ce donc un fardeau si lourd qu'il faille se plaindre d'avoir à le porter, et qu'on cherche trop souvent à s'y soustraire !

Eh ! quoi ! c'est Notre-Seigneur qui, au jour qu'il s'est marqué, et durant lequel nous faisons trêve à nos fatigues quotidiennes, nous invite auprès de lui, dans sa maison qui est aussi la nôtre. Et là c'est pour nous accueillir comme un ami son ami, un Père ses enfants ; et c'est de plus pour nous rappeler ses bienfaits, renouveler en notre faveur ses augustes mystères, verser en abondance des grâces nouvelles. Il nous ouvre son cœur, nous offre ses consolations ; c'est Dieu, Dieu lui-même qui du ciel vient sur la

terre à notre rencontre, pour nous permettre de converser avec lui. Ce sont nos intérêts qui nous appellent et que nous allons traiter directement avec Dieu. Dans le cours ordinaire des choses, à quels inconvénients ne se plie-t-on point quand il s'agit d'approcher les personnages influents pour demander et obtenir leur protection, ou de faire quelque démarche pour atteindre les honneurs ou la richesse. Les intempéries, la route à parcourir, les dépenses à faire de temps ou d'argent, la fatigue, l'éloignement temporaire, rien ne compte en présence du résultat convoité. Il en faut dire autant de la visite des amis, de la recherche des amusements, des réunions profanes de tous genres. En voyant la facilité avec laquelle, en dépit de tous les obstacles, le monde nous entraîne aux affaires ou aux plaisirs, ne serions-nous pas tentés de souhaiter que l'invitation de Notre-Seigneur et l'injonction maternelle de l'Eglise fussent écoutées avec le même empressement?

L'assistance à la messe continue pour la famille chrétienne, l'action bienfaisante commencée au foyer dès le matin, par les apprêts du repos religieux.

Voyez, dans le banc qui est à eux, en face des autels, auprès de la chaire de vérité, ce groupe formé des membres de la famille que la nécessité n'a point retenus à la maison, et qui ensemble viennent prendre part au sacrifice divin, ensemble entendre la parole de vérité et de vie.

L'exemple du père, toujours efficace, est bienfaisant ou déplorable, selon qu'il obéit fidèlement ou qu'il se dérobe par de vains prétextes, à cette obligation d'eux-mêmes si facile à remplir.

Il convient d'ajouter qu'en cette matière très particulièrement, les citoyens qui comptent pour quelque chose dans la société exercent autour d'eux une action qui ajoute au mérite ou à la responsabilité de leur con-

duite. On regarde toujours avec respect, et l'on se sent porté à imiter la conduite loyale du catholique, chef de famille, qui chaque dimanche prend à l'heure voulue, avec les siens, le chemin de l'église, pour accomplir un devoir de sa religion, dont il attend pour lui-même le plus grand bien, auquel il ne saurait manquer sans forfaire à ses engagements, et sans encourir le reproche public d'être infidèle à son Dieu et à sa foi. L'honorabilité sociale est ici étroitement liée à la pratique de la vertu de Religion. Le dimanche étant le jour du Seigneur, Dieu y rétablit dans son temple, autour de son autel la parfaite fraternité des âmes, en effaçant pour quelques heures, même aux yeux du monde, toutes les inégalités, et toutes les divisions. La famille paroissiale réunie à l'église devient le type de la grande famille chrétienne fondée par Jésus-Christ, et la messe paroissiale, avec tout ce qui s'y rattache, est le lien des âmes dont le cœur divin est le centre et le terme.

La messe est l'acte religieux principal du dimanche; le seul qui soit strictement obligatoire sous peine de péché; le seul par conséquent auquel on ne saurait librement se soustraire sans s'exposer aux pires châtimens, et à la damnation éternelle.

Il en est d'autres cependant qui, sans être l'objet d'un commandement rigoureux, en appellent toutefois à la piété des âmes plus généreuses, qui ne veulent pas marchander avec Dieu leurs témoignages d'amour et de gratitude.

Dans chaque paroisse, l'après-midi les vêpres se chantent pour le peuple, et les fidèles y sont instamment invités. C'est une partie de la prière officielle que les prêtres sont tenus de réciter chaque jour. C'est une cérémonie publique à laquelle sont attachées des grâces spéciales. Il y a donc avantage à y assister; c'est une manière facile d'utiliser le repos lui-même.

Beaucoup de personnes, non éloignées de l'église et ayant toute la liberté de leurs mouvements, peuvent aisément s'y rendre. Il n'y a pas lieu de dédaigner ce que la religion maintient parmi les cérémonies officielles du culte divin ; il serait surtout difficile de comprendre et d'admettre qu'il puisse y avoir de la gêne ou de l'humiliation, pour des hommes ou des jeunes gens, à entendre les vêpres tout comme les autres.

Le salut avec la bénédiction du Très Saint-Sacrement, qui se donne maintenant à peu près tous les dimanches, prête aux mêmes observations.



Quand on a fait ainsi, large et généreuse la part de Dieu au jour qu'il s'est marqué, qu'on a pourvu par les exercices de la piété individuelle et par la participation aux offices publics, aux besoins de son âme, il n'est assurément pas défendu, ni contraire à la sanctification du dimanche, de s'accorder à même le repos religieux, des visites, des promenades, des délassements honnêtes, qui nourrissent une saine gaieté parmi les amis, au sein des familles. Le Seigneur lui-même nous invite à la joie goûtée en sa présence ; elle fait partie des hommages de douce gratitude qui sont dûs à ses bienfaits. Loin de nous donc l'intention de faire intervenir ici un pharisaïsme tout à fait étranger aux prescriptions divines non moins qu'à la direction de l'Eglise. Et vous savez très bien, nos très chers Frères, où se trace d'elle-même la ligne de démarcation entre ce que l'on peut se permettre loyalement le dimanche, et ce qui est au contraire en opposition avec la sainteté de ce jour.

Est-ce bien observer le dimanche que de s'empresser habituellement à une messe basse, très courte, enten-

due à peine, au milieu de mille distractions, pour se sauver de l'église au plus tôt, courir aux affaires un moment suspendues, ou aux plaisirs réservés exprès pour cette journée, dont une petite demi-heure est accordée au bon Dieu pour la forme, et tout le reste passé au milieu des occupations ou des distractions profanes?

Avec cela on n'entend jamais de prênes ou d'instructions, on a vite oublié les premières connaissances religieuses, on vit dans l'ignorance des mystères et des enseignements de la foi, ignorance qui choque d'autant plus parfois qu'elle se rencontre chez des esprits d'ailleurs cultivés.

Est-ce donc observer le dimanche que de réserver pour lui, surtout d'une façon habituelle durant la belle saison, telles courses, tels voyages, ou telles absences qui retiennent dans le désœuvrement, loin de l'église paroissiale, sans se soucier même de la messe qui se dit dans le voisinage, avec des amis groupés sous la même tente ou dans la même maison isolée, au milieu de conversations plus ou moins édifiantes, de chants parfois licencieux, avec en plus la malheureuse coutume de se livrer à l'intempérance? La chasse et la pêche, comme amusement, peuvent n'être pas défendues en elles-mêmes, mais si elles entraînent la mise en oubli du devoir sacré de l'assistance à l'office divin, si on se fait un jeu d'y manquer, par pure paresse ou insouciance, croit-on vraiment qu'on est exempt de péché devant Dieu, et de scandale devant les hommes?

Est-ce observer le dimanche que d'organiser pour ce jour-là, non plus des réunions paisibles de parents et d'amis sous un toit hospitalier et chrétien, mais des danses, des bals, des parties de cartes, où la jeunesse est conviée pour s'y amuser une partie du jour et de la nuit, sans discrétion, sans la protection nécessaire

des parents, sans la surveillance sérieuse qui écarte le danger ou même le péché? Il serait moins mal, dit saint Augustin, de labourer sa terre le dimanche, que de s'y livrer à la danse.

Est-ce observer le dimanche que de profiter de ce jour béni et sanctifié, pour courir les théâtres quels qu'ils soient, aller s'engouffrer dans des salles de spectacles, pour s'y repaître les yeux et l'esprit de toutes autres choses que celles qui peuvent récréer l'âme en lui rappelant les grandes vérités du salut? Les seuls spectacles qui conviennent aux dimanches sont ceux que l'Eglise, sous la direction de l'Esprit-Saint, offre à ses fidèles dans la majesté de son culte, la splendeur significative de ses cérémonies, et dans la grande et sereine beauté de ses chants.

Est-ce observer le dimanche que d'y continuer un commerce déjà dangereux par lui-même, dont le péril s'augmente de l'oisiveté, mère de tous les vices, qui entraîne ou retient une clientèle trop facile à séduire pour l'intempérance, les jeux clandestins, on les rencontres dangereuses et coupables?

Est-ce observer le dimanche que de faire en ce même jour, au détriment de tous les devoirs, en désobéissance à toutes les lois divines et humaines, dans un seul but de lucre malsain, ces excursions tapageuses qui entraînent loin de toute surveillance et de tout contrôle, des foules de jeunes gens et même de personnes plus âgées, dont la tenue, les cris, la conduite disgracieuse étonnent, scandalisent, et même effraient à juste titre, nos paisibles villages?

Ceux qui spéculent ainsi sur la faiblesse, l'entraînement des mauvais exemples, et même sur les passions mauvaises peuvent-ils sans terreur, au soir du dimanche, compter leur argent amassé au prix de l'ivrognerie, des jeux de hasard, des spectacles d'une moralité au moins discutable, bref au prix de l'honneur de

Dieu offensé par de nombreuses victimes, au prix de la paix et de l'honorabilité des familles, au prix du salut de tant d'âmes qui se perdent par leur cupidité?

N'est-il pas effrayant de penser que le jour du bon Dieu, celui qui porte plus spécialement ses bénédictions, qui a été sanctifié par lui, durant lequel on devrait se tenir en sa présence, pour lequel l'Eglise dispense de la part de son divin Maître les joies sereines et les plus douces consolations, puisse, même par des chrétiens, par des catholiques, être ravi au Seigneur pour être livré à Satan par le désordre et par le péché? N'est-il pas désolant d'être obligé d'admettre que, de tous les jours de la semaine, c'est celui où il se commet le plus de crimes, où il se perd le plus d'âmes, où la religion est le plus outragée par la désobéissance, et même les moqueries de quelques-uns de ses propres enfants?

Est-il donc vrai que même sous la loi de grâce, et au milieu d'une population dans son ensemble religieuse, il se trouve des fils dénaturés de Dieu et de l'Eglise, qui par leur inconduite tournent en dérision le jour du Seigneur, et se mettent au nombre de ceux qui font alliance avec les impies pour bannir de leurs calendriers les jours de fête religieuse. (Ps., LXXXIII, 8.).



Nos très chers Frères, qu'on ne se fasse pas illusion ; les oracles inspirés demeurent avec toute l'énergie de leurs menaces ; les châtimens, les mêmes sont toujours suspendus sur la tête des profanateurs du saint jour.

L'argent gagné le dimanche par un travail coupable ne vaut rien pour la prospérité des familles ; le péché commis ce jour-là est doublement criminel ; bien sou-

vent Dieu punit même sur le champ les profanateurs ; la charité arrête ici notre plume et l'empêche de rappeler des exemples trop nombreux et trop douloureux ; et c'est l'un des plus tristes symptômes pour un peuple, et c'est l'un des plus graves sujets d'inquiétude et de terreur, que la profanation du dimanche s'introduisant dans les habitudes et les mœurs populaires. Je changerai vos fêtes en jours de deuil, et vos chansons en gémissements, dit le Seigneur.

C'est pourquoi dans tous les pays chrétiens, la législation séculière a mis dans le code civil au moins l'observation substantielle des dimanches si bien que, c'est le cas pour nous, celui-là ne saurait être considéré vraiment comme un bon citoyen qui ne ferait pas du dimanche un jour marqué par la cessation des affaires courantes et par le calme relatif qui repose des fatigues, des ennuis et des tracasseries de la vie ordinaire.

Ici, nos très chers Frères, les catholiques vivent entourés de personnes qui ne partagent point nos croyances, et ne reconnaissent pas l'autorité disciplinaire de l'Eglise. Serait-il donc admissible que, possédant la vérité et chargée de l'enseigner, dépositaire des grâces du Christ et ayant mission de les appliquer à ses enfants, ayant plein pouvoir, par la volonté de son divin Fondateur de diriger les âmes et d'interpréter pour elles, d'une façon authentique, les commandements divins, l'Eglise dût, pour en obtenir l'observation fidèle, en appeler aux exemples donnés par ceux qui, séparés de l'unité catholique, gardent ce pendant les traditions extérieures du jour dominical, et voudraient en pareille matière nous servir de modèles.

Non, nos très chers Frères, c'est une humiliation que la sainte Eglise ne mérite pas et que les fidèles ont un impérieux devoir de lui épargner. Ils n'ont pour

cela qu'à mettre en pratique sérieuse et sincère ce qu'elle leur commande de faire ou d'éviter le dimanche, à traduire dans leur conduite publique et privée, les enseignements et les directions de l'Eglise selon son véritable esprit.

Loin de nous, nos très chers Frères, l'intention d'insinuer que les désordres signalés aient pris racine dans notre diocèse et puissent se commettre fréquemment dans nos paroisses. Au contraire, nous croyons sincèrement que l'esprit profondément religieux de nos familles et des habitudes séculaires permettent encore de réagir efficacement, et d'opposer une barrière infranchissable à l'envahissement de coutumes malheureuses, qui sont aussi opposées au bonheur du peuple qu'à la loi de Dieu.

C'est donc avec une confiance qui nous semble légitime, appuyée qu'elle est sur le secours divin et sur votre excellent esprit catholique, que nous vous conjurons dans le Seigneur de garder à son jour toute sa beauté sainte, sa haute noblesse, sa majesté religieuse, non seulement par le repos corporel qui délasse des fatigues de la semaine, non seulement même par l'observation rigoureuse du strict devoir de l'assistance à la messe matinale, mais par la sanctification réelle de la journée tout entière passée dans les joies paisibles du foyer, sous le regard de Dieu, à l'écart de tout ce qui peut l'offenser en diminuant le caractère sacré de ce dimanche auguste, qu'il a lui-même béni et sanctifié pour sa gloire, pour le salut des âmes, et pour la prospérité des nations.

C'est ce que nous demandons par l'intercession de la Très Sainte Vierge, à son divin Fils, Jésus, que nous adorons dans son berceau, et que nous supplions de répandre ses bénédictions et ses grâces sur toutes les familles de notre diocèse.

LES SOUHAITS D'UN PASTEUR

30 décembre 1912.

I

LA FUITE ET LE PRIX DU TEMPS

Voici de nouveau le jour de l'An, c'est-à-dire le moment où une année expire et une autre année s'ouvre devant nous.

C'est un jour qui a dans la vie chrétienne une place à part à cause des réflexions qu'il suggère, des sentiments qu'il réveille et dont il amène de lui-même la douce et bienfaisante expression.

Comme elle s'est écoulée vite cette année qui finit ! Il semble qu'elle vient de commencer et déjà elle est rejetée derrière nous dans l'éternité. Et cependant, pour un grand nombre de familles, que de souvenirs elle laisse après elle pour marquer le passage d'épreuves douloureuses. N'insistons pas. Elle rappelle en même temps des bienfaits nombreux dont la Providence nous a comblés et qui commandent de notre part la reconnaissance la plus profonde.

Comment avons-nous su profiter de l'année qui nous avait été accordée pour faire le bien et travailler

à notre sanctification? Une année! C'est quelque chose de bien précieux dans le cours de notre vie qui peut s'éteindre à chaque instant. Le temps, qu'est-ce donc après tout? Ce n'est point le passé, puisqu'il n'existe plus. Est-ce l'avenir? Mais nous ne pouvons pas compter sur une heure d'une façon certaine. Ce n'est donc que le moment présent, et ce présent, il fuit toujours comme l'année elle-même qui n'est qu'une succession de moments dont chacun peut être le dernier.

En somme le temps, pour chacun de nous, c'est la suite des jours ou des heures dont nous pouvons user utilement pour préparer notre éternité.

Si nous étions sur la terre pour faire fortune, parvenir aux honneurs, ou jouir dans la possession de tout ce qui peut flatter nos sens et nos penchants, alors tous devraient être riches; et il y a tant de pauvres. Tous devraient commander et dominer, et le plus grand nombre doit se soumettre et obéir; tous seraient heureux et il y en a tant qui gémissent dans la douleur. Tout cela est donc pure vanité. Et c'est tout ce que la terre pourrait nous donner; nous ne sommes donc pas destinés à trouver notre bonheur sur la terre. Il faut regarder plus haut.

Et tout en usant, sous les bénédictions de Dieu, des biens de cette vie dans la mesure où il nous les accorde, il faut de plus nous soumettre aux épreuves qu'il nous envoie et chercher en lui notre fin suprême. Autrement notre cœur est tourmenté sans pouvoir jamais avoir de repos. Notre demeure permanente ne saurait être ici-bas : elle est là-haut; non dans le temps, mais dans l'éternité. C'est pour y parvenir que Dieu nous accorde le temps. Notre-Seigneur n'est venu sur la terre dans le temps que pour l'employer lui-même en notre faveur, et nous acheter le moyen de nous en servir pour arriver jusqu'à lui. La vie,

les souffrances, la mort et toute l'œuvre du Sauveur n'ont pas d'autre objet que de nous mettre à même de gagner l'éternité bienheureuse en employant bien notre temps, c'est-à-dire, notre vie. Vie si courte, en elle-même si fugitive, si fragile, et qui ne laisse derrière elle, pour notre utilité finale, que les mérites acquis et le souvenir de nos bonnes œuvres. Notre vie, l'Esprit-Saint la compare à une fumée, une ombre, un souffle, au sillon tracé par le navire, à une vapeur éphémère, à la course d'un torrent qui se précipite et que rien ne peut arrêter.

Et dire que le temps est peut-être, aussi bien que la chose la plus précieuse, celle dont la perte est la moins réparable. Impossible de racheter le temps perdu, il est fini pour toujours. On peut bien prendre d'excellentes résolutions pour l'avenir. Mais outre que cet avenir est incertain, en lui donnant toute sa valeur par notre activité, et en correspondant à la grâce, on ne fait encore que ce qu'on aurait dû faire et que ce qu'on doit faire toujours, mais on ne peut l'appliquer au passé. Quelle perte donc que celle du temps qui ne sert point à notre sanctification ! Et il y a eu pour chacun de nous tant de manières de gaspiller ce trésor, soit simple négligence, soit éloignement positif par le péché, de Dieu et de son amour ; et à supposer qu'une âme ait vécu toute cette année en dehors de son devoir, en dehors de la voie qui conduit au ciel, quelle perte immense !

C'est donc là une réflexion qui s'impose, et que le jour de l'an nous inspire par son nom même. Cela veut dire en effet : Le temps passe vite ; la vie est bien courte et demain n'est pas sûr. Mettez donc à profit le jour d'aujourd'hui et que tout instant vous trouve prêts à quitter ce monde où rien n'est assez fort pour vous garantir l'heure, le jour ou l'année qui commence. Soyez prêts.

II

AUX PRÊTRES

Bonne, heureuse, et sainte année ! tel est le vœu sincère et bien ardent que je forme pour vous tous, et pour tous les fidèles qui vous sont confiés. Nous avons bien certainement, en terminant cette année, la douce obligation de remercier la divine Providence pour toutes les faveurs spirituelles et temporelles dont elle ne cesse de nous combler. Nous lui demanderons de nous continuer sa puissante protection, afin que la nouvelle année nous apporte à son tour des grâces abondantes au moyen desquelles nous continuerons à faire l'œuvre de Dieu parmi les âmes. Que le Seigneur vous accorde une bonne santé ; que l'ardeur de votre zèle ne se refroidisse jamais. Que les consolations goûtées dans votre sublime ministère vous soient déjà une douce récompense de votre dévouement sacerdotal. S'il vous arrive de traverser des moments difficiles, des jours d'épreuves et de tristesse, que Dieu vous envoie pour en supporter le poids, des grâces spéciales qui vous soutiendront dans une résignation confiante et une soumission toute filiale. Au premier de l'an, quand au milieu du saint sacrifice, vous ferez descendre les bénédictions du ciel sur vos ouailles, dites-leur bien que l'évêque ne fait qu'un avec leur pasteur pour les bénir, et demander pour eux tous les biens dont l'abondance se résume en un seul : celui que l'ange a annoncé aux bergers, que Jésus-Christ nous a donné comme fruit de sa résurrection, et dont saint Paul a dit qu'il dépasse tout sentiment et toute expression. *Pax Dei quae exsuperat omnem sensum.* Que la paix de Notre-Seigneur, par l'entremise de sa

divine mère soit avec vous tous. Qu'elle règne dans toutes les âmes, qu'elle cimente entre elles l'union de la charité qui doit faire de nous tous, une seule famille dans le cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Pax Christi exultet in cordibus vestris, in qua et vocati estis in uno corpore.* C'est le souhait qui renferme tous les autres et dont je désire que vous receviez l'expression bien cordiale.

III

CONSÉCRATION A LA SAINTE-FAMILLE

Le premier jour de l'an paraît se prêter de lui-même à une rénovation solennelle de la consécration des familles à la Sainte-Famille de Nazareth. Ce jour-là en effet, grâce aux pieuses traditions de notre pays, chaque demeure est témoin des scènes les plus touchantes produites par la piété, l'épanchement paternel, et l'amour filial. Ces témoignages, donnés de part et d'autre dans les familles par l'affection la plus religieuse et la plus profonde, ne peuvent être mieux confirmés et scellés qu'à l'Eglise, dans un acte solennel et commun, où tous, groupés autour du pasteur, se mettront de nouveau sous l'égide de la Sainte-Famille, Jésus, Marie et Joseph.

IV

LA BÉNÉDICTION PATERNELLE

A propos des traditions domestiques, laissez-moi vous dire qu'il en est une particulièrement belle, et

que nous devons tâcher de garder précieusement. Je veux parler de la bénédiction que les enfants bien élevés ne manquent pas de demander à leur père au jour de l'an.

Est-il rien de plus beau, de plus patriarcal que ce qui se passe habituellement dans nos maisons canadiennes à l'aurore du nouvel an, alors que le père accueille affectueusement son fils agenouillé avec respect devant lui pour recevoir une bénédiction transmise des aïeux, et à laquelle le Saint-Esprit attache les plus grandes promesses : *Benedictiones patris tui confortatae sunt benedictionibus patrum ejus*. Dans une maison où l'année commence par des bénédictiones, il y a tout lieu d'espérer que le bon Dieu règnera longtemps ; la Religion peut toujours compter sur le cœur d'un père qui sait bénir, et sur le cœur des enfants qui savent se pencher sous la main paternelle.

V

LA BÉNÉDICTION PASTORALE

De votre part, mes chers Collaborateurs, vos ouailles attendent aussi une bénédiction au jour de l'an. C'est la gloire du prêtre, et c'est sa fonction principale de bénir. Dans tous les actes de son ministère, il doit surtout bénir soit les personnes, soit les choses, et cela parce que, dans l'ordre spirituel, le prêtre représente la paternité divine, et que bénir est un acte essentiellement paternel.

Bénissez donc de tout votre cœur les fidèles, en ce jour que nos usages consacrent à cette fin. Bénissez-les en vertu de votre ministère qui vous donne ce droit

et vous impose cette douce obligation. Bénissez-les au nom de l'évêque qui joindra aux vôtres ses vœux les plus ardents pour leur bonheur. Bénissez-les au nom de Notre Très Saint-Père le Pape, qui vous charge de le faire, en vous donnant à vous-même par mon entremise ses plus affectueuses bénédictions. Enfin bénissez-les surtout au nom de l'Enfant-Jésus aux pieds de qui nous allons tous ensemble déposer nos souhaits pour l'année à venir.

Que cette année apporte avec elle le bonheur pour tous, prêtres et fidèles ; qu'au sein de toutes les familles règne l'union basée sur l'amour chrétien, et le respect de l'autorité paternelle. Que les parents, fidèles à tous leurs devoirs, trouvent déjà une partie de leur récompense dans l'affection et la docilité de leurs enfants ; que dans chaque paroisse le prêtre, pasteur toujours zélé, continue d'être estimé comme le ministre de Jésus-Christ et le dispensateur des grâces de Dieu ; enfin que tous ces bienfaits, accordés en ce monde, soient le gage et le prélude de la félicité éternelle : *Benedictio Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus Sancti, descendat super vos et maneat semper.*

VI

NOS TRADITIONS FAMILIALES

Le jour de l'an ranime de beaux sentiments d'amour paternel, d'affection filiale, et de charité chrétienne. Il est bon que sur ce point particulier nos traditions domestiques et nationales se conservent pieusement.

Les enfants attendent le jour de l'an avec impa-

tience, non seulement parce qu'ils espèrent de leurs parents ces petites étrennes auxquelles on les a accoutumés, mais aussi parce que ce jour-là, dès l'aurore, et au plus vif, ils iront à tour de rôle s'agenouiller aux pieds de leur père pour demander sa bénédiction. Oh ! que cela est beau. Cela rappelle les patriarches d'autrefois dont l'histoire nous est racontée dans la Sainte-Ecriture, et qui, à certains moments plus solennels, appelaient autour d'eux leurs fils pour les bénir. Oui ! petits enfants, au matin du jour de l'an, après avoir donné votre cœur au bon Dieu, allez demander à votre père qu'il vous donne lui-même sa bénédiction. C'est là le vrai porte-bonheur pour toute la famille et pour toute l'année qui s'ouvre sous de pareils auspices. Cette bénédiction comporte de la part des parents qui la donnent, l'assurance de l'amour chrétien, du dévouement courageux, de l'énergie dans le travail, de la fermeté dans la conduite, et par-dessus tout de la piété dans le cœur, et de la soumission à la volonté de Dieu. Chez les enfants, elle accentue l'attachement, le respect, l'obéissance, la tendresse, autant de choses qui tiennent étroitement resserrés les liens du foyer, et rendent une famille aussi unie et par là même aussi heureuse qu'elle peut l'être. Et du haut du ciel, Notre-Seigneur confirme de sa grâce cette bénédiction demandée et accordée sous son regard, et il fait descendre dans cette maison ainsi bénie, quelque chose qui est comme un avant-goût du bonheur céleste.

VII

NOS USAGES SOCIAUX

Au jour de l'an, on échange des souhaits et des vœux ; on se visite réciproquement, et il y a dans

L'air comme une reviviscence passagère de bienveillance mutuelle et de charité chrétienne, faisant que chacun semble surtout penser aux autres pour leur dire tout ce qu'il leur souhaite de prospérité et de bonheur.

C'est donc un jour où l'on se rapproche si on s'était éloigné ; où on se pardonne, si l'on s'était offensé ; où l'on chasse de son cœur tout mauvais souvenir, toute animosité, toute rancune, s'il y avait eu des dissentiments malheureux, quelque discorde ou même quelque désir de vengeance. C'est le jour de grâce pour tous ceux que l'on jugeait coupables, comme on bénéficie soi-même de cette amnistie générale. Au jour de l'an, personne, il semble, ne peut plus en vouloir à personne. Tout s'oublie, et tout se pardonne. Cela est bien, et absolument selon l'esprit de Notre-Seigneur, et lui-même, de sa crèche, nous prêche la charité, l'amour et la miséricorde. Mais qu'il ne s'agisse pas simplement d'une réconciliation éphémère qui ne dure qu'un jour, et laisse dès le lendemain la place aux anciennes querelles. Non, non, ce doit être le raccordement parfait, définitif et durable.

VIII

LA PAIX CHRÉTIENNE

Il m'appartient à moi-même, en ce jour béni, d'adresser mes souhaits à tous mes chers diocésains, et les vœux que je forme se condensent tous dans ce mot si riche et si fécond que les anges faisaient entendre aux bergers de Bethléem. Il indique le motif de la venue de Jésus en ce monde, et tout l'objet de notre propre vie : la paix. Je vous souhaite à tous la paix ;

la paix du cœur, une paix profonde et douce, qui vienne de Dieu comme de sa source et qui remonte à Dieu comme à son terme. La paix dans la grâce par la fuite du péché et par l'amour de Notre-Seigneur. La paix dans la famille par l'union étroite des ménages, des parents et des enfants et procurée par l'accomplissement généreux des devoirs de chacun. La paix dans les paroisses, par l'estime que se porteront les fidèles et l'aide qu'ils s'accorderont pour le bien commun. La paix dans la pratique des vertus chrétiennes, soit dans la vie intime, soit dans la vie publique. La paix qui trouvera un appoint sérieux dans la communauté des efforts, tendant au même but, qui est la prospérité religieuse, morale et matérielle des populations. La paix à laquelle un obstacle trop sérieux fait trop souvent échec, mais que l'intelligence, le patriotisme, et surtout le sens religieux des meilleurs citoyens de chaque localité parviendront à écarter. Vous m'avez deviné. Je veux dire l'intempérance, et spécialement les occasions trop nombreuses où se trouvent encore un trop grand nombre, de tomber dans ce vice déplorable. Aujourd'hui nous espérons beaucoup, parce qu'il est évident que maintenant, tous ceux qui comprennent, tous ceux qui aiment leur pays, tous ceux qui aiment leur paroisse, tous ceux surtout qui aiment le bon Dieu et leur sainte religion, savent qu'ils poursuivent une œuvre essentiellement patriotique et chrétienne, qu'ils servent les intérêts des familles et des âmes, en travaillant d'un commun accord à restreindre le plus possible et à maintenir dans les limites rigoureusement légitimes, le commerce toujours si dangereux des boissons enivrantes.

Elargissant encore ma pensée, je souhaite à tous la paix dans l'acquisition légitime, la possession tranquille et l'usage chrétien des biens de cette vie, les-

quels doivent être regardés comme un sourire du bon Dieu se penchant sur notre travail pour le bénir. Que le Seigneur accorde aux cultivateurs, dans leur noble labeur, le bienfait d'une abondante moisson qui les récompense de leurs fatigues et de leurs angoisses. Que dans les diverses industries, la justice bienveillante règnant dans toutes les sphères administratives, l'ouvrier puisse honnêtement gagner son pain et celui de sa famille, et aussi avoir sa part convenable, voulue par la loi divine elle-même, des bienfaits et des joies de l'existence. Que dans tous les divers états de vie, dans toutes les professions où se déploie l'activité humaine sous une forme où sous une autre, on puisse se réjouir, sous la protection de Dieu qui bénit toujours la soumission généreuse à ses commandements, d'une prospérité même matérielle, que la divine Providence accorde en retour de la soumission à la grande loi du travail, jointe à l'observation parfaite des règles de la justice et de l'honnêteté.

Et puis, ne dois-je pas en même temps souhaiter que toutes nos œuvres et nos institutions, établies pour la gloire de Dieu et le bien général du diocèse, et toutes basées sur la charité de mes diocésains, soient de plus en plus propères. Elles sont votre honneur, elles redisent votre louange, ces maisons de charité, d'éducation, de prière contemplative, ces chapelles et ces églises que vos aumônes ont élevées, qui ne peuvent se maintenir que par vous, c'est-à-dire par votre infatigable charité que le bon Dieu lui-même vous inspire, et qu'il récompense. Que Notre-Seigneur nous garde et sa protection et votre généreux dévouement.

Les prêtres, les religieux, les religieuses qui de concert avec l'évêque se dépensent et donnent sans compter leur temps, leur santé, leurs talents, leur vie elle-même pour tous ceux que votre charité maintient sous leurs soins, et pour vous-mêmes, ne peuvent

douter de l'ardeur des vœux que je forme pour leur bonheur, et pour qu'ils trouvent, avec les bénédictions du ciel, quelque récompense dans le profit spirituel et temporel que les âmes retirent de leur infatigable dévouement.

Ces souhaits de bonheur et de succès s'étendent d'eux-mêmes à tous les instituteurs et institutrices catholiques, ces auxiliaires de l'Église et des familles dans l'œuvre si difficile, souvent si ingrate, et toujours si importante de l'éducation chrétienne de nos chers enfants.

A tous soit accordée la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ durant une bonne et sainte année.



Et maintenant, je vous bénis, oui, je vous bénis, pasteurs fidèles, dans votre ministère laborieux et que vous faites si méritoire et si fructueux ; je vous bénis, familles chrétiennes, image restée vraie de celle de Nazareth ; je vous bénis, pères qui avez tant besoin d'être soutenus et réconfortés par le secours d'en haut, au milieu des difficultés et des luttes de chaque jour ; je vous bénis, ô mères, qui ne demandez qu'à vous donner, à travailler et même à souffrir et à pleurer pour l'amour de ceux qui vous sont chers. Je vous bénis, enfants petits ou grands, pour que vous soyez aujourd'hui la joie et l'encouragement de vos parents, plus tard leur consolation et leur appui. Je prie Dieu d'écarter de vous toutes les douleurs et les tristesses qui brisent l'âme, sans porter avec elles le baume de la résignation. Aux épreuves qui viennent de la Providence elle-même, et qui sont inséparables de notre pauvre vie, à la maladie, au deuil, aux accidents et aux revers, votre cœur de chrétien saura répondre avec les sentiments de généreuse soumission

qui font trouver de la joie dans la souffrance, et qui la rendent féconde en mérites pour le ciel.

Enfin, en ce jour de l'an, ayant une pensée pour tous ceux qui ont droit à votre affection, vous prierez pour la sainte Eglise, pour Notre Très Saint-Père le Pape et aussi pour votre pauvre et indigne serviteur.

Que notre bonne mère, la Très Sainte Vierge Marie, nous obtienne à tous de son divin Fils les grâces les plus abondantes pour la nouvelle année. Elles nous assureront la paix avec le bon Dieu, la paix avec notre prochain, et la paix avec nous-mêmes ; ce qui est bien tout le bonheur que nous puissions goûter ici-bas en attendant celui de l'éternité.

IX

RÉFLEXIONS SALUTAIRES

Nous voici de nouveau à la fin de l'année. C'est une époque toujours féconde en douces impressions par suite des sentiments qu'elle fait naître, ou qu'elle réveille et fortifie dans nos cœurs ; toujours solennelle à cause des devoirs que les usages nous imposent, et des pensées qui d'elles-mêmes se présentent à l'esprit, des enseignements que lui apporte ce passage imperceptible d'une année qui s'enfuit à celle qui commence.

Avant de franchir le seuil de l'année nouvelle, dont l'approche est entourée d'incertitudes, de promesses et de menaces, l'homme, surtout s'il est chrétien, éprouve comme un besoin instinctif de se recueillir pour se mettre d'une manière plus complète, dans le calme de son âme, en présence de Dieu et de l'Éternité.

Semblable au voyageur, et faisant de la fin de chaque année comme une étape obligée, il embrasse du regard le chemin parcouru, le passé, ces douze mois qui viennent de s'écouler, et dont l'ensemble revêt à ses yeux une forme éphémère pour s'évanouir au même instant et à jamais.

Que de réflexions salutaires se pressent alors dans une âme attentive et qui sait méditer !

De même que ses devancières, l'année courante est passée bien vite, avec la rapidité d'une flèche lancée par une main vigoureuse, et toutefois malgré la vitesse de sa course, elle a pu creuser successivement parmi nous, et elle laisse derrière elle dans nos rangs tant de vides !

D'un bond prodigieux, elle nous a précipités nous-mêmes vers l'abîme toujours béant de notre éternité, où nous allons, poussés par une force si persistante, si irrésistible que, dans l'impossibilité où nous sommes de nous arrêter même un instant sur la pente de la vie, il faut bien nous rendre à l'évidence de cette vérité : que le temps n'est rien qu'une légère vapeur, un souffle, une ombre qui fuit.

Qu'est-ce donc que notre existence ici-bas, si courte, et cependant si fugitive, si rapide dans son envolée, formée d'une partie plus ou moins grande d'un temps qui n'est rien ?

Que sont les choses de ce monde, si fragiles, si vaines, si futiles ?

« Elles passent comme l'ombre », dit le Sage, « comme le messager qui court, comme le navire qui fend les flots, ou comme l'oiseau qui vole dans les airs, comme le trait lancé au but désigné ».

Et ce but, en réalité, c'est le néant pour tout, excepté pour notre âme. Pour elle, c'est l'Éternité dans laquelle bientôt elle doit entrer.

Tout est donc vanité sur la terre, en dehors de ce

qui peut nous conduire au bonheur de l'autre vie. Cette pensée dominant, au déclin de l'année, le bruit des réjouissances profanes, devrait suffire à détacher notre cœur des affections terrestres, pour l'unir étroitement à Dieu, notre Créateur et notre Père, qui nous a faits pour lui-même, et qui ne nous accorde la paix et le bonheur que dans la recherche et la possession de cette fin suprême.

X

LES BIENFAITS DE DIEU

A aucun autre moment peut-être, Dieu ne fait resplendir aux yeux du chrétien, avec plus d'éclat, la magnificence de ses bienfaits.

Dieu, qui nous a donné l'existence, s'est livré pour nous racheter et nous faire renaître à la vie spirituelle. Il nous abreuve de son sang, nous nourrit de sa chair, nous inonde de ses grâces, nous comble de ses faveurs. C'est lui qui nous soutient et nous reconforte dans nos travaux, qui bénit et féconde nos sueurs, qui tempère l'amertume des épreuves inhérentes à cette vie. Lui encore qui, non content de nous donner en abondance le pain quotidien, nous dispense sans mesure les biens de tous genres, dirigeant à notre profit les saisons, les éléments, la nature entière, pour en faire dériver sur nous, malgré nos fautes et notre indignité, une suite non interrompue de grâces et de bienfaits spirituels et temporels ; bienfaits qui doivent, particulièrement à l'expiration d'une année, exciter en nous les sentiments d'une vive et filiale reconnaissance.

Que pouvons-nous rendre au Seigneur pour toutes ces bénédictions? Nos actions de grâces pour les dons reçus se transformeront en prières auprès de Dieu qui ne nous demande, en retour de sa libéralité infatigable, que le bon usage de tous les biens qu'il nous accorde, et dont nous ne devons nous servir que pour mieux assurer notre salut.

Malheureusement, nous avons jusqu'ici perdu un grand nombre de ces heures précieuses qui ont formé la trame de notre vie ; nous avons peut-être bien souvent abusé des dons de la grâce, et tourné contre Dieu même ses propres bienfaits. Pour expier ces fautes, réparer ces négligences coupables, à l'expression de la gratitude profonde dont nos cœurs sont pénétrés, joignons celle d'un sincère repentir ; et nous efforçant, par tous les moyens en notre pouvoir, de racheter le temps perdu, dans la détermination d'utiliser tous les instants qui nous sont encore accordés, nous allons inaugurer l'année nouvelle avec un courage nouveau, comptant sur la bénédiction de notre Père qui est dans le ciel pour que nous passions véritablement une bonne année.

Une bonne année !!!

Tel est le résumé des choses que l'on se désire réciproquement, et dont on entend de tous côtés échanger le souhait au premier jour de l'an. C'est là un des traits touchants de nos belles traditions. Avec l'année qui expire doivent disparaître pareillement les divisions, les ressentiments, les froideurs qui avaient pu altérer les relations. Il n'y a place aujourd'hui que pour l'affection la plus sincère, la charité la plus ardente dont on s'offre mutuellement l'assurance cordiale.

Ce qui est vrai de tous se réalise avec encore plus de charme dans l'intérieur de chaque famille.

XI

LE JOUR DE L'AN DANS LA FAMILLE

Oh ! qui pourra jamais exprimer ce que présente de beau et de consolant le spectacle produit, au sein d'une famille canadienne digne de ce nom, à l'aurore du nouvel an.

Un même courant d'affectueuse tendresse est passé par tous les cœurs. L'autorité paternelle toujours respectée, se fait plus douce et plus caressante, l'amour filial est devenu plus confiant et plus empressé. Le père se rappelle toute la grandeur de sa dignité, toute l'étendue de son pouvoir, toute la sublimité de ses fonctions. Sur le fils pieusement agenouillé devant lui, il se penche avec amour, et après avoir invoqué le Ciel, il dépose sur la tête et dans le cœur de son enfant une bénédiction venue de Dieu, ratifiée par Lui, et qui sera durant toute l'année comme un double gage de dévouement et d'amour, de docilité et de respect.

Tenez fidèlement, nos très chers Frères, à ces belles coutumes du foyer canadien. Croyez-le, tant que l'enfant saura s'incliner sous la main paternelle, et tant que le père saura bénir ses enfants, avec les mœurs patriarcales qui ont fait jusqu'à maintenant la gloire de notre peuple, se conserveront à nos foyers les vertus qui seules peuvent en assurer la dignité et le bonheur.

XII

LES SOUHAITS DE L'ÉVÊQUE

La part que vous savez faire à la Religion dans ces réjouissances intimes, nous autorise à joindre nos

propres souhaits à ceux dont vous donnez les uns aux autres la chaleureuse expression.

Nous voulons donc, nos très chers Frères, de concert avec vos pasteurs immédiats, appeler sur vous les Bénédiction Célestes au début de l'année qui va bientôt s'ouvrir. Nous tenons aussi à vous dire que, de toute l'ardeur de l'amour paternel dont il a plu à Dieu d'embraser pour vous notre cœur d'évêque, nous Lui demandons et nous vous souhaitons toutes les grâces et toutes les joies qui peuvent vraiment contribuer à vous donner une bonne année.

Et puisque nous n'avons point ici-bas de demeure permanente, qu'il faut tout considérer en vue de la vie future, nous vous ferons connaître d'une manière plus distincte ce que nous désirons pour vous, ce que nous comprenons par une Bonne Année.

Et d'abord, nos très chers Frères, que parmi vous règne la piété. Nous n'entendons pas seulement vous rappeler par là l'observation régulière des commandements divins, l'obéissance générale aux préceptes de l'Eglise, l'accomplissement fidèle des devoirs essentiels qui incombent à tout catholique : La confession annuelle, la communion pascale, la sanctification du dimanche, la fidélité aux lois du jeûne et de l'abstinence sont, nous voulons le croire, en honneur parmi vous. Nos vœux portent plus loin, et ont une signification plus étendue. Que la piété, utile à tout, serve particulièrement à établir d'une manière permanente dans vos âmes le règne de la grâce, en vous tenant toujours éloignés du péché et de ce qui pourrait vous y conduire. Qu'elle fasse de même régner Dieu dans vos maisons, écartant tout obstacle à l'action directe de son amour.

Et comme moyen spécial très facile et très puissant d'entretenir parmi vous l'exercice de la piété, et de garder toujours étroitement resserrés les liens de la

divine charité au foyer domestique, nous vous recommandons de nouveau la belle pratique transmise par nos ancêtres, et qui consiste dans la prière du soir faite en commun devant une image de la Très Sainte-Famille.

Notre-Seigneur a promis le bienfait de sa présence au milieu de ceux qui se groupent ensemble pour prier son Père en son nom ; dans l'intimité de ce colloque animé par son amour, les parents puiseront de nouvelles forces, trouveront le secret pour de nouveaux dévouements ; les enfants eux-mêmes sentiront se raviver en eux, chaque fois, le sentiment de la vénération filiale et celui de l'obéissance affectueuse. C'est aussi dans la prière en famille que le père et la mère, affligés ou rendus inquiets par l'absence ou l'inconduite de quelqu'un de leurs enfants, trouveront la paix et la consolation dont ils auront besoin.

Que la piété vous inspire encore un grand respect pour la présence habituelle de Dieu, pour le temple où il réside, devant lequel, fidèles encore à une coutume très belle, vous ne devez jamais passer sans vous découvrir pour saluer, en votre cœur le divin Prisonnier du tabernacle.

Conservez toujours pour le prêtre, qui représente le bon Dieu au milieu de vous, la déférence confiante demandée par son ministère.

Le respect que vous lui témoignerez, la docilité chrétienne avec laquelle vous recevrez ses enseignements et sa direction, seront la meilleure garantie du respect et de la docilité que vous êtes en droit vous-mêmes d'attendre de vos inférieures, et en particulier de vos enfants. L'autorité paternelle commence à baisser et le malaise entre dans la famille quand le père ne craint pas de la scandaliser par sa critique, ses jugements téméraires ou injustes, quelquefois même ses colères et ses paroles injurieuses à l'égard de son pas-

teur spirituel. Tandis qu'au contraire, l'harmonie entre le prêtre et les fidèles est la marque presque infaillible de l'union et du bonheur qui règnent dans les familles.

XIII

LA SANCTIFICATION DU TRAVAIL

Enfin, que la piété vous anime dans vos travaux de chaque jour. Le travail sanctifié, voilà pour chacun, dans sa sphère, le résumé de ses devoirs d'état.

Etabli par Dieu dans une loi d'amour, le travail a été d'abord donné à l'homme pour exercer et développer les facultés de son âme et les membres de son corps.

Après la chute originelle il a été imposé, en vertu d'une nouvelle loi et dans des conditions particulières de peines, de difficultés et de fatigues. Il est devenu l'expiation obligatoire du péché, en même temps qu'il offre à l'âme une protection efficace contre le vice dont l'oisiveté est la source la plus féconde. Désormais l'homme doit manger son pain à la sueur de son front, et ne peut mériter le ciel qu'en portant avec résignation et courage le joug de la loi du travail.

C'est donc un devoir, et c'est une nécessité pour tout homme, de travailler selon les exigences de l'état de vie où la Providence l'a placé, et de sanctifier ce labeur en l'accomplissant sous le regard de Dieu, dans un but légitime, c'est-à-dire dans le but de gagner sa vie, de soutenir sa famille, de préparer l'avenir de ses enfants, en un mot de remplir, autant qu'il le peut, toute l'étendue des devoirs que lui impose sa condition.

Pour cela, il faut avant tout attirer sur votre travail

la bénédiction de Dieu. Nos pères avaient encore l'édifiante pratique de commencer leur tâche en élevant leur cœur vers le ciel, et en faisant le signe de la croix. Le voyageur en laissant sa maison, le cultivateur en arrivant dans son champ, l'ouvrier dans son atelier, ne manquaient pas de faire simplement cet acte de dévotion en offrant à Dieu leur ouvrage, pendant lequel ils savaient mieux résister aux impatiences, ou aux découragements. En faisant revivre cet usage, vous ne contribuerez pas peu à faire disparaître en grande partie les imprécations, les jurements et les paroles déshonnêtes, qui trop souvent scandalisent le prochain, et sont le plus fréquent obstacle à la sanctification du travail.

XIV

LA PRATIQUE DE LA JUSTICE

Ce n'est pas tout de travailler en présence de Dieu, il faut de plus acquitter cette obligation du travail et en employer le fruit de manière à remplir pleinement l'objet même de la loi qui vous l'impose, et que Notre-Seigneur a renfermé dans cette simple maxime : rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Il faut vous rappeler que vous êtes les administrateurs des biens dont Dieu ne vous accorde la jouissance que pour vous demander ensuite un compte sévère de votre gestion.

Avant tout, pratiquez la justice et soyez toujours honnêtes dans vos entreprises, vos transactions, vos marchés de toutes sortes.

Avec l'amour inaltérable de la religion et un pro-

fond attachement à la foi catholique, nos pères nous ont légué, comme un trésor qu'ils avaient eux-mêmes conservé avec un soin jaloux, une réputation générale de droiture, de franchise, d'honnêteté proverbiale.

C'est notre conviction que vous avez vous-mêmes su jusqu'à présent garder intacte cette renommée plus précieuse que toutes les richesses, et que les plaintes formulées de temps à autre sur ce sujet délicat, ou bien sont de pures calomnies, ou sont motivées par des actes isolés, très rares, et qui ne sauraient atteindre le peuple dans son ensemble.

Mais, nos très chers Frères, nous devons mettre à profit ces leçons pénibles, et faire que la justice domine d'une manière si évidente toutes les transactions, que l'on ne puisse même pas révoquer en doute votre honnêteté. Dieu vous l'ordonne, votre intérêt le demande : la justice élève les peuples, les fait grands et prospères ; de concert avec la religion, la solidarité nationale vous ferait un crime de tout acte capable de ternir sur ce point, le bon renom canadien.

Oui, soyez toujours honnêtes ! que votre parole soit estimée à la valeur d'un serment. Donnez de vous-mêmes, dans l'exécution d'un contrat, toute la mesure convenue.

Dans la vente, l'achat ou l'échange des marchandises et des denrées, qu'il s'agisse de produits de la terre mis en commun pour le bénéfice commun, ou d'un simple marché transitoire, n'allez jamais tromper sciemment, soit sur la quantité, soit sur la qualité de ce que vous livrez ou recevez.

Un sou gagné honnêtement vous vaudra plus, pour la paix de votre conscience, que l'affaire la plus lucrative, si elle est injuste.

Soyez honnêtes à l'égard de vos créanciers : ne cherchez pas, par de vains subterfuges, à vous soustraire à

des obligations sacrées ; n'allez pas demander à des passages obscurs de la loi une issue équivoque, capable peut-être de vous dérober aux atteintes du code civil, mais qui ne saurait vous justifier aux yeux de Dieu ; souvenez-vous toujours que le bien mal acquis ne profite jamais, et que, pour le salut éternel il importe de payer toutes ses dettes.

En passant, nous ne pouvons nous empêcher de signaler un abus grave et qui nous paraît assez fréquent, nous voulons dire la facilité incroyable avec laquelle on endosse imprudemment des billets promissoires sous prétexte de rendre service à un ami. Tôt ou tard, et presque inévitablement l'endosseur se voit dans la nécessité, ou de frustrer le prêteur, ou de payer s'il peut le faire, une somme dont il n'a jamais joui, et dont la perte jette son nom dans le discrédit et souvent sa famille dans la gêne ; ce qui est encore une injustice.

Soyez justes et honnêtes à l'égard de l'Eglise et de vos pasteurs, en payant de vous-mêmes, avec exactitude, les petites redevances auxquelles vous êtes tenus, et que vous devez acquitter avec d'autant plus de fidélité que, dans cette matière, vous n'avez le plus souvent pour témoins et pour juges que Dieu et votre propre conscience.

..

XV

LE SOIN MATÉRIEL DE LA FAMILLE

La même loi de justice, qui vous oblige à donner à chacun ce qui lui est dû, vous fait un devoir rigoureux d'utiliser les fruits de votre travail et de gérer

vos biens de manière à pourvoir aux besoins légitimes de votre famille.

Nous ne craignons pas de descendre encore ici dans les détails, et de causer avec vous en toute simplicité de choses familières pour vous donner des avis inspirés par l'unique et ardent désir de procurer votre plus grand bien.

Qu'une sage et prudente économie préside à la conduite de vos affaires temporelles.

Celui qui n'a pas des siens le soin convenable, dit l'Apôtre, a renié la foi et est moins qu'un infidèle. Ne méritez pas ce reproche, et souvenez-vous que pour des parents chrétiens et dévoués, il n'y a rien d'indifférent dans les choses qui peuvent contribuer au bien-être de la famille, et tout chez eux converge si bien vers ce but que le travail est incessant, au milieu d'un ordre parfait.

Pour le chef de famille, pour le cultivateur qui a l'esprit de conduite et d'économie, il n'y a point ce qu'on appelle les saisons mortes. A voir la propreté qui brille aux abords de sa demeure, le soin avec lequel tout est mis à sa place, les précautions qu'il prend pour que rien ne se perde, ou ne soit laissé à l'abandon, on s'aperçoit aisément que le temps laissé libre par le travail des champs est encore bien employé, de manière à sauver une somme considérable de dépenses, quand l'époque des semailles ou des récoltes sera venue.

Bien différente est l'apparence de la terre, des bâties, des instruments agricoles ou des troupeaux de celui qui, n'ayant point de sagesse administrative, laisse tout se gâter et se perdre, à peine de tout renouveler fréquemment, et à grands frais.

XVI

LA FEMME FORTE

Ce que nous disons du père de famille doit aussi s'entendre de la mère, et même avec encore plus de force et de vérité. Notre-Seigneur a posé la grande base de l'économie chrétienne en ordonnant, après qu'il eût fourni miraculeusement le pain à des milliers de personnes, de ramasser les restes afin qu'ils ne fussent pas perdus. C'est ce que doit faire dans la tenue de son ménage la femme forte, semblable à celle dont le portrait nous est donné au livre des Proverbes. « Qui trouvera une femme forte ? Elle est plus précieuse que les perles apportées des extrémités du monde ! Elle a toute la confiance et l'affection de son époux !

Elle est vigilante, matinale, active, industrielle, prévoyante, modeste, dévouée, bonne ménagère sachant tout utiliser, et inspirant par sa conduite à ses enfants un respect religieux pour le fruit des sueurs et des fatigues de leurs parents.

XVII

CONTRE LE LUXE

Le premier obstacle à une sage économie, c'est le luxe, un mal qui depuis longtemps, déjà, ronge nos familles, dont il a chassé un grand nombre vers une terre étrangère.

Ici, nos très chers Frères, nous voulons être bien

compris. Il ne s'agit point de blâmer les parents qui s'appliquent à faire régner un confort raisonnable, proportionné à leurs moyens. Moins encore de les détourner des sacrifices qu'ils s'imposent pour procurer à leurs enfants, une éducation soignée qui les mette en état de gagner leur vie et de faire leur chemin. Une éducation chrétienne et solide, c'est le plus bel héritage qu'un père puisse transmettre à ses enfants. Nous ajoutons que, étant donné la facilité avec laquelle vous pouvez tous aujourd'hui faire instruire vos enfants, c'est une faute très grave de votre part que de négliger votre devoir sur ce point.

Mais combien est coupable l'imprévoyance de ceux qui, poussés par un orgueil ridicule, sans compter, au risque de jeter à courte échéance leur famille dans la misère, se livrent à toutes sortes de dépenses superflues. Par un motif de sottise vanité, dans le désir enfantin de surpasser les autres par l'apparence de la richesse, ils ne craignent pas de commettre toutes les extravagances pour leur maison, leurs voitures, leurs vêtements. Ils laissent leurs enfants à toutes leurs fantaisies ; donnent des repas coûteux ; font des promenades aussi dispendieuses qu'inutiles ; vont loin de leur société ordinaire chercher dans la ville des amusements, des distractions qui souvent dévorent le plus clair de leurs profits annuels.

XVIII

CONTRE LE JEU

Le jeu de cartes n'est pas moins opposé à l'économie domestique, et c'est avec douleur que nous sommes forcé de constater le ravage que déjà il a fait dans

plusieurs de nos paroisses. Le jeu de cartes intéressé, dépassant les bornes d'un simple amusement, se transforme en ennemi terrible de la paix, pour la conscience et pour la famille du malheureux adonné à ce vice. Une fois engagé dans le réseau formé autour de lui par ses compagnons habitués ou d'occasion, le joueur n'est plus maître de lui-même. L'éloignement des siens qu'il ne voit que rarement, les inquiétudes dont il sait qu'est dévoré le cœur de son épouse, ne lui font rien ; la nuit sans sommeil qu'il va passer, le laissant le matin incapable de reprendre décemment son travail, la diminution rapide et bientôt la perte totale de la confiance publique, tout cela n'est rien à côté de ce désir fiévreux, sans cesse surexcité par l'appât du gain, ou l'espoir de reprendre une somme perdue ; sa santé dépérit, son humeur devient triste et maussade, l'amour familial décroît rapidement, et, dans bien des cas arrive la catastrophe suprême où, pour couvrir un abîme il faut en creuser un autre, celui de la malhonnêteté et du vol dans lequel tout s'engouffre avec l'honneur.

Ce qui augmente encore notre peine, c'est que des pères de famille et des jeunes gens de nos bonnes campagnes, dédaignant le jeu trop modeste et trop restreint de leur voisinage, ne craignent pas de se rendre périodiquement à la ville, dans les endroits où l'on joue, et d'où ces malheureux reviennent rapportant à leur famille un visage flétri par les veillées, un cœur malade et chagrin, portant peut-être les premières blessures d'un désespoir mortel.

XIX

CONTRE L'INTEMPÉRANCE

Un autre vampire, plus cruel encore pour les familles, c'est l'intempérance. Nous n'avons pas à vous peindre le tableau fait cent fois déjà, et que vous connaissez comme nous. L'intérieur de la famille qui a pour chef un ivrogne est un enfer. Dieu blasphémé, l'épouse maltraitée, les enfants scandalisés et mal élevés, sans respect et sans amour ; un désordre habituel, la misère suintant partout : cela ne suffit pas encore pour donner une idée des fruits de pestilence produits par l'ivrognerie, il faudrait pénétrer dans le cœur de la mère pour en sonder toutes les angoisses et les tristesses ; descendre aussi dans l'âme du père ivrogne, pour en voir toutes les dégradations et la laideur.

Mais ne serait-ce pas ici le moment favorable de rappeler à chacun la responsabilité dont il porte le poids à l'égard du commerce de liqueurs enivrantes, et des occasions de péché offertes aux malheureuses victimes de l'intempérance. Et à l'électeur qui donne son vote avec connaissance de cause, sachant qu'il contribue à faire augmenter sans besoin le nombre des auberges ; et au conseiller qui, pour des motifs tout humains, étouffe le cri de sa conscience, et décrète d'ouvrir de nouvelles portes pour le vice ; et à l'aubergiste, celui qui, sans respect pour sa parole, méprisant les lois divines et humaines, sans s'inquiéter des circonstances dans lesquelles il agit, manie à plaisir et livre à tout venant un effroyable poison qui tuera l'âme et le corps en même temps.

Songez, vous tous, nos très chers Frères, à toutes

les conséquences d'un vote, d'un règlement de conseil, ou d'un acte quelconque pouvant avoir quelque effet sur le commerce des liqueurs dans votre paroisse ou votre ville, et au compte terrible qui vous sera demandé par le souverain juge qui réclamera de vous âme pour âme.

XX

CONTRE LES PROCÈS

La manie des procès est un autre désordre qui trop souvent s'oppose au bonheur des familles. Nous admettons qu'il est parfois indispensable, soit pour demander l'interprétation d'une loi, soit pour régler un différend élevé de bonne foi, de recourir aux tribunaux pour en obtenir un jugement formel. Mais peut-on dire et soutenir qu'il en est ainsi de tous les procès suscités entre vous. N'est-il pas vrai que, dans un très grand nombre de cas, il suffirait d'un peu de bonne volonté de la part des plaideurs pour arriver bien vite, sans frais inutiles et sans scandale, à une entente à l'amiable. Mais qu'arrivera-t-il bien souvent? Une ambition démesurée, l'entêtement, la rivalité mesquine, une injustice criante, une certaine soif de vengeance, ou même un simple esprit de chicane fait naître un procès ; lequel une fois commencé, sera soutenu par l'orgueil, et traînera à sa suite la haine, la rancune, la division dans une paroisse ou au sein d'une famille, quelquefois la ruine et le désespoir. Que de bons citoyens seraient encore heureux et respectés sur leur terre, livrée à d'autres à la suite de procès qu'ils auraient évités avec avantage.

Suivez donc plutôt le conseil donné par le Sage, et

répété par l'apôtre, et, quand il s'élèvera parmi vous des contentions, des disputes, avant de risquer dans un procès la tranquillité et le bonheur de votre famille, épuisez d'abord tous les moyens de conciliation compatibles avec votre honneur et votre devoir.

Nos très chers Frères, on se plaint aujourd'hui que les temps sont durs, que le travail ne rémunère pas beaucoup, que la misère est grande ; qu'il est bien difficile aux familles de joindre les deux bouts dans l'administration de leurs finances. Mais nos pères travaillaient-ils moins que nous ? avaient-ils moins de difficultés à vaincre, et cependant n'ont-ils pas défriché vos terres, amassé le bien que vous possédez et ne vivaient-ils pas heureux ? C'est qu'ils joignaient au travail chrétien l'économie chrétienne ; et maintenant avouez-le ; si vous pouviez garder dans vos paroisses seulement la moitié de l'argent qui, chaque année, s'en va, soutiré par le luxe inutile, l'intempérance, le jeu et les procès, non seulement vous jouiriez d'une aisance véritable, mais encore vous pourriez, sans vous gêner aucunement, donner un concours efficace à toutes les œuvres qui intéressent le culte, la charité ou l'éducation.

XXI

L'AUMONE

Car ne l'oubliez pas, nos très chers Frères, l'aumône, enrichie par Notre-Seigneur des plus belles promesses doit elle aussi entrer dans le budget d'une famille pieuse. Notre-Seigneur prêchant de parole et d'exemple la charité, a voulu s'identifier avec le pauvre et l'infirmes, pour rendre l'exercice de cette

vertu encore plus méritoire et lui assurer une récompense plus grande. Faisons donc l'aumône pour obéir à Jésus, pour imiter sa vie, et le soulager lui-même dans la personne de ceux qui souffrent.

Ne craignez pas de faire aussi large que possible la part de Dieu, soit en secourant le malheureux, soit en aidant les œuvres paroissiales et diocésaines qui vous sont recommandées. De temps à autre nous faisons appel à votre générosité, vous invitant à donner dans l'église pour un objet spécial. Pensez qu'il s'agit alors de choses qui vous touchent de très près, dont le succès est étroitement lié à la prospérité du diocèse, et qu'en donnant avec joie, selon vos moyens, vous accomplissez pleinement, pour votre plus grand bien, la grande loi de la charité.

XXII

L'UNION DES COEURS

Que ce feu divin de la charité, apporté sur la terre par Notre-Seigneur, vous inspirant le grand devoir de l'aumône, anime votre vie de telle sorte que l'on puisse voir se réaliser pleinement la recommandation de l'apôtre saint Jean : aimez-vous les uns les autres ; et souvenez-vous que c'est à ce signe de l'amour mutuel que vous serez reconnus disciples de Jésus-Christ ; que l'union la plus étroite règne donc constamment dans toutes les familles, dans chaque paroisse, dans tout ce diocèse. Ecartons avec soin tout ce qui pourrait créer la division, jeter la discorde, engendrer les querelles, détruire ou affaiblir le règne de la paix, ce don par excellence qui est le partage des hommes de bonne volonté.

C'est la passion politique qui empêche le plus souvent cette union si désirable. Résistez à sa tyrannie. Quand dans une élection vous avez donné au candidat de votre choix un vote libre, intelligent, consciencieux, quelque soit le résultat final, ne laissez pas les dissensions prendre racine parmi vous et vous empêcher de travailler ensemble au bien commun.

Défiez-vous des associations qui n'offrent aucune garantie à votre foi ou à votre patriotisme. Encouragez au contraire les cercles et les sociétés qui, sous l'égide de l'Eglise et la protection de la loi, ont pour but d'accroître ou d'assurer le bien-être moral et matériel des familles.

En terminant, nos très chers Frères, nous demandons au divin Enfant de Bethléem de répandre sur vous tous, par l'entremise de sa sainte Mère, les plus abondantes bénédictions. Oui ! qu'il bénisse pasteurs et troupeau ; parents et enfants, familles et paroisses ; qu'il bénisse vos biens, vos travaux ; qu'il écarte de vous les épreuves trop lourdes, les deuils imprévus ; qu'il vous fasse moissonner au centuple dans la joie ce que vous aurez semé dans la fatigue et les larmes ; qu'il vous accorde à tous le bonheur dans le temps, présage de celui de l'Eternité : *Benedicat vos omnipotens Deus, Pater, et Filius, et Spiritus sanctus.*

XXIII

SOUHAITS DE NOTRE-SEIGNEUR

Bonne, heureuse et sainte année ! Cette parole renferme en elle-même tous les sentiments et tous les vœux dont nous désirons vous adresser l'expression bien sincère à l'occasion du nouvel an.

C'est au Sauveur lui-même que nous allons demander l'explication et en même temps l'accomplissement de ces souhaits de bonheur dans la vertu et la sainteté.

C'est lui qui parle, c'est lui qui vous dit à tous :

« Que la paix soit dans votre maison. Vous prierez ainsi : Notre-Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié... Donnez-nous aujourd'hui, notre pain quotidien...

« L'homme ne vit pas seulement du pain (matériel), mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

« Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous arrivera par surcroît.

« Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme.

« Ne vous amassez point de trésors sur la terre où la rouille et les vers rongent, où les voleurs fouillent et dérobent. Préparez-vous des trésors pour le ciel.

« Deux passereaux ne se vendent-ils pas une obole, et pas un ne tombe à terre sans que votre Père le permette. Les cheveux même de votre tête sont comptés. Ne craignez point, vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

AUX PARENTS

« Venez donc à moi vous tous qui travaillez et qui ployez sous le fardeau, et je vous ranimerai.

« Portez mon joug sur vous et devenez mes disciples, car je suis doux et humble de cœur. Et vous trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est suave et mon fardeau léger.

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

« Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

« Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre esprit et de toutes vos forces : tel est le premier et le plus grand des commandements. Le second est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes.

« Vous serez vraiment mes disciples, si vous demeurez dans ma doctrine. Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.

« Je vous le répète, si deux d'entre vous sont d'accord ici-bas pour ce qu'ils demandent, ils l'obtiendront de mon Père céleste. Partout, en effet, où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. (Prière en famille.)

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Voici le signe auquel tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : c'est la dilection que vous aurez les uns pour les autres.

« Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous accablent de malédictions, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient.

« Donnez et l'on vous donnera ; on versera dans votre sein une bonne mesure, pressée et entassée, et se répandant par-dessus les bords.

« Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais sans asile et vous m'avez recueilli, sans vêtement et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, en prison et vous êtes venus à moi. »

AUX ENFANTS

« Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume des cieus appartient

à ceux qui leur ressemblent. En vérité je vous le déclare, quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera point.

« La louange parfaite est dans la bouche des enfants.

« Celui qui se fera petit comme l'enfant, c'est celui-là qui sera le premier dans le royaume des cieux.

« Celui qui reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, ne me reçoit pas seulement moi-même, mais aussi Celui qui m'a envoyé.

« Craignez de mépriser un seul de ces petits, car je vous le dis, leurs anges contemplent la face de mon Père dans les cieux.

« Votre Père ne veut point qu'un seul de ces petits périsse.

« Oui, le plus petit parmi vous, c'est celui qui est le plus grand.

« Veillez et priez.

Si le chef de famille était informé de l'heure où le voleur doit venir, il veillerait certainement et ne laisserait pas faire de brèche à sa maison...

« O femme ! votre foi est grande ! qu'il vous soit fait comme vous voulez.

« Ne pleurez plus... et l'enfant fut rendu à sa mère... »

AUX PAUVRES

« Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté, parce que le royaume des cieux est à eux.

« La pauvre veuve a donné plus que les autres : ils ont donné de leur abondance, elle a donné de son indigence.

AUX PRÊTRES

« C'est moi qui suis la voie, la vérité et la vie... Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie... Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons ; vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement...

« Qui vous écoute, m'écoute, qui vous reçoit me reçoit et reçoit Celui qui m'a envoyé...

« Je suis, moi, la résurrection et la vie... Ma chair est véritablement une nourriture, mon sang est véritablement un breuvage... Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui... Il a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.

« Prenez et mangez, ceci est mon corps, prenez et buvez, ceci est mon sang.

« Venez, les bien-aimés de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde.



« J'ai manifesté votre nom aux hommes, que vous avez séparés du monde et que vous m'avez donnés. Ils étaient à vous, et vous me les avez donnés ; et ils ont gardé votre parole. Maintenant ils savent que tout ce que vous m'avez donné, vient de vous. Je leur ai dit les paroles que vous-même m'avez dites, et ils les ont reçues. Ils ont, en toute vérité, reconnu que je suis sorti de vous, ils ont cru que vous m'avez envoyé.

« C'est pour eux que je prie ! Je ne prie point pour le monde ; mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. Car tout ce que j'ai, est à

vous, et tout ce qui est à vous, est à moi ; je suis glorifié en eux.

« Bientôt j'aurai quitté le monde ; mais eux, ils restent dans le monde, et moi, je retourne à vous.

« Père saint ! par votre nom conservez ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un.

« Tandis que j'étais avec eux, je les conservais par votre nom. Ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés et pas un seul d'entre eux n'a péri, si ce n'est le fils de perdition, en qui s'est réalisée l'Écriture. Mais maintenant je retourne vers vous.

« Toutes ces choses, je les dis pendant que je suis encore de ce monde, pour qu'ils aient en eux-mêmes la plénitude de ma joie.

« Je leur ai transmis votre parole, et le monde les a pris en haine, parce qu'ils ne sont point du monde, comme moi-même je ne suis point du monde.

« Je ne vous demande point de les tirer du monde, mais de les préserver du mal.

« Ils ne sont point du monde, comme moi-même je ne suis point du monde.

« Sanctifiez-les dans la vérité ! La vérité, c'est votre parole.

« De même que vous m'avez envoyé dans ce monde, ainsi je les ai moi-même envoyés dans le monde.

« Et moi-même je me sanctifie pour eux, afin qu'ils soient, eux aussi, sanctifiés dans la vérité.



« Ce n'est pas seulement pour eux que je prie, mais aussi pour ceux qui, par leur parole, croiront en moi.

« Que tous, ils ne soient qu'un ! Comme vous, Père, êtes en moi, comme moi, je suis en vous, ainsi qu'ils

soient un en nous, afin que le monde eroie que vous m'avez envoyé.

« Si je les ai associés à la gloire que j'ai reçue de vous, c'est pour qu'ils soient un, comme nous-mêmes nous sommes un.

« Moi en eux, et vous en moi ! Qu'ils soient ainsi consommés en un ! afin que le monde reconnaisse que c'est vous qui m'avez envoyé, et que vous les avez aimés du même amour dont vous m'avez aimé.

« Père, ceux que vous m'avez donnés, je veux que là où je suis, ils soient eux-mêmes, avec moi. Je veux qu'ils contemplent la gloire que vous m'avez donnée. Car vous m'avez aimé avant la constitution du monde.

« Père juste, le monde ne vous a point connu ! Mais moi, je vous ai connu, et ceux-ci ont compris que vous m'avez envoyé. Je leur ai manifesté votre Nom ; je le leur ferai connaître encore, afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et que moi-même je sois en eux. »



A ce même Jésus, qui nous adresse ainsi les souhaits de son Cœur divin, et qui prie pour nous son Père, d'une façon aussi sublime, nous demandons, par l'intercession de sa divine Mère, de répandre en abondance ses bénédictions sur toutes les paroisses, sur toutes les familles et sur tous, prêtres, religieux, religieuses et fidèles de ce diocèse.

XXIV

LA VIE PAROISSIALE

LA PAROISSE

1° L'organisation extérieure de l'Eglise, couvrant par ses ramifications hiérarchiques l'univers tout entier et ramenant tout à Rome, au Pape, est réellement merveilleuse. On a pu vouloir l'imiter, on ne l'égalera jamais, parce que jamais un autre pouvoir ne sera comme le sien, sans limites. Il est certain que le partage du monde civilisé en provinces, en diocèses et en paroisses répond admirablement aux intentions de Notre-Seigneur, et réalise son dessein de voir un seul troupeau autour d'un pasteur suprême, bien qu'il y ait sous des chefs subordonnés des bergeries secondaires. L'universalité maintient elle-même l'unité.

Il s'en suit tout naturellement que l'esprit de l'Eglise veut qu'on favorise, chacun dans sa sphère, cette organisation : que l'on soit de sa province, de son diocèse, de sa paroisse ; que par celle-ci, le curé nous rattache à l'évêque et l'évêque au pape ; que ce lien hiérarchique puisse être fortifié, mais jamais affaibli, ou encore moins détruit par aucune influence.

Voilà pourquoi, l'Eglise dans ses Conciles, et par de multiples décrets du Souverain Pontife, et sous la direction des évêques, veut que les fidèles observent aussi rigoureusement que possible les obligations de la vie paroissiale et que, dans l'ordre spirituel, dans la sphère religieuse, tout serve à maintenir et à développer cette même vie.

Tous les actes principaux de la vie chrétienne doi-

vent s'accomplir dans la paroisse et sous l'autorité du prêtre attitré : le baptême qui fait le chrétien, la communion pascale qui le fait reconnaître, la confirmation qui perfectionne son âme, le mariage qui fonde le foyer, les rites suprêmes du viatique et de l'extrême-onction, et la sépulture qui étend jusqu'à la tombe la bénédiction officielle de l'Eglise. Tout ceci, de par le droit canonique universel, relève de la paroisse et personne ne saurait méconnaître ces lois. Il y va même parfois de la validité des actes accomplis.

Mais en dehors de ces manifestations substantielles et indispensables de la vie paroissiale, il y a beaucoup d'autres circonstances dans lesquelles, sinon d'une façon impérative, au moins par une direction précise, par des conseils pressants et pour le plus grand bien de tous, l'Eglise demande à ses enfants de marquer leur attachement à la vie paroissiale.

Tous doivent entendre la messe le dimanche et les jours de fêtes. La rigueur du précepte est satisfaite, quelles que soient l'église et l'heure auxquelles on assiste à l'office divin. Est-ce bien là tout l'esprit de l'Eglise? Non, évidemment. C'est à l'église paroissiale, et à la messe solennelle que les fidèles sont conviés de préférence. Dans cette église et à cette messe il y a le pasteur ; il y a la famille paroissiale ; il y a l'office régulier ; il y a le prône avec ses annonces, ses avis, ses recommandations, quelquefois ses réprimandes, et, en tout cas, ses directions spirituelles ; on y est mis au courant, on y est informé, instruit sur la fête du jour, sur celles qui viendront pendant la semaine, sur toutes les indulgences à gagner, sur les événements religieux qui se préparent et qui intéressent l'ensemble de la paroisse ; on y est averti des jours de jeûne et d'abstinence, des prochains mariages, des mortalités récentes. Avec le prône il y a le cours d'instruction suivi régulièrement, et sans lequel les connaissances

religieuses s'éteignent rapidement dans les âmes, pour ne laisser que de vagues réminiscences sur les points même élémentaires de la doctrine religieuse.

C'est encore à l'église paroissiale que l'on est invité à se rendre pour certaines solennités spéciales qui reviennent périodiquement, telles que les retraites, les missions, les quarante-heures, les rogations, les processions du Saint-Sacrement, les exercices du mois de Marie.

Enfin cette même église groupe, en des congrégations particulières, les différentes classes de fidèles ; il y a la Ligue du Sacré-Cœur ou la Société de Tempérance pour les hommes et les jeunes gens ; les Dames de Sainte-Anne pour les épouses et les mères de familles, les Enfants de Marie pour les jeunes filles. Ces diverses organisations, en supposant qu'elles réunissent tous ceux qui ont qualité pour en faire partie, ont naturellement pour résultat le maintien et l'affermissement de la foi, et de la pratique religieuse dans toute la paroisse.

Les traditions familiales viennent ici à l'appui de l'esprit paroissial ; là où s'est conservé cet esprit, on voit le dimanche les familles arriver ensemble, et dans l'église occuper chacune sa place déterminée. Car toute famille qui veut garder, avec le respect de son nom, la considération ancestrale, doit avoir son banc à l'église comme l'avaient ses pères. Et c'est très beau. Puis, quel moyen puissant d'obliger, par une sorte d'honneur bien placé, tous les paroissiens à se rendre fidèlement pour l'office religieux.

Vous admettez que nous sommes ici en plein dans l'esprit de l'Eglise par la conservation de l'esprit paroissial.

Mais alors pourquoi cette déviation de plus en plus marquée, surtout dans les villes, qui entraîne sinon hors l'accomplissement strict des devoirs rigoureux

imposés par des préceptes, au moins très à l'écart de cette vie paroissiale si fortement conseillée par l'Eglise, et si évidemment dans le meilleur intérêt des familles et des âmes.

En effet, combien de fidèles, d'ailleurs très bien disposés, parfois même conduits par une piété mal comprise, ne veulent plus de la grand'messe, encore moins des vêpres, et pour tout office du dimanche recherchent les messes basses et rapidement expédiées ! Combien d'autres ne veulent même pas de l'église de leur paroisse, aimant mieux aller à la dérobée dans une chapelle quelconque où ils ne voient, n'entendent rien de ce qui touche à leur paroisse ! Insouciance ou vanité, dédain de la foule ou attrait de ses aises, respect humain ou désir de considération personnelle, je crois bien que tout cela conspire pour faire désertier graduellement l'église paroissiale.

La conséquence c'est que, si ses membres vont encore à la messe, la famille n'y va plus. Le banc qui la réunissait n'existe plus. Le fils n'est plus à côté de son père, la mère est séparée de son mari et de ses enfants, chacun a pris son côté de bonne heure, pour entrer là où c'est le plus commode. Les parents sont privés du moyen d'exercer le devoir impérieux de la surveillance, et les enfants n'ont plus sous les yeux l'exemple paternel. On ne connaît guère sa paroisse, encore moins son curé, dont parfois on ignore même le nom. Ce ne sont plus les ouailles autour du pasteur, mais tout bonnement des brebis dispersées, cherchant à l'aventure de maigres pâturages. On n'entend plus guère d'instructions religieuses, on se laisse gagner tout doucement par une ignorance qui ferait rougir un enfant, à sa première communion. On ne se montre à l'église de sa paroisse que pour les actes indispensables, et, bien entendu, il n'est plus question de prendre part aux manifestations plus solennelles de la

piété. On ne veut plus paraître aux processions, aux retraites. On s'agrègera à des clubs à la mode, on affichera même au besoin sa qualité de catholique pour devenir membre de telle ou telle organisation extra-paroissiale, mais on reste en dehors des sociétés régulières de sa propre paroisse.

Et cette déviation, malheureusement, entraîne ceux-là surtout qui, par leur instruction ou leur état social, sont en mesure d'exercer le plus d'influence. Ce sont les premiers citoyens, dont l'exemple serait si puissant, autour desquels les autres resteraient facilement groupés, qui désertent ainsi le sanctuaire paroissial. Et c'est très malheureux. L'esprit individualiste aura tué bientôt l'esprit familial, et la famille, désagrégée dans sa vie religieuse, aura démantelé la vie paroissiale, et avec la vie paroissiale, se sera affaiblie la vie catholique elle-même. Et c'est grand dommage.

Je suis le premier à reconnaître les services très grands que peuvent rendre, au sein d'une population trop dense, les chapelles de secours, élevées ici et là, à côté des églises paroissiales. Mais, pour atteindre pleinement leur objet et servir utilement la cause de l'Eglise, non seulement elles ne doivent point détourner les fidèles de leurs pasteurs ordinaires et de leur église commune, mais encore prêter au curé, dans l'exercice de son ministère, un appui désintéressé qui serve uniquement à fortifier l'autorité pastorale et l'affection pieuse des fidèles.

Qu'au moins en dehors des grands centres, nos familles canadiennes puissent conserver longtemps encore ce qui a jusqu'aujourd'hui été le cachet distinctif de nos belles paroisses rurales ; que chacune ait à l'église sa place bien marquée et tienne à l'occuper fidèlement aux offices paroissiaux ; que les jeunes gens suivent les traces paternelles. Avec toutes les consé-

quences qui en découleront d'elles-mêmes, cette belle tradition du banc familial sera un facteur puissant pour le maintien des plus belles traditions, qui sont en même temps la meilleure garantie du bonheur domestique, par l'observation constante des devoirs religieux ; nous ne saurions formuler de meilleur souhait.

LES VÊPRES

2° Le mot vèpres veut dire soir. On le trouve dans l'Évangile à propos de la résurrection du Sauveur. Ce sont les premières vèpres de Pâques : « Or le soir du Sabbat, quand le lever des étoiles avait commencé le jour suivant. »

Dans le sens liturgique, les vèpres sont une partie intégrante de l'Office divin. Celui-ci se chante ou se récite en commun tous les jours dans les monastères, même de femmes, et les prêtres doivent le dire privément. C'est le bréviaire. Il se distribue comme suit selon les heures de la journée : matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vèpres et complies. C'est pour cela qu'on appelle ces divers offices les heures canoniales.

L'office paroissial proprement dit comprend, les dimanches et fêtes, à titre obligatoire, la messe solennelle, et aussi les vèpres qui doivent être chantées à l'église dans le cours de l'après-midi ou de la soirée.

L'assistance aux vèpres n'est pas imposée par un précepte comme la messe, mais les fidèles y sont instamment invités. C'est un acte libre de piété qui aide admirablement à la sanctification plus complète du jour du Seigneur. Il utilise pour des fins surnaturelles cette portion de la journée d'où le repos religieux proscriit le travail servile, et qui cependant demande à être employée selon l'esprit de l'Eglise.

Or les vèpres constituent précisément la forme au-

thentique de la prière qui, présidée par le prêtre, doit le dimanche monter vers Dieu au nom de l'Eglise avec le concours de ses enfants. Les vêpres dominicales ont été instituées pour le peuple ; leur solennité n'a pas d'autre raison d'être. Toute la semaine, le prêtre récite ses vêpres, il les dit en son particulier dans sa maison, tout seul, c'est bien l'office divin, et il le fait pour accomplir un devoir de son état et de sa charge. Mais, le dimanche, il doit sortir de l'intimité de sa vie personnelle pour entrer à l'église, et là, revêtu des ornements sacerdotaux, accomplir en public, avec les cérémonies requises, ce qu'il fait d'ordinaire sans ces mêmes rites extérieurs. Les fidèles sont appelés et admis à se joindre au prêtre et à prendre part à sa prière publique.

Cette participation ne va pas sans de grands avantages au point de vue de la vie chrétienne, puisque l'on s'y tient en communion étroite avec l'Eglise dans ses rapports avec Dieu. Ce n'est plus l'isolement, la solitude, c'est au contraire la grande voix de la supplication officielle, nécessairement plus puissante et plus efficace que l'invocation purement personnelle et privée. Nous en avons pour garant les paroles mêmes de Notre-Seigneur : *Si deux ou trois se groupent pour prier ensemble mon Père en mon nom, je suis au milieu d'eux.*

Au fond c'est pour cela que l'Eglise existe. Pour cela aussi que le prêtre est tenu, par son ministère, de mettre les fidèles à même de puiser, par leur pieux concours, dans le trésor indéfini de grâces et de bienfaits accumulés dans le sein de l'Eglise. Cela fait partie des avantages offerts et mis à portée de tous par la communion des saints.

Les vêpres bien comprises et bien suivies deviennent un aliment facile pour la piété. Elles sont une psalmodie, on y chante cinq psaumes dont on a facilement la

traduction sous la main. Et l'on sait avec quelle variété sublime le saint roi David, inspiré par l'Esprit-Saint, donne une expression à tous les sentiments de l'âme. Elles fixent l'objet de la fête du jour ou du lendemain. On chante l'hymne de cette fête et, par là même, elles aident à tenir au courant de l'année liturgique, ce qui ne saurait être indifférent aux catholiques sérieux. Elles se complètent par le cantique toujours si beau de la Très Sainte Vierge, le *Magnificat*. Quelques antiennes, quelques oraisons, et c'est tout. Mais, si courtes qu'elles soient, les vêpres ont été une célébration solennelle, marquant d'une manière douce et réconfortante pour les pieux assistants la deuxième partie du dimanche.

Presque toujours, les vêpres sont suivies du salut. Notre-Seigneur sort de son tabernacle eucharistique, il est sur son trône, exposé aux regards des fidèles pour recevoir leurs hommages d'adoration et d'amour, écouter les demandes de chacun et, finalement, avant de se renfermer à nouveau dans son amoureuse prison, répandre sur tous ses bénédictions et ses grâces.

Est-ce donc vraiment à dédaigner? Mais alors comment se fait-il qu'on aille maintenant si peu aux vêpres, même quand elles doivent être suivies de la bénédiction du Très Saint-Sacrement?

Les vêpres ne sont pas d'obligation, c'est vrai, mais elles sont cependant célébrées par la volonté de l'Eglise, et elles concourent à l'observance plus entière du commandement divin. C'est donc, en tout cas, une excellente action que d'y assister. Et puis les actes de piété spontanés, faits en dehors de tout précepte, que l'on sait être en parfaite conformité avec le désir de Dieu, peuvent être facilement plus méritoires que les actes imposés.

Et d'ailleurs, il y a une jouissance véritable à se trouver à l'église au milieu de ses frères, aux pieds

des autels, pour y prier en commun aux heures spéciales où tout est, ou devrait être dans le calme et le repos, sous le regard de Dieu.

J'admets, pour un bon nombre, la raison de la distance trop grande, la difficulté de faire deux fois le trajet en un même jour, pourvu que, d'autre part, l'on convienne qu'il se fait facilement d'autres courses, même plus longues et dans une direction tout opposée.

Quoi qu'il en soit de ce motif, qui a sa valeur en bien des cas, il n'existe point pour les familles du village. Parmi toutes ces personnes de tout âge, groupées à la porte des maisons et jusque sur la place de l'église, il en est certainement plusieurs, sinon le plus grand nombre, qui pourraient, avec grand profit, échanger leurs conversations banales et peut-être peu édifiantes, contre une heure passée à l'église durant les vêpres. Les enfants, surtout ceux qui communient, devraient, semble-t-il, d'instinct pieux aller aux vêpres. Et ils iront certainement, si seulement le père ou la mère veut les y conduire, ou au moins les y envoyer.

Mais voilà, l'assistance aux vêpres n'est pas de mode ; bien qu'on soit très religieux, si on est homme ou jeune homme surtout, on n'aime pas à faire dire de soi : il va aux vêpres. Et alors que, pour rien au monde on ne voudrait manquer la messe, parce qu'on veut être catholique et le paraître, on ne voudrait pas davantage passer pour dévôt. Curieuse aberration, et déviation malheureuse de l'esprit chrétien ! C'est le système du moins possible.

Y a-t-il moyen de réagir ? Il me semble que oui, avec le concours de toutes les bonnes volontés. Dans chaque paroisse, il y a des confréries pieuses qui enrôlent généralement les meilleurs fidèles. Leurs membres pratiquent la communion fréquente, même très fréquente. Or, il doit être facile de leur faire admettre

que ces habitudes pieuses demandent comme complément la sanctification intégrale du dimanche, par l'assistance régulière aux offices publics. Qu'ils donnent sur ce point un exemple demandé par les règles mêmes de leur congrégation respective. Et nous aurons tout de suite, dans chaque paroisse, un noyau considérable de fidèles assistant habituellement aux vêpres ; et cet office solennel aura bientôt reconquis la place d'honneur qui lui appartient dans l'estime et dans les habitudes d'un peuple catholique comme le nôtre.

C'est là le souhait ardent de notre âme de pasteur.

LE LIVRE DE MESSE

3° Le sacrifice de la Messe est l'acte suprême de l'adoration et de la prière. Il n'est rien de plus sublime dans le ciel et sur la terre, rien de plus saint, rien de plus digne de Dieu, rien de plus fécond, en mérites, pour l'homme. Partout ailleurs, nous pouvons et devons adorer Dieu, mais nulle part nous ne l'adorons d'une manière aussi parfaite, parce que nulle part, notre union avec le médiateur divin n'est aussi intime. A la messe, nous ne sommes pas seuls pour adorer et prier ; Jésus-Christ adore avec nous et pour nous, c'est ce qui donne à notre culte un mérite infini. « Une messe, dit *l'Imitation de Jésus-Christ*, c'est un Dieu qui adore, un Dieu qui rend grâces, un Dieu qui apaise, un Dieu qui implore. »

Mais, pour avoir une part abondante au trésor de grâces que Jésus répand pendant le Sacrifice, le fidèle doit y assister avec de bonnes dispositions : la principale est une *attention pieuse*. Le précepte qui nous fait une obligation d'assister à la messe, les dimanches et les fêtes, ne nous dit pas seulement de venir à la messe, mais de l'entendre bien. « Les dimanches, messe *entendras* et les fêtes pareillement. » Il ne suffit

donc pas d'être présent de corps : il faut la présence de l'âme. Car c'est de l'âme que vient l'adoration et l'amour. Le fidèle doit s'unir au prêtre dans l'acte divin du sacrifice. Ce n'est pas le prêtre seul qui offre l'Hostie Sainte, mais avec lui, tous les fidèles présents. Voilà pourquoi l'Eglise met ces paroles dans la bouche du célébrant « Mes Frères, priez, afin que mon Sacrifice qui est aussi le vôtre soit agréé par Dieu le Père tout-puissant. » Or, si votre esprit, pendant la messe, s'occupe de tout, excepté de ce qui se passe sur l'autel ; si votre imagination se promène, au gré de ces caprices, sur mille idées profanes ; si vos yeux errent de côté et d'autre pour trouver des distractions, alors votre corps seul est présent à l'action sublime du sacrifice ; votre âme n'y est pas : ce n'est plus qu'une présence machinale, une irrévérence plutôt qu'un hommage. Vous n'accomplissez pas ainsi dans son esprit le précepte qui veut qu'on « entende la messe. »

Quel est donc le moyen de fixer l'attention de l'esprit sur la grandeur de l'acte qui s'opère à l'autel ? Quel est le moyen de prévenir les distractions, de favoriser le recueillement de l'âme, de captiver l'intelligence dans une attention pieuse ? Sans doute, il faut recommander la prière mentale, les affections de l'âme, les actes répétés de foi, d'espérance, de charité de contrition ; mais le moyen pratique avant tout pour bien entendre la messe, c'est l'usage d'un bon *Paroissien*.

Tous ceux qui savent lire, devraient se servir d'un bon livre contenant tous les offices de l'Eglise. Sans un objet extérieur qui l'attire et l'intéresse, l'esprit ne peut que très difficilement se soustraire aux mille et mille soucis qui l'ont obsédé tout un jour, toute une semaine. Aussi, sauf d'assez rares exceptions, ceux qui se contentent de murmurer des prières vocales appri-

ses par cœur, prie avec un esprit distrait. Très souvent, c'est une prière sans foi, sans désir, sans amour. La lecture des prières de la messe offre cet avantage de captiver l'esprit par la variété des pensées et des sentiments qu'il y trouve, de le nourrir en lui découvrant les beautés de la liturgie. De plus, en suivant, dans son *Paroissien*, les belles prières de la messe, le fidèle s'unit plus intimement au célébrant, qui récite les mêmes paroles. Du prêtre et des assistants, Dieu reçoit les mêmes sentiments d'adoration, de respect, d'amour. Enfin, le chrétien trouvera, dans son « livre de messe », l'Épître et l'Évangile du jour, dont la méditation est une précieuse nourriture pour l'âme. Le seul fait d'entendre Jésus parlant dans l'Évangile, est déjà une belle et féconde prière. N'est-ce pas là, dans l'Évangile, que se trouve l'expression la plus touchante et la plus efficace de nos sentiments ?

Nos pères et nos mères, si profondément chrétiens, nous ont donné, sur ce point, un bel exemple. Tous ceux qui avaient l'avantage de savoir lire, apportaient à la messe, leur *Paroissien* et s'en servaient. C'est toujours avec une émotion nouvelle que nous feuilletons « le vieux livre de messe » de nos pieux parents. Je conserve précieusement celui de ma mère. Lorsque je relis ces prières, qu'elle a si souvent récitées, sa foi vive, sa piété tendre, toute son âme m'est rappelée. Et ce souvenir fait du bien. Pourquoi cette belle coutume s'en irait-elle.

Ayez donc un bon *Paroissien*, un paroissien complet, c'est-à-dire un livre contenant, non seulement les Prières du matin et du soir, l'ordinaire de la messe et des vêpres, mais aussi le Propre du Temps et des Saints, les prières se rapportant à la Confession et à la Communion, au Chemin de la Croix. Apportez-le avec vous à l'église : il vous aidera à vous débarrasser de toute pensée frivole ou dangereuse. Au moyen de

votre « livre de messe », vous suivrez avec attention ce qui se passe à l'autel, vous prierez quand il faudra prier, vous comprendrez le chant des hymnes qui sont la poésie sacrée. Enfin, vous aimerez votre « livre de messe », car vous apprécierez bientôt tous les services qu'il peut vous rendre dans une participation intime au sacrifice de l'autel.

L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

4° Je rencontrais, ces jours passés, une fillette de dix ans qui, avec une fierté bien légitime, me fit voir son livret de banque. Cent cinquante et une piastres bien comptées ! Comment a-t-elle pu entasser une pareille somme ? Ses parents ne sont ni pauvres, ni riches. Ils appartiennent à cette bonne classe de travailleurs, cultivateurs ou ouvriers, qui possède quelque chose sous les pieds et d'autre part vit du labeur quotidien. Il y a cinq ou six enfants. La sobriété et un calcul judicieux maintiennent un bon équilibre entre les revenus et les dépenses. Ce qui permet aux parents de nourrir et d'habiller leurs enfants de très bonne manière, de payer les frais de leur éducation, et de faire bonne figure à tous les appels faits à leur piété ou à leur charité.

Le père et la mère s'entendent à merveille et tout en leurs mains fructifie, s'utilise et se conserve. Ils sont des modèles pour leurs enfants qui grandissent en apprenant à respecter le travail paternel dont ils se gardent bien de gaspiller le fruit. Ceux-ci ignorent les petites dépenses inutiles : la cigarette, le théâtre, et même les cirques. Leurs habitudes d'économie encouragent leurs parents qui leur donnent volontiers en étrennes, en récompenses, en salaire fictif, etc.

Les enfants mettent de côté, font un premier dépôt à la banque, il grossit graduellement jusqu'à de-

venir une somme appréciable, et la satisfaction légitime qu'ils éprouvent de la pratique d'une vertu que Notre-Seigneur lui-même a prêché, affermit en eux la fidélité à tout ce qu'exige et ce qui constitue en réalité le bonheur domestique. Ces enfants judicieusement économes seront tempérants, laborieux, honnêtes, religieux et charitables. Ils compteront plus tard parmi les meilleurs appuis des œuvres paroissiales. Ils sauront rendre à Dieu ce qui vient de Dieu, par la part généreuse qu'ils en font aux pauvres. Bref, grâce à la bonne formation reçue de parents qui leur donnaient l'exemple, ayant appris de bonne heure à ne pas disperser en pure perte les biens de la Providence, ne donnant rien au vice, à la dissipation, à la paresse, gardant tout pour la fin légitime à laquelle tout doit tendre, ils sauront faire régner à leur foyer, avec les joies du cœur et la paix de l'âme, la douce aisance dont le bon Dieu sait toujours récompenser le travail accompli pour sa gloire.

Parents chrétiens, enseignez à vos enfants la petite épargne.

CONCLUSION

5° Nos très chers Frères, recevez l'expression des souhaits de bonheur que nous formons pour vous tous à l'occasion de la nouvelle année. Que la paix de Notre-Seigneur règne en vous constamment ; soyez heureux dans la pratique de la vertu et la fidélité à tous ses devoirs ; soyez bénis dans votre travail ; que les parents soient soutenus de Dieu dans leur tâche quotidienne ; que les enfants se montrent reconnaissants et affectueux à l'égard de leurs parents ; qu'une atmosphère de piété et d'union chrétienne règne à chaque foyer ; que le bon Dieu accorde en retour, à toutes nos familles, la prospérité temporelle et la paix

spirituelle ; que toutes nos paroisses se maintiennent dans une concorde parfaite, la charité unissant tous les cœurs, et la religion exerçant sur tous son doux empire ; que vos pasteurs, prêtres du Très-Haut, et chargés du soin de vos âmes, trouvent toujours en vous la docilité filiale qui assure l'efficacité de leur divin ministère ; bonne, heureuse et sainte année ! c'est ce que Nous demandons de tout notre cœur paternel en implorant pour vous, nos très chers Frères, les bénédictions de Notre-Seigneur, par l'entremise de sa divine mère, l'auguste et immaculée Vierge Marie.

CIRCULAIRE

SEIZIÈME CENTENAIRE
DE LA PAIX ACCORDÉE A L'ÉGLISE
PAR CONSTANTIN LE GRAND

15 février 1913.

Mes Chers Collaborateurs,

De grandes fêtes se préparent à Rome, sous le patronage du Saint-Père pour célébrer le seizième centenaire de l'Édit de Milan, de cette ordonnance célèbre par laquelle le premier empereur chrétien, Constantin le Grand, donnait à l'Église, au printemps de l'année 313, la paix définitive dont elle pouvait enfin jouir après trois siècles de persécution sanglante.

Ces fêtes déjà inaugurées, dureront toute l'année. Les diverses solennités auront lieu tour à tour dans les endroits marqués par le souvenir et par l'action bienfaisante de l'illustre empereur.

C'est un événement mémorable qui ne saurait passer inaperçu, et c'est pour prendre, avec toute l'Église, part à la joie et à la reconnaissance universelles que je viens m'entretenir avec vous dans cette simple causerie, où je résume aussi brièvement que possible et sans m'inquiéter des références, la page d'histoire qui rappelle ces faits glorieux.



Pendant trois siècles, Rome idolâtre persécute l'Eglise du Christ, par ses empereurs et pour ses idoles, et pendant ces trois siècles, l'Eglise souffre et meurt dans ses martyrs.

Et à la fin de cette lutte douloureuse et trois fois séculaire, Rome idolâtre voit périr à la fois et ses idoles et ses tyrans, avec toute leur race, tandis que l'Eglise, leur survivant à tous, en voit surgir un empereur qui arbore sur son casque et dans ses étendards le signe jusque-là ignominieux du Christ, la croix qui sera désormais la glorieuse bannière de l'humanité régénérée.

Pour mieux faire connaître la personne et les actes principaux de celui dont Dieu s'est servi pour accomplir ce prodige, et opérer cette révolution spirituelle, il ne sera pas sans utilité de rappeler d'abord, les complications politiques qui amenèrent sur la scène, avant de faire monter sur le trône, celui qui devait acquérir de si justes titres à l'immortelle reconnaissance de l'Eglise.

Vers la fin du troisième siècle, Dioclétien, effrayé de la décadence de l'empire, crut pouvoir l'arrêter en associant au gouvernement Maximien Hercule, à qui il conféra, avec le titre d'Auguste, la charge de défendre l'Occident.

A ces deux empereurs Augustes, se joignirent, depuis 292, deux Césars, qui leur étaient étroitement unis par des liens de famille : Galère pour l'Illyrie, et Constance Chlore pour l'Espagne, la Gaule et la Bretagne, ce qui faisait en réalité quatre souverains ; et ce partage rendu nécessaire par une dissolution qui menaçait de toute part, accusait, plutôt qu'il n'arrêtait la faiblesse d'un empire au sein duquel se multi-

pliaient, avec les charges très lourdes qui en résultaient pour le peuple, les officiers, les préfets, les gouverneurs et les souverains eux-mêmes.

Trois d'entre eux persécutèrent à outrance, et d'un commun accord, le christianisme dans toutes les provinces soumises à leur juridiction ; la guerre fut habile, violente, et plus longue qu'aucune de celles qui avaient précédé ; le nombre des martyrs fut tellement grand, que les persécuteurs crurent un instant pouvoir se flatter d'avoir atteint le but visé par leur politique cruelle et insensée ; des colonnes de marbre furent dressées, et sur elles on grava ces inscriptions aussi ridicules que mensongères : *A Dioclétien, Jovien, Maximien, Hercule, César Auguste, pour avoir détruit le nom de chrétien : Nominè christianorum deleto. A Dioclétien, César Auguste, pour avoir adopté Galère, et pour avoir aboli partout la superstition du Christ : Superstitione Christi ubique deleta.*

Mais Dieu, soutenant son Eglise au milieu de ces terribles épreuves, déjouait les plans et décevait les vaines espérances de ses persécuteurs.

Dioclétien, publiquement honni par ses sujets, dut abdiquer en 305 ; Maximien Hercule suivit bientôt son exemple.

Constance Chlore prit le titre d'Auguste et demeura confiné dans son ancien domaine.

Galère obtint les autres contrées, avec la même dignité, et créa les Césars, qui furent *Sévère* pour l'Italie et l'Afrique, et Maximin, pour l'Asie. Ce choix, dicté par des motifs personnels, laissait dans l'oubli *Constantin*, fils de Constance Chlore, et Maxence, fils de Maximien Hercule.

Mais en 306, Maxence était proclamé empereur à Rome, tandis que Constantin, dont le père était mort, recevait le même titre en Angleterre. Celui-ci cependant ne fut reconnu que comme César, par Galère

qui, d'un autre côté, ayant associé Licinius à l'empire, le chargea de faire la guerre à Maxence.

Que deviennent ces Augustes et ces Césars? Galère meurt, rongé par une maladie honteuse; Sévère est assassiné par l'armée; Maximin meurt aussi de mort violente.

Il reste Maxence, à Rome, et contre lui se liguent *Constantin* et *Licinius*. Ceux-ci portèrent bientôt un édit de tolérance en faveur des chrétiens, que Maxence, au contraire, persécutait avec un redoublement de fureur et de haine.

Du reste, ce tyran ne respectant rien ni personne, s'était abandonné à toute la fougue de ses passions, et donnait le spectacle hideux d'une volupté effrénée, jointe à une férocité sans nom.

Pendant trois ans, Rome attendit et supplia; la vue de l'esclavage dans lequel gémissaient tant de citoyens et de familles honorables, fit naître dans le cœur de Constantin, le désir d'être libérateur de la capitale; l'occasion de déclarer une guerre à outrance, lui fut bientôt donnée par Maxence lui-même qui, dans un accès de haine stupide, avait fait renverser et couvrir de boue les statues de son rival.

Celui-ci, justement indigné, partit de la Grande-Bretagne, lieu de son séjour, pour l'Italie, à la tête de 40,000 hommes; sans doute, les forces ennemies devaient être de beaucoup plus considérables, mais le dévouement assuré de chacun de ses soldats, et la discipline qu'il avait su établir et faire régner dans leurs rangs, suffisaient à entretenir sa confiance et à le faire compter sur une victoire éclatante.

D'ailleurs, formé à l'école de Constance Chlore, son auguste père, comme lui il avait toujours protégé, respecté les chrétiens; même il invoquait leur Dieu, et c'est après avoir imploré sa protection qu'il avait entrepris cette campagne, qui devait décider du sort

de l'empire et de la condition sociale du christianisme.

Déjà, dans Constantin, nous apercevons le héros religieux, et cette vue nous repose un peu du souvenir exécrable laissé par un si grand nombre de ses prédécesseurs.

Les prières du guerrier ne trouvèrent pas le ciel insensible. Dieu vint visiblement à son secours, et les prodiges surnaturels, opérés en sa faveur, exercèrent sur les évènements une action si manifeste que les païens eux-mêmes durent en reconnaître la valeur, et que leurs écrivains nous les ont transmis avec une grande richesse de détails.

Déjà Constantin avait mis le pied en Italie, quand un jour, vers midi, marchant à la tête de ses troupes, il aperçut avec elles, au milieu des airs, une croix plus brillante que le soleil. Tous purent lire au pied cette inscription : *In hoc signo vinces*. C'est par ce signe que tu remporteras la victoire.

Cette vision excita dans l'armée un étonnement bien facile à comprendre, et Constantin qui partagea cette admiration, devait la nuit suivante, dans un songe mystérieux, recevoir une explication complète et des ordres formels pour sa conduite. En effet, et c'est Eusèbe qui nous parle après avoir reçu de la bouche du héros le récit de ces merveilles : Jésus-Christ lui apparut avec une croix, et lui ordonna de faire un étendard sur le modèle de cette croix et de s'en servir dans les combats. Se levant avec le jour, Constantin fit venir des artistes, auxquels il expliqua la figure de l'enseigne qu'il voulait avoir.

C'est le *Labarum*. Pour le confectionner, les joailliers n'épargnèrent ni l'or ni les pierres. Le monogramme du Christ, qui formait le centre même du drapeau et que surmontait une couronne d'or, était entièrement formé de pierres précieuses.

Pour porter cet étendard, Constantin choisit cinquante de ses gardes les plus braves et les plus pieux, et leur confia la mission de le tenir toujours levé en tête de ses légions. Comme on le voit, le surnaturel fait ici invasion dans le domaine de l'histoire, et cependant cette double apparition de la croix et du Sauveur, n'est que le prélude et la préparation d'un prodige bien plus étonnant auquel Constantin doit se prêter comme un docile instrument.

Par sa victoire sur Maxence, dont les troupes furent mises en pièces, et qui lui-même périt dans le Tibre, il délivra Rome d'un abominable tyran, et l'Eglise d'un cruel persécuteur. La ville lui ouvrit ses portes, et tout l'Occident l'acclama et reconnut avec joie son autorité impériale (octobre 312.)

Avec lui s'arrête quelque temps sur sa pente la décadence romaine ; avec lui surtout triomphe la croix qu'il va placer au sommet du Capitole, et qui pendant tout son règne, brillera au faite des édifices comme à la tête de ses armées.

Disons tout de suite, sans nous préoccuper de l'ordre chronologique, que Licinius, vainqueur de Maximin, comme Constantin l'avait été de Maxence, infidèle aux traités et traître surtout envers les chrétiens, ne resta pas longtemps maître de l'Orient ; après plusieurs remontrances inutiles, Constantin lui déclara la guerre ; et cette fois encore, le *labarum* fut un sûr garant de la victoire contre les dieux du paganisme ; le dernier persécuteur de l'Eglise, réduit à l'impuissance, dut se remettre entièrement à la discrétion du vainqueur.

Le héros de Rome et d'Andrinople, restait seul à la tête de l'empire ; l'Orient et l'Occident lui furent soumis, et pendant tout son règne, l'autorité, concentrée en un seul empereur, acquiert ainsi une force qui

éloigne d'autant le moment fatal de la chute et de la ruine.



Le nouvel Auguste, chrétien par son éducation et par ses affections, et même par ses actes, s'il ne l'était pas encore par le baptême, n'eut pour ainsi dire pendant tout le temps qu'il occupa le trône, d'autre préoccupation que de faire oublier à l'Eglise les souffrances qu'elle venait de traverser, en lui assurant non seulement la bienveillance et la protection des lois, mais encore le respect et la soumission affectueuse du pouvoir civil et de la société tout entière.

En quel état trouva-t-il l'Eglise ?

Depuis son existence, elle se voyait à la merci des lois, qui non seulement lui refusaient toute reconnaissance positive, mais encore s'opposaient formellement à une simple tolérance, et invitaient les magistrats à sévir contre elle avec rigueur.

Des décrets conformes à cette législation avaient prononcé l'exil, l'emprisonnement, la mort des chefs et d'un grand nombre de simples fidèles ; tous étaient la plupart du temps tenus loin des charges et des honneurs, et chargés du mépris de leurs concitoyens ; leurs biens, et surtout ceux que possédait l'Eglise elle-même étaient confisqués par l'Etat, qui en avait revendu la plus grande partie aux particuliers.

Constantin, déterminé à faire hommage au Dieu de toute puissance de l'autorité qu'il tient de lui, à réparer les injustices de toutes sortes, commises pendant des siècles envers son Eglise, et à lui permettre enfin, d'accomplir sans obstacle la mission que le Christ lui a confiée pour les sociétés non moins que pour les hommes pris individuellement, proclame des édits, porte des lois, accomplit des actes solennels, toutes

choses qui tendent à former une législation chrétienne, et à établir partout, dans toutes les sphères, l'ordre brisé par les lois infâmes du paganisme. (Edit 313.)

Effaçant du code romain le texte qui refusait à l'Eglise toute existence légale, qui niait même aux chrétiens le droit d'adorer Jésus-Christ, il déclara une tolérance formelle, qui a bientôt rendu au christianisme la liberté, les honneurs, et même les richesses que la persécution lui avait enlevés. Tous les exilés purent revoir la patrie ; les chrétiens furent admis aux fonctions civiles ; les biens confisqués furent rendus à ceux qui en avaient été dépouillés, et le fisc impérial supporta lui-même la charge d'en rembourser le prix à ceux qui les avaient achetés.

Cette simple tolérance ne suffit pas longtemps au zèle de Constantin ; bientôt il se déclara publiquement pour le Christ, et la religion chrétienne devint la religion d'Etat ; il ne s'agissait plus de réparer des injustices dont toute trace avait complètement disparu : mais bien de reléguer le paganisme lui-même, ses pontifes, ses idoles, ses temples, ses prêtres, ses magiciens, pour donner la place officielle aux pontifes chrétiens, et accorder au culte du seul vrai Dieu, la protection efficace et exclusive de l'Etat.

L'empereur avait dès l'abord fait connaître ses sentiments et manifesté sa reconnaissance ; le *labarum* était devenu le drapeau impérial ; ayant défendu de placer aucune de ses statues dans un temple païen, celles érigées par son ordre ou de son consentement le représentaient armé d'une croix ; la croix était encore gravée sur les médailles et les monnaies, et par le plus noble et le plus religieux des sentiments, voulant enlever à cet instrument de supplice le caractère d'ignominie qui ne devait plus appartenir au signe de notre rédemption, il défendit par une loi spéciale de crucifier les condamnés à mort.

C'est encore autant par respect pour leur caractère sacré, que pour leur laisser toute la liberté réclamée par leur ministère, qu'il accorda aux cleres, aux prêtres, aux évêques, les immunités canoniques, les dispensant de toute redevance, de toute charge, de toute imposition.

En cela, agissant logiquement, il reportait aux ministres de la religion chrétienne, devenue celle de l'Etat, les privilèges, les honneurs, les avantages de toute nature que le paganisme avait accordés à ses prêtres, et à ses pontifes.

Il porta des ordonnances semblables en faveur des terres, des édifices, et en général, des propriétés de l'Eglise qu'il affranchit de l'impôt, et dont il ordonna que les revenus fussent, sans aucune distraction, employés à la fin religieuse ou bienfaisante à laquelle ils étaient destinés.

Depuis longtemps, le dimanche, jour du Seigneur, était observé par les fidèles comme un jour de prière et de repos en mémoire de la résurrection du Sauveur.

Constantin en protégea, par une loi particulière, la célébration publique, faisant ce même jour, fermer les tribunaux, et dispensant les soldats des exercices militaires, afin qu'ils pussent à loisir vaquer à la prière.

Le repos des fêtes païennes se trouvait par là transporté au jour marqué par le christianisme, ce qui donnait à celui-ci une suprématie plus accentuée et plus officielle.

Le célibat, sous l'ancienne législation, était noté avec mépris ; les foyers privés d'enfants étaient eux-mêmes frappés de primes fiscales ; pour rendre hommage au principe chrétien de la continence, à la discipline ecclésiastique, et rétablir en même temps le mariage dans sa liberté et sa dignité véritables, le législateur fit disparaître du code ces prescriptions

odieuses, et rendit les célibataires capables de tous les actes civils et administratifs.

Toutes ces lois, portées en diverses circonstances, et touchant des sujets variés, tendaient directement au bien de l'Eglise dont l'illustre empereur se faisait ainsi le dévot serviteur.

Mais en retour, il voulut que tout ce que l'Eglise de Jésus-Christ possède de sagesse, de justice et de douceur, fût employé pour le bien de l'empire et de ses sujets, et c'est pour atteindre cet objet qu'il infusa l'esprit chrétien à chacun des textes du code nouveau qui devait servir de berceau à la civilisation moderne.

Jusqu'à lui, le faible, le malheureux étaient abandonnés sans défense à la merci du succès et de la force, et l'on sait comment étaient traités les enfants, les esclaves, les débiteurs, les captifs ; voyons comment l'empereur chrétien va leur appliquer par ses lois la douce intervention de l'Evangile.

Il ordonne par un décret, de pourvoir dans toutes les villes d'Italie, aux dépens du trésor public, à la nourriture et à l'éducation des enfants que le père déclarait ne pouvoir élever, et auquel était, par là même, enlevé ce droit cruel de vie et de mort que la loi lui concédait auparavant.

L'esclave, plus maltraité qu'une bête de somme, que son maître pouvait battre de verges, mutiler à son caprice, ou condamner à mort pour les motifs les plus futiles, fut l'objet d'une attention particulière ; et la question de l'esclavage et de sa suppression commence à être, pour l'autorité civile devenue chrétienne, une véritable préoccupation.

Constantin inaugure pour ces malheureux, une amélioration véritable, il ôte aux maîtres le droit de vie et de mort, impose une limite extrême pour les châtimens corporels, exempte les serfs des actes civils prohibés le dimanche, et enfin, ce qui était rendre

légal un usage admis depuis longtemps parmi les chrétiens, il décrète valable l'émancipation prononcée en présence de l'évêque dans un temple chrétien.

Il ne fut plus loisible aux créanciers de tourmenter leurs débiteurs malheureux et insolvable, et les peines si terribles qu'on leur infligeait d'ordinaire furent commuées en une simple détention ; quant aux misérables condamnés pour des crimes énormes, ils durent à la vérité subir le châtement réclamé par la justice humaine ; mais une loi défendit de les marquer au fer rouge sur le front ou le visage, et cela, par respect pour l'image de Dieu et la dignité de l'homme.

On sait encore ce qu'étaient les combats de gladiateurs pour lesquels se passionnaient les romains, et dans lesquels les spectateurs sans pitié décidaient par un signe de tête du sort d'un athlète malheureux. Ces amusements barbares, si opposés à la douceur évangélique, furent supprimés.

D'autres lois protégèrent les biens de la femme dans le cas de confiscation de ceux de son mari, le droit des faibles, des veuves, des pupilles, des infirmes contre le crédit et l'influence des riches, les pauvres plaideurs contre les honoraires trop élevés et fantastiques des avocats, les malheureux emprunteurs contre les usuriers, les absents contre la prescription ; ces provisions devaient atteindre jusqu'aux êtres dénués de raison, mais que Dieu a mis au service de l'homme et dont l'homme n'a pas le droit d'abuser ; nos sociétés protectrices des animaux gagneraient peut-être à étudier le code Constantinien ; elles y trouveraient le principe religieux qui doit servir de base solide à leur œuvre, d'ailleurs parfaitement légitime et tout à fait louable.

En un mot, par les soins de Constantin, l'esprit chrétien pénétra la vie civile, sous toutes ses formes et dans tous ses actes, et l'Eglise jouissant d'une entière

liberté put, tout en se développant avec une rapidité prodigieuse, travailler à la réforme des mœurs, à l'éducation des peuples, à leur bonheur temporel aussi bien qu'à la sanctification des âmes et à l'extension du règne de Jésus-Christ.

En présence de cette révolution extraordinaire et naturellement imprévue, que devint le Paganisme, que devinrent les païens eux-mêmes ?

Ceux-ci ne furent jamais l'objet d'aucune violence ; contre eux, l'empereur ne songea même pas à sévir, et les chrétiens n'eurent jamais non plus la pensée d'user de représailles.

Toute la pression exercée par Constantin pour induire les prêtres des idoles à connaître et adorer le vrai Dieu consista dans l'exemple qu'il leur donna ouvertement de sa foi et de sa piété et dans l'affection qu'il témoigna pour les chrétiens, et le respect profond dont il fit preuve envers les évêques et le pontife souverain. Il confia ses enfants à des précepteurs chrétiens, s'entourant lui-même d'évêques et de clercs qui formèrent son conseil. Enfin grâce à son concours effectif, les missionnaires purent se répandre de tous côtés ; il en fit même parvenir sous le couvert de sa protection, jusqu'au milieu des peuples barbares étrangers à l'empire ; les écoles chrétiennes s'élevèrent partout ; et aux premiers apologistes, vinrent succéder des maîtres autorisés qui firent connaître avec plus de développement la doctrine chrétienne.

Cependant, tout en n'employant à l'adresse des personnes qu'une douce persuasion, qui laissait à la conscience la plus complète liberté, Constantin édicta d'une manière progressive, contre l'idolâtrie elle-même, des lois de plus en plus sévères et radicales. Il défendit d'abord ce qu'il y avait de plus dangereux, de plus immoral dans les pratiques païennes, ainsi que les opérations occultes. Des sanctuaires étaient re-

doutés à cause du mystère dont les sacrificateurs savaient les entourer, il les fit ouvrir ; les idoles en furent sorties, et livrées à la dérision ; plus tard ce furent les sacrifices qui tombèrent sous le coup d'une défense formelle ; on dut démolir plusieurs temples reconnus pour être de véritables écoles d'infamie et de libertinage ; les oracles purent être consultés ; mais le texte des réponses dut être transmis et examiné par le conseil impérial qui les faisait facilement tomber dans le ridicule et la dérision.



En résumé, le but avoué de la politique de Constantin, c'est de voir le monde entier embrasser le joug de l'Évangile. Sa conduite, ses actes, ses discours, ses écrits furent constamment dirigés dans ce sens ; cependant jamais il n'eût voulu contraindre la conscience de ses sujets et il déclarait lui-même que le Dieu des chrétiens est uniquement jaloux de l'hommage des cœurs.

Ses libéralités envers l'Église ne furent pas moins admirables que sa législation.

On connaît cette communauté, plus ou moins étendue, de biens qui exista parmi les fidèles des premiers temps ; l'administration de ces richesses, confiée aux papes, fut comme le principe de leur souveraineté temporelle ; la charité augmenta rapidement les propriétés de l'Église, et nous venons de voir que le premier acte de l'empereur chrétien fut de réparer les injustices commises, en rendant à l'Église les biens que la persécution lui avait ravés.

Voulant confirmer à jamais ce domaine ecclésiastique, Constantin fit construire, à ses frais, la basilique de Latran, et la donna au pape, avec le palais de ce nom, afin que cette église eût le titre, et les préroga-

tives de métropole catholique. Il joignit à ce don impérial une rente annuelle propre à maintenir la dignité du chef de l'Église. Depuis cette époque, la basilique de Saint-Jean de Latran porte le nom glorieux de reine et mère de toutes les églises, et est considérée comme la cathédrale propre du Souverain-Pontife en sa qualité d'évêque de Rome.

Les autres églises qui à Rome furent construites, ornées ou dotées par le magnanime empereur sont Saint-Pierre au Vatican, Saint-Paul hors les Murs, Sainte-Croix de Jérusalem, Saint-Laurent, Saints-Pierre et Marcellin sur la voie Lavicane ; chacune de ces églises marque et conserve, dans le respect et la vénération publique, un endroit déjà sanctifié par un événement religieux remarquable, comme le supplice ou la sépulture d'un martyr.

Constantin seconda aussi, avec un généreux empressement la piété de son auguste mère sainte Hélène, qui, faisant en Palestine de pieux pèlerinages, entreprit de réparer les sacrilèges commis naguère par Adrien, et de rendre au culte et à la dévotion catholiques le Calvaire, le Saint-Sépulcre, l'Etable de Bethléem et maint autre endroit sanctifié par quelque mystère de la vie du Sauveur, et que l'idolâtrie impériale avait couvert de décombres et d'immondices.

Outre ces dons, et ces libéralités vraiment royales, Constantin, qui avait inauguré la magistrature des pontifes, en faisant des évêques les juges de leur peuple, en permettant aux partis en litige de recourir à leur arbitrage, et en donnant à leur jugement la sanction légale, donna au Pontife souverain tout ce qu'il pouvait lui communiquer de grandeur et de prestige en le constituant *chef et juge roi* dans l'empire. C'est là en effet la signification la plus apparente et la plus accréditée de la fameuse pièce de 329, objet de tant de critique et de discussion.

Cette déclaration, dans laquelle respire le plus filial amour envers l'Église, devait avoir les plus grands résultats. L'empereur, pour des motifs purement humains, sans doute, guidé simplement par l'antipathie naturelle qu'il éprouvait pour la ville de Rome, mais en réalité, et à son insu, obéissant aux injonctions mystérieuses de la Providence, transportait bientôt de Rome à Byzance son domicile habituel et le siège de son autorité. Pour lui, c'était simplement s'éloigner d'une ville qu'il ne connaissait guère, qu'il n'aimait point, et dans laquelle il avait à affronter chaque jour l'élément païen avec ses résistances et ses rancunes. En fait, c'était fonder le Bas-Empire, préparer la division du monde romain, poser la première pierre du schisme des Grecs ; c'était surtout livrer virtuellement au Pape l'Occident, et le mettre à la tête des peuples de la civilisation moderne.

Byzance, située sur le Bosphore, était déjà une ville considérable, avant de devenir la capitale de l'empire. Constantin la purifia de toute trace d'idolâtrie, en étendit l'enceinte, y appela de nobles familles chrétiennes, l'orna de belles églises et de splendides monuments, l'appela de son nom Constantinople, en un mot, fit tout en son pouvoir pour en faire l'heureuse rivale de Rome, qui demeura désormais dans la suite des siècles, la ville de la Papauté.



Mais l'événement religieux le plus considérable de tout le règne de Constantin, et celui qui fait le mieux comprendre toute la grandeur de la transformation opérée par son autorité, fut sans contredit le Concile général de Nicée. Se faisant le serviteur dévoué de l'Église non moins que son protecteur, Constantin avait dû déjà faire intervenir l'autorité séculière con-

tre certains schismatiques, tels que les Donatistes et les Circoncillions et sauvegarder, en les réduisant à l'impuissance, la paix et la concorde dans le sein de l'Eglise.

Arius parut à son tour ; il venait à la suite d'hérésiarques déjà nombreux, qui, par leurs doctrines impies, avaient, mais en vain, tenté de détruire ce qui est la première gloire de l'Eglise, la pureté de son enseignement et de sa foi.

Le nouveau doctrinaire apportait, pour soutenir ses erreurs contre la divinité de Jésus-Christ, des intrigues inconnues jusqu'alors ; il fit des dupes nombreuses et dévouées ; la division éclata partout, profonde, déplorable. Affligé de ce scandale, qui s'étalait jusqu'autour de son trône, Constantin supplia le Pape saint Sylvestre de réunir en Concile tous les pasteurs de l'Eglise. Il pourvut lui-même aux frais de déplacement, et les assemblées se tinrent dans la plus belle salle du palais impérial, dans la ville de Nicée, l'an 325.

Trois cent dix-huit évêques se rendirent à l'appel. C'étaient presque tous des confesseurs de la foi. Ils avaient subi l'exil ou la mutilation pour le nom de Jésus-Christ qu'ils venaient en ce moment défendre contre d'autres ennemis plus subtils et non moins dangereux. Cette auguste réunion qui, dit un auteur, comprenait presque autant de saints que d'évêques, brillait d'une majesté que n'eurent jamais les sénats antiques, et représentait, pour ainsi dire, une assemblée d'immortels, au milieu desquels le Dieu suprême allait rendre ses oracles.

Constantin voulu assister à la première séance publique et solennelle, et alors qu'il avait fait dresser de somptueux sièges pour chacun des juges de la foi, et un trône d'une grande richesse pour le légat président, lui, revêtu de la pourpre, mais simple disciple, ne

voulut s'asseoir sur un tabouret qu'après l'invitation répétée des évêques. Il refusa péremptoirement d'entrer dans l'examen d'aucune cause religieuse : « Je ne suis qu'un homme sans caractère dans l'ordre des choses saintes, dit-il, je ne m'ingérerai jamais à juger ceux que Dieu a établis à sa place, pour être nos maîtres, et nous juger nous-mêmes. » Est-ce là, se faire le maître et le président officiel du concile de Nicée? n'est-il pas plus vrai de dire, avec Guizot, que la présence de l'empereur, au sein de cette auguste assemblée, était une conquête de l'Eglise, et prouvait sa victoire et non sa soumission? Cette preuve est d'autant plus forte qu'après le concile, Constantin s'appliqua de toute son autorité à en faire respecter par tous la définition dogmatique, aussi bien que les canons disciplinaires.

Plus tard, indignement trompé par les fourberies des Ariens opiniâtres, il leur accordera momentanément ses faveurs aux dépens des catholiques. Mais son esprit de justice et sa piété franche lui feront bientôt reconnaître son erreur et réparer les injustices qu'elle lui aura fait commettre.

Le Concile dura un mois ; sa clôture coïncidait avec le vingtième anniversaire de l'avènement au trône de Constantin ; cette fête, toujours célébrée avec solennité, eut, cette année-là, un éclat plus grand encore : tous les Pères du Concile prirent part à la joie publique, et furent conviés à un grand festin, pendant lequel l'illustre empereur les combla tous de présents, se recommanda à leurs prières, et leur adressa ses adieux.

★★

Il n'y a peut-être pas, dans toute l'histoire, de plus beau et de plus touchant spectacle, que celui de ce

conquérant, fameux par ses victoires, grand par son génie, faisant régner, dans toute l'étendue de son empire, une paix solide et honorable, et qui, pour se grandir encore devant Dieu et devant les hommes, se fait le soldat, le serviteur de l'Eglise, et lui donne l'appui de son bras pour rendre plus facile l'accomplissement de sa mission.

On a dressé, contre Constantin, toute une longue liste d'accusations plus ou moins graves ; les unes sont dirigées contre son caractère personnel, les autres incriminent sa politique, et, on le devine aisément, sont formulées pas des ennemis du nom chrétien ou catholique ; son crime, sur ce point, serait d'avoir aimé l'Eglise, et d'avoir mis à son service sa puissance et son génie. Mais, et ceci est plus sérieux, on lui reproche d'avoir été hypocrite, cruel, animé d'une folle ambition, et grand amateur d'une vaine popularité.

Hypocrite, parce qu'il différa longtemps peut-être de recevoir le baptême ; mais nous n'avons à ce sujet rien de parfaitement certain : Constantin a été baptisé, voilà qui est hors de doute ; où ? et quand ? et des mains de qui ? a-t-il voulu recevoir ce sacrement, voilà des questions sur lesquelles les auteurs sont partagés, et il reste assez probable, que notre héros devint chrétien, à Rome, dans les premières années de son règne ; que ceux qui tiennent pour le baptême à Nicomédie, et dans les derniers jours de l'empereur, et donné par l'Arien Eusèbe, persistent dans leur opinion, appuyée sur des monuments respectables, nous pouvons encore dire, pour la défense de l'accusé, que, à cette époque, c'était un usage assez communément reçu de rester longtemps simple néophyte, et de n'être reçu définitivement dans l'Eglise, qu'après une longue et sérieuse préparation.

Constantin fut cruel ! et ceux qui profèrent cette injure ne tariront pas d'éloges, à l'adresse de Titus, de

Trajan, de Marc-Aurèle, qui s'occupaient de faire le bonheur de leurs sujets en les repaissant des spectacles sanglants, abolis par Constantin ; ou qui s'occupaient de science, de lettres, ou de philosophie, entre deux décrets de persécution.

Où trouver, dans la vie de Constantin, un fait qui approche de ces horreurs ? Jamais il ne voulut, par la moindre violence, ternir aucune victoire ; les vaincus trouvaient en lui un triomphateur magnanime, et il chercha toujours à se gagner l'affection de son peuple plutôt qu'à régner par la crainte, la terreur et le despotisme.

Une émeute est un jour soulevée parmi le peuple ; les statues de l'empereur sont renversées, traînées dans la boue, et mutilées de toutes façons ; des courtisans s'empressent autour de Constantin, et l'excitent au châtement, à la vengeance : doucement il passe la main sur son visage, et répond en souriant : *je ne me sens pas blessé*. Mais on peut insister en rappelant la fin tragique de Fausta son épouse, et de Crispus son fils, tous deux condamnés par lui à la peine capitale.

Hélas, il n'est que trop vrai que Constantin fut souvent abreuvé de chagrins domestiques, et que les trames ourdies en secret autour de sa personne, le firent quelquefois se méprendre sur les vrais coupables ; le fils est immolé à la haine de l'épouse ; et quand il est reconnu que l'accusation est fausse, c'est la femme qui subit dans toute sa dureté, la peine du talion. Ces faits isolés, explicables par l'éducation première, les mœurs de l'époque, et les circonstances dans lesquelles ils se produisirent, ne sauraient, à eux seuls, détruire la gloire de tout un règne pendant lequel Constantin se montre constamment ami de la vérité et de la justice ; il fait paraître des qualités si brillantes qu'elles excitent l'admiration des monarques étrangers, et que de solennelles ambassades viennent, des extrémités

du monde, solliciter son alliance et rendre hommage à sa grandeur. Sa mort fut édifiante, et Rome, dont il avait eu à se plaindre pendant sa vie, donna les marques d'une grande douleur ; les Grecs l'ont mis au nombre des saints avec Hélène sa mère, et la postérité lui décerne le titre de *Grand*.

Grand, en effet, par ses qualités naturelles, par les faveurs divines dont il fut l'objet, par ses victoires, et la sagesse de sa législation, par le prestige qu'il sut faire revivre pour un temps, sur tout l'empire romain; il le fut particulièrement en ce qu'il a servi d'instrument docile et conscient, entre les mains de Dieu, pour rendre la liberté à son Eglise, lui donner droit de cité au milieu des nations, et lui faire remporter un triomphe presque complet sur le paganisme et l'idolâtrie.

Constantin le Grand est resté comme le type du véritable Souverain ; possédant le monde, il en fit hommage à Dieu, et c'est là, dans une simplicité majestueuse, la plus grande destinée qui se puisse réaliser ici-bas.

Une fois seulement, une fois dans la suite de l'histoire, nous rencontrerons, avec le même bonheur, une figure ressemblant à Constantin ; ce sera celle de Charlemagne ; aussi les deux statues équestres des deux empereurs sont-elles aujourd'hui, à l'entrée du vaste péristyle de la basilique Vaticane, pour rappeler la personification de *l'universelle puissance associée à l'œuvre divine de la rédemption universelle*.

LES TENDRESSES DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

L'ENFANT

1^{er} SERMON

Carême 1913.

Puer autem crescebat et confortabatur, plenus sapientia : et gratia Dei erat in illo.

Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, étant rempli de sagesse ; et la grâce de Dieu était en lui.

(Luc, II, 40.)

Nous avons, ces années dernières, l'Évangile en mains, étudié ensemble Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous avons vu en lui le Dieu, l'homme, le Verbe incarné. Nous l'avons suivi dans les diverses phases de sa vie terrestre. Nous avons admiré ses œuvres de bienfaisance et de salut, nous l'avons acclamé dans sa royauté, sa puissance et ses triomphes. Nous avons adoré, dans ses douleurs et son immolation suprême, le Sauveur, le Prêtre et la Victime du sacrifice divin offert au Père éternel pour la Rédemption du monde.

Cette fois, si vous le voulez bien, nous allons pénétrer dans le cœur de Jésus pour essayer d'en sonder les affections à l'égard de tous ceux qui, à des titres différents, ont eu le bonheur d'approcher de sa personne, de jouir de sa présence sensible et même de vivre de sa vie.

Comment s'est manifesté l'amour de Jésus dans ses relations extérieures, soit au foyer familial, soit avec les premiers collaborateurs de son œuvre rédemptrice, soit avec les petits, les pauvres, les pécheurs, les malheureux de tout nom? Sur tous, en effet, il s'est penché dans sa miséricorde pour leur accorder la faveur d'une bienveillance, dont le nom peut changer et le caractère varier avec les circonstances et les personnes qui lui servent de cadre ou d'objet, mais qui toujours nous montre le même cœur, également rempli d'amour et de bonté.

Nous allons successivement considérer en Jésus, l'enfant, l'ami, le maître, le bienfaiteur, le consolateur et le modèle. Ce qui nous permettra d'établir que, sous ces aspects divers, le cœur du Christ étend jusqu'à nous l'action miséricordieuse de sa tendresse.

Aujourd'hui c'est l'enfant qui va nous dévoiler ses sentiments à l'égard de Marie, sa mère, et de Joseph, son père nourricier.

Le premier sentiment qui s'éveille dans le petit enfant, et qui se fait jour bien avant même l'éclosion d'aucune de ses facultés, c'est assurément l'amour à l'égard de sa mère.

Instinctif tout d'abord, il attache d'une façon irrésistible l'enfant à celle qui lui a donné le jour, et dont l'image se fixe dans son regard inconscient, si bien qu'entre toutes les autres femmes,° cet être si frêle et qui ne pense pas encore reconnaît toujours sa mère et ne voudrait jamais s'en séparer.

Ceci c'est la nature. Dieu l'a voulu ainsi, nous n'y voyons rien d'étrange. Mais il faut aller plus avant. Alors que l'enfant a commencé de comprendre, puis à mesure que l'intelligence se développe avec le sentiment, loin que s'affaiblisse le lien maternel, il tend au contraire à se resserrer de toute la force de l'admiration intense inspirée, et de jour en jour plus

vivement, par des perfections souvent imaginaires, mais pour l'enfant absolument indiscutables et qui, à ses yeux, font de sa mère, le dirai-je, la plus belle et la meilleure des femmes qu'il peut rencontrer.

Demandez à l'enfant de six ans qui il aime le plus sur la terre, qui a la voix la plus douce, le regard le plus tendre, les manières, la physionomie les plus agréables : c'est sa mère.

Ajoutez à cela l'influence intime, mystérieuse, très réelle, produite par la grâce, d'une part dans l'âme d'une mère pieuse qu'elle élève et qu'elle soutient, qui se manifeste dans son visage, dans ses paroles, et dans toutes ses démarches ; de l'autre dans le cœur de l'enfant, devenu par le baptême celui de Dieu en même temps que celui de sa mère, et vous comprendrez mieux avec moi que l'enfant chrétien ne peut pas séparer de son cœur le cœur de sa mère.

Il crée en lui-même, sans s'en rendre compte, ce qui peut manquer pour compléter en sa mère ce qu'il veut y voir : la beauté et la bonté. Pour l'enfant baptisé qui a une mère chrétienne, celle-ci est nécessairement une sainte, et il n'en est point de comparable. Et ne croyez pas que ceci s'arrête à l'enfance. Ou plutôt, ne serait-il pas plus exact de dire que l'enfant reste toujours tel à l'égard de sa mère, quelque soit l'âge auquel ils parviennent l'un et l'autre. La mère dira toujours « mon fils » avec la même tendresse, le fils dira toujours « ma mère » avec le même sentiment d'irréductible admiration. Et le vieillard dira encore de sa mère : je ne sais vraiment pas si elle avait des défauts, je ne lui en ai jamais connu.

Allons plus loin. La mère disparue, pour le fils survivant c'est encore son souvenir qui, au milieu de tous les événements qui peuvent traverser une vie humaine, viendra faire luire dans son âme enténébrée ou endolorie, un rayon de clarté et de douce joie.

Combien n'en a-t-on pas vu de ces hommes, parvenus aux limites de la vie, jetés depuis longtemps en dehors de toute croyance ou de toute pratique chrétienne, retrouver le chemin du bonheur surnaturel dans le retour à la foi et aux sentiments de leur enfance, simplement par l'image, gardée toujours intacte, de la beauté chrétienne et de la bonté pieuse de leur mère. Ma mère, ma mère, vous me parlez de ma mère ! Oh, c'est vrai, combien je l'aimais ! Elle était si belle, et elle était si sainte ! Ceci est profondément vrai et qui donc oserait le démentir.

Toutefois n'exagérons rien. L'enfant ordinaire, même religieusement élevé, est en quelque sorte par son amour instinctif et immortel, le créateur pour une bonne part des perfections maternelles. Lui seul les voit ainsi. Il ferme les yeux sur tout le reste et n'aperçoit jamais ce qui, aux regards des autres, pourrait être de véritables et graves défauts.

La nature et la grâce s'unissent donc pour faire de cet amour filial le premier qui naisse dans l'âme, celui qui résiste à tout et toujours, mais sans pouvoir rien ajouter aux qualités réelles de la mère, que l'enfant chérit comme il la voit.

Pour Jésus et Marie, il en va tout autrement. Ici le Fils a réellement donné à sa mère, et il lui continue durant toute sa vie temporelle, la beauté et la bonté qu'il trouve en elle à sa naissance et qui seront comme l'aliment de sa tendresse filiale. Etant Dieu, il a fait à son gré la mère dont il devait naître. Il en avait par ses prophètes annoncé les splendeurs : vous êtes toute belle et il n'y a aucune tache en vous. Par d'éloquents symboles il avait prédit sa sainteté, qui ferait d'elle comme le lis au milieu des épines. Envoyé par lui, l'archange la salue pleine de grâces et bénie entre toutes les femmes. La Conception Immaculée avait exempté Marie de toute souillure. Le mys-

tère de sa maternité divine devait ajouter encore à l'éclat de sa virginité. La coopération qu'elle devait donner à l'œuvre de son Fils exigeait d'elle, sous l'action d'une grâce sans borne, un accroissement indéfini de beauté surnaturelle et de sainteté. En un mot elle devait être la plus aimable et la plus parfaite des mères.

L'enfant Jésus lui-même, différent de tous les autres, particulièrement en ce que dès les premiers moments de sa vie, il possédait le libre usage de toutes ses facultés dont rien ne pouvait diminuer l'étendue ou l'exercice, avait la pleine connaissance des grâces et des perfections de sa mère, et trouvait en lui-même dans son cœur filial tout l'amour voulu pour répondre à tant de beauté et à tant de bonté. Le plus parfait des fils en présence de la plus parfaite des mères, et la tendresse qui en est le fruit : voilà tout le mystère.

Voyons comment il nous est présenté dans le saint Evangile.

Faut-il aller d'abord à Bethléem dans la sombre et froide étable, où Jésus vient de naître et se laisse envelopper de langes et coucher dans une crèche? Dans ce misérable réduit où se cache pour un temps le Sauveur du monde, les petits et les grands, les pauvres et les riches viendront tour à tour apporter leurs hommages. Il est remarquable que l'auteur sacré, inspiré par l'Esprit-Saint, nous montre avec insistance la Sainte Vierge, dans les bras et le cœur de qui Jésus veut être présenté. Les bergers trouvèrent Marie et Joseph, et l'Enfant couché dans une crèche. Les Mages trouvèrent l'Enfant avec Marie, sa mère, et se prosternant, ils l'adorèrent. C'est très court. N'est-ce pas aussi très expressif? C'est l'Enfant-Dieu qui a la fierté filiale, et qui semble dire : la femme que vous voyez, qui me porte dans ses bras et me présente à vos adoration, oui, elle si pauvre, si abandonnée, et cepen-

dant si rayonnante de beauté divine, ô bergers, ô rois puissants qui représentez le monde, c'est ma Mère. Remettez-lui les hommages et les présents que vous êtes venus m'offrir. Et c'est Marie sans doute qui accepte l'or, l'encens, et la myrrhe, comme elle gardait et repassait dans son cœur les choses merveilleuses racontées par les bergers à la louange de son Fils. Dès la naissance le Fils comble sa mère d'honneur et de gloire.

Dans le temple où la sainte famille s'est rendue pour accomplir les prescriptions légales, c'est Jésus sans doute qui est l'objet de l'attention de tous. C'est lui qui est présenté et racheté. Mais c'est à Marie sa mère que s'adresse le vieillard Siméon : cet enfant, est né pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre en Israël, il sera un signe de contradiction, pour vous un glaive transpercera votre âme. Ainsi seront dévoilées les pensées secrètes de bien des cœurs. N'est-ce pas encore l'amour de l'enfant qui agit ici sur l'âme maternelle, pour l'admettre dès maintenant à l'effrayante participation des douleurs qui l'attendent lui-même, et au prix desquelles il rachètera le monde ; l'union se consomme dans l'amour divin entre deux cœurs, celui du Fils et celui de la Mère, qui devront plus tard accomplir la même œuvre, par une même oblation.

L'Enfant a grandi dans l'obscurité d'un ménage ouvrier. Tout ce que l'Évangile nous en dit, c'est qu'il croissait et se fortifiait, qu'il était plein de sagesse et que la grâce de Dieu était en lui. Il était donc toute la joie de ses parents, et l'on devine facilement leur bonheur sous le toit de Nazareth.

Pendant ses parents allaient tous les ans à Jérusalem pour les solennités de la Pâque. Toute la famille s'y rendit, selon la coutume de cette fête, lorsque Jésus eut atteint sa douzième année. Les jours saints étant

passés, ils prirent le chemin du retour. Or l'Enfant-Jésus était resté à Jérusalem sans que ses parents s'en fussent aperçus. Supposant qu'il était dans l'une ou l'autre compagnie, ils firent une journée de voyage ; alors ils le cherchèrent anxieusement parmi ceux de leur parenté et de leur connaissance ; ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem le cherchant toujours. Après trois jours, ils le découvrirent dans le temple. Il était assis au milieu des docteurs les écoutant et les interrogeant. Tous ceux qui l'entendaient, étaient stupéfaits de sa sagesse et de ses réponses. En le voyant ainsi, ses parents furent eux-mêmes très surpris. Mon Fils, lui dit sa mère, pourquoi donc avez-vous agi de la sorte à notre égard ? Voilà que votre père et moi, nous vous cherchions dans la plus douloureuse angoisse. Pourquoi me cherchiez-vous, répondit-il, ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux affaires de mon Père ! Réponse sublime qui porte avec elle la première parole évangélique de Jésus. Elle révèle à la fois son origine et sa mission, et c'est à sa mère qu'il l'adresse. C'est l'enfant-Dieu qui livre extérieurement à l'humilité de sa mère la connaissance de sa noblesse, de ses grandeurs et de sa gloire. Il veut que sa mère soit maintenant en quelque sorte orgueilleuse de son enfant qui, malgré la bassesse apparente de sa famille, siège au milieu des docteurs dans le temple, comme il devra bientôt dominer toutes choses de ce monde, et s'occuper des affaires de son Père. Et dans sa joie intime et profonde Marie n'avait qu'à se redire, c'est mon Fils.

Eh bien ce Fils, ce futur Sauveur, va rentrer à l'atelier, et, pendant que sa mère médite ces paroles, Jésus est simplement soumis à la loi commune de l'obéissance filiale. A trente ans, il commence sa vie publique. Il assiste avec Marie aux noces de Cana. Le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit : ils

n'ont plus de vin. O femme ! lui répondit-il, que voulez-vous de moi, mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit à ceux qui servaient : faites tout ce qu'il vous dira. Or il y avait là six urnes de pierre, disposées pour les purifications en usage parmi les Juifs, et contenant chacune deux ou trois mesures. Emplissez d'eau ces urnes, dit Jésus. Ils les remplirent jusqu'au bord. Puisez maintenant reprit-il, et portez à l'ordonnateur du festin. Ils le firent. A peine eut-il goûté l'eau changée en vin que ne sachant d'où venait ce vin, ce que savaient bien les serviteurs qui avaient puisé l'eau, l'ordonnateur du festin appela l'époux : Tout le monde lui dit-il sert d'abord le bon vin, et, quand les convives sont déjà en ébriété, on fait passer la qualité inférieure. Vous, au contraire, vous avez gardé le bon vin jusqu'à ce moment. Ce que je veux retenir de tout ceci, c'est la délicatesse extrême de cette attention filiale de Jésus qui, avant d'opérer son premier prodige, veut avoir été sollicité discrètement par sa mère, afin que tous les convives puissent garder à celle-ci l'affectueuse reconnaissance qu'ils lui doivent, pour les avoir sauvés de la gêne et de la confusion. C'est le fruit de l'amour, porté jusqu'à cette générosité affectueuse du Fils qui s'efface en quelque sorte, pour laisser à sa mère le mérite d'une action bienfaisante qu'il accomplit à sa demande. L'Enfant voulait que sa Mère fût aimée comme il l'aimait lui-même.

Jésus poursuit son ministère. Il prêche, il groupe des disciples, il multiplie ses miracles. La foule le suit partout. Au cours de ses prédications, il lui arrivera deux fois dans la même circonstance de parler de sa mère. Ce sera pour l'établir, avec tout le rayonnement de ses perfections, comme le modèle que doit s'efforcer d'imiter tous ceux à qui il communique sa parole. C'est le dernier mot de l'admiration

filiale. Quelqu'un lui dit : votre mère et vos proches sont là dehors, ils demandent à vous voir. Alors du milieu de foule, une femme jette cette exclamation : Bienheureuses les entrailles qui vous portèrent ! bienheureux le sein qui vous allaita ! Dites plutôt, reprit Jésus, bienheureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui l'observent. Qui est ma mère et qui sont mes proches ? Ce sont tous ceux qui écoutent la parole de Dieu et l'accomplissent, puis étendant la main sur ses disciples, et promenant son regard sur ceux qui étaient assis autour de lui, il ajoute : Voici ma mère et mes frères. Ecouter la parole et faire la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est être mon frère, c'est être ma sœur, c'est être ma mère.

C'était rendre à Marie le témoignage solennel que seul pouvait lui donner son enfant. Au-dessus de toute gloire et de tout triomphe, capable d'exciter le désir et l'envie, Jésus proclame que sa mère a réalisé la véritable grandeur et la vraie félicité, lesquelles se trouvent uniquement dans l'union parfaite avec Dieu et l'entière soumission à sa sainte volonté. Imiter sa mère, semble-t-il dire, et vous aurez part à son bonheur.

Nous voici au Golgotha. Le sacrifice va se consommer. Jésus va mourir. Sa mère est debout au pied de la Croix, elle regarde son enfant qui souffre, près d'elle est saint Jean, l'apôtre bien-aimé. Que se passe-t-il en ces instants cruels dans l'âme du Fils et dans le cœur de sa mère. Non seulement ils souffrent ensemble, mais ils augmentent encore l'amertume et l'intensité de leur douleur par le fait que chacun endure le contre-coup des souffrances de l'autre. Où donc est la mère que ne torture point la souffrance de son enfant ? Et cherchez l'enfant qui ne souffre point des douleurs de sa mère. Ici vous avez le cœur filial et le cœur maternel les plus délicats, les plus

sensibles, les plus parfaits qui puissent exister. C'est donc une immolation commune, et par un acte suprême d'amour, alors qu'il se fait lui-même Rédempteur, Jésus fait de sa mère par la compassion, la corédemptrice du monde.

Cela ne lui suffit point. En mourant, il veut faire partager à sa mère le triomphe en même temps que la douleur. Et puisque sa mort lui vaut la conquête des âmes qu'il rachète par son sang, il veut les donner à Marie, avec tous les droits qui découlent de l'amour maternel et filial. Des hauteurs du gibet son regard s'abaisse sur sa mère, et debout près d'elle sur le disciple qu'il aimait, et il dit à sa mère : Femme voilà votre Fils. Puis au disciple qui représente l'humanité entière : voilà votre mère. Et dès lors le disciple, c'est-à-dire l'humanité rachetée la considérait comme sa mère. La beauté surnaturelle et la sainteté de Marie recevaient en ce moment du Dieu qui était son Fils la consécration suprême qui, par la volonté de Jésus-Christ, allait faire de sa mère le modèle achevé et la protectrice invincible de toutes les âmes rachetées.



Joseph, son père nourricier, devait avoir et il a eu sa bonne part de la tendresse filiale de Jésus. Aucune parenté charnelle ne le rattachait au Sauveur, mais l'Esprit-Saint l'avait constitué chef légal de la famille. Il était l'époux de Marie, et Jésus lui fut confié comme un dépôt, dont il ne pouvait avoir la garde et le soin qu'au moyen de l'exercice d'une autorité vraiment paternelle. Il devait à tous égards, sauf le sang, être un père, posséder toute l'honorabilité et remplir tous les devoirs qui s'attachent à ce glorieux titre.

Et l'enfant devait, en retour, lui rendre les hom-

mages de l'affection respectueuse et de la parfaite soumission. Mais alors il fallait bien que Dieu se fût préparé dans ce père adoptif un cœur digne d'une si haute vocation. Il fallait que Jésus trouvât en Joseph et au plus haut degré réalisable, ce que tout enfant cherche dans son père, et ce qui active le plus en lui l'amour filial dans ce qu'il a de plus tendre et de plus fort. Il fallait que ce père possédât toute la noblesse, toute la vraie grandeur, qui puisse être accordée à l'homme, et que cela fût accompagné à l'égard de son Fils du dévouement poussé à ses dernières limites.

Aussi, voyons-nous que Joseph, bien que pauvre et inconnu était cependant de la race royale de David. Ce n'est pas assez. L'éclat qui s'attache aux origines les plus nobles garde bien peu de sa valeur, s'il n'est protégé et maintenu par le mérite personnel de l'héritier d'un grand nom. Pour Joseph c'est la déchéance complète en tout ce qui concerne les biens fragiles de ce monde. Il est dans le dénûment et l'obscurité. C'est au contraire la réhabilitation morale portée au plus haut sommet de la gloire, par la sublimité de sa mission et la sainteté de sa vie. Aussi l'Esprit-Saint trace-t-il d'un mot son portrait, pour nous faire voir en lui le modèle achevé du père et du chef de famille : Joseph était juste. La justice, avec tout ce que ce mot exprime de perfection spirituelle, était chez lui la source des sentiments et des actes renouvelés chaque jour, et par lesquels se livrait son âme, véritablement pétrie d'amour. Un roi et un saint, voilà ce que Jésus vénérât en son père.

Par ailleurs, l'Évangile est sobre de détails. Ils suffisent cependant à nous faire saisir, sinon comprendre, ce que Joseph a dû goûter de joie et de bonheur par l'amour de Jésus. D'autant plus que le Saint-Esprit semble se complaire à mettre en relief le rôle de

confiance et de dévouement qui revint à Joseph comme chef de famille.

L'Ange du Seigneur apparut à Joseph durant son sommeil : lève-toi, lui dit-il, prends l'enfant et sa mère et fuis en Egypte, tu y resteras jusqu'à ce que je t'avertisse, car Hérode va chercher l'Enfant pour le faire périr. Joseph se leva, prit l'Enfant et sa mère, et cette nuit même il alla chercher un refuge en Egypte.

Après la mort d'Hérode, l'Ange du Seigneur apparut en songe à Joseph en Egypte : lève-toi, dit-il prends l'enfant et sa mère et retourne dans la terre d'Israël, car ils sont morts ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant. Joseph s'étant levé, prit l'enfant et sa mère et revint au pays d'Israël.

Qui donc nous apparaît en ce récit si simple et si touchant, comme mandataire de Dieu, comme protecteur attitré de la mère et de l'enfant, qui porte le poids de l'anxiété et de la fatigue, qui veille sur Jésus pour le défendre, qui le porte dans ses bras? C'est Joseph. Et l'enfant voit tout, et il aime en retour de tout son cœur filial.

Et lorsque la famille s'installe définitivement dans son village de Nazareth, c'est Joseph qui manie l'outil et, modeste ouvrier, va gagner le pain de chaque jour pour l'enfant et pour sa mère. Et pendant qu'il mange le fruit des sueurs paternelles l'enfant, qui grandit en âge et en sagesse, prodigue chaque jour davantage les marques de sa tendresse au père qui le nourrit.

L'Évangile nous indique clairement qu'il était soumis à Joseph aussi bien qu'à Marie. Et quand l'Enfant devient adolescent et jeune homme, Joseph lui apprend son propre métier et Jésus accomplit avec lui son labeur journalier, et ce n'est que lorsque l'enfant, suffisamment grandi, pourra par lui-même et de

son propre travail suffire à ses besoins et à ceux de sa mère que Joseph, dans l'adieu suprême, ayant parfaitement rempli sa mission et fidèlement gardé le dépôt à lui confié, remet son âme entre les mains de son Dieu qu'il embrasse comme son fils.

Quelle scène d'amour et de tendresse !

Et plus tard au cours de sa vie publique, Jésus se laissera pour ainsi dire rappeler avec complaisance le souvenir de son père, et de l'humble métier qu'il exerçait. D'où viennent à celui-ci, disait-on, toutes ces connaissances ? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, d'où lui vient-elle ? Que penser de ces étonnants prodiges qui s'accomplissent par ses mains ? N'est-ce point là le fils du charpentier Joseph ? Et Jésus laisse dire, gardant pieusement la mémoire de son père nourricier, objet de son affection et de sa reconnaissance.

Vous le voyez, mes bien chers frères, le cœur de Jésus-Enfant s'est montré rempli de tous les sentiments de respect, de soumission, d'amour, de confiance et de gratitude. Il a donné à Marie, sa mère, et à Joseph son père nourricier, toute la gloire et toutes les joies. Il s'est montré le modèle des fils, et bien qu'étant Dieu, il a voulu se soumettre à la loi commune de l'obéissance, joignant à la pratique exemplaire de cette vertu, celle d'une reconnaissance sensible pour l'amour et le dévouement dont il était de leur part l'objet constant...

L'AMI

2^o SERMON

Vos autem dixi amicos.
Pour vous je vous ai appelés
mes amis.

(JEAN, XV, 15).

Il peut paraître étrange que l'on ose parler d'amitié quand il s'agit d'appliquer à Notre-Seigneur ce sentiment, qui indique des relations très spéciales d'affection et de bienveillance réciproque, entre des personnes dont le nombre est restreint et qui se trouvent ainsi unies à l'exclusion des autres, par des rapports très particuliers et très personnels.

En effet, le divin Sauveur n'est-il pas venu sur la terre pour déclarer que tous les hommes, également frères entre eux, sont tous au même titre les enfants de Dieu ; que la grande loi qui doit tout dominer dans cette famille chrétienne fondée par lui, c'est celle de l'amour, l'amour du prochain qui n'exclut personne ? Tout au plus, semble-t-il qu'il ait voulu, par ses enseignements divins, resserrer davantage encore les liens du sang, et donner une force et une activité plus grandes à l'amour filial.

Et cependant on peut affirmer, sans contradiction aucune, bien au contraire, qu'il a par ses paroles et par ses exemples consacré l'amitié, l'élevant jusqu'à lui et la sanctifiant par sa grâce.

Qu'est-ce que l'amitié? J'entends l'amitié vraie, fruit du libre choix de deux ou plusieurs âmes, qui, se connaissant davantage, s'estiment plus profondément et se donnent le témoignage constant d'une confiance mutuelle que rien n'ébranle, qui sert d'appui et au besoin de consolation et d'encouragement au milieu des tristesses et des difficultés de la vie.

Dès lors on le voit, l'amitié se distingue nettement de l'amour que l'on doit au prochain en général, elle se spécialise entre quelques personnes. Elle n'est pas moins différente de la tendresse paternelle ou filiale, créée et soutenue par la nature. Elle ne se confond pas davantage avec les attaches provenant du sang et qui relient ensemble les membres d'une même famille.

On ne saurait même donner ce nom à l'amour dont le bon Dieu a fait la base et le foyer de la famille chrétienne, et qu'il a élevé jusqu'à la hauteur sacramentelle. Si elle n'impose pas plus de respect, l'amitié demande plus de réserve et reste d'ailleurs étrangère à tout commandement, elle est essentiellement libre. Elle n'exige rien qui ne vienne de l'appréciation personnelle que l'on fait du caractère, des goûts, des sentiments de celui que l'on décide finalement d'admettre dans l'intimité habituelle de ses pensées et de sa vie.

Elle ne demande par ailleurs aucune parité de tempérament, d'âge, d'état de vie, de fortune, ou de condition sociale. Tout ce qu'elle veut, mais d'une façon indispensable, c'est la sincérité et une certaine somme d'avantages appréciables qu'elle puisse produire et des deux côtés.

De ce qui précède il faut conclure qu'il ne saurait y avoir de véritable amitié, je veux dire cordiale, profonde et durable, que si elle a l'estime et par conséquent la vertu pour base, et qu'on ne peut décorer de ce noble titre des liaisons en apparence très étroites

ou très intimes, mais qui n'ont pour mobile que la communauté des plaisirs, des opinions ou des intérêts.

L'Écriture Sainte fait souvent l'éloge et nous donne de nombreux exemples de ces amitiés contractées, comme celle de Jonathas et de David, sous le regard de Dieu et bénies par lui. Elle nous en fait voir les douceurs très grandes et les bienfaits. Un ami fidèle, dit le Sage, est une forte protection, celui qui l'a trouvé, a trouvé un trésor. Rien n'est comparable à l'ami fidèle, l'or et l'argent ne sont rien à côté de la sincérité de sa foi. Heureux celui qui a trouvé un véritable ami. Et Jésus-Christ lui-même a fait ressortir dans son langage parabolique cette générosité du cœur qui est l'apanage inséparable de la véritable amitié.

Hélas ! combien sont fragiles ces amitiés humaines ! C'est ce qu'ignorent bien peu de ceux qui ont l'expérience de la vie. La susceptibilité, l'égoïsme, l'inconstance, les rapports malicieux qui engendrent la défiance, la fausse honte, produisent souvent la rupture, l'indifférence, l'abandon, le reniement, la trahison elle-même. Et alors, plus que la perte de ses biens, l'ami déplore dans la tristesse de son cœur la fuite d'une affection qu'il croyait immortelle, et qui s'est évanouie sous le souffle de la calomnie et de l'ingratitude.

L'homme heureux, riche, considéré, influent, pourrait facilement compter beaucoup d'amis ; s'il tombe dans l'adversité, ils disparaissent à peu près tous comme par enchantement. Lui en restera-t-il un qui, malgré tous les revers, lui sera fidèle jusqu'au bout, et malgré toutes les humiliations, et souvent tous les outrages, ne craindra pas d'être et de paraître son ami ? Qu'il y en aurait long à dire sur ce sujet. L'histoire de Job est-elle assez émouvante, et la leçon qu'elle nous donne est-elle assez forte ?

Mais il faut se hâter de voir en Jésus-Christ l'ami, qui a voulu accorder à quelques privilégiés une affection plus sensible, dont il a lui-même goûté les douceurs et aussi les amertumes.

★★

On peut dire que le premier ami de Jésus a été Jean-Baptiste son précurseur. Ils étaient proches parents. On voit par l'Évangile qu'ils se sont approchés et connus avant leur naissance. Le précurseur a été sanctifié dès le sein de sa mère. Sur son berceau, entonnant le cantique de l'action de grâce, son père Zacharie le nomme et prophétise sa mission : Et toi, enfant, tu seras appelé le prophète du Très-Haut, car tu iras devant la face du Seigneur pour lui préparer les voies.

Quand le temps sera venu Jean commencera, pour le continuer jusqu'à sa mort, son apostolat de pénitence préparatoire. Vêtu d'un manteau de poils de chameau, les reins entourés d'une ceinture de cuir, se nourrissant de sauterelles et de miel sauvage, il prêche une parole qu'on avait depuis longtemps cessé d'entendre : Faites pénitence ! car le royaume des cieux approche. Les disciples viennent nombreux et de partout. Il les baptise. On doute s'il n'est point le Christ. Il écarte toute incertitude qui serait injurieuse pour Jésus, son ami : Je ne vous donne moi que le baptême d'eau pour la pénitence, mais celui qui doit venir après moi est plus puissant que moi. Je ne suis pas digne de porter ses sandales, ni me prosterner à ses pieds, de délier la courroie de ses souliers : celui-là c'est dans l'Esprit-Saint et dans le feu qu'il vous baptisera.

Et cependant Jésus vient à sa rencontre au bord du Jourdain. Il requiert de lui le baptême. Mais, dit

Jean, c'est moi qui ai besoin d'être baptisé par vous et c'est vous qui venez à moi. Laissez-moi faire, reprend le Sauveur, pour l'heure présente c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice. Quelle humilité de part et d'autre et quelle gloire commune !

Mais ils vont parler l'un de l'autre, et voyez comment ils s'expriment : Au milieu de vous, dit le précurseur, il en est un que vous ne connaissez point... Voici l'agneau de Dieu... J'ai vu l'Esprit descendu du ciel sous la forme d'une colombe et se reposer sur lui... Je témoigne qu'il est le Fils de Dieu... Je ne suis pas le Christ, mais j'ai été envoyé devant lui... Et puisqu'il est venu, je n'ai qu'à disparaître, pendant que lui rayonnera de plus en plus. Et Jésus dit de Jean : Qui êtes-vous allés voir dans le désert ? Un roseau agité par le vent ? Qui êtes-vous allés voir ? Un prophète ? Oui je vous le dis, et plus qu'un prophète. Parmi ceux qui sont nés de la femme, il n'en est point de plus grand que Jean-Baptiste. Est-il rien de plus touchant, même à prendre ce récit dans le sens simplement historique et humain. Deux amis qui travaillent à la même œuvre et qui se rendent ainsi mutuellement témoignage dans les limites de la vérité, mais avec toute la sincérité d'une affection sans réserve. Voilà ce que l'amitié nous offre de plus beau sur la terre.

Plus tard Jésus apprendra la mort de Jean, son prophète, victime du libertinage et de la cruauté d'Hérode, et il déclarera vouloir s'éloigner du pays auquel s'attache le souvenir de ce crime. Et ne serait-ce pas ce même souvenir qui vient émouvoir Jésus quand il reproche à Jérusalem de tuer ses prophètes, et qu'il se laisse aller jusqu'à verser les larmes de son cœur sur cette ville coupable.

Dans les deux circonstances les plus glorieuses de sa

vie, Jésus se complait à parler de Jeau. Après sa Transfiguration sur le Thabor : Jean a baptisé dans l'eau ; vous serez sous peu de jours baptisés dans l'Esprit-Saint. C'est avec le souvenir de son Précurseur que Jésus termine sa vie terrestre.

Nous avons ici assurément l'amitié la plus vraie dans toute sa noblesse et sa divine beauté.

★★

Continuons sous ce même aspect l'étude du cœur de Jésus. Notre-Seigneur s'acheminait un jour vers Jérusalem. Il était entouré de ses disciples. On lui apporte un message. C'est Marthe et Marie, la même qui avait jadis répandu des parfums sur ses pieds et les avait essuyés avec ses cheveux, qui lui envoient dire : Seigneur celui que vous aimez est malade. Jésus répond : Cette maladie n'est pas pour la mort, mais pour la gloire de Dieu afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle. Or Jésus aimait Marthe et sa sœur Marie et Lazare, leur frère malade. Cependant, il attend deux jours. Puis il dit : Lazare notre ami dort. Les disciples ne comprennent point. Il insiste. Lazare est mort. On s'achemine vers Béthanie. Lorsque Jésus arriva, on lui dit que Lazare était dans le tombeau depuis quatre jours. Beaucoup de juifs s'étaient rendus près de Marthe et de Marie pour les consoler de la mort de leur frère. Seigneur, dit Marthe à Jésus, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort, mais je sais que maintenant encore, tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous l'accordera. Jésus lui répond : Ton frère ressuscitera... Marthe entre dans la maison et dit à sa sœur : le Maître est là et il t'appelle. A ces mots Marie se leva aussitôt et alla vers Jésus... Les Juifs disaient, elle va sans doute pleurer au tombeau. Arrivée à l'endroit

où se tenait Jésus, elle se jeta à ses pieds. Seigneur, dit-elle, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. En la voyant pleurer, en voyant les juifs qui l'accompagnaient, pleurer avec elle, Jésus frémit en son esprit et se troubla lui-même. Où l'avez-vous mis? demanda-t-il. Seigneur, venez, et voyez. Et Jésus pleura. Voyez comme il l'aimait, dirent alors les juifs. Et Jésus, frémissant de nouveau en lui-même, alla jusqu'au sépulcre et rendit la vie à Lazare. Jésus se montre donc ici à l'égard d'une famille, et plus particulièrement de l'un de ses membres, rempli d'une affection très spéciale et dans laquelle il se laisse aller aux plus nobles et aux plus saintes émotions humaines. C'est l'ami plein de compassion, que la pitié émeut jusqu'à le faire pleurer avec ceux qui pleurent, partageant leur douleur et souffrant avec eux. C'est l'ami généreux, qui use de tout le pouvoir dont il dispose pour mettre la joie et le bonheur là où il n'y avait que deuil et tristesse. C'est l'ami qui console, dont le dévouement, allant jusqu'à l'extrême, fait accomplir le prodige à la suite duquel sa mort à lui-même sera définitivement arrêtée. C'est l'ami qui ne saurait attendre ou recevoir aucune autre récompense de ses bienfaits que la reconnaissance affectueuse de ceux à qui il les prodigue. Jésus fut-il payé de retour?

L'Évangile lui-même reste muet sur ce point, mais la tradition nous apprend que la famille de Béthanie, messagère du Christ, vint apporter sur les rives de la Gaule l'Évangile de celui qui lui avait marqué tant d'amour, que Lazare lui-même subit le martyre pour son Maître et son ami, disant fièrement au milieu des supplices : ressuscité par Jésus, je n'avais à vivre que pour lui, et je n'ai plus rien à faire que de mourir pour lui. Il rendait ainsi à son ami divin, et pour le confes-

ser devant les hommes la vie qu'il en avait reçue. Et Jésus en récompense le couronnait de sa gloire.

★★

N'est-ce pas encore une amitié véritable qui existe entre Jésus et Pierre, son apôtre, amitié dans laquelle celui-ci, pour ne point parler du Sauveur, mit tout ce qu'il avait de cœur, de sincérité et de fougue. Il avait répondu au premier appel ; il s'était, plus que tout autre, attaché aux pas de Jésus qui montait dans sa barque et l'aidait dans ses pêches. Un miracle avait été opéré dans sa demeure. Il avait reçu de son Maître tous les témoignages de l'affection jointe à la confiance, à ce point qu'il avait la promesse d'être le chef de ses frères et le fondement de l'Eglise. Pierre répondait à toutes ces avantages par un attachement sincère, qu'il atteste en des termes dont le Sauveur doit calmer l'exaltation et l'enthousiasme. Il avait assisté à la transfiguration du Thabor et aux divers triomphes du Christ. Il avait toujours, plus que la plupart de ses frères, joui de l'intimité de son Maître et de ses colloques personnels. Quoi de plus touchant que ce qui se passe au cénacle, alors que Jésus arrive à Simon Pierre avec un bassin rempli d'eau et un linge attaché à sa ceinture :

Seigneur, s'écrie Pierre, vous ! me laver les pieds... à moi !

Ce que je fais, lui dit Jésus, tu ne le comprends pas maintenant, mais plus tard tu le comprendras.

Non, proteste Pierre, jamais vous ne me laverez les pieds.

Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi.

Alors, Simon répondit : Seigneur, non seulement les pieds, mais encore les mains et la tête.

Ce que redoute Pierre, c'est évidemment d'être séparé de Jésus dont il accepte l'humiliant service.

Aussi quelques instants après, Jésus ayant dit aux apôtres : où je vais vous ne pouvez venir. — Où allez-vous donc, reprit Simon Pierre? — Où je vais, répondit Jésus, tu ne peux me suivre présentement. Plus tard tu me suivras. — Et pourquoi, demanda Pierre, ne puis-je vous suivre à présent?... je donnerai ma vie pour vous... Avec vous, Seigneur, je suis prêt à aller et en prison et à la mort. — Tu donneras ta vie pour moi. O Pierre, en vérité, je te le dis, avant que le coq ait chanté deux fois, tu m'auras renié trois fois. Simon, Simon voilà que Satan a demandé à vous passer au crible, à vous passer au crible comme du froment. Mais moi, j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. Et toi, une fois converti, soutiens et affermis tes frères. On le voit — Pierre est ardent. Ses protestations sont sincères, Jésus les accepte. Hélas ! il sait aussi la faiblesse de son ami, il prévoit sa chute, même il la prédit et semble la pardonner d'avance.

Au jardin des Olives, les trois disciples privilégiés succombent au sommeil, c'est à Pierre que Jésus en fait un doux reproche : Simon tu dors. Ainsi vous n'avez pu veiller une heure avec moi. Et quand arrive la cohorte pour s'emparer de Jésus, c'est encore Simon Pierre qui, ayant une épée, la tire du fourreau, en frappe un valet du grand prêtre. Et Jésus le calme en lui disant : remets ton épée dans le fourreau. Mais Pierre avait jusque-là donné, avec le témoignage multiple, la preuve de la sincérité de son attachement à son Maître.

Et cependant Jésus est pris, chargé de chaînes, et traîné chez le grand prêtre au milieu de la foule en délire. Pierre s'y est aussi rendu, il est avec les satellites et les valets, se chauffant autour du brasier, au milieu de la cour. Une servante, le regardant bien

en face, lui dit : Tu étais avec Jésus de Galilée — Femme, répond-il, je ne le connais pas... Je ne sais, je ne puis comprendre ce que tu dis. Pierre cherche à se dérober, va de la cour dans le vestibule, et une autre servante, s'écrie : Celui-ci était certainement avec Jésus de Nazareth. Un serviteur l'interpelle : Et toi aussi, tu es de ces gens-là. Le coq chante. Les valets continuent à demander à Pierre : N'étais-tu pas de ses disciples? Une seconde fois, il le nie avec serment : Non, vous dis-je, non, je ne connais aucunement cet homme. — Mais oui, assurément, tu es de la bande, car tu es de Gallilée, ton langage te trahit... Ne t'ai-je pas vu dans le jardin avec lui. — Pierre ajoute au serment les imprécations : Non, répétait-il, je ne connais pas cet homme-là, je ne sais ce que vous voulez dire. Et le coq chanta pour la seconde fois. Et Jésus que l'on venait de souffleter et qui savait tout, sortait au même moment et rencontrait Pierre, cet ami qui venait de lui faire de si énergiques protestations de fidélité. Hélas ! lui qui avait dit avec trop de présomption, se croyant plus fort que ses frères et ne redoutant aucun danger : Quand tous les autres se scandaliseraient à votre sujet, moi jamais je ne me scandaliserai.

Il a, peu d'heures après, lâchement renié son Maître. Sans doute, son cœur protestait en lui-même contre cette parole que prononcent ses lèvres tremblantes : je ne connais point cet homme. Mais l'affront en est-il moins sensible au cœur de Jésus. Ce fut certainement l'une des plus grandes tristesses du Sauveur durant sa passion si douloureuse. Qui pourra jamais concevoir ce qu'il y eut d'amertume dans le regard qu'il laissa tomber dans les yeux de Pierre en passant près de lui, mais sans lui adresser aucun reproche. L'ami le meilleur et le plus tendre était publiquement dédaigné par l'ami jusque-là le plus ardent et en apparence

le plus sûr. Mais la faute si grave qu'elle pût être, n'atteignait pas cependant les profondeurs de l'âme. C'en était une de frayeur et de faiblesse, de présomption et d'imprudenc. Elle était aussitôt regrettée, constamment pleurée et amplement expiée. Au repentir et aux larmes de son ami Jésus répondait sur le champ par la miséricorde et le pardon. Muni de grâces plus fortes, avec une humilité plus grande, Pierre pourra sans crainte renouveler ses protestations d'amour et cette fois, il y sera fidèle jusqu'à la fin. Prêchant la doctrine de son Maître, avec un zèle et une constance dont rien ne saurait diminuer l'ardeur, cité devant le tribunal, battu de verges, jeté en prison, persécuté partout, il continuera quand même à parler de Jésus et de sa doctrine, déclarant qu'il ne peut s'arrêter de le faire. Et ainsi depuis les jours de la Pentecôte, jusqu'à la fin de sa vie. Sa mort sera son triomphe. Condamné à la croix comme Jésus, il sollicitera dans son humilité et au souvenir de sa défection la faveur d'être crucifié la tête en bas. Moi misérable pécheur, je ne suis pas digne de mourir comme mon Maître.

Sa pénitence est accomplie sur la terre, et la gloire pour lui commence dans le ciel.



En Judas, hélas ! quel contraste. Lui aussi avait reçu toutes les faveurs jointes aux marques d'une confiance toute personnelle. L'hypocrite s'empressait d'ailleurs extérieurement à tous les services. C'est lui qui voyait aux besoins matériels de Jésus et de ses disciples. Il sembla même parfois prendre, jusqu'à l'exagération, les intérêts de son Maître, par exemple lorsqu'il dit en voyant Madeleine répandre ses arômes : pourquoi n'a-t-on vendu ces parfums au lieu de les perdre ainsi, on pouvait en avoir trois cents de-

niers qu'on aurait donnés aux pauvres. Il disait ceci non qu'il s'inquiétait des pauvres, mais parce que c'était un larron et qu'ayant la bourse, il portait l'argent qu'on y mettait. L'avare se masque ici du voile d'une fausse charité, mais le vice qui doit le perdre est déjà enraciné dans son cœur.

Judas continue à garder toutes les apparences d'un dévouement véritable, mais dans ses loisirs, quand il peut s'échapper, il conspire avec les ennemis déclarés de Jésus. Il parle et travaille contre lui. Mû par une cupidité sordide il convient avec les princes des prêtres de l'endroit, de l'heure, du signal, et surtout du prix de sa trahison. Satan est entré en lui. Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai? La somme fut fixée à trente pièces d'argent, et dès lors Judas cherche une occasion favorable de livrer celui qu'il a vendu au prix d'un esclave. Lui-même est devenu un démon. A la dernière cène Jésus, qui connaît le fond de son âme réprouvée, semble vouloir multiplier les avertissements, pendant qu'il est encore temps pour lui de revenir à son ami et à son Maître. Vous êtes purs, dit-il, mais non pas tous... Il faut que s'accomplisse cette parole de l'Écriture : celui qui mange le pain avec moi, lèvera le talon contre moi. La pensée du crime et de la perte éternelle de son apôtre obsède en quelque sorte le cœur de Jésus. En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira, et celui-là mange avec moi... C'est l'un des douze... Oui, il y en a un qui met sa main dans le plat avec moi et qui doit me trahir... Malheur à lui, mieux faudrait pour lui qu'il ne fût jamais né... A Judas lui-même qui l'interroge hypocritement, sachant bien ce qui en est : Est-ce moi, Seigneur? Il répond tout doucement : Oui, c'est toi... Le repas continue. Jésus trempe du pain, le donne à Judas, en lui disant : ce que tu fais, fais le vite. Et Judas, laissant croire aux autres qu'il

allait faire quelque achat, sortit pour accomplir son forfait. Toute la douceur et toute la longanimité de Jésus s'était pour lui dépensée en pure perte. Mais le souvenir du traître continue d'occuper le cœur de Jésus. Et quand après sa longue prière, il retourne vers ses disciples pour les avertir que l'heure est venue, que le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs, c'est Judas qu'il aperçoit et qu'il désigne à la tête de la troupe qui s'avance : celui qui doit me trahir approche. Judas s'avance en effet, il jette ses bras autour du cou de son Sauveur et le baise en lui disant : Maître, je vous salue. Mon ami, lui répond doucement Jésus, qu'es-tu venu faire ici ? Tu trahis le Fils de l'homme, en te servant, pour cette trahison même des marques de la plus tendre amitié.

Oh ! Judas, toi que l'amour a recueilli dans l'abjection pour t'admettre si longtemps dans la plus douce des intimités, toi le témoin privilégié de tant de merveilles, toi qui as reçu des lèvres sacrées de Jésus ses divins enseignements, toi, objet de sa confiance et de son ineffable tendresse, toi nourri de sa chair et de son sang, oui, toi, son apôtre, son ami, tu l'as vendu pour quelques sous !

Homme abominable, crois-tu donc qu'ils aient besoin d'un signe pour reconnaître celui dont ils ont si souvent admiré la sagesse et la puissance et qui viennent de l'acclamer dans le plus éclatant triomphe. Oh ! mais c'est parce que c'est la nuit et parce que, grâce aux confidences de l'amitié, tu connais toi la retraite préférée de Jésus. Et c'est l'amitié qui guide ici la trahison.

Traître, ingrat, n'entends-tu pas cette parole que t'adresse Jésus au moment où tu consommes ton crime ? Judas reste sourd à cette voix si connue pourtant ; ayant livré son Maître, il va lui-même, jetant au loin l'argent qu'il avait reçu, s'abandonner au

désespoir sans repentir, et termine sa misérable vie par le suicide épouvantable à la suite duquel l'Écriture nous dit qu'il fut enseveli dans l'enfer.

Pour lui Jésus avait épuisé toutes les tendresses d'une miséricorde qui n'attend pour pardonner qu'un rayon d'espoir et d'amour.

Chose remarquable : c'est Pierre, le repentant pardonné qui, au Cénacle, avant la Pentecôte, rappellera à ses frères le vide créé parmi eux par l'impénitence du traître, et demandera qu'on lui donne un remplaçant dans le Collège Apostolique.

★★

Hâtons-nous de regarder ailleurs pour chercher une âme avec laquelle celle de Jésus se soit unie dans une amitié qui n'aura connu aucune de ces tristes défaillances.

C'est Jean dont l'Évangile nous dit qu'il était le disciple bien-aimé. Et pourquoi? Sans doute à cause de sa jeunesse et de la limpidité de son âme virginale dans laquelle celle de Jésus aimait à se complaire. Peut-être parce que Jean avait pressenti la trahison de Judas. Peut-être aussi parce que Jean devait avoir pour mission très spéciale de faire connaître davantage le cœur de son Maître, et de prêcher toute sa vie l'amour dont il était venu sur la terre allumer le divin brasier. Peut-être encore parce qu'il avait pour la Vierge-Marie un attachement déjà plus marqué et que la mère du Sauveur le payait de retour.

Quoiqu'il en soit, c'est bien Jean le disciple que Jésus aimait, qui l'approche davantage et échange avec lui le dialogue le plus intime. Il avait vu la transfiguration du Thabor. Il devait être au jardin de Gethsemani. A la dernière cène il est comme les autres ému d'entendre dire à Jésus : Voici pourtant que

la main de celui qui doit me trahir est avec moi à cette table. Les apôtres se demandaient lequel d'entre eux serait capable d'un pareil forfait. Or, à ce moment le bien-aimé reposait sur le sein de Jésus. Simon Pierre lui demande par signe : de qui parle-t-il ? Et le disciple s'étant penché sur la poitrine de Jésus lui dit : Qui est-ce Seigneur ? Et Jésus lui répond : c'est celui à qui je vais présenter du pain trempé. Et l'instant d'après Jean connaissait le nom du traître.

Cette confiance indique bien jusqu'où allait l'affection du Sauveur pour son plus jeune disciple. Durant la passion Jean cédera au sommeil, à la fatigue, ses forces pourront le trahir quelque temps, mais son cœur reste le même. Il suivra Jésus jusqu'au sommet du calvaire et du haut de la croix Jésus mourant daignera recevoir en même temps, comme consolation suprême et sensible, au milieu de ses douleurs, l'offrande de ce qu'il y a peut-être de plus fort en ce monde, l'amour d'une mère et la fidélité affectueuse d'un ami. Et Jean sera donné comme fils d'adoption à la mère qui se prête à l'immolation de son enfant pour le salut de l'humanité.

Après sa résurrection glorieuse Jésus retrouvera Jean et le disciple retrouvera lui-même Jésus avec toute sa tendresse. Il recevra de son affection un témoignage très particulier qui aura même le don d'intriguer les autres apôtres. Pierre, en effet, ayant vu le disciple que Jésus aimait, demande au Sauveur : et celui-ci, Seigneur qu'en adviendra-t-il ? Jésus répondit : si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que t'importe. Pour toi suis-moi.

Le bruit court donc parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. Or Jésus n'avait point dit : Il ne mourra point, mais si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que t'importe. Or l'his-

toire de Jean projette une vive clarté sur ces paroles prophétiques. Jean prêcha l'Évangile comme tous les apôtres, il leur survécut à tous. Il subit les mêmes persécutions. Comme eux, il fut condamné à mort, traîné au supplice et mérita la gloire du martyr. Cependant la puissance divine lui conserva la vie qu'il avait offerte pour l'amour de Jésus. Ses années se prolongèrent durant lesquelles il lui fut donné de plonger son regard de prophète jusque dans les splendeurs du ciel, et d'y voir Jésus l'agneau divin au sein du triomphe qu'il décrit dans son apocalypse. Et ce n'est que lorsqu'il fut arrivé aux dernières limites de l'âge qu'une mort paisible vint couronner une vie tout entière consacrée à l'amour de Jésus que lui-même avait tant savouré, et dont il aurait voulu embraser le monde.

Et c'est sans doute l'intensité du bonheur qu'il y avait goûté qui portait le disciple bien-aimé au désir ardent de voir régner parmi les hommes, et spécialement parmi les chrétiens, l'amour dont le cœur de Jésus est toujours la source et le foyer, et pour cela qu'il ne cessait de leur répéter : mes petits enfants aimez-vous les uns les autres...

LE MAÎTRE

3^e SERMON

*Vos vocatis me, Magister et
Domine : Et bene dicitis, sum
etenim.*

Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous avez raison, je le suis en effet.

(JEAN, XIII, 13).

Le don le plus merveilleux dont il ait plu au Créateur d'enrichir l'homme déjà créé à son image par une âme intelligente et libre, c'est peut-être la faculté spéciale, très exclusive, qui lui permet de communiquer avec ses semblables par l'échange de ses pensées et de ses sentiments.

Seul en effet dans toute la nature, l'homme peut dire ce qu'il a dans son esprit, et, en l'exprimant faire entrer son idée dans l'esprit de celui qui l'écoute. Ceci se traduit, d'une façon plus sensible, chez ceux qui possèdent une supériorité intellectuelle qui, bien loin de les induire à garder pour eux-mêmes le trésor de leurs connaissances, les porte au contraire à donner aux autres le bénéfice de leurs richesses. C'est tout à l'inverse des biens matériels. Tout homme qui sait quelque chose veut l'apprendre aux autres. C'est comme un besoin de sa nature communicative. La parole en est l'instrument, et c'est ce qui fait la base de ce qu'on appelle la sociabilité humaine.

Ne semble-t-il pas dès lors évident que Dieu, qui est l'intelligence suprême et qui possède le Verbe, c'est-à-dire la parole éternelle, s'il a voulu au sein de l'humanité établir ces relations qui unissent les âmes au moyen de la pensée et de la langue, se soit réservé le pouvoir et le droit de causer lui-même avec l'homme, de lui faire connaître des vérités que lui seul peut enseigner, et de lui commander des devoirs que lui seul peut imposer. Il l'a fait, c'est la révélation.

Dieu a procédé de la manière qu'il lui a plu de choisir, et saint Paul nous résume d'une façon admirable cette intervention divine : Autrefois, dit-il, Dieu a parlé à nos pères en diverses occasions et en diverses manières par les prophètes, il nous a parlé tout nouvellement et de nos jours par son propre Fils, qu'il a fait héritier de toutes choses et par qui il a créé les siècles.

Les prophètes de l'ancienne loi, à la suite des patriarches, et comme eux recevant directement la parole divine et la communiquant ensuite au monde par l'intermédiaire du peuple choisi, tels ont été pendant de longs siècles les maîtres intellectuels et les guides spirituels les plus autorisés et les plus élevés de l'humanité. Ils ont enseigné de la part de Dieu qui leur avait donné à cette fin une mission spéciale et toute personnelle.

Mais le Verbe divin s'est fait chair. Il était la véritable lumière qui éclaire tout homme en ce monde. Jésus-Christ remplace désormais tout autre intermédiaire. Le Dieu fait homme est venu sur la terre pour enseigner. Ce n'est pas seulement un maître, c'est le Maître.

Et dans l'accomplissement de cette mission divine, il nous livre, en même temps qu'une doctrine et des préceptes jusqu'alors inconnus ou mal compris, toute

la tendresse d'un cœur qui veut, on le dirait, pousser à sa dernière perfection le don divin dont j'ai parlé, et par lequel Jésus versait, avec sa parole, son âme dans l'âme de ceux qui l'écoutaient.

En effet, si l'homme est porté par un besoin de sa nature à faire partager à d'autres les connaissances qu'il possède, l'enseignement proprement dit revêt un caractère spécial et exige des conditions très particulières, quand il s'agit de donner par vocation la vérité et la science à ceux qui non seulement ignorent, mais offrent peu ou point d'ouverture ou de préparation pour entendre et comprendre ce qu'on leur dit.

Tout maître, toute personne qui veut enseigner avec fruit doit évidemment avant tout posséder la science. Il lui faut aussi un dévouement que rien ne rebute, une méthode et des aptitudes qui lui permettent de s'adapter à toutes les circonstances, et enfin une indulgente bonté que ne lassent point l'ignorance native, les lenteurs de l'esprit, les défauts de mémoire, où même l'ingratitude.

Pour tout dire en un mot, le maître, s'il veut l'être dans toute la force et toute la beauté de ce terme si noble, doit enseigner avec son cœur autant qu'avec son esprit ; la parole humaine, quand elle porte et qu'elle prétend donner la vérité doctrinale, pour être vraiment efficace, doit vibrer sous la sincérité du sentiment, autant qu'elle doit briller de l'éclat de la science.

Et voilà Jésus-Christ le Maître. Il possède la science puisée à sa source première dans le sein même de Dieu. Il est envoyé par le Père : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le. Il parle en Maître, et veut qu'on le reconnaisse comme tel et comme ayant autorité : car, dit-il, ma doctrine n'est pas à moi, elle est de mon Père qui m'a envoyé. Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. Il

en appelle au témoignage des prophètes qui l'ont précédé. Vous lisez avec soin les Écritures, parce que vous croyez y trouver la vie éternelle, eh bien, ce sont elles qui rendent témoignage de moi. En vérité, en vérité, je vous le dis, qui écoute ma parole et croit en Celui qui m'a envoyé a la vie éternelle.

Sa science toute divine est aussi étendue que sublime dans son objet, elle pénètre et nous révèle les mystères de l'Être divin et toutes les opérations miséricordieuses de Dieu à l'égard des hommes. Elle embrasse tous les problèmes de l'origine et de la destinée humaines, et tous les devoirs qui s'imposent à l'homme pour atteindre sa fin. Non seulement sa parole traite des vérités doctrinales qui doivent élever l'âme par une sorte de vision anticipée des choses éternelles, elle descend dans le détail des obligations qui découlent de ces mêmes vérités, des vertus qu'il faut pratiquer, des vices qu'il faut fuir, et du bonheur qui se goûte dès ici-bas dans l'amour et la recherche du bien.

La prière, la pénitence, l'humilité, la confiance en Dieu, la pauvreté évangélique, l'amour du prochain, le pardon des injures, l'aumône, la vanité des biens de ce monde, l'efficacité du repentir, les vaines sollicitudes, la nécessité du jeûne, la sainteté du mariage, la chasteté, l'éternité des châtimens et des récompenses, sont autant de choses que Jésus enseigne avec la même autorité que lorsqu'il s'agit de la réalité et de l'unité des personnes divines, de la rédemption des hommes, de l'établissement de l'Église, du ministère apostolique, de l'institution des sacrements, du sacrifice eucharistique, et du sacerdoce de Jésus-Christ perpétué dans le monde.

La doctrine surnaturelle enseignée par le Maître Jésus est donc en elle-même un trésor inépuisable dont le Sauveur s'est plu à dispenser les bienfaits, et avec

quel zèle, quel dévouement infatigable ! Je suis venu sur la terre, dit-il, pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient surabondante. Cette vie de l'âme il la donne, et constamment, par une sorte de transfusion de son cœur qui sans cesse verse la vérité avec l'amour. Il prêche partout : dans le temple et dans les synagogues au milieu des docteurs de la loi, dans les villes, les villages et les bourgades, sur les places publiques, sur les rives du Jourdain ou sur les bords du lac de Génésareth, au milieu même des flots et du fond d'une barque, dans le désert, du sommet des collines. S'il suspend sa prédication pour aller prier dans un lieu désert, il la reprend aussitôt. Il faut que je prêche, dit-il. Il faut que j'aie à annoncer l'Évangile du royaume de Dieu, car c'est pour cela que je suis envoyé. Il prêche à la foule qui s'attache à ses pas et le suit partout. Il prêche à ses disciples qu'il amène à l'écart. Il prêche dans le secret, la nuit, à Nicodème, ou dans l'intimité de la famille comme à Béthanie, ou à la Samaritaine, appuyé sur la margelle d'un puits, dans les banquets comme chez le pharisien, ou pour expliquer à un jeune homme qui l'interroge, ce qu'il faut faire pour arriver à la perfection. Il prêche jusqu'à l'épuisement en emmenant quelques disciples pour se reposer avec lui. Il prêche jusqu'à la veille de sa passion, à la dernière cène il adresse à ses apôtres son discours le plus long et le plus émouvant. Il prêchera jusque dans le palais de Caïphe, jusqu'au prétoire de Pilate, jusque sur le chemin du Calvaire, jusque sur la croix, jusqu'à son dernier soupir. Et le jour même de sa résurrection, il reprendra ce ministère divin pour lequel il avait été spécialement envoyé. Et tout en procédant à l'organisation définitive de son Église, il continuera de prêcher jusqu'à l'heure où, sur la montagne des Oliviers, avant de retourner au ciel, il semblera vouloir

condenser dans une parole suprême tous les enseignements de sa vie, les fixer dans l'esprit et dans le cœur de ses apôtres ; puis leur promettant pour les éclairer et les soutenir son Esprit-Saint, il leur enjoindra de garder fidèlement toute sa doctrine, de la prêcher à leur tour en son nom à tous les peuples et jusqu'à la consommation des siècles.

C'est lui qui par ses apôtres et par son Eglise reste toujours le Maître.



Jésus n'enseigne point pour qu'on admire sa science, en laissant ses auditeurs dans l'impossibilité d'en atteindre les hauteurs sublimes. Il parle pour qu'on l'écoute et veut qu'on le comprenne. Il prêche de telle façon que plus tard saint Paul, par une parole bien simple pourra faire ressortir l'efficacité de la prédication apostolique divine qui, comme celle du Sauveur, se met à la portée de tous les esprits. Est-il rien de plus beau dans l'histoire du langage humain que le spectacle offert par Jésus, distribuant partout, toujours, en toute occasion, et à tous indistinctement, le pain substantiel de la doctrine révélée et se laissant si facilement approcher de toutes les âmes qui voulaient s'en nourrir, et cependant variant la forme de ses discours et la manière de présenter ses leçons suivant les circonstances.

A douze ans, dans le temple, il étonne par sa sagesse les vieillards qui l'interrogent et qui admirent ses réponses. C'est donc qu'il parlait en docteur avec des docteurs, en savant avec des savants. Il en sera de même au cours de sa vie publique, dans les solennités que président les prêtres ou les scribes ; Jésus prendra le livre de la loi, lira quelques passages des prophètes, les moins faciles, puis, alors que toute la

synagogue a les yeux arrêtés sur lui, il les expliquera avec toute la dignité extérieure voulue pour impressionner son auditoire. Et ceux qui l'entendent restent dans l'étonnement des paroles pleines de grâce sorties de sa bouche : comment un simple artisan peut-il parler ainsi !

Mais ce cercle trop étroit de l'enseignement officiel et légal, le Maître divin l'a bientôt franchi, l'enceinte des synagogues ne lui suffit pas, le peuple qui s'y rassemble est trop peu nombreux. Il lui faut le grand air et les multitudes, car sa renommée s'est répandue au loin et de partout on accourt en foule pour l'entendre. Un grand prophète, dit-on, s'est élevé parmi nous, le Seigneur a visité son peuple, mais alors il ne parle plus à la manière des scribes et des pharisiens. Son langage aussi bien que son attitude sont tout autres, et c'est avec des termes familiers et des expressions connues de tous qu'il prêche les béatitudes. Se peut-il concevoir quelque chose à la fois de plus élevé, de plus suave et de plus simple que ces paroles : Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre. Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Ce sera le ton général de sa prédication. Toujours du reste, il emploiera le langage le mieux approprié à la condition et aux besoins de ceux qui l'entourent. Il se sert fréquemment des paraboles dont il prend le sujet dans les choses courantes et usuelles, et dont chacun peut faire aisément l'application. Cependant il dira : Vous ne comprenez pas ? Je vais vous expliquer. Ou encore : Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre. Le grain de sénevé, la mauvaise herbe dans le champ du père de famille, le levain dans la pâte, le trésor caché et la perle précieuse retrouvée, l'administrateur infidèle, l'arbre stérile, la brebis perdue, l'enfant prodigue et qui revient à son père, les talents reçus et dont il faudra rendre

compte, le festin nuptial sont autant de sujets qui lui servent à exposer sa doctrine et à la rendre plus claire et plus facile. Ainsi en est-il des comparaisons et des rapprochements avec les choses qu'il a sous les yeux et qu'il peut désigner du doigt. Un brin d'herbe, un épi de blé, un petit oiseau, une pièce de monnaie, une des portes de la ville, une tour qui s'écroule, et surtout les miracles qu'il opère, les malades qu'il guérit, les petits enfants qui se pressent autour de lui, tout lui est une occasion dont il profite pour faire entendre une vérité, pour rappeler quelques devoirs. Sans doute, il ne livre pas toujours sa pensée avec la même évidence, ou d'une manière aussi directe, spécialement aux pharisiens qui lui tendent des pièges. C'est parce qu'il connaît leur hypocrisie. Cependant il ne craindra pas de s'adresser à eux directement, de les interpeller et dans un discours foudroyant de mettre en garde contre eux le peuple tout entier qui l'écoute avec joie. C'est toujours le Maître qui parle, mais cette fois avec une sévérité toute divine. Il va même jusqu'à s'emparer du fouet pour chasser du temple les marchands qui le profanent, et apprendre à tous à respecter la maison de Dieu qui est une maison de prière.

Les enseignements que Jésus donne au peuple dans une prédication publique, il s'en explique avec plus de détails et de précision dans l'intimité avec ses disciples, à qui il est donné de connaître les choses du royaume de Dieu ; et dans ces entretiens plus privés, à l'écart de la foule, il met une bonté et une indulgence inlassables. Avez-vous compris ? Ses reproches même son empreints de douceur : vous ne savez pas de quel esprit vous êtes. Le Fils de l'homme n'est point venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver. O hommes sans intelligence, ô cœurs lents à comprendre, dira-t-il aux disciples d'Emmaüs. Et il reste

avec eux continuant de causer jusqu'à ce qu'ils l'aient reconnu à la fraction du pain.

Est-il rien de plus beau que de voir, groupés autour du Maître qu'ils aiment, les apôtres, ces hommes dépourvus de toute culture, d'une intelligence bornée, mais avides d'entendre la parole de Jésus et plus que tous les autres, désireux de la comprendre. C'est maintenant que vous parlez ouvertement et sans aucune figure, c'est maintenant que nous savons que vous connaissez toute chose et que vous n'avez pas besoin qu'on vous interroge. Aussi nous croyons que vous êtes sorti de Dieu. A qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. C'est une sorte de douce familiarité, permise par Jésus avec ses disciples seulement, et dans laquelle sa parole se fait plus onctueuse, plus pénétrante, plus lumineuse. C'est leur privilège.

Ceci est porté jusqu'au sublime, alors que les apôtres font à Jésus cette demande presque enfantine: Seigneur, voulez-vous, s'il vous plaît, nous montrer à prier? Et le maître répond en leur enseignant cette oraison dominicale par laquelle nous reconnaissons Dieu pour notre Père, et lui demandons avec confiance notre pain de chaque jour.

Et dans l'étroite enceinte du cénacle, la veille de sa mort, en leur livrant ses dernières pensées, Jésus appellera les apôtres : Mes petits enfants... Et tout son cœur débordera d'amour dans cet entretien suprême qui contient ses dernières recommandations et ses dernières promesses. Après sa résurrection, aux jours de sa gloire, le Sauveur continuera en quelque sorte ce discours. Il accomplira ce qu'il avait promis. Il complètera ses enseignements, il donnera à ses apôtres leur mission, celle qu'il avait reçue lui-même. Il fera d'eux les missionnaires de son Evangile et les prédicateurs autorisés de sa doctrine. C'est toujours

le Maître qui parle : Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Allez donc, parcourez le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et apprenez-leur à observer fidèlement tout ce que je vous ai commandé.

L'Église, établie par Jésus sur le fondement apostolique, gardera jusqu'à la fin des temps, avec le dépôt de sa doctrine, ce magistère divin qu'elle tient de son Maître, et qu'elle doit remplir pour conserver et enseigner la vérité avec le même cœur, la même tendresse, le même dévouement, possédant le droit de réclamer de la part des hommes la même foi, la même docilité et le même amour : Qui vous écoute m'écoute, et écoute Celui qui m'a envoyé.....

LE BIENFAITEUR

4^e SERMON

Pertransiit benefaciendo.

Il a passé en faisant le bien.

(ACT., X, 38).

Le plus beau titre de gloire qu'un homme puisse acquérir et transmettre à la postérité, c'est assurément celui de bienfaiteur de l'humanité. Aucun ne saurait l'égaliser, ni celui qui rappelle la valeur militaire, ni celui qui se rattache aux découvertes scientifiques. Les philosophes, les grands littérateurs, les fondateurs d'empire peuvent laisser leur nom dans l'histoire et revivre en quelque sorte dans les monuments qu'on leur érige, mais nul ne saurait être plus grand que celui qui a mérité la reconnaissance d'un peuple par des services signalés.

L'histoire nous fournit une liste, hélas ! est-elle bien longue ? de ces hommes rendus célèbres par la générosité et le désintéressement avec lesquels, durant toute leur vie, ils ont travaillé et se sont dévoués pour leurs semblables. Leur gloire, aussi bien que la gratitude publique, se mesure évidemment sur la nature, l'étendue, la durée du bien qu'ils ont fait, et la valeur des sacrifices que ce bien même leur a coûtés.

En est-il un seul que l'on puisse comparer à celui dont la vie tout entière a pu être, par l'Esprit-Saint, résumée dans ces simples mots : Il a passé en faisant le bien !

Ses bienfaits atteignent l'homme en lui-même et dans toutes les parties de son être. Rien n'échappe à l'action de Jésus-Christ. Elle pénètre le corps, l'esprit et l'âme, elle entre dans la famille, dans la société, elle embrasse toute l'humanité ; elle franchit les limites du temps aussi bien que de l'espace et s'étend à toutes les générations. Et pour accomplir son œuvre de bienfaiteur Jésus ne se contente pas de donner tout ce qu'il a, sa puissance et son amour, il se livre lui-même.

En entrant dans ce monde, Jésus-Christ le trouvait traînant les lourdes chaînes d'un esclavage dans lequel il croupissait au milieu des misères les plus profondes et dont nul homme n'avait encore pu le soulager : misères morales, déchéance spirituelle, la plus profonde des misères, et c'est de cet abîme de douleur et de perdition que Jésus va le tirer. Et comment ? Il s'attaque d'abord aux souffrances corporelles, qui sont les plus sensibles, et qui jusqu'à lui semblent n'avoir été que l'objet de l'abandon, de l'indifférence et de la cruauté. Pour atteindre la misère morale, il veut passer par la misère physique, et s'employer à la soulager d'abord, à l'ennoblir et à la diviniser. Le cortège des infirmités humaines va défiler devant lui : les aveugles aux yeux chassieux, les sourds et muets, les boiteux, les paralytiques, les courbaturés, ceux en proie à l'épilepsie ou à la fièvre brûlante, les hydro-piques, les possédés de l'esprit immonde, les lunatiques, ceux que leurs membres desséchés rendent semblables à des squelettes vivants, les lépreux, en un mot toutes les maladies les plus répugnantes passent tour à tour devant lui. Ces malheureux, lui jettent le cri de la douleur et de la confiance : Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi. Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Seigneur, faites que je vois. Dites seulement une parole. Jésus les regarde avec compas-

sion, il se penche vers eux, il les touche de sa main, il les bénit, il les soulage, il les guérit.

N'est-ce pas déjà sublime? Ce thaumaturge divin se laisse attendrir dans son cœur, il ne résiste à aucune prière; envers tous il use du pouvoir dont il dispose et laisse échapper de sa personne la vertu qui prodigue les miracles, toujours dans l'unique but de faire du bien à ceux qui souffrent. Ce n'est pas assez pour lui. La compassion qui l'anime, il veut la communiquer à d'autres; il prête à ses disciples sa puissance pour qu'ils en usent à leur tour en faisant les mêmes prodiges, et les apôtres vont imitant leur Maître, et rappelant à la joie de la santé les malheureux qu'ils rencontrent, chassant les démons, guérissant toute langueur et toute infirmité. Il veut déjà faire partager aux siens le feu divin de la charité qui l'embrase lui-même.

Bien plus, Jésus, ce pauvre qui n'a pas une pierre pour reposer sa tête, cet humble ouvrier qui durant de longues années a gagné à la sueur de son front son pain et celui de sa mère, lui qui, par toute une vie d'indigence et de labeur, a déjà élevé jusqu'à lui et sanctifié la pauvreté et le travail, veut pousser jusqu'au sein de la souffrance la passion de son cœur et diviniser la douleur elle-même.

Il s'est identifié par l'amour avec le malheureux quel qu'il soit. Il a voulu qu'on le voie lui-même dans l'orphelin sans famille et qu'on recueille en son nom, dans le vieillard sans abri à qui on ouvre un asile, dans le misérable qui a faim ou soif, à qui l'on donne la nourriture et le breuvage, dans l'infirme qu'on soutient, dans le malade qu'on soigne, dans le captif que l'on visite en sa prison. A ces œuvres de miséricorde temporelle, il attache et promet la récompense éternelle. Un verre d'eau donné en son nom devient un acte méritoire. Au dernier jugement, c'est lui qui

dira à ceux de sa droite : Venez, vous, bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez logé, j'étais nu et vous m'avez revêtu, j'étais malade et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous êtes venus me voir... Oui, je vous le dis en vérité, autant de fois que vous avez fait cela au moindre de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait.

N'est-ce pas le dernier mot de la Bienfaisance et de la charité ; Jésus se substituait ainsi à tous ceux qui souffrent, afin qu'en les secourant, on eût le mérite de le soulager lui-même. Il est allé encore plus loin. Il s'est mis effectivement à la disposition de la douleur, lui abandonnant la liberté de s'emparer de son corps et de tous ses membres et de les torturer sans mesure et sans pitié.

Il a voulu attirer, assembler, rattacher dans sa personne toutes les souffrances et toutes les détresses. Chargé de chaînes, garotté, traîné comme un malfaiteur au palais d'Anne et de Caïphe, souffleté, meurtri de coups, dépouillé de ses vêtements, flagellé, couronné d'épines, tourmenté sans relâche, chargé d'une lourde croix que l'on jette sur ses épaules ensanglantées, cloué sur cette croix, pour y endurer les plus épouvantables tortures durant une agonie de trois heures, abreuvé de fiel et de vinaigre, son sang s'échappant goutte à goutte de ses plaies cruelles, Jésus est bien véritablement le grand lépreux, l'homme de douleur, en qui il n'est pas, de la tête aux pieds, un endroit de son corps qui soit resté sain et sans douleur, et échappé à la cruauté du supplice. Il a vraiment pris sur lui toutes les infirmités humaines, et sur le gibet où il expire, il s'élève au-dessus de l'humanité souffrante pour lui offrir le double modèle à la douleur

qui gémit, et à l'amour qui la soulage. Grâce à Jésus-Christ, désormais dans le monde, comme la pauvreté et le travail, la souffrance acceptée par un Dieu, subie par lui, sera secourue en son nom, et Jésus lui-même récompensera à la fois ceux qui souffrent pour lui et ceux qui, pour son amour, vont à la souffrance pour l'aider et la guérir. Et rien ne résume mieux cette pensée que le spectacle offert si souvent parmi nous dans la demeure d'un malade où, en entrant on aperçoit deux crucifix, l'un dans les mains de celui qui souffre, l'autre dans celles de la religieuse qui le soigne et le console.

A l'époque où Jésus paraît sur la terre, l'humanité courbée sous une loi qui ne connaît que la rigueur de ses préceptes sans y joindre les adoucissements de la miséricorde, est tourmentée en elle-même par ce jeu de toutes les passions qui naissent spontanément de l'égoïsme le plus implacable. Ceci se traduit dans la vie publique par l'exercice d'une autorité qui prétend faire régner la justice en ignorant la charité ; dans la vie privée par la lutte incessante et morbide des intérêts personnels, écartant toute pitié et tout ménagement, c'est la guerre intestine en permanence. La fraternité des peuples et la communion des âmes sont des choses inconnues. Quel remède Jésus apporte-t-il à la misère morale et par quel bienfait rétablira-t-il dans le monde l'ordre troublé par le péché ? Ici encore nous allons voir à l'œuvre la tendresse du cœur divin.

Jésus apporte une loi toute nouvelle. Quel est le premier commandement ? C'est l'amour de Dieu, ceci ne souffre aucune réplique. Quel est le second ? Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes pour

l'amour de Dieu. Et qui est mon prochain? Tout le monde sans exception. Voilà qui renverse toutes les notions acceptées jusqu'à ce jour. Mais alors quelle en est la conséquence générale : Ne faites pas à autrui ce que vous n'aimeriez pas que l'on fit à vous-mêmes; faites-lui au contraire ce que vous aimeriez que l'on vous fit. Cette règle est universelle. Voyons-en l'application pratique.

Voici une malheureuse pécheresse. Elle doit être lapidée, la loi est formelle, il faut l'exécuter. Que celui d'entre vous qui est sans péché, dit Jésus, lui jette la première pierre. En entendant cette parole, tous se dispersent lentement. Jésus demeura seul avec la femme qu'il renvoie en lui disant : va et à l'avenir ne pèche plus.

Il a été dit : OEil pour œil et dent pour dent. C'est la loi de la vengeance, chacun pouvait la suivre. Et moi je vous dis au contraire : Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui l'autre joue. On vous a dit : Vous haïrez votre ennemi ; et moi : aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. Ne gardez point de rancune. Avant de rentrer dans le temple et de faire votre offrande, allez d'abord vous réconcilier avec votre frère. Cessez de vous dire des injures, de soupçonner le mal à tout propos, de vous juger et de vous condamner les uns les autres, de vous mépriser, de vous calomnier. Ne cherchez point la paille dans l'œil de votre frère, sans voir la poutre qui est dans le vôtre. N'ambitionnez point les premières places, pratiquez l'humilité. Ne soyez pas jaloux du bien que possède ou que peut faire votre prochain. Et pour tout dire en un mot : aimez-vous les uns les autres, c'est là mon esprit et mon cœur, c'est là ce qui doit être désormais le principe et la règle de la vie sociale.

C'est l'enseignement du Christ ; en voici les actes. Pour donner dans sa personne au monde entier l'exemple sublime de tout ce qu'il a prêché, il a voulu, semble-t-il, condenser en lui-même, comme pour la douleur physique, tout ce que les hommes dans leur méchanceté peuvent faire endurer moralement à leurs semblables. Le voici en butte au soupçon, aux injures, aux faux rapports, aux insultes, à la persécution, à tous les outrages. On l'accuse de profaner le sabbat, de faire des prodiges au nom du démon, d'exciter les siens à refuser l'impôt, de soulever le peuple contre les autorités légitimes, de fomenter les séditions, de prétendre à la royauté, de se dire le Fils de Dieu. Renié, trahi, vendu, abandonné par ses disciples les plus chers et les plus intimes, on lui préfère le plus infâme des criminels, on le traite comme un insensé, comme un roi de théâtre, on le livre en pâture à la curiosité populaire, on couvre ses épaules d'un manteau de moquerie, on le force à porter dans sa main en guise de sceptre un roseau, on jette sur sa tête une sentence de mort. Au milieu des plus épouvantables blasphèmes et d'une populace en délire, on le conduit au supplice. Jusque sur la croix, lui refusant toute pitié, ou l'accable de sarcasmes, on lui lance des défis, on se moque de ses douleurs, ses compagnons de supplice eux-mêmes ne l'épargnent point et l'un d'eux persiste jusqu'à la fin dans ses insultes. Sous ses yeux, au pied du gibet, des soldats, en se jouant tirent au sort la robe sans couture, tissée jadis par l'amour maternel. Est-il donc une souffrance morale qu'on lui ait épargnée ! Et pour sa consolation, il a la vue de sa mère qui pleure et qui partage ses humiliations et ses douleurs.

O Jésus ! vous qui êtes Dieu et Tout-puissant, vengez-vous sur ce peuple ingrat qui oublie vos bienfaits, châtiez ces méchants dont la haine s'épuise contre

votre personne sacrée. Mais non, attendez, Jésus qui s'est fait la souffrance pour la diviniser, se fait maintenant le pardon pour le sanctifier. Il ne répond rien, ni aux juifs, ni aux bourreaux, ni au mauvais larron. La parole qui tombe de ses lèvres exprime la charité qui remplit son cœur, et par-dessus tous ces outrages, toutes ces insultes, toutes ces abominations dont on l'abreuve, elle fait entendre un mot nouveau : Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. Oui, il prie, il s'adresse à son Père, il demande le pardon, il en donne le motif, c'est la supplication de son cœur divin, cherchant une excuse jusque dans le crime de ceux qui le font mourir. Et par là, il confirmait pour l'humanité tout entière la grande leçon, qui est en même temps un grand bienfait, qu'il avait auparavant donnée à ses apôtres en leur dictant la prière qui doit être désormais sur les lèvres de tout disciple du Christ : pardonnons-nous nos offenses, comme nous pardonnons nous-mêmes à ceux qui nous ont offensés.

La grande loi de l'amour et du pardon était promulguée.



Jésus-Christ est venu sur la terre pour sauver ceux qui étaient voués à la perdition. Durant toute sa vie mortelle, il a préludé, par des actes nombreux d'une bienfaisance toute spirituelle, à la consommation de son œuvre qui devait s'effectuer sur la croix : Je suis venu pour les pécheurs et pour leur salut. Et si sa tendresse s'exerce sans relâche à l'égard des détreesses physiques et des misères morales, elle pénètre plus avant dans les âmes pour atteindre la racine même de ces maux dont souffre le monde, et qui ne sont que la faible image d'un mal beaucoup plus grand et beaucoup plus effroyable, puisque par lui l'homme est sé-

paré de son Dieu, et qu'il est devenu l'objet de sa juste colère, exposé à ses éternelles vengeances. Aussi voyons-nous, qu'en faisant ces miracles, qui guérissent les corps, ou en livrant ses préceptes qui doivent ramener un peu de douceur et de joie dans les relations humaines, il veut qu'on aperçoive en lui le grand guérisseur des âmes, et celui qui doit rattacher par une expiation suprême l'humanité à son Créateur, et l'homme à son Dieu.

Allez et ne péchez plus. Votre foi vous a sauvé. A cette femme il sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé. Ecartez les vaines sollicitudes qui vous assujettissent aux choses de ce monde. Assurez-vous des trésors pour le ciel. L'enfant prodigue peut être encore accueilli par le père de famille, les ouvriers de la onzième heure seront payés comme les autres, faites de dignes fruits de pénitence. Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme, mais craignez plutôt celui qui peut perdre en enfer et le corps et l'âme. Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme. Une seule chose est nécessaire, c'est le salut. Je suis venu vous l'offrir et l'opérer pour vous. Ses enseignements sont pressants, ils communiquent l'espoir, la joie, le courage. C'est donc qu'il est encore possible à l'humanité déchue de reprendre son rang et ses destinées. C'est donc que le ciel si longtemps fermé peut encore s'ouvrir pour elle. C'est donc que Dieu peut encore être apaisé dans sa colère, satisfait dans sa justice et détourné de la vengeance.

Oui, et c'est Jésus lui-même qui en donne la pleine assurance. Et le peuple le comprend. La pensée des fins dernières et de la vie éternelle devient sa préoccupation : Seigneur, que faut-il pour renaître à la vie, pour obtenir le bonheur du ciel? lui demandent-on. Mais la condition essentielle au salut du monde

et dont le monde ne se doute point, c'est qu'une victime soit offerte, assez noble, assez pure, assez sainte, assez libre pour présenter l'expiation parfaite qui puisse par ses mérites combler l'abîme creusé par le péché. Il fallait quelqu'un qui pût à la fois tenir de Dieu et de l'homme, il fallait l'Homme-Dieu, et que, par le parfait consentement donné à la plus parfaite immolation, il pût exiger de son Père le pardon de ses frères. Et c'est là son bienfait suprême.

S'adressant à son Père : vous n'avez point voulu d'hostie, ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps : me voici, je viens pour faire votre volonté. Et c'est cette volonté qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire par sa passion et par sa mort. Le bon pasteur, avait-il dit, donne sa vie pour ses brebis. Je donnerai la mienne. Il n'est point de marque plus réelle et plus grande de l'amour que celle qui consiste à se sacrifier pour ceux que l'on aime. Je me sacrifierai. Je serai votre médiateur. Et Jésus s'est donné. En vertu du pacte divin, il a pris sur lui toutes les iniquités des hommes, comme il avait voulu en subir toutes les douleurs et toute la malice. Pour les racheter, il faut qu'il soit maintenant la victime, qu'il soit immolé à la place du coupable, mais avec toute la rigueur qui doit châtier le pécheur lui-même. C'est dans son agonie, effondré sur la pierre, dans l'obscurité de la nuit, que se produira cet étrange et divin phénomène : celui qui n'avait jamais connu le péché devient, sans la faute, le péché lui-même, pour en porter le châtiment et ce châtiment est épouvantable.

La terreur, l'ennui, la tristesse s'emparent de l'âme de Jésus. La vue parfaite de la majesté divine outragée et du malheur affreux qui pèse sur l'humanité pécheresse pénètre jusque dans la moelle de ses os. La vision de tant de crimes commis par toutes les

génération et s'ajoutant à la prévarication originelle, se transforme pour lui en une sorte de lapidation morale, sur son âme tombant comme une lave pestilentielle le torrent des iniquités humaines. Il voit tout, il accepte tout. Il est écrasé sous le poids de toutes ces iniquités dont il est maintenant justiciable. Il a revêtu la malédiction comme un vêtement de feu, il est comme au sein des souffrances même de l'enfer. Toute consolation lui est, pour un moment, retirée : il boit le calice jusqu'à la lie ; ayant accepté d'être victime pour ses frères, il faut qu'il aille à travers la plus douloureuse passion, jusqu'à la croix, jusqu'à la mort.

En mourant, il remet lui-même victorieusement, son âme de Rédempteur entre les mains de son Père. L'expiation est accomplie, la rançon est payée, le monde est racheté. Jésus avait consommé son œuvre en accordant au monde son bienfait suprême...

A lui soit gloire dans tous les siècles des siècles.

LE CONSOLATEUR

5^e SERMON

*Beati qui lugent : quoniam
ipsi consolabuntur.*

Bienheureux ceux qui pleurent,
car ils seront consolés.

(MATTH. V, 5).

Quelle est la grande tristesse de la vie ? C'est la mort. Elle a été la première menace de Dieu à l'homme pour le détourner du péché, elle a été le châtiment terrible porté contre sa prévarication. La mort pèse sur l'humanité, enfermant en elle seule toutes les angoisses et toutes les douleurs. La mort saisit l'être dès qu'il apparaît, elle le talonne impitoyablement jusqu'à la fin, elle enveloppe le petit enfant dans son berceau, et la question en permanence dans le cœur inquiet de sa mère, c'est bien celle-ci : vivra-t-il ? Elle poursuit l'homme dans toutes ses démarches, dans celles-là même qui accaparent le plus son activité, soit qu'il cherche à acquérir la fortune, soit qu'il courre après les honneurs ou le plaisir, au milieu même de ses ambitions les plus fiévreuses ou de ses succès les plus complets, toujours la même pensée lui revient fatalement à l'esprit : et pourtant je suis un condamné à mort.

Oh ! si on pouvait écarter cette image lugubre, si quelqu'un pouvait nous dire un jour avec assurance

et certitude : Tu ne mourras point. Dès lors nous serions rendus au sentiment de la vie, et de la vie pour elle-même. Car, c'est bien la vie que nous voulons. Nous tenons tant par le cœur à tout ce qui nous entoure, à tous ceux que nous aimons, comme à tout ce qui est à nous, et la séparation fatale en paraît si effrayante. Nous avons tant le respect profond, inné de tout ce que nous sommes, et penser que, créés à l'image de Dieu, fiers de nous-mêmes, nous devons cependant subir et bientôt cette loi implacable qui fera de nos membres inertes la proie du tombeau et la pâture des vers.

Nous voulons tant, et c'est le besoin de notre âme, la sécurité pour demain et pour toujours. Nous aspirons vers un bonheur dont nous puissions avoir la tranquille jouissance. Et cependant, incapables de l'obtenir ici-bas, nous sommes en présence du redoutable problème d'une éternité dont la mort sera pour chacun de nous le premier instant à la fois décisif, fatal et incertain. Que serons-nous dans l'éternité ?

Rentrez en vous-mêmes, et demandez-vous sincèrement si cette triple perspective d'une séparation cruelle et absolue, de la destruction, du retour à la poussière, et d'une éternité inconnue n'est pas véritablement, au-dessus de toutes les épreuves et de toutes les joies de la vie, l'unique cause sérieuse et permanente de nos anxiétés et de nos tristesses.

Or, Jésus-Christ qui est venu offrir la consolation à toutes les larmes, a voulu en faire planer le bienfait d'une étonnante façon sur la mort elle-même. Il a manifesté une pitié singulière à l'égard des familles frappées par le deuil. Elle nous fait voir la tendresse compatissante de son cœur pour la plus grande des douleurs.

Jésus prêche à la foule, lorsqu'un chef de la synagogue, nommé Jaïre, vient se jeter à ses pieds et lui

adresse la plus instante prière : ma fille se meurt, peut-être même est-elle déjà morte ; mais venez, étendez votre main sur elle, elle vivra. Jésus se lève, le suit, accompagné de ses disciples. Une foule immense se presse sur ses pas, le serrant de tous côtés. Puis on vient dire au chef de la synagogue : Votre fille est morte, pourquoi fatiguer encore le maître ? Jésus entend cette parole et dit au père : Ne crains pas ; crois seulement et elle sera sauvée. Arrivé à la maison, il voit une troupe de gens qui pleurent et poussent de grands cris. Pourquoi tout ce trouble et ces pleurs ? dit-il. Ne vous affligez-plus, et retirez-vous. Cette jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Mais ces gens savaient bien qu'elle était morte. Jésus prend la jeune fille par la main et dit d'une voix forte : Je te l'ordonne, lève-toi. Et soudain la vie revint en elle, elle se leva et marcha et Jésus voulut qu'on lui servit à manger. Le père et la mère de la jeune fille étaient au comble de la joie et de l'admiration. C'était leur fille unique et elle n'avait que douze ans.

Une autre fois, Jésus allait vers une ville appelée Naïm. Il était suivi de ses disciples et d'une foule nombreuse. Comme il approchait d'une porte de la ville, on portait au tombeau un fils unique et sa mère était veuve. Un grand nombre d'habitants l'accompagnaient. Dès que le Seigneur eût aperçu cette mère, il fut ému de compassion sur elle : Ne pleure plus, lui dit-il. Puis s'approchant il toucha le cercueil. Les porteurs s'arrêtèrent. Alors Jésus éleva la voix : Jeune homme, je te le commande, lève-toi. Le mort se redressa et se mit à parler et Jésus le rendit à sa mère. Et tous saisis de crainte rendirent gloire à Dieu.

C'est avec la même tendresse compatissante que Jésus en agit avec Marthe et Marie dans la résurrection de Lazare leur frère. Ici il va même jusqu'à verser

des larmes, il s'apitoie, il pleure et il console, accomplissant pour cela ses plus éclatants miracles.

Mais encore plus, il a voulu transformer la mort elle-même et, en l'acceptant pour nous, nous faire trouver en elle, par son exemple aussi bien que par sa doctrine, les plus beaux motifs de consolation et d'espoir.

Notre-Seigneur a voulu subir de la mort tout ce qui la rend par elle-même redoutable et douloureuse. Il en a eu, en quelque sorte, la hantise, la frayeur anticipée. La pensée qu'il doit mourir ne le quitte guère, elle sert de base à ses enseignements par les détails prophétiques qu'il donne de sa passion. Oui, il devra mourir, il sera séparé de ceux qu'il aime si tendrement. Le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres, aux scribes et aux anciens qui le condamneront à mort. Ils le livreront aux foules qui se joueront de lui, lui cracheront au visage, le flagelleront et le feront mourir sur une croix. Voilà ce qu'à maintes reprises, il dit à ses disciples. Il annonce la même chose aux pharisiens et aux docteurs de la loi, mais en des termes paraboliques, se comparant au prophète Jonas, parlant de la destruction d'un temple qui est son propre corps, disant que de même que Moïse éleva dans le désert le serpent d'airain, ainsi faut-il que soit élevé le Fils de l'homme. Enfin quand le temps sera venu, il prendra, à l'étonnement des siens, à l'époque des fêtes, la route de Jérusalem, allant de lui-même au-devant de la souffrance et de la mort.

Mais ajoutons que si Jésus prédit ainsi son supplice, sa mort et sa sépulture, il ajoute en même temps l'annonce d'une résurrection personnelle et glorieuse, qui sera tout à la fois le signal et le modèle de la résur-

réction de tous ceux qui auront cru efficacement en sa parole.

Je suis, Moi, la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra. Et celui qui vit et croit en moi, ne mourra point pour toujours. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. C'est donc lui qui est la cause et la source de la vie nouvelle reprise sur la mort que lui-même aurait subie et dont il reste le vainqueur. L'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu. Et ceux qui auront fait le bien en sortiront pour ressusciter à la vie. Et cette résurrection, imitant celle du Sauveur, portera en elle-même, et elle donne à l'avance toute la consolation capable de calmer la grande douleur de la mort, puisque par elle ce qui était perdu est retrouvé. Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me reverrez. Les enfants de la résurrection seront, comme les anges dans le ciel, environnés de gloire et jouissant d'un bonheur éternel et sans mélange.

Et c'est bien ce que Jésus nous fait voir en lui-même dans le consolant mystère de sa résurrection.

Jésus-Christ est le premier-né d'entre les morts. Il sort du tombeau, ayant repris la vie par sa propre puissance, se laisse voir par ceux qui l'avaient aimé et qui pleuraient encore sa mort. Sa vue rend la joie et le bonheur. Il cause de nouveau avec les saintes femmes près de son sépulcre, où elles apportaient leurs aromates, avec quelques disciples qui s'en vont tristement sur le chemin d'Emmaüs et dont le cœur s'embrace aux paroles du Sauveur. Il permet à ses apôtres de constater par eux-mêmes sa présence corporelle, et il revit avec eux comme avant sa passion. Voyez mes mains et mes pieds et reconnaissez que c'est bien moi.

Touchez et voyez : un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que j'en ai. Avez-vous ici quelque chose à manger? Et il partage avec eux leur repas de poisson et de miel. Pour vaincre l'incrédulité de Thomas, il lui permet de toucher de son doigt ses plaies et son côté. Il fait faire sur le lac des pêches miraculeuses. Et surtout il engage avec ses apôtres des entretiens remplis d'amour et de doctrine, au cours desquels il complète l'organisation de l'Eglise qu'il fonde sur Pierre, et qui aura pour mission de poursuivre dans le monde, à travers les siècles, son œuvre rédemptrice. Pais mes agneaux, pais mes brebis. Allez, parcourez le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature, enseignez toutes les nations. Enfin, il se montre fréquemment à ses disciples, leur donne un grand nombre de preuves de sa résurrection jusqu'au jour où, en leur présence, sur le mont des Oliviers, les ayant bénis, il monte au ciel pendant qu'une nuée le dérobe à leur regard.

Jésus avait donc rempli sa promesse. Non seulement il était revenu à la vie, mais encore il avait retrouvé les siens qu'il avait admis de nouveau dans son intimité. Mais si c'était le même Jésus, il ne devait plus souffrir, ni mourir, il était désormais impassible et immortel. Il était, dans son humanité elle-même, soustrait à toute faiblesse, à toute nécessité, à toute douleur ! Sa chair divine que le sépulcre avait respectée est désormais élevée au-dessus des lois ordinaires, et il prélude par sa gloire corporelle à la transfiguration qu'il réserve à ses fidèles disciples. Il est éblouissant de clarté, aussi brillant qu'au Thabor, les cicatrices de ses plaies jettent elles-mêmes un éclat incomparable, ses vêtements sont plus blancs que la neige. Et

c'est par un acte de sa volonté qu'il tempère, en quelque sorte, de temps à autre, le rayonnement de sa gloire, pour permettre à ses amis de le reconnaître, de l'approcher et de lui parler.

Les exigences du temps et de l'espace n'existent point pour lui. Il franchit les distances avec la rapidité des esprits et de la pensée. Il pénètre dans le cénacle dont les portes sont closes, et s'il lui plaît de marcher avec ses disciples et de causer avec eux, il possède en même temps dans son corps glorifié la faculté de se transporter au même instant de Jérusalem en Galilée, des bords du lac de Tibériade au sommet d'une montagne, et finalement sur la colline des Oliviers, apparaissant d'une façon soudaine à ses disciples pour leur parler, leur communiquer la paix, et leur faire voir dans sa propre résurrection et dans la gloire qui l'accompagne, le triomphe final qu'il promet à tous ceux qui veulent souffrir et mourir avec lui. Car c'est ainsi qu'il l'avait annoncé : je suis la résurrection, c'est-à-dire non seulement victime mais aussi vainqueur de la mort : je reprendrai de moi-même la vie que j'aurai en quelque sorte déposée, mais je porte en moi le germe de cette existence nouvelle que je promets à tous ceux qui me suivront dans la voie que je leur tracerai.

C'est lui qui nous a obtenu le bienfait de cette résurrection que nous attendons tous avec foi et confiance, et qui est la grande consolation de nos tristesses. C'est lui, les prémices de ceux qui dorment du sommeil de la mort.

Il est le chef et il est en même temps le modèle. Nous ne pouvons espérer échapper à la mort qu'il a lui-même acceptée. Elle reste toujours le châtiment et la peine du péché. Elle garde son caractère de séparation douloureuse, d'anéantissement partiel et d'effrayante incertitude. Mais grâce à Jésus-Christ cette

separation n'est pas définitive, puisque avec la vie qui nous sera rendue, nous retrouverons, et pour ne plus les perdre jamais, ceux que nous avons tant aimés.

La destruction corporelle ne sera que passagère. De cette poussière infime, restée au fond de nos cercueils, surgira une gloire qui empruntera son éclat à celle même de la personne de Jésus-Christ ressuscité. La crainte est elle-même dominée par la confiance amoureuse et filiale, amplement justifiée par les promesses formelles de Jésus-Christ lui-même : Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. Mes brebis écoutent ma voix, je les connais et elles me suivent, je leur donne la vie éternelle, elles ne périront jamais. C'est donc bien pour opérer, en même temps que notre salut, notre résurrection véritable que Jésus a voulu passer par les tourments de la mort.

Et pour peu qu'on ait foi en sa parole, nous savons qu'il est monté au ciel pour nous y préparer notre place, et que là nous serons semblables à ses anges puisque nous serons les enfants de la résurrection.

C'est la grande consolation que l'apôtre prêche avec insistance et qui est la pensée dominante de ses enseignements : la mort n'est qu'un sommeil ; il ne faut pas l'ignorer, ni s'attrister comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Nous ressusciterons tous et nous serons transformés ; notre corps surgira de la corruption et revêtira l'immortalité. Nous devons rendre grâce à Dieu qui nous a donné cette victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous consoler mutuellement dans cette pensée.

N'est-il pas vrai, dès lors, que la grande tristesse dont j'ai parlé, se change d'elle-même en une grande joie par le fait même que le Christ, notre espérance, est ressuscité. Soit que la mort multiplie autour de nous des vides douloureux, soit que nous soyons nous-

mêmes exposés à sa visite plus ou moins prochaine, nous pouvons accepter avec joie la grande consolation qui nous vient du cœur de Jésus, nous appelant à lui et nous convoquant, nous, les bien-aimés de son Père, à prendre place dans son céleste royaume. L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, l'esprit ne saurait jamais concevoir ce que Jésus réserve comme récompense à ceux qui l'aiment, qui le servent et qui le suivent sur la terre. Nous savons seulement que dans l'éternité bienheureuse, dans la gloire d'une résurrection qui enveloppera notre corps aussi bien que notre âme, il n'y a plus de deuil, plus de séparation, plus de douleur, plus de peines, plus rien que la joie, le bonheur dans la vue et la possession de Jésus pour toute l'éternité.

Ainsi soit-il.

LE MODÈLE

6^e SERMON

Tradidit semet ipsum : oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis.

Jésus-Christ s'est livré lui-même pour nous à Dieu comme une oblation et une victime d'agréable odeur.

(EPHES., V, 2).

C'est un spectacle bien lamentable et bien émouvant que celui que l'Eglise remet en ce jour sous le regard de ses enfants.

Un homme a vécu longtemps dans l'obscurité d'une vie cachée, exerçant ses bras à un labeur vulgaire ; dépourvu de toute ambition humaine, pauvre, bien que de la race des rois de Juda, humble, soumis et respectueux envers toute autorité, fidèle à tous les devoirs, il a passé parmi les siens en faisant le bien, donnant l'exemple des plus nobles vertus, avec l'enseignement des plus consolantes vérités.

Mais cet homme, plus sage et plus vertueux que les pharisiens hypocrites, a refusé de pactiser avec eux. Il a vu dès lors se former contre lui une coalition terrible ; on a juré sa perte, on demande sa mort, la haine de tout un peuple soulevé contre lui le condamne à l'infamie et aux cruautés de la croix.

Mais cet homme est Dieu ; il n'est venu en ce monde

que par une libre détermination de son amour divin ; son œuvre, c'est le salut de ses frères ; pour les racheter il lui faut à leur place expier, souffrir et mourir ; ses souffrances et sa mort sont donc de sa part une oblation volontaire, faite à son Père devant qui il se présente aujourd'hui comme une victime et une hostie d'agréable odeur.

C'est la passion, ce sont les douleurs et la mort de Jésus-Sauveur, ce sont surtout les tourments de son Cœur adorable que l'Eglise notre mère nous rappelle aujourd'hui, et sur lesquels sa sainte liturgie demande que nous méditions quelque temps.

Pour embrasser dans son ensemble un sujet si élevé et si vaste, et tout à la fois nous enfermer dans le cadre d'une brève méditation, nous ferons trois stations aux trois théâtres principaux, sur lesquels se sont comme concentrées toutes les scènes et les péripéties de ce drame ineffable : nous contemplerons donc Jésus comme modèle de pénitence au jardin des Oliviers, comme modèle de patience au Prétoire de Pilate, et comme modèle d'amour au sommet du Calvaire.

Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus. — Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant un exemple afin que vous marchiez sur ses pas. (I Pet., II, 21.)

Factus in agonia, prolixius orabat.

Etant tombé en agonie, il prolongeait ses prières

(LUC, 22, 43).

Le Verbe Eternel en s'incarnant avait offert, avec un amour incompréhensible, de compenser par ses souffrances divines l'honneur de Dieu outragé, et de

délivrer en même temps l'humanité coupable des misères et des peines encourues par le péché.

Descendant sur la terre, il avait revêtu notre chair mortelle, et pris sur lui nos infirmités.

Sa vie tout entière n'avait été qu'une longue suite de privations, de travaux, de fatigues et de larmes, par lesquels il avait comme posé les bases premières de notre Rédemption.

Suivant son dessein il fallait que cette œuvre elle-même eût son couronnement, et comme sa consommation, dans les douleurs suprêmes de la mort la plus cruelle. Il fallait la passion. L'heure est enfin venue.

Du Cénacle dont il vient de faire le témoin des plus augustes mystères, Jésus, ayant chanté l'hymne de la reconnaissance, sort, à la tombée de la nuit, avec ses disciples.

Abandonnant la ville coupable et malheureuse, il traverse le torrent de Cédron, et se dirige vers le jardin de Gethsémanie situé aux pieds du mont des Oliviers.

Chemin faisant, il adresse à ses amis ses dernières recommandations, et réprime par une prophétie accablante l'impétuosité irréflectie de Pierre.

A peine a-t-il mis le pied dans ce jardin sombre et solitaire, que la joie, qui jusque-là avait brillé sur son visage disparaît soudain ; il pâlit ; l'épouvante, l'ennui, la tristesse s'emparent de lui.

Il tremble et se livre à une frayeur cruelle, écartant de lui-même toute consolation ; et pour que sa douleur soit sans adoucissements comme sans bornes, il arrête même dans son cours, le torrent de félicités qui d'ordinaire inondait son âme unie au Verbe divin : Les joies ineffables de la vision béatifique ne l'empêchent point d'éprouver l'extrême intensité du martyre dont elle va savourer toutes les tortures.

Laissant les trois apôtres privilégiés, jadis sur le Thabor témoins de sa gloire, en ce moment de la

tristesse dont il leur fait la confidence, leur ayant recommandé la prière et la vigilance, il va plus loin, s'enfoncé davantage dans les ténèbres, et s'agenouille sur une pierre qui, dit une pieuse tradition, s'amollit sous ses genoux comme la cire, contraste effrayant avec l'endurcissement du pécheur.

En ce moment, selon le langage des Saints, se creuse dans le cœur désolé de Jésus, un gouffre immense, un abîme insondable de charité divine, capable d'embraser de ses ardeurs le monde tout entier.

Ce torrent de feu, allumé par la vue parfaite de la majesté de Dieu outragée, et du malheur épouvantable qui pèse sur l'humanité coupable et déchue, se communique même à son corps, et dévore en quelque sorte jusqu'à la moelle de ses os.

C'est l'amour qui le brûle, le pénètre, le transporte.

Envahie par les eaux limpides du Ciel, l'âme de Jésus, ayant renouvelé l'offrande de son humanité substituée aux victimes anciennes, est soudain dévastée, ravagée par la fange et la lave de l'enfer, torrents pestilentiels formés par l'effroyable vision qui s'abat sur elle, et lui fait connaître l'énormité du fardeau qu'elle doit accepter, et les terribles suites de son immolation volontaire.

Levez-vous maintenant, hommes pécheurs, que vos crimes ont éloignés de Dieu, à qui le Ciel est fermé, et dont l'enfer seul saurait être le digne partage.

Génération du passé, vous tous, enfants d'Adam qui avez précédé le Christ votre Rédempteur, sortez de la poussière de vos tombeaux ; venez de toutes parts et de tous les siècles, venez à la suite de votre père prévaricateur ; entourez cet homme Dieu, contemplez-le dans la solitude profonde du jardin de

l'expiation, courbant les épaules pour recevoir le poids de vos iniquités.

Accourez aussi, contemporains de Jésus, en quelque endroit du monde que vous trainiez les lourdes chaînes de votre servitude ; peuples qui couvrez la face de la terre, assis à l'ombre de la mort, depuis longtemps vous attendiez ce Messie promis qui doit prendre sur lui vos misères et vos faiblesses, venez vous joindre à vos ancêtres, entourez la victime sacrée.

Et vous qui devez leur succéder dans la suite et jusqu'à la fin des temps, vous ne serez pas laissés à l'écart dans ce moment solennel ; vous aurez votre large et juste part à ce contrat divin par lequel Jésus va payer d'avance pour les crimes du monde. Venez du sein de votre néant.

Et devant l'âme de Jésus, ravie en une douloureuse extase, défile cette lugubre procession de criminels et de condamnés, dont chacun lui jette en passant les souillures de sa conscience.

Effrayante lapidation spirituelle dans laquelle tombent sur le cœur de Jésus, victime et sauveur, comme une grêle de pierres sur la tête d'un condamné, tous les blasphèmes, tous les sacrilèges, toutes les apostasies, tous les crimes, toutes les offenses faites à la divine majesté.

Posuit in eo iniquitates omnium nostrum.

Retire-toi maintenant, humanité pécheresse ; laisse ton Sauveur savourer l'opprobre et l'humiliation dont tu le couvres.

Devenu criminel à notre place, Jésus se livre à la justice inexorable de son Père. L'expiation commence par le bouleversement que produit en son âme la confusion qui s'attache à tous nos péchés. Il les voit en

effet tous aussi présents, aussi distincts que s'ils s'étaient commis sous ses yeux ; il éprouve pour chacun autant de douleur que s'il en eût été lui-même personnellement coupable.

Comment notre cœur ne se brise-t-il pas de chagrin et d'épouvante en songeant que nous étions nous-mêmes présents à ce supplice de l'âme de Jésus, que nous l'avons nous-mêmes flagellé, à notre tour, que nos propres péchés la torturèrent, lui faisant endurer une passion anticipée plus cruelle que tout ce qu'Il devait souffrir par la suite ; quand nous sommes forcés de dire avec vérité : si je n'avais pas tant péché, Jésus n'aurait pas tant souffert.

Jésus pleure donc sur chaque pécheur, essuie l'opprobre et la honte de chaque péché, et contemple d'avance toute la rigueur du châtement qu'Il va subir. Il se voit accablé sous un déluge de maux, d'iniquités, de sang, d'ingratitude, de trahisons, de traitements indignes et de malédictions, et subit alors et en un même instant toutes les tortures que ses ennemis lui préparent, et qu'Il connaît dans tous les détails.

Il se voit abandonné, trahi, renié, insulté, tourné en dérision, mis au nombre des scélérats, couronné d'épines, chargé d'une lourde croix ; il sent les clous s'enfoncer dans ses mains et ses pieds, comme il endure toutes les affreuses tortures de sa longue agonie sur le Golgotha.

Tant de douleurs s'abattent sur son âme comme un flot d'amertumes sans nom, et lui font redire les paroles de son prophète : Les eaux de votre fureur ont passé sur moi ; vous m'en avez inondé de toutes parts ; elles ont pénétré jusqu'au fond de mon être.

Au milieu de ce supplice lui apparaît l'image douce, aimable, mais désolée de sa Mère, dont il vient de se séparer dans un adieu suprême, qui lui montre son

cœur transpercé du glaive de l'affliction ; dont il éprouve toutes les angoisses, et qui reçoit elle-même le contre-coup de toutes ses douleurs.

Oh ! agonie d'un Fils qui subit en même temps celle de la plus aimante des mères : *Tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit.*

Et voici que s'ouvre et se précipite une nouvelle source de douleurs. Parce qu'il donne aux siens l'exemple de la pénitence et qu'il assure le mérite de leur compassion, tous devront le suivre dans la même voie du sacrifice, et joindre à ses souffrances leurs propres souffrances, condition nécessaire de leur salut et de leur sainteté. Mais alors il faut qu'il subisse d'ab-ord ce qui sera le partage de ses élus. Il voit ses apôtres, leurs fatigues, leurs combats ; ses martyrs et la barbarie de leurs supplices ; tous les noncements et ceci augmente son agonie.

Dolores nostros ipse portavit.

Cette perspective est celle de l'amour. Que dire de la connaissance certaine qu'il possède de l'inutilité pour un grand nombre, de ses tourments, du sang qu'il va verser. Les pêcheurs endurcis n'en seront que plus inexcusables et les réprouvés plus criminels.

Et tous ces monstres d'ingratitude qui scelleront par l'impénitence finale, une vie de désordres et de crimes, l'entourent dans sa vision terrifiante, se jettent sur lui, le déchirent de leur rage, de leurs blasphèmes, lui font sentir les horreurs même de l'enfer qu'ils attendent, et dont sa Rédemption elle-même ne les sauve pas, à cause de leur persistante méchanceté.

Dolores inferni circumdederunt me.

C'est ainsi que l'âme de Jésus, inondée de sinistres lumières, apercevant dans une claire vue, tous les

maux qui l'attendent, les éprouvait déjà tous à la fois ; autant de supplices formant comme un fleuve immense dont les flots sanglants tombaient sur son cœur et s'y infiltraient pour y déposer le sel cuisant de leur amertume.

★★

Courbé sous le poids des péchés des hommes, terrifié par l'appréhension de ses souffrances et de sa mort, en proie à toute la violence de ses tortures anticipées, Jésus fait entendre par trois fois cette prière : Mon Père, s'il est possible, faites je vous en supplie que ce calice s'éloigne de moi... Néanmoins, Seigneur, que Votre Volonté se fasse et non la mienne...

Hélas ! cette coupe d'ignominies et de cruautés, il faut qu'il l'accepte, qu'il la vide jusqu'à la lie. Pour toute réponse, Jésus, le grand criminel, le grand lépreux, voit descendre du trône de son Père, au lieu du pardon, le châtement, au lieu de l'amour la malédiction qui s'attache à lui, comme pécheur substitué à notre place, l'enveloppe comme d'un vêtement ; il ne s'en séparera qu'à la consommation du sacrifice.

Induit maledictionem sicut vestimentum.

En vain chercherait-il autour de lui un consolateur : il ne s'en trouve aucun :

Quaesivi consolantem me et non inveni.

Sa douleur est donc immense, absolue, sans limites et sans apaisement ; elle est, dit le prophète, grande et profonde comme la mer.

Voyez d'ici ces vastes océans qu'aucun gouffre ne saurait engloutir, qu'aucun rivage ne resserre, dont les bornes sont l'immensité, dont la vue provoque toujours l'étonnement et la terreur. Leurs flots toujours

renaissants semblent jaillir du sein même de la terre par des sources mystérieuses et inépuisables. Ils absorbent dans leur profondeur les eaux quelquefois limpides, plus souvent limoneuses des ruisseaux, des torrents, des fleuves, qui viennent de tous côtés s'y jeter et s'y perdre.

A l'horizon des nuages sombres et menaçants surgissent, se groupent, s'amoncellent, se chargent de foudre et de tempête, apportant bientôt au-dessus de la mer les ténèbres et les orages formidables ; le vent souffle avec violence, le tonnerre éclate avec fureur, les nuées se confondent avec les vagues qui se soulèvent, déchirent et bouleversent la mer qui se brise avec écume, abat toutes les barrières, franchit tous les obstacles, et répand partout par son débordement la consternation et l'effroi.

Tel est le cœur de Jésus au jardin des Oliviers ; océan de douleurs incomparables, tourmenté, soulevé, bouleversé par l'amour de Dieu et des hommes, par la haine du péché et les horreurs de l'enfer sur lequel la justice implacable du Père, a déchaîné sa malédiction et sa colère.

Facta est velut mare contritio tua.

Jésus tombe anéanti, la face contre terre ; la violence de sa douleur empoigne son âme et déborde dans tout son corps. C'est l'agonie. Il verse avec des prières de feu, des larmes de sang. Elles suintent de tous ses membres, humectent ses vêtements et rougissent la terre, sueurs sanglantes qui nous font entrevoir l'effrayante réalité, et la grandeur ineffable des douleurs de l'Homme-Dieu.

Voici donc, ô chrétiens, ô pécheurs, voici votre Rédempteur, votre Dieu couvert de son sang, étendu sans puissance sur le sol, le visage contre terre, les bras en croix, sans mouvement et presque sans vie ;

voici le Juste, le saint par excellence, écrasé sous le poids d'une douleur qu'un miracle seul peut lui faire supporter sans mourir, et qui surpasse en intensité toutes les peines de tous les hommes, quand elles seraient réunies en un même cœur.

Ces humiliations et ces angoisses nous confondent. Cette coupe d'afflictions, et toute l'amertume dont elle est remplie, est le fruit de nos iniquités.

Jésus, soudain, comme un géant portant l'humanité sur ses épaules, s'est relevé : *Exultavit ut gigas ad currendam viam.*

La sentence divine déjà pèse sur lui, il lui faut recevoir celle des hommes.

Omnes condemnaverunt cum esse reum mortis.

Et tous le condamnèrent comme étant digne de mort.

(MARC, 14, 64).

Judas, cet infâme précurseur de tous les misérables sacrilèges, avait conclu l'odieux marché de la trahison. Pendant que les autres disciples dormaient, malgré l'agonie de leur Maître et ses affectueux reproches, il arrivait à la tête d'une troupe de gens armés ; il se présente devant Jésus, jette ses bras autour du cou de son Sauveur et le baise en lui disant : « Maître, je vous salue ». Mon ami, lui répond doucement le Sauveur, qu'êtes-vous venu faire ici ? vous trahissez le Fils de l'homme avec le signe de l'amitié.

O Judas ! toi que l'amour a cueilli dans l'abjection pour t'admettre si longtemps dans la plus douce des intimités, toi le témoin privilégié de tant de merveilles, toi qui as reçu des lèvres sacrées de ton Maître, ses divins enseignements, toi l'objet de ses tendresses ineffables, nourri de sa chair et de son sang, apôtre, tu te fais contre ton chef, le chef d'une vile populace,

d'une infâme soldatesque ; tu as vendu pour quelques deniers Celui qui était venu te racheter !

Homme abominable ! Crois-tu donc qu'ils aient besoin de toi pour le reconnaître, ces Juifs qui ont si souvent admiré la sagesse et la puissance de Jésus ; qui l'ont vu durant toute sa vie donner le spectacle des plus sublimes vertus, et qui ne sont qu'au lendemain du triomphe éclatant dans lequel tout le peuple l'acclamait aux portes de Jérusalem ?

Traître, ingrat, seras-tu sourd à la voix si connue de Celui qui t'appelle encore son ami, et qui se plaint en lui-même de ta conduite exécrationnelle, par ces paroles du prophète : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique ; tu vero homo unanimes...*

Mais non, le cœur de Judas est trop endurci pour se laisser émouvoir désormais ; son crime est accompli ; c'est maintenant un véritable démon, et son nom maudit restera pour désigner les misérables qui vendent comme lui leur Sauveur pour une vile passion, un plaisir brutal, un intérêt méprisable, une ambition malhonnête. Lui-même est l'affreux précurseur de ces malheureux chrétiens qui ont l'épouvantable audace de renouveler sa communion sacrilège, allant ainsi chercher la mort et la damnation jusque dans les sources de la vie et du salut.

Judas va se livrer au désespoir qui consomme sa ruine, tandis que les soldats, terrassés d'abord par le pouvoir de Jésus et relevés par sa bonté, se saisissent de leur victime.

Le Sauveur est enchaîné, garrotté, traîné hors du jardin, jeté dans le torrent du Cédron qu'il rougit de son sang, et c'est là que commence, avec la fuite des disciples laissés libres à la demande de leur Maître, la longue et lamentable série d'outrages, d'humiliations et de tortures qui rendent ce jour si cruel et si lugubre.

Les mains liées comme un vulgaire malfaiteur, Jésus est conduit par les rues de la ville jusqu'au palais du grand prêtre Anne, puis à la Cour de Caïphe.

Pour avoir répondu avec douceur à une question insidieuse, il reçoit d'un valet un soufflet si horrible que son auguste face, dont la beauté ravit les anges, en devient toute livide.

Cette injure, supportée avec une patience inaltérable et muette, est moins atroce pour lui que la lâcheté de Pierre, cet apôtre si ardent, aux protestations si enthousiastes, et qui cède à la peur devant une pauvre femme.

Il jure qu'il ne connaît pas Jésus de Nazareth, et qu'il n'a avec lui rien de commun.

Pierre, orgueilleux et faible, dormait au jardin, pendant la prière de son Maître ; il s'expose ensuite témérairement au danger, il succombe et renie son Sauveur.

Jésus le regarde avec amour et tristesse, et lui fait par là comprendre toute l'étendue de sa faute et de son malheur. Pierre sort à la hâte et va pleurer dans le secret ; ses larmes ne tariront plus et finiront par sillonner ses joues.

Que son exemple apprenne à se défier de soi-même, à demander des forces à la prière, à confesser généreusement Jésus-Christ, en tout temps et en tout lieu, à savoir reconnaître et à expier ses fautes par le repentir et par la pénitence.

Jésus cependant, déclaré coupable de blasphème et digne de mort par la synagogue, sur les dépositions de faux témoins, reste aux mains des soldats pendant toute la nuit, pour être, au lever du jour, conduit d'abord au sanhédrin, de là au palais du gouverneur, puis à celui d'Hérode, qui s'en moque publiquement comme d'un insensé, et finit par le renvoyer à Pilate.

Au prétoire la foule tumultueuse accuse le Sauveur

d'avoir soulevé le peuple juif, voulu l'empêcher de payer le tribut à César, commis des sacrilèges diaboliques, ambitionné la dignité royale et enfin de s'être donné comme le Fils de Dieu.

Pilate, forcé de reconnaître et de proclamer l'innocence de l'accusé, imagine pour le sauver sans se perdre lui-même, de vains subterfuges, et emploie un moyen qui n'était qu'une insulte inutile. Dans les cachots de Jérusalem était un malfaiteur insigne, fameux par ses forfaits. C'était Barabbas, un rebelle, un voleur, un brigand, un meurtrier, un fauteur de séditions dont les crimes avaient épouvanté le pays. Pilate le fait amener, le met à côté de Jésus et présente au peuple ces deux hommes en lui disant : Lequel voulez-vous que je mette en liberté à l'occasion de la fête, le Christ ou Barabbas?... La perversité des juifs trompe l'attente d'un juge profane et païen, et le Sauveur reçoit de son peuple cet outrage, le plus humiliant peut-être de toute sa passion, d'être mis au nombre des scélérats, et de se voir préférer l'un des plus criminels d'entre les hommes.

Cum sceleratis reputatus est.

Non, non, pas Jésus, Barabbas. Quelle épouvantable blasphème ! C'est vrai, mais ne se renouvelle-t-il point chaque fois que l'on préfère à Jésus les viles passions qui entraînent au péché.

Dominé par l'obstination du peuple, Pilate espère encore que le châtement des esclaves infligé à Jésus sera capable d'assouvir une haine féroce; la peine infâmante de la flagellation est donc décrétée contre le doux Sauveur, et il accepte encore en silence pour nous cette honte et cette atrocité.

Oh! vous, saints contemplatifs, que l'amour a rendus dignes et capables de connaître dans de doulou-

reux ravissements, les phases de cet horrible spectacle, venez à la suite de saint Jérôme nous en décrire la barbarie et nous apprendre avec quelle douceur toute divine Jésus a daigné s'y soumettre. Il est livré aux mains des licteurs qui lui arrachent avec violence ses vêtements, et le lient à une colonne. Des bourreaux, au nombre de six, sont amenés. Deux par deux, à tour de rôle, ils s'acharnent comme des bêtes fauves sur une faible proie. Les deux premiers, armés de courroies garnies de nœuds, frappent avec une rage telle que le corps adorable du Christ en est tout livide et enfle de toutes parts. Deux autres, avec des verges d'épines, le couvrent de plaies, d'où s'échappent des ruisseaux de sang. Les derniers, de leurs chaînes de fer, achèvent de mettre en lambeaux ses membres sacrés. Tous luttent de cruauté et s'acharnent à qui frappera le plus vite et avec le plus de violence. Les épaules n'offrant plus un champ suffisant à cette grêle de coups, on l'abat sur la tête ; les fouets cinglent le visage, le front, les yeux, les tempes du Sauveur. Ils déchirent sa poitrine, ses bras, ses jambes ; son corps, de la tête aux pieds, n'est plus qu'une plaie ; le pavé s'inonde de son sang précieux ; les instruments de supplice, la colonne, les murs en sont teints ; les mains, les bras, les vêtements des bourreaux en dégoutent. L'air retentit des sifflements de leurs coups, la foule rit et triomphe. Le Ciel gémit. Marie pleure. Jésus souffre et se tait.

O prodige de férocité humaine et de patience divine !

Jésus c'est notre Sauveur, flagellé par nos crimes. Détaché de la colonne, l'Agneau sans proférer une plainte, s'affaisse dans son sang et, ajoute Tertullien, les soldats s'en amusent comme d'un vil jouet : *A columnâ dilapsus, tanquam pilam exagitabant.*

Cependant le peuple n'est pas rassasié. On relève

brutalement Jésus, on le fait asseoir sur une pierre ; sur la chair vive de ses épaules, on jette un ignoble manteau de dérision ; dans ses mains un roseau en guise de sceptre, et pour diadème — ô détail affreux — pour diadème sur sa tête divine, une couronne formée de longues épines entrelacées et sur lesquelles on frappe à grands coups ; elles s'enfoncent et sortent par les tempes, le front et les yeux de mon adorable Sauveur.

Et les juifs fléchissent devant lui le genou, ils se moquent de lui. Salut, ô roi des juifs ! Ils lui crachent à la figure et le frappent même de son sceptre.

Pilate lui-même est effrayé de ce forfait qu'il vient de permettre ; il se croit enfin capable d'attendrir la populace, en lui montrant Jésus dans le triste état où la flagellation l'avait réduit.

Il le fait donc amener et l'expose du haut de son portique à la curiosité infernale de la foule impatiente.

Ecce homo. — Voilà l'homme.

O Juifs insensés et cruels, voilà le prophète, le roi, le Fils de Dieu, Celui qui d'après vous s'est vanté de tous ces titres et dont vous demandez la mort.

Est-il assez châtié ? Ne puis-je maintenant le renvoyer libre et absous ? Que pouvez-vous craindre de lui désormais ? Mais ce peuple en délire fait entendre de nouvelles vociférations : enlevez-le, crucifiez-le, nous ne voulons pas que ce Christ règne sur nous.

Oh ! monstre d'ingratitude ; voilà pourtant l'Homme qui a semé dans tes rangs les bienfaits de toutes sortes, voilà l'Homme qui a guéri tes malades, consolé tes affligés, ressuscité tes morts. Voilà surtout ton Sauveur venu pour te racheter, et tu demandes sa mort. Oui, voilà ton Dieu, voilà ton Roi.

O pécheurs dont les crimes ne cessent de flageller Jésus dans votre cœur, d'enfoncer en sa tête les épines douloureuses dont vous faites sa couronne, moquez-vous de votre Maître, de votre Roi. Il l'est et le demeure quand même. Sa royauté, en dépit de la pourpre dérisoire et du diadème impie dont vous l'affublez par vos scandales, vos crimes et vos moqueries, sera pour votre perte, si elle ne peut être pour votre salut. Mais Jésus reste roi quand même.

Cependant Pilate, dédaignant les avis mystérieux que le Ciel lui envoie, lave publiquement ses mains, et se déclare innocent du sang de ce juste. Il le condamne à mort pour plaire aux juifs. Il le remet aux mains du peuple. Celui-ci fait entendre cette imprécation épouvantable : que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.

Parole inspirée de l'enfer, devenue comme une malédiction souhaitée et obtenue, que la nation juive portera sur elle dans son vagabondage incessant durant les âges futurs, et qui est plus encore l'image de la malédiction éternelle qui pèse sur les damnés, pour qui fut versé en pure perte le sang d'un Dieu, Sauveur et Roi.

Et Crucifixerunt eum.

Et ils le crucifièrent.

(MARC, 15, 25)

Les bourreaux ont fait leur œuvre.

Après avoir traîné Jésus au milieu des insultes d'une vile populace, par une route longue, difficile, pénible, dans laquelle le Sauveur dut plusieurs fois succomber sous le poids de l'énorme croix, ils l'ont enfin crucifié.

La victime d'amour est suspendue entre le ciel irrité et la terre coupable.

Jésus est monté avec joie sur le gibet infâme, comme un monarque gravit les degrés de son trône.

Des hauteurs de ce siège royal il domine le monde des âmes sur lequel avec son sang, il verse la miséricorde et le pardon. Une inscription en plusieurs langues proclame, malgré l'opposition des juifs, ses droits, ceux de sa royauté sur tout l'univers dont en mourant il fait la conquête.

Sa tête est douloureusement appuyée contre la couronne d'épines, qu'il a voulu conserver.

Son visage auguste est d'une pâleur mortelle, ruisselant, meurtri par les soufflets et couvert de crachats et de poussière.

Ses yeux à demi fermés par le sang qui colle ses paupières, versent des pleurs qui achèvent de lui dérober la lumière.

Sa poitrine est resserrée, brisée, disloquée.

Son corps dont les chairs sont en lambeaux et qui n'est plus qu'une plaie vivante, affaissé, silonné par les fouets, pèse de tout son poids sur les clous qui transpercent, déchirent et détendent ses mains et ses pieds.

Tous ses membres rompus par cette suspension violente, sont inondés du sang qui jaillit de toutes ses blessures et le long de la croix dégoute jusqu'à terre.

Ses entrailles sont desséchées ; une soif le dévore ; on lui donne du fiel et du vinaigre ; sa langue est remplie de l'amertume de l'ignoble breuvage.

A ses côtés, deux voleurs suppliciés en même temps l'accablent de leurs sarcasmes, pendant que tout autour un peuple immense le charge de malédictions et le traite d'imposteur. Des soldats se partagent ses vêtements, tirent au sort sa robe sans couture et s'ingénient à torturer leur victime.

Pour l'âme de Jésus, elle se repaît sans doute de la pensée intense de Judas qui l'a trahi, de Pierre qui l'a renié, des apôtres qui l'ont délaissé dans sa passion, de son peuple qui l'a maudit, de cette troupe innombrable d'ingrats qui ont tout oublié de ses bienfaits, et sont au nombre de ses ennemis qui en ce moment l'abreuvent de leurs outrages.

Son regard mourant se repose sur la mère et sur l'apôtre bien-aimé.

Et cette agonie dure trois heures.



De la fournaise brûlante d'amour que devient le cœur du Christ dans sa lutte suprême contre l'enfer et contre la mort, s'échappent des traits de feu capables encore après vingt siècles d'embraser les âmes et le monde.

Jésus parle, sa voix expirante exprime la prière et le pardon : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Aujourd'hui même, dit-il au larron de sa droite, tu seras avec moi dans le Paradis.

Femme, voilà votre Fils. Et vous, voilà votre Mère.

Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné.

J'ai soif. Oh ! la soif d'un Dieu, est-ce donc l'effet seul de la fièvre qui le ronge ? N'est-ce point plutôt la violence du désir de son âme, de ravir en cette heure suprême toutes les âmes rachetées par sa mort.

Tout est consommé. Les desseins de la miséricorde divine, les promesses aux patriarches, les oracles des prophètes, la réalisation des figures de l'ancienne loi, les prédictions de Jésus lui-même, la méchanceté des

hommes, la justice infinie de Dieu, tout est accompli, tout se consomme, le moment de payer la rançon humaine est arrivé. Jésus pousse un grand cri, il livre sa vie pour le salut de ses frères, et désormais sur la croix nous avons la victime du sacrifice divin.

Que le voile du temple se déchire, que la terre tremble, que les rochers se fendent, que les sépulcres s'ouvrent, que les morts ressuscitent, tous ces phénomènes accomplis au sein d'épaisses ténèbres et qui bouleversèrent la nature ne sont que l'image bien faible de ce qui se produit en ce moment dans le monde surnaturel.

Oui, c'était bien vraiment le Fils de Dieu, disent les soldats terrifiés.

Et c'est ce qui se dira, avec plus de force encore et de certitude quand à la mort aura succédé la résurrection.

O Christ, ô Jésus, Nous vous adorons et nous vous bénissons, parce que vous avez racheté le monde par votre sainte Croix.

Adoramus te Christe, et benedicimus tibi, quia per Sanctam Crucem tuam redemisti Mundum.

CIRCULAIRE

ACTES ET DÉCRETS

DU PREMIER CONCILE PLÉNIER DE QUÉBEC (1)

26 février 1913.

Mes Chers Collaborateurs,

Le volume contenant les actes et décrets du Premier Concile Plénier de Québec est publié et mis en vente. Suivant les dispositions du dernier décret : *De promulgatione et executione decretorum Concilii* (p. 481); le Concile est censé promulgué par la lettre de promulgation du délégué apostolique, imprimée en tête du volume. Par cet acte officiel le Concile est publié canoniquement, et il a force de loi, sans autre promulgation nécessaire. Ses décrets sont donc dès maintenant rigoureusement exécutoires. Il importe par conséquent de les connaître à fond et pour cela d'en avoir un exemplaire constamment sous les yeux.

Sauf les lois, règlements et coutumes spécifiquement abrogés ou modifiés par l'un ou l'autre décret du Concile, toute la discipline antérieure est maintenue et forme corps avec le Concile lui-même, et avec l'application de ses décrets par l'autorité diocésaine.

Pour le moment, je me contente de signaler à votre attention la partie la plus pratique, et qui nous concerne plus personnellement.

(1) Voir appendice

Tit. III, Cap. VI et VII.

Tout prêtre exerçant une fonction quelconque est tenu à la résidence. Il ne doit s'absenter qu'avec la permission de l'évêque ou du vicaire-général. Je ne me préoccupe pas des courses accidentelles qui ne vous éloignent point de notre Province Ecclésiastique, et ne vous font pas manquer à vos devoirs ordinaires. Toutefois le prêtre soumis à une autorité locale, professeur, vicaire, ne doit jamais s'absenter sans l'assentiment de celui qui représente cette même autorité. Convenance et bon ordre.

Cap. VIII.

L'évêque est tenu comme pasteur et comme père de ses prêtres de pourvoir à leur subsistance en maladie comme en santé. Il faut donc qu'il ait les moyens de remplir cette grave obligation qui le lie à l'égard de chacun de ses prêtres. Un moyen c'est la caisse ecclésiastique établie et qui fonctionne régulièrement dans ce diocèse. Comme tous en font actuellement partie, il ne peut être désobligeant pour aucun de faire dès maintenant un règlement conforme au décret du Concile, et qui garantisse pour l'avenir même ceux qui ne seraient pas membres de la caisse. Ce règlement le voici : Tout prêtre, non membre de la caisse ecclésiastique de Sainte-Cécile; ayant un emploi quelconque dans le diocèse, devra verser chaque année entre les mains de l'évêque, pour aider au soutien des prêtres malades et pauvres, une somme égale à la contribution *minima* de la caisse pour l'année courante. *Onerata conscientia.*

Tit. IV. Cap. VI.

Tous les prêtres devront subir au moins quatre examens annuels à la suite de leur ordination. Les sujets seront les mêmes qu'à Montréal. Ils sont inscrits dans l'ordo. L'examen aura lieu chaque année le mardi après le premier dimanche de l'Avent. Il se fera par écrit.

Ces examens n'ayant pas eu lieu régulièrement par le passé, je règle que durant la prochaine retraite pastorale, tous les prêtres ne comptant pas à cette époque dix années révolues de sacerdoce, et qui n'ont pas passé quatre examens, subiront un examen écrit sur le Concile Plénier de Québec. Une question sera posée sur chacune des trois premières parties du Concile. Une dispense pour des raisons passagères ne sera pas une exemption.

Tit. V. Cap. I.

Tout prêtre doit tenir son testament toujours prêt. Il doit nommer un confrère comme exécuteur testamentaire. Ce testament doit être déposé en lieu sûr, connu de l'Ordinaire.

Le testament d'un prêtre doit être essentiellement ecclésiastique. Je prie instamment ceux qui ne l'ont pas encore fait, de remettre à l'évêque un pli cacheté, portant la suscription : Testament de..... et indiquant en quel endroit ou entre les mains de qui se trouve le testament. Le mien est dans la voûte privée de l'évêché.

Cap. II.

Je vous laisse le soin de lire bien attentivement les paragraphes 223 et 224 de ce chapitre.

Pour ce qui concerne les sociétés de secours mutuels et autres, même d'un caractère catholique, s'il

n'est pas défendu au prêtre de s'y affilier pour les avantages matériels qu'il en peut retirer, toutefois il ne doit pas y assister et prendre part active aux délibérations en discutant avec des laïques. Il ne doit pas non plus se laisser déléguer aux réunions plénières : *Oportet sacerdotem praesse.....* Le chapelain de toute société catholique doit être nommé par l'évêque, dans la parfaite indépendance de son office.

Aux jours de parade, si le prêtre marche en procession, il doit, arrivé à l'église, revêtir le surplis et se mettre au chœur.

Tit. VII. Cap. II.

Les parents ne doivent jamais envoyer leurs enfants à des écoles non catholiques sans la permission de l'évêque qui, lui-même, ne la donne que sur recommandation du curé, et si des garanties sérieuses sont assurées pour la foi et pour la conduite de ces enfants.

Tit. VIII. Cap. I.

Le catéchisme doit être enseigné régulièrement dans toutes les écoles catholiques. Autrement elles ne méritent pas ce nom. Le curé lui-même doit faire le catéchisme non seulement à des époques déterminées, pour préparer les enfants à la réception des sacrements, mais durant toute l'année, soit à l'église tous les dimanches et les jours de fêtes, soit aux écoles qu'il doit alors au moins visiter chaque mois à cette fin.

Cette obligation est grave de sa nature.

Cap. III.

Pour satisfaire au devoir de la prédication il faut absolument suivre un plan déterminé, qui embrasse

l'ensemble des choses qu'il faut croire et pratiquer pour obtenir le salut. Le mieux, pour élaborer ce plan lui-même, est de suivre pas à pas, en le complétant quand il y a lieu, le catéchisme du Concile de Trente. En le faisant partout, on évitera à l'évêque la peine d'avoir à dresser lui-même une liste annuelle de sermons, qu'il faudrait alors donner en même temps dans toutes les églises.

(A lire attentivement le paragraphe 324.)

Cap. IV.

Il est bon qu'il y ait périodiquement des missions ou retraites dans chaque paroisse. *Non rarius, nec tamen frequentius*. La discipline diocésaine disait déjà : pas plus que tous les cinq ans, pas moins que tous les dix ans. On pourra continuer à suivre cette règle, sauf entente avec l'Ordinaire.

Tit. XI. Cap. V.

Toutes les personnes du sexe doivent toujours se confesser à l'église au confessionnal, sauf les cas de maladie, mais alors on doit observer strictement ce qui est marqué au paragraphe 483.

Cap. VI.

L'Extrême-Onction peut toujours être renouvelée après trente jours d'une même maladie quand persiste le danger de mort prochaine.

Cap. VIII.

La constitution *Ne temere* règle d'une manière très précise tout ce qui concerne la célébration du mariage,

il faut la connaître parfaitement. Je note ceci, que les époux ne sont jamais tenus à une indemnité quelconque pour la permission qu'ils peuvent demander et obtenir d'aller se marier ailleurs que dans la propre paroisse de l'un d'eux.

Je répète que lorsqu'il s'agit de dispense de parenté, inférieure au second degré, on devra toujours payer toute la componende à moins de publier trois fois. Ou bien si la publication est impossible et qu'on ne puisse pas verser tout le montant, je mettrai comme condition expresse qu'on se contente de la dernière classe pour la célébration même des mariages. Il y a en cette matière des abus qu'il est de mon devoir de faire disparaître.

(Lire attentivement le paragraphe 516.)

Tit. XII. Cap. II.

Je m'oppose absolument à ce qu'on encourage les excursions le dimanche, même dans un but apparemment religieux. On ne doit jamais accorder à cette fin des messes spéciales ou tardives ou autres offices, sans la permission très formelle de l'évêque.

On ne doit pas non plus organiser de pèlerinages proprement dits sans cette même autorisation.

Chap. V.

Je crois que le temps est venu de se remettre à l'observation intégrale des règles tracées par l'instruction Clémentine relativement aux 40 heures. Désormais, sauf dérogation spéciale par l'Ordinaire pour les cas où la chose serait impossible, le Très Saint Sacrement restera exposé la nuit comme le jour. MM. les curés voudront bien voir à organiser les séries d'adorateurs.

La liste des 40 heures est fixée par l'évêque. On ne peut la changer sans s'exposer à perdre les indulgences.

Il est défendu de prêcher devant le Saint Sacrement exposé.

On ne doit jamais interrompre un office liturgique pour en intercaler un autre, non prévu par les rubriques.

Tit. XIII. Chap. I et II.

Il faut la permission écrite de l'évêque pour construire, agrandir, modifier ou démolir un édifice religieux quelconque.

Les églises ne doivent servir qu'aux fins du culte. Il est strictement défendu d'y donner des concerts, séances ou représentations quelconques, même pour des fins honnêtes et pieuses.

(Décret S. C. C., 10 décembre 1912.)

Tit. XV. Cap. II.

La quête qui se fait, ou doit se faire, chaque dimanche durant la messe paroissiale est de règle. Elle est basée sur la doctrine très touchante et très salutaire de la coopération par les fidèles à l'offrande qui se fait à l'autel durant le saint Sacrifice offert lui-même en leur faveur. Le produit de cette quête appartient à la fabrique, sauf les fins spéciales recommandées par l'évêque.

La quarte funéraire est dûe toujours et seulement lorsque l'on fait les funérailles d'une personne qui n'a point de domicile actuel de fait ou de droit dans la paroisse. Elle ne s'applique qu'au Canada. S'il survenait une décision différente autorisée, je vous la communiquerai.

Depuis assez longtemps, je travaille avec l'aide de personnes compétentes et désintéressées à l'élaboration d'un tarif à base uniforme pour toutes les paroisses du diocèse. Je vous adresserai prochainement une ordonnance en forme à ce sujet.

Elle ne changera pas grand chose à ce qui se pratique déjà à peu près partout, savoir : pour tout office tarifé on paie d'abord les dépenses, et la balance est partagée également entre le curé et la fabrique. Si l'on éprouve de la difficulté dans le calcul des frais, à cause de la manière dont certains employés sont engagés et payés, on sera toujours en sûreté de conscience en appliquant simplement le tiers aux déboursés.

Vous êtes autorisés à suivre dès maintenant cette règle jusqu'à nouvel ordre.

De plus chaque office étant censé fait par le curé, c'est à lui à payer son substitut.

Les honoraires de tout prêtre étranger qu'on appelle à son secours seront à l'avenir, outre ses frais de voyage, de deux piastres pour la grand'messe et de cinq piastres pour le sermon. S'il s'agit d'un séjour prolongé, les honoraires sont alors ceux d'un vicaire ou d'un desservant, suivant qu'il s'agit d'aider ou de remplacer le curé.

Excepté pour les 40 heures et les autres circonstances où l'on a coutume d'échanger des services entre voisins, et aussi certaines fêtes ou cérémonies honorifiques ou charitables, tout prêtre demandé pour faire l'office de diacre ou sous-diacre a droit à l'honoraire d'une piastre, outre ses frais de voyage. Servir diacre ou sous-diacre sera comme par le passé le privilège ordinaire des plus jeunes. Ceci est dans le but de couper court à toute question toujours délicate en ces matières.

Toute église qui prête ses ornements pour offices funèbres ou autres doit recevoir en retour une piastre

chaque fois pour chaque ornement. Il serait bien mieux que chaque paroisse eût ses ornements nécessaires.

Tit. XV. Chap. IV.

Il faut se mettre en garde contre toute dépense extraordinaire sortant de l'administration courante, et qui engage la responsabilité de la fabrique. Il vaut toujours mieux faire les choses avec une correction parfaite. Du reste c'est un devoir de conscience. Or, pour ces dépenses extraordinaires la discipline exige impérieusement l'autorisation de l'évêque.

★★

Vous le voyez, mes chers Collaborateurs, en attirant votre attention sur un certain nombre de points disciplinaires de notre Concile, je n'ai fait que remettre sous vos yeux, avec l'autorité plus grande du Concile lui-même, des choses connues, qui se pratiquent à peu près régulièrement parmi nous. Vous voudrez donc y apporter le même soin dans l'avenir.

Toutes ces règles sont faites pour le bon ordre commun, et aussi dans le but de rendre plus facile, plus fructueux et plus méritoire, l'exercice de notre saint ministère.

CIRCULAIRE

DÉPART POUR ROME

13 mars 1913

Mes chers Collaborateurs,

Je quitterai Valleyfield le mardi de Pâques, à quatre heures du soir, par le Grand Tronc, et le lendemain je m'embarquerai à New-York, à bord du vapeur *Venezia*, de la ligne Fabre, pour me rendre par voie de Gibraltar à Rome, où, s'il plaît à Dieu, nous arriverons le 7 ou le 8 avril. Mon compagnon de voyage sera M. l'abbé J. Dorais, chancelier. C'est ma visite *ad Limina* que la bienveillance du Pape m'autorise à faire cette année, ce qui me permettra d'assister à quelques-unes des solennités du centenaire constantinien, et de prendre part au Congrès Eucharistique de Malte.

J'aurai donc le bonheur, cette fois encore, de déposer aux pieds de notre bien aimé Pontife Pie X les hommages de la vénération profonde et de l'amour filial du clergé, des communautés et des fidèles de ce diocèse, et de recevoir en retour au nom de tous ses paternelles bénédictions.

En même temps, je lui présenterai notre Denier de Saint-Pierre. Je voudrais bien faire une offrande appréciable. Pour lui donner plus d'ampleur, vous voudrez bien faire, le dimanche de Quasimodo, à toutes les messes, une quête très spéciale « *pour le Pape* ». Vous la recommanderez chaleureusement le dimanche de Pâques ; et je n'ai aucun doute que tous donneront généreusement et de grand cœur, comme des enfants affectueux qui vont, par l'entremise de leur frère aîné, au secours de leur Père commun.

Là où la chose est possible, je désire que la quête soit faite par un prêtre ; ailleurs par messieurs les marguilliers.

De plus j'autorise les Fabriques à souscrire pour la même fin, selon leurs ressources, jusqu'à concurrence de la somme de cent piastres (\$ 100.00). La même permission est donnée aux confréries pieuses qui ont quelque argent en caisse. Les aumônes individuelles seront aussi acceptées avec joie. Le tout devra être adressé sans retard à M. Marleau. Je compte sur le zèle de chacun de vous et sur la piété de tous nos fidèles diocésains.

Durant mon absence l'administration du diocèse sera confiée à mon Vicaire Général, Monseigneur N. Aubry. Votre excellent esprit et l'estime dont vous entourez mon très digne auxiliaire lui rendront la tâche facile.

Je lui ai communiqué les pouvoirs les plus amples, de manière que rien ne doive souffrir par le fait de l'éloignement de l'évêque.

La visite pastorale qui doit se faire cette année dans les comtés de Vaudreuil et de Soulanges est remise à la fin de l'été.

La retraite pastorale s'ouvrira le dimanche, 17 août, et se continuera toute la semaine dans les conditions ordinaires.

Je recommande notre voyage à vos ferventes prières et à celles de vos ouailles. Je ne demande et n'impose rien de particulier, je m'en rapporte au bon cœur de chacun, étant bien sûr que nous ne serons pas oubliés, alors que nous-mêmes nous porterons fidèlement votre souvenir partout, spécialement aux pieds du Saint-Père, et dans tous les sanctuaires où il nous sera donné de nous agenouiller, de prier et d'offrir le saint sacrifice de la messe.

MANDEMENT

PROMULGUANT LES LETTRES APOSTOLIQUES :

« MAGNI FAUSTIQUE EVENTUS (1). »

20 juillet 1913

Nos Très Chers Frères,

Comme vous le voyez, par la lettre encyclique ci-dessus, Notre Saint-Père le Pape Pie X, voulant que le seizième centenaire de l'édit de Milan fût célébré d'une manière très solennelle par tout le monde catholique, a daigné ouvrir les trésors de l'Eglise et accorder à tous les bienfaits exceptionnels d'un Jubilé universel. Ce sera certainement votre désir de profiter des grâces de ce Jubilé en accomplissant toutes les conditions prescrites par le Saint-Père.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE I

Les lettres apostoliques du 8 mars 1913, accordant au monde catholique le bienfait d'un Jubilé, à partir du dimanche de Quasimodo jusqu'à la fête de l'Immaculée-Conception, sont et demeurent promulguées dans notre diocèse.

(1) Voir appendice

ARTICLE II

Nous invitons Messieurs les curés à préparer les fidèles aux exercices du Jubilé par quelques prédications extraordinaires, destinées à ranimer dans les âmes les dispositions de foi, de piété et de repentir qui en assureront le succès.

ARTICLE III

Les conditions prescrites pour gagner l'indulgence du Jubilé sont les suivantes :

1° Six visites faites à une ou plusieurs églises désignées une fois pour toutes par l'Ordinaire. — Nous désignons pour ces visites l'église paroissiale, ou chapelle de Desserte canoniquement érigée, de chacun. — Tous les fidèles du diocèse pourront également gagner l'indulgence en visitant l'église cathédrale de Valleyfield.

Les religieuses et leurs novices, ainsi que toutes les personnes vivant dans les hôpitaux ou couvents, visiteront la chapelle de la maison où elles résident.

A chacune de ces visites, il faut prier, selon les intentions du Souverain-Pontife, pour la liberté et l'exaltation de l'Eglise, pour l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, la concorde entre les princes chrétiens, pour la paix et l'union de tout le peuple fidèle. Aucune formule n'est prescrite ; il suffira pour remplir cette obligation de réciter cinq *Pater* et cinq *Ave*.

2° La confession et la communion. — Pour cette confession, les fidèles, les prêtres, les religieux peuvent choisir tout prêtre, séculier ou régulier approuvé dans le diocèse ; les religieuses et les novices, tout prêtre approuvé par Nous pour entendre les confessions

des religieuses. — Les enfants qui n'ont pas encore communiqué peuvent être dispensés de la communion par leur confesseur. — Il n'est pas nécessaire que toutes les autres conditions soient remplies avant la communion. Cependant, l'état de grâce étant nécessaire au moment où l'on accomplit la dernière œuvre prescrite pour gagner l'indulgence, il convient de conseiller aux fidèles de communier en dernier lieu.

3° Une aumône proportionnée aux moyens de chacun pour les pauvres ou les œuvres pies.

Nous attirons l'attention des fidèles sur ces mots « *proportionnée aux moyens de chacun* ». Mais pour rendre plus facile à tous l'accomplissement de cette obligation, on devra placer dans les églises et chapelles publiques un tronc avec cette inscription : *Aumônes du Jubilé*. Les aumônes qui y seront déposées seront envoyées en temps opportun à l'évêque pour être par lui appliquées aux œuvres diocésaines.

ARTICLE IV

Les confesseurs approuvés par nous peuvent user des pouvoirs indiqués dans les Letters Apostoliques *Magni faustique Eventus* pendant toute la durée du Jubilé, mais une fois seulement à l'égard de la même personne.

ARTICLE V

Les Confesseurs sont autorisés à commuer les œuvres ci-dessus énoncées en d'autres œuvres, ou à les proroger à une autre époque, en faveur des personnes qui, pour un motif quelconque, ne pourraient pas les accomplir au temps fixé.

ARTICLE VI

A l'occasion des Fêtes Constantiniennes et pour joindre nos actions de grâces à celles de l'Eglise universelle, un *Te Deum* solennel sera chanté, à la clôture même de ces fêtes, le 8 décembre prochain, fête de l'Immaculée-Conception, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

ALLOCUTION

PRONONCÉE A LA BÉNÉDICTION DE DOM PACOME GABOURY
A LA TRAPPE DE NOTRE-DAME, A OKA

13 novembre 1913.

Abba, Pater.

« Abbé veut dire père »
(Rom., ch. VIII 15, v. 15).

Monseigneur l'archevêque (1),
Messeigneurs (2),
Mes Très Révérends Pères (3),
Mes chers Frères,

La cérémonie à laquelle nous assistons en ce jour, présente un caractère très spécial : c'est la deuxième fois seulement qu'elle se fait en ce pays. Ce n'est pas une profession religieuse, et ce n'est pas davantage une consécration épiscopale. Et cependant, elle tient des deux. Par suite du libre choix de ses frères, en vertu d'un mandat apostolique, selon les Constitutions de

(1) S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

(2) NN. SS. M. Labrecque, évêque de Chicoutimi ; H. Brunault, évêque de Nicolet ; G. Gauthier, auxiliaire de Montréal

(3) Les Rmes Dom Pacôme, abbé d'Oka ; Dom Jean Marie, abbé de Bellefontaine ; Dom Edmond, abbé de Gethsémani.

leur Ordre, l'Église, par les prières et les rites de sa sainte liturgie, confirme et accentue pour le bien commun, dans l'âme d'un religieux, le don solennel fait naguère de soi-même, au jour de l'émission de ses vœux. Puis, s'arrêtant à l'onction sacrée qui donne la plénitude du sacerdoce, elle lui confère les attributs et les insignes de la dignité épiscopale.

Il s'agit donc d'une investiture véritable, comportant une autorité, des fonctions et des grâces d'état dont la nature nous est clairement marquée par les paroles mêmes du *Pontifical*, dans la formule employée par le pontife, en livrant aux mains du nouvel abbé, le livre de la règle : « *Accipe gregis dominici paternam providentiam* ». « Recevez le gouvernement paternel de cette famille religieuse qui vous est confiée. » Oui, il s'agit d'une paternité sublime conférée avec tout l'honneur, mais aussi avec toutes les responsabilités, qui découlent du titre de père.

Et si maintenant je veux me rendre compte des prérogatives, des obligations et des droits qui s'attachent au nom d'abbé et de père, je n'ai, semble-t-il, qu'à rappeler à ma mémoire le rôle si élevé et si noble exercé dans l'ordre de la nature par le père de famille, tel que Dieu lui-même l'a institué.



En premier lieu, c'est le père qui imprime à la famille groupée autour de lui, son cachet historique ; je veux dire que, par le nom qu'il porte, et par tous les droits naturels de la parenté du sang, il relie les siens aux autres foyers habités par des frères, comme il les rattache à la lignée ancestrale remontant à la plus haute origine connue. C'est la gloire fondamentale de la famille et c'est le père qui en est l'instrument.

Il en est ainsi de la famille religieuse. Il ne suffit pas, en effet, que des personnes plus ou moins nombreuses soient groupées ensemble, sous le même toit, et suivent un même règlement pour constituer un institut régulier ; il lui faut remonter par une ascendance légitime, jusqu'au berceau d'une communauté qui, elle-même tiendra sa première existence de l'autorité suprême de l'Eglise.

La vie religieuse est, en elle-même, aussi ancienne que l'Eglise, et durable comme elle. Elle est née du cœur du Christ, alors que par une vocation spéciale, il invitait les âmes d'élite à le suivre par un détachement suprême, dans la voie du sacrifice et de la sainteté (4).

Mais si elle est une dans son origine première et dans son principe, elle se diversifie d'une façon indéfinie. Le but est le même, les moyens de l'atteindre sont nombreux. Selon le langage de saint Paul (5), il y a une grande variété de grâces et de dons surnaturels. La vocation s'adapte aux âmes et aux circonstances, en même temps que la multiplicité des œuvres soumises à l'action de la vie religieuse amène elle-même la création de tant d'ordres différents, qui tous concourent au bien général.

La vie religieuse devient alors comme une frondaison merveilleuse, jaillie de la vigueur, attestant la vitalité, et complétant la beauté divine de l'arbre mystique, planté par Jésus-Christ (6). Or, c'est par son père, successeur attitré de ceux dont la série ininterrompue le ramène à sa première source, que toute famille religieuse proclame sa légitimité historique, et se greffe sur le tronc de la vigne. C'est ainsi qu'il en est spécialement de l'Ordre bénédictin, et de sa branche cis-

(4) Matth., XIX, 21.

(5) I Cor., XII, 4.

(6) Matth., XIII, 31.

tercienne. Et c'est ainsi que la chose se réalise aujourd'hui pour cette abbaye de Notre-Dame-du-Lac, laquelle, bien que de date récente, peut cependant exhiber une filiation qui remonte à saint Bernard, à saint Benoît, à Notre-Seigneur lui-même.

L'importance de cette succession historique, trouvant son expression dans l'élection d'un abbé, fut bien démontrée naguère, au sein de votre Ordre, par cette épopée grandiose d'un Augustin de l'Estrange, qui, chassé de son monastère et de son pays, va à travers le monde, cherchant un endroit où il puisse, avec les vingt-cinq moines qui le suivent, empêcher de se rompre la chaîne de la succession monastique.

★★

C'est parce qu'il est officiellement l'héritier et le dépositaire de ses droits historiques, que le père communique à toute sa famille son caractère distinctif. Il la forme à l'image qu'il porte en lui-même, et qui est l'expression des sentiments habituels, de l'atmosphère ambiante, bref du genre spécial de vie que l'on mène, des qualités que l'on possède, des vertus que l'on pratique sous son égide et à son foyer, il lui donne son cachet moral. Je n'insiste pas autrement que pour faire voir qu'il en est ainsi de la famille religieuse. La règle reçue par l'abbé des mains du pontife et qu'il doit faire observer, est propre à son Ordre et le distingue de tout autre. Il l'a pratiquée lui-même, il se l'est assimilée, il en est pétri, il en fera vivre ses frères. Elle constitue l'atmosphère du couvent.

L'essence de la vie contemplative, et très particulièrement dans un monastère de Trappistes, est, dans la pensée constante de la présence de Dieu, la prière. Non plus seulement la prière en formules, et par des exercices répétés, non plus la prière isolée, indivi-

duelle, mais bien la prière qui réalise la double recommandation de Notre-Seigneur, la prière d'habitude (7) et la prière en commun (8). La prière qui se fait non seulement à l'église, au pied de l'autel, mais partout, qui accompagne tous les actes, qui s'allie aux fonctions les plus humbles et les plus pénibles, la prière qui plane au-dessus des choses les plus infimes ; la prière qui fait s'élever constamment du sein de la nature qui l'entoure, un cantique incessant d'amour et de louange, comme du fond de son être, le religieux l'offre pour se maintenir dans le commerce surnaturel avec son Dieu ; la prière qui centuple sa ferveur et son efficacité par là même qu'elle est faite en union intime avec des frères, quelle que soit d'ailleurs la diversité des fonctions ; la prière enfin qui atteint le plus haut degré d'élévation et de puissance, et est sûre de rattacher directement à Dieu, parce qu'elle se fait loin du monde, derrière les portes closes (9), autour d'un père, et par l'exercice de son autorité.

N'est-ce pas là un spectacle qui nous rappelle les patriarches, ces pères de famille que l'Écriture Sainte nous montre entourés de leurs fils, présidant au sacrifice, et faisant descendre les bénédictions du ciel.



Il appartient encore au père de famille d'assurer, en même temps que le bon ordre économique, la prospérité matérielle de sa maison et le bonheur de tous ceux qui l'entourent. Et ceci s'obtient par une juste répartition du travail et des fonctions de chacun.

Sous cet aspect, le père de famille est, avec une prédilection marquée, désigné par Notre-Seigneur dans

(7) Luc., XVIII, 1.

(8) Matth., VI, 6.

(9) Matth., VI, 6.

plusieurs de ses paraboles : *Le royaume du ciel est semblable à un père de famille* (10). Il se plaît à le redire. En effet, parce qu'elle est un reflet de la paternité divine, l'autorité paternelle sur la terre harmonise les talents, les énergies, et dirige l'activité familiale vers un but commun qui est le bien de tous. C'est la solution au foyer du problème de la division du travail.

Or, le travail est une partie essentielle de la vie des Trappistes et c'est sous l'autorité de l'abbé qu'il s'accomplit. Il redit, chaque jour, la parole de l'Évangile : « *Ite et vos* » (11). La besogne est partagée. A chacun sa tâche est assignée. Le labeur s'exécute. Des fils qui travaillent autour de leur père, et sous son commandement ; des religieux qui, sous le regard de l'abbé, travaillent, par là même, sous l'œil de Dieu, avec ses bénédictions. C'est le travail manuel dont on trouve ici qu'il n'a rien pour abaisser l'homme, que l'homme au contraire peut toujours l'élever à la hauteur surnaturelle. Travail dont Notre-Seigneur lui-même a voulu donner l'exemple ; comme lui, les religieux acceptent et subissent saintement une loi divine plus ancienne que la chute (12), mais dont le péché a fait une nécessité de pénitence et de salut. Les moines de ce couvent mangent leur pain à la sueur de leur front (13). Ils le font sans orgueil, mais avec dignité. Leurs occupations en apparence les plus viles ne les détournent point de la piété. Au milieu même des bêtes qu'ils soignent, ou dans les champs qu'ils cultivent, voyez-les s'arrêter soudain, se rapprocher, se ranger en chœur, réciter quelques oraisons, puis, ainsi réconfortés, reprendre leurs instruments de travail.

Quand on contemple pour la première fois ce spec-

(10) Math., xx, 1.

(11) Math., ix, 38.

(12) Gen., ii, 15.

(13) Gen., iii, 17.

tacle, ce qu'on éprouve, je ne saurais le dire. Est-ce l'étonnement? est-ce l'admiration? Chose certaine, vous êtes saisis d'une émotion intense, profonde, et vous vous dites que ces hommes, sans s'en douter peut-être, donnent une leçon vivante, et l'exemple du travail chrétien, du travail consciencieux, du travail persévérant, du travail efficace, et somme toute, du travail béni de Dieu, parce que c'est le travail en famille, que le père en est l'âme, et voyez les résultats. Tous ont droit au même salaire, parce que l'œuvre est unique et commune, c'est l'œuvre familiale.

Et ceci de soi m'amène à un dernier rapprochement entre l'action du père de famille et celle confiée à la paternité religieuse. Le premier est dépositaire par voie d'héritage, du bien des ancêtres: il lui incombe non seulement de le conserver comme un trésor précieux, mais encore de l'augmenter, pour le transmettre ainsi accru, à ses fils dont il sera le patrimoine. C'est précisément l'objet du travail commun du père et des enfants.

L'intérêt familial domine tout, soutient et vivifie les efforts de chacun, mais c'est le père qui est la tête et l'âme, et c'est à lui que se rattache la richesse, et la prospérité domestique.

N'en est-il pas ainsi dans la vie religieuse? Il y a pour tout ordre monastique une accumulation de richesses spirituelles qui constituent un héritage en permanence, et qui est formé des mérites acquis et mis en commun par tous les membres de la communauté depuis ses commencements. Tous y ont les mêmes droits qui vivent et travaillent sous l'autorité du même père. Mais ce travail lui-même par la façon dont il s'accomplit, devient fécond; rien n'est perdu, au

contraire, tout dans la vie de chacun, peut servir à augmenter le patrimoine de tous. C'est la merveille opérée par l'obéissance monastique.

Il est une chose, en effet, qu'on ne remarque peut-être pas toujours assez quand il s'agit de considérer l'importance relative des renoncements exigés par la vie religieuse. On s'arrête trop facilement à la surface, on se laisse émouvoir par des privations, des sacrifices, des souffrances même, réels sans doute et acceptés avec générosité, mais qui, par eux-mêmes sont loin d'être le partage exclusif du cloître.

Dans le monde, en dépit de toutes les ambitions, la pauvreté vous talonne, les honneurs fuient le plus grand nombre, la douleur est plus connue que la jouissance, les séparations les plus cruelles s'imposent bien souvent, tout cela est lié aux conditions de la vie présente. Ce n'est donc pas en cela que consiste vraiment le renoncement, tel qu'on doit le concevoir dans la consécration religieuse. Aussi je remarque bien que Notre-Seigneur ne s'y arrête point, qu'il demande davantage. Que par le glaive de l'immolation, il entend pénétrer jusqu'aux divisions les plus intimes de l'âme, et que ce qu'il veut, c'est le renoncement complet et définitif à soi-même, et à sa propre volonté (14).

La rédemption du monde a été le fruit de son obéissance ; sa nourriture était de faire la volonté du père qui l'avait envoyé (15). C'est entre les mains de ce père, qu'il appelle son Seigneur, qu'il remet son âme en mourant sur la croix (16). En cela il ratifie l'acte suprême accompli la veille au jardin de l'agonie. Arrivé aux dernières limites de l'endurance humaine, il a poussé le cri de la détresse : « *Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi.* » Va-t-il, sous le

(14) Math., XII, 24.

(15) Jean, IV, 34.

(16) Luc., XXIII, 46.

pois qui l'accable, maintenir cette prière? Non, il ajoute aussitôt : « *cependant que votre volonté se fasse et non la mienne* (17). »

L'obéissance, ce n'est donc pas la destruction de la volonté, mais plutôt sa perfection, puisqu'elle agit sur elle-même, se domine, s'élève et se jette dans la volonté divine pour ne faire qu'une seule, avec elle. Qu'y a-t-il de plus fort, et que peut-il y avoir de plus méritoire ! Or, c'est l'obéissance religieuse. Voilà ce qui appartient en propre à la vie monastique, et comment le supérieur, l'abbé, représentant autorisé de la volonté de Dieu, concentre en lui-même toutes les volontés, les fait agir et leur communique les mérites réservés à ceux qui, en toute chose, ne cherchent qu'à plaire au Maître et à faire sa sainte volonté.

Je ne m'étonne plus maintenant que, pour l'aider à remplir d'aussi hautes fonctions, et pour qu'il puisse, pour la plus grande gloire de Dieu, obtenir plus facilement, non seulement la soumission, mais mieux encore l'affectueux respect de ses fils, l'Église emploie les rites et les prières et toute la solennité dont elle use d'ordinaire pour le sacre de ses pontifes, au cours de la cérémonie grandiose dont vous êtes aujourd'hui les témoins.

★★

Réjouissez-vous donc, mes vénérés Frères, dans ce jour que le bon Dieu a fait pour vous. Vous avez rendu les devoirs de la piété filiale à l'égard de celui dont le bon Dieu, sans doute, a déjà couronné les mérites et qui a laissé parmi vous un souvenir impérissable. Que vos cœurs maintenant soient ouverts à la joie, vous avez de nouveau un père dont le dévouement vous est acquis, et à qui nous souhaitons

(1) Luc, XXIII, 42.

dans le gouvernement paternel de sa maison, la mise en pratique parfaite des trente vertus énumérées dans le *Pontifical*.

Ce sera, pour toute cette famille religieuse faire ici-bas comme l'apprentissage du Ciel.

Accipe gregis dominici paternam providentiam et animarum procurationem, et per divinae legis incendendo praecepta, sis ei dux ad hereditatis praecepta adjuvente Domino. Amen.

LA MISSION DU PRÊTRE

ALLOCATION PRONONCÉE A L'ORDINATION DE
L'ABBÉ JOSEPH-MÉDARD LEMIRE
DANS L'ÉGLISE DE SAINT-JOSEPH, A MONTRÉAL.

21 décembre 1913.

*Sicut misit me Pater et ego
mitto vos.*

Comme mon Père m'a envoyé,
moi-même je vous envoie.

(SAINT JEAN, XX, 21).

Mes chers Frères,

L'ordination d'un prêtre est une fonction toujours solennelle. Seule la surpasse et dans le même ordre celle qui donne la plénitude du sacerdoce par la consécration épiscopale. La cérémonie de ce jour présente pour celui qui en est l'objet, certaines coïncidences dont l'ensemble marque une attention touchante de la providence et tend à la rendre encore plus impressionnante.

En effet, c'est dans cette même église de Saint-Joseph que le futur prêtre était par nous-même marqué, il y vingt-cinq ans, du signe du chrétien et admis par le saint baptême au nombre des enfants de Dieu. Dix ans plus tard, c'était notre privilège de lui administrer le sacrement de confirmation. La bienveillance paternelle de son Archevêque, notre vénéré

métropolitain, nous amène aujourd'hui dans ce sanctuaire qui le vit naître à la grâce, pour lui imposer les mains, le marquer pour la troisième fois d'un sceau divin et ineffaçable, et lui donner l'onction qui le fait prêtre et prêtre pour l'éternité.

Son bonheur, ma joie, l'allégresse de ses pieux parents, votre émotion à vous tous que les liens du sang ou de l'amitié groupent autour de lui, s'augmentent encore de la gratitude intense qui remplit tous les cœurs au souvenir du bienfait presque inespéré par lequel il a plu à Dieu, comme pour confirmer la certitude d'une vocation sublime, après avoir accepté le plus douloureux et le plus généreux sacrifice, celui du sacerdoce même avec la vie qui allait s'éteindre, de conserver cette vie et de lui accorder ce sacerdoce.

C'est donc vraiment une fête d'action de grâces que nous célébrons tous ensemble aujourd'hui, en même temps que l'Eglise exerce la prérogative la plus haute que lui ait accordée son divin fondateur, celle de perpétuer dans le monde la mission même de Jésus-Christ, en la communiquant par un sacrement spécial à des âmes choisies, appelées, dûment préparées, et finalement admises à la partager, pour en répandre sur d'autres âmes les bienfaits divins.

C'est en effet toute la raison d'être du sacerdoce. Le prêtre est appelé de Dieu et par l'Eglise. Il est pris d'entre les hommes, il doit traiter les intérêts communs de Dieu et de l'homme dans un ministère qui doit remplir toute sa vie, par lequel il est constitué, selon le langage de l'Apôtre, ambassadeur du Christ, instrument de son amour, et dispensateur de ses mystères.

C'est donc dans l'Eglise qu'il a fondée, par le moyen de ce sacerdoce qu'il a institué, que Jésus-Christ maintient en permanence dans le monde son œuvre de Rédempteur, en versant dans les âmes, par le cœur et par les mains de ses prêtres, l'abondance

des grâces qui sont le fruit de ses souffrances et de sa mort.

C'est donc en toute vérité que Jésus-Christ adresse à ses prêtres, dans la personne de ses premiers Apôtres, ces paroles qui expriment toute l'essence du sacerdoce : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* Comme mon Père m'a envoyé, et moi aussi je vous envoie.

★★

Jésus-Christ est venu sur la terre remplir une mission de vie, il la tient de son Père qui est lui-même la vie. *Sicut misit me vivens Pater.* En entrant dans ce monde le Sauveur voit partout la mort qui règne sur des ruines accumulées dans les âmes ; la mort dans l'intelligence, la mort dans la volonté et dans le cœur ; la mort portant avec elle la désespérance, parce qu'elle marque dans le temps la séparation fatale d'avec la source même de la vie, et pour l'éternité, la perte irréparable dans l'abîme de colère et de damnation. Jésus-Christ, venu pour sauver ceux qui étaient perdus, doit donc mettre la vie où règne la mort : *ut vitam habeant et abundantius habeant.* Il veut que la vie coule à pleins bords. Cette vie surnaturelle il la fait naître, d'abord, par l'enseignement d'une doctrine qui chasse les ténèbres, dissipe l'erreur, projette la lumière, communique la vérité, fait connaître Dieu, et dans cette connaissance elle-même ranime l'intelligence, en lui rendant son objet et sa fin. *In ipso vita erat, et vita erat lux hominum.* C'est là la vie, dit le Christ, de connaître le seul vrai Dieu et son envoyé Jésus-Christ. *Haec est vita aeterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum.*

Ayant enseigné, et par sa doctrine donné la vie, Jésus-Christ veut que ses apôtres, ses prêtres dans la

suite des temps et des siècles, continuent cette prédication et, par la foi, maintiennent toujours vivante et active la vérité divine. Allez et enseignez, prêchez l'évangile à toute créature. En vous c'est moi qui prêche, aussi longtemps que vous le faites par le commandement de mon Eglise, et sous l'autorité du magistère infaillible que j'ai créé. Qui vous écoute m'écoute; il sera sauvé parce qu'en m'écoutant il écoute celui qui m'a envoyé, et que moi-même je vous envoie.



Envoyé comme le Christ et par lui pour donner la vérité, le prêtre doit de plus à son exemple exercer une mission de miséricorde et de pardon. A la parole de Jésus-Christ il faut joindre ses actes pour comprendre son œuvre de vie. Or il se présente comme le pasteur cherchant la brebis égarée, le père accueillant son fils prodigue et malheureux ; toujours le cœur rempli d'indulgence et de pitié. Il fait de nombreux prodiges. Mais tous ces miracles qu'il accomplit pour soulager les misères corporelles sont autant de symboles sous lesquels il fait pénétrer dans les âmes l'action de sa grâce. Vos péchés sont pardonnés. De même, dans l'apprentissage qu'il fait faire à ses disciples du ministère qu'il leur réserve pour plus tard, il met la figure sensible de l'œuvre surnaturelle qu'ils devront accomplir, et qui consistera à rendre aux âmes la vie perdue par le péché. Allez, guérissez les malades, ressuscitez les morts, faites tout ceci en mon nom. Et les Apôtres racontent les merveilles opérées, mais comme tout ceci s'efface, devant la réalité de la mission définitivement donnée au sacerdoce par le Christ : recevez le saint esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à

qui vous les retiendrez. Et désormais dans l'Eglise, par le ministère du prêtre, et à sa parole, s'opèrera la résurrection spirituelle des âmes, arrachées à leur tombeau par la sentence qui absout au nom de Dieu qui pardonne.

✱

Jésus-Christ, de par la mission même qu'il tenait de son Père, devait se donner au monde sans réserve et sans limite, se livrer tout entier, c'était la condition fondamentale de notre salut. Il devait aussi perpétuer sa présence et par sa présence même consommer avec les âmes purifiées, l'union eucharistique, qui fait de son corps et de son sang la nourriture et le breuvage de l'humanité rachetée. Il devait, par son sacrifice et par le sacrement de son sacerdoce, parfaire la vie surnaturelle en lui faisant atteindre le plus haut degré d'intensité qu'elle pût jamais espérer. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle. Aux apôtres, il a dit : prenez et mangez, ceci est mon corps, prenez et buvez, ceci est mon sang. Mais il dit ensuite : faites ceci en mémoire de moi, et le prêtre était né. Désormais il y aura en permanence dans l'Eglise de Jésus-Christ le Calvaire et la Croix, la victime et le sacrifice, le tabernacle et l'autel, le prêtre et l'eucharistie : la vie divine circulant à flots dans les cœurs fidèles par une communion dont le prêtre est l'instrument. C'est sa mission, il garde le Christ, il l'immole, il le donne, il maintient dans sa perfection sur la terre la vie divine créée par le Christ.

✱

Toute la mission de Notre-Seigneur se résume dans un mot ; la vie éternelle préparée sur la terre dans

la sainteté et consommée dans le bonheur et la gloire ; admettre au séjour des élus dans le royaume de Dieu pour y posséder la vie elle-même, consommée dans une éternité de jouissance qui consiste à posséder la vérité et l'amour, dans l'union complète et désormais inaltérable. Voilà pourquoi Jésus-Christ est venu sur la terre, pourquoi il a travaillé, souffert, accepté la mort, pourquoi il est remonté au ciel où il continue sa mission de Sauveur en nous préparant les places qui nous sont réservées : *vado parare vobis locum*. Et cette mission devient encore celle du prêtre qui la partage sur la terre, préparer les âmes pour le ciel et dans le ciel ménager des places pour les âmes. Tout prêtre qui veut bien comprendre sa mission n'existe que pour cette fin. Ne vous étonnez donc plus, mes chers Frères, de la solennité imposante des rites liturgiques par lesquels l'Eglise enveloppe la cérémonie essentielle de l'ordination sacerdotale.

Tout à l'heure, sur le lévite prosterné au pied de l'autel, la grâce de Dieu descendait abondante sous l'empire des invocations qui mettaient en quelque sorte en mouvement le ciel tout entier. Les cohortes angéliques, toute l'armée des élus, à leur tête leur reine, Marie mère du Christ, étaient par nous suppliées, et c'est avec le secours de leur intercession que nous demandions au Seigneur de bénir, de sanctifier, et de consacrer cette âme qui s'ouvrait à l'onction sacerdotale.

Qui pourrait dire ou simplement concevoir le mystère intime qui s'accomplissait dans les profondeurs de cette âme, au moment où le pontife, entouré d'une couronne de vénérables prêtres, tenait avec eux la main étendue sur la tête de l'ordinand et, dans une

invocation suprême, faisait descendre le saint esprit avec la grâce sacramentelle.

Les mains du jeune prêtre sont imbibées de l'huile sainte, elles s'emparent du calice et de l'hostie, il a reçu le pouvoir de bénir et de consacrer, d'immoler la sainte victime, d'offrir le sacrifice divin c'est-à-dire d'atteindre dans le ciel la personne même du Christ pour la faire descendre dans les cœurs pour y faire entrer la miséricorde et le pardon.

Désormais c'est un prêtre, c'est bien le même homme et cependant quelle transformation ! Tout ici échappe à l'empire et à la perception de nos sens, mais quelles réalités surnaturelles ! Il participe au sacerdoce unique et divin de Jésus-Christ.

A lui s'adresse la parole toujours la même : comme mon Père m'a envoyé et moi aussi je vous envoie. Allez, prêchez et enseignez, allez verser partout la miséricorde ; allez, unissez-moi les âmes par mon eucharistie, allez, soyez, avec moi, l'homme de la vie et du salut. O père ! ô mère ! vous contemplez en ce moment les merveilles opérées par la Toute Puissance sacerdotale du Christ Jésus, dans la personne de votre enfant, de votre fils, et vous en garderez pieusement le souvenir dans votre cœur. Votre esprit chrétien n'a pas besoin d'être davantage éclairé, pour comprendre quelle faveur, quel privilège, c'est pour une famille de posséder un prêtre, pour des parents chrétiens de voir monter à l'autel un prêtre dont ils peuvent dire : c'est notre enfant.

C'est assurément l'une des plus grandes marques de prédilection divine, et ce doit être aussi, il me semble, une joie profonde dans la pensée légitime que la vocation sacerdotale d'un enfant est une récompense, accordée à la tendresse vigilante de ses parents. Tout à l'heure vous vous agenouillerez devant votre fils, qui vous bénira avec son cœur de prêtre.

Il ne fera par là que vous rendre, dans la reconnaissance intime de son âme, les bénédictions qui ont été de votre part jusqu'à ce jour, en même temps que le témoignage de votre tendresse, l'emblème touchant des bénédictions et des grâces dont le Bon Dieu entourait une vocation à laquelle il donne aujourd'hui son couronnement final.

Il vous est bien permis d'y voir pour vous-mêmes et pour lui, comme nous y voyons tous le gage du bonheur que le sacerdoce prépare dans les âmes pour l'éternité. Ainsi soit-il.

APPENDICE

APPENDICE

PIUS PP. X.

UNIVERSIS CHRISTIFIDELIBUS præsentes Litteras inspecturis, salutem et apostolicam benedictionem. Retulit ad Nos Venerabilis Frater Donatus Sbarretti, Archiepiscopus Ephesiensis et Delegatus Apostolicus in Canadensi Dominio, die decima nona et sequentibus adventantis Septembris mensis diebus, in Metropolitano templo Quebecensi primam plenariam Episcoporum Canadensium Synodum a se esse indicendam ac regendam : eoque auspiciousimo eventu in votis admodum sibi esse, ut cœlestes Ecclesiae thesauros, quos Romano Pontifici diribendos Altissimus credidit, reserare benigne dignemur. Nos autem votis his piis, quae in spirituale christiani populi emolumentum cedunt, quantum in Domino possumus, annuentes, de Omnipotentis Dei misericordia ac BB. Petri et Pauli Apostolorum Eius auctoritate confisi, omnibus et singulis fidelibus ex utroque sexu, qui uno die, ad cuiusque eorum lubitum semel tantum eligendo, intra spatium memorati Concilii, admissorum confessione expiati, atque angelorum epulis refecti, vel Metropolitanum templum, quod memoravimus, vel aliud quodlibet et Curialibus intra fines Domini Canadensis sitis, visitent, ibique pro Christianorum Principum concordia, haeresum extirpatione, peccatorum conversione, ac S. Matris Ecclesiae exaltatione pias ad Deum preces effundant, quo die id agant, plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem, quam etiam

animabus Christifidelium, quae Deo in caritate coniunctae ab hac luce migraverint per modum suffragii applicare possint, misericorditer in Domino concedimus et largimur. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Praesentibus unice tantum. Volumus autem, ut praesentium Litterarum transumptis, seu exemplis etiam impressis, manu alicuius notarii publici subscriptis, et sigillo personae in ecclesiastica dignitate constitutae munitis, eadem prorsus fides adhibeatur, quae adhiberetur ipsis praesentibus, si forent exhibitae vel ostensae. Datum Romae apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die XIX Julii MDCCCXC Pontificatus Nostri Anno Sexto.

L. S.

(Signatus) R. Card. MERRY DEL VAL,

a Secretis Status.

LITTERÆ INDICATIONIS

*Conciliū Plenariū Canadensis Primi in urbe
Quebecensi habendi.*

DONATUS SBARRETTI

Dei et Apostolicæ Sedis Gratia

Archiepiscopus Ephesinus et Delegatus Apostolicus.

Omnibus Illustrissimis et Reverendissimis Metropolitae et Episcopis, ac Reverendissimis Vicariis et Praefectis Apostolicis in ditione Domini Canadensis, necnon Reverendissimis Abbatibus, ac Admodum Reverendis Religiosorum Ordinum vel Congregationum Praepositis, cæterisque omnibus, qui de jure vel consuetudine Conciliis Plenariis interesse debent, Pacem et Salutem in Domino.

Admirabili divinae Providentiae consilio factum est ut granum sinapis in vastissima Canadensi regione prius a Missionariis depositum, eorumque labore ac sanguine, apostolicoque Praelatorum zelo fecundatum, in magnam excreverit arborem. Ubi enim incultae ac ethnicorum superstitionibus addictae tribus per silvas, ac aequora aperta vitam ducebant errantem, ubi duobus abhinc saeculis unus venerabilis Quebecensis Episcopus parvum fidelium regebat gregem, nunc et magnam aboriginum partem ad verae Fidei lumen adductam, ingentem catholicorum numerum, plures Praelatos ad Dioeceses ac Vicariatus apostolicas regendos, frequentemque clerum, sive saecularem sive regularem, pulcherrimas sacras aedes, innumeraque educationis ac beneficentiae erecta instituta, gestiente animo conspiciamus.

At Ecclesia vi pollens exuberanti licet jam uberrimos in Canada produxerit fructus, attamen ad ampliora in dies, pro Dei gloria, Religionis nostrae incrementa, atque animarum salute, praestanda usque ad saeculi consummationem ordinatur. Latius ab Ecclesia catholica purissima Evangelii lux diffundenda, errores undique irrepentes depellendi, juvenus bonis moribus informanda, solidaque cultura instruenda, de advenis curandum, praesentibus et futuris necessitatibus providendum : tota societas canadensis spiritu Christi magis imbuenda, ita ut omnia instaurentur in Christo, qui est via, veritas et vita.

Ad quae efficacius obtinenda, voluntatum omnium concordia, eorundem mediorum usus, viriumque conspiratio requiritur. Et haec plenius cumulatusque consequi fas erit, si Praelatorum omnium jure gaudentium collatis consiliis, quid agendum, quid vitandum veniat, generali lege in toto Dominio Canadensi ab Ipsiis decernatur.

Quapropter Summus Pontifex Pius Papa X, Christi in terris Vicarius, inter innumeras Supremi Pontificatus curas, aliud luculentum suae paternae sollicitudinis argumentum erga hanc lectam vineae Domini partem exhibens, de consilio Eminentissimorum Patrum ad S. Congregationem Concilii pertinentium, propositum Synodum Ple-

nariam Canadensem in Quebecensi civitate habendi, approbare et laudare; ac per litteras Apostolicas sub die 25 Martii 1909 datas, Nobis licet indignis, munus eamdem Synodum indicendi ac moderandi, committere dignatus est.

Proinde, ex autoritate apostolica Nobis hac in re collata, invocato Nomine Sanctissimae et individuae Trinitatis, imploratis misericordia Sanctissimi Cordis Jesu, ac potenti Beatissimae semperque Immaculatae Virginis Mariae auxilio, Nos, audito prius de Concilii initium faciendi die Illustrium Metropolitanarum Canadensium voto, hisce Litteris, indicimus et convocamus Concilium Plenarium Canadense Primum in Metropolitana Ecclesia Quebecenci die 19 septembris anni currentis solemniter inchoandum.

Itaque ut tempore et loco a Nobis hic statutis conveniant omnes Archiepiscopi, Episcopi ceterique omnes, qui de jure vel consuetudine Concilio Plenario interesse debent, in Domino hortamur, atque prout opus est, praecipimus ac mandamus.

Quodsi aliquis Antistes legitime impeditus fuerit, Procuratorem instrumenta procurationis authentico legitimeque confecto munitum mitta: at Nostri Patrumque Concilii erit et de impedimenti legitimitate, et de procurationis validitate judicare.

Cum autem in nobis luminis insit nisi a Patre lumen in nos descendat, nihil virium nisi ab eo, qui virtutem in infinitate perficit, in Domino rogamus, ut, mandantibus locorum Ordinariis, preces publicae ab iisdem Ordinariis praecipienda, in omnibus Domini Canadensis Ecclesiis, singulis Dominicis pie fundantur, atque die Veneris hebdomadae secundae Septembris, Concilii inchoationem praecedentis, seu die 10 ejusdem mensis, jejunium solemne proclametur.

Demum Sanctissima Virgine Maria sine labe concepta, quae Sedes est Sapientiae, intercedente, enixe Deum adprecamur ut gratia sua intellectus illuminet, voluntates moveat, affectus inflammet, actionesque nostras pro totius Ecclesiae Canadensis bono foecundas reddat.

Datum Ottawae ex Aedibus Delegationis Apostolicae, die
2 Maii 1909, in festo Patrocinii Sancti Joseph, Patroni Uni-
versalis Ecclesiae.

DONATUS SBARETTI,
Archiepiscopus Ephesinus,
Delegatus Apostolicus.

De mandato Illmi ac Rmi D. D.
Delegati Apostolici.

ALFREDUS A. SINNOTT,
Secretarius.

II

LA SACRÉE CONGRÉGATION DES SACREMENTS

DÉCRET SUR L'AGE D'ADMISSION A LA PREMIÈRE COMMUNION

Combien Jésus-Christ sur terre a entouré les petits enfants d'un amour de prédilection, les pages de l'Évangile l'attestent clairement.

Ses délices étaient de vivre au milieu d'eux ; il avait l'habitude de leur imposer les mains, de les embrasser, de les bénir. Il s'indigna de les voir repoussés par ses disciples, qu'il réprimanda par ces paroles sévères : « Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez pas . c'est à leurs pareils qu'appartient le royaume de Dieu ». (Marc, x, 13, 14, 16.) Combien il appréciait leur innocence et leur candeur d'âme, il l'a suffisamment montré quand, ayant fait approcher un enfant, il dit à ses disciples : « En vérité, je vous le dis, si vous ne devenez semblables à ces petits, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Qui-conque s'humiliera pour être comme ce petit, celui-là est plus grand que tous dans le royaume des cieux. Et qui-

conque reçoit un de leurs pareils en mon nom me reçoit. » (Mathieu, XVIII, 3, 4, 5.)

En souvenir de ces faits, l'Eglise catholique, dès ses débuts, eut à cœur de rapprocher les enfants de Jésus-Christ par la communion eucharistique, qu'elle avait coutume de leur administrer dès leur premier âge. C'est ce qu'elle faisait dans la cérémonie du baptême, ainsi qu'il est prescrit à peu près dans tous les rituels anciens, jusqu'au xiii^e siècle, et cette coutume s'est maintenu plus tard dans certains endroits : les Grecs et les Orientaux la conservent encore. Mais, pour écarter tout danger de voir des enfants non encore sevrés rejeter le pain consacré, l'usage pévalut dès l'origine de ne leur administrer l'Eucharistie que sous l'espèce du vin.

Après le baptême, les enfants s'approchaient souvent du divin Banquet. Certaines églises avaient pour habitude de communier les tout petits enfants aussitôt après le clergé, et ailleurs, de leur distribuer les fragments après la communion des adultes.

Puis cet usage disparut dans l'Eglise latine. On ne permit plus aux enfants de s'asseoir à la sainte Table que lorsque les premières lueurs de la raison leur apportaient quelque connaissance de l'auguste sacrement. Cette nouvelle discipline, déjà admise par quelques Synodes particuliers, fut solennellement confirmée et sanctionnée par le iv^e Concile oecuménique de Latran, en 1215, qui promulgua le célèbre Canon XXI, prescrivant la confession et la communion aux fidèles ayant atteint l'âge de raison. En voici les termes : « Tout fidèle des deux sexes, lorsqu'il est parvenu à l'âge de discrétion, doit confesser tous ses péchés au moins une fois l'an, à son propre prêtre, et accomplir, avec tout le soin possible, la pénitence qui lui est enjointe ; il recevra avec dévotion, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, sur le conseil de son propre prêtre, il ne juge devoir s'en abstenir temporairement pour un motif raisonnable. »

Le Concile de Trente (session XXI, de *Communione*, c. 4), sans réprover aucunement l'antique discipline, qui

était d'administrer l'Eucharistie aux enfants avant l'âge de raison confirma le décret de Latran et anathématisa les partisans de l'opinion adverse : « Si quelqu'un nie que les chrétiens des deux sexes, tous et chacun, parvenus à l'âge de discrétion, soient tenus de communier chaque année, au moins à Pâques, selon le précepte de notre sainte Mère l'Eglise, qu'il soit anathème. » (Session XIII de *Eucharistia*, c, 8, can. 9.)

Donc, en vertu du décret de Latran cité plus haut et toujours en vigueur, les chrétiens, dès qu'ils ont atteint l'âge de discrétion, sont astreints à l'obligation de s'approcher, au moins une fois l'an, des sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Mais, dans la fixation de cet âge de raison ou de discrétion, nombre d'erreurs et d'abus déplorables se sont introduits dans le cours des siècles. Les uns crurent pouvoir déterminer deux âges de discrétion distincts, l'un pour le sacrement de la Pénitence, l'autre pour l'Eucharistie. Pour la Pénitence, à les entendre, âge de discrétion devait signifier celui où on peut discerner le bien du mal, et donc pécher ; mais pour l'Eucharistie, ils requéraient un âge plus tardif, où l'enfant pût apporter une connaissance plus complète de la religion et une disposition d'âme plus mûrie. De la sorte, suivant la variété des usages et des opinions, l'âge de la Première Communion a été fixé ici à 10 ou 12 ans, là à 14 ou même plus, et avant cet âge la communion a été interdite aux enfants et adolescents.

Cette coutume qui, sous prétexte de sauvegarder le respect dû à l'auguste sacrement, en écarte des fidèles, a été la cause de maux nombreux. Il arrivait, en effet, que l'innocence de l'enfant, arrachée aux caresses de Jésus-Christ, ne se nourrissait d'aucune sève intérieure ; et, triste conséquence, la jeunesse, dépourvue de secours efficace, et entourée de tant de pièges, perdait sa candeur et tombait dans le vice avant d'avoir goûté les Saints Mystères. Même si l'on préparait la Première Communion par une formation plus sérieuse et une confession soignée, ce qu'on est loin de faire partout, il n'en faudrait pas moins déplorer toujours la perte de la première innocence, qui peut-être,

si l'Eucharistie avait été reçue plus tôt, eût pu être évitée.

N'est pas moins digne de blâme la coutume introduite en plusieurs régions de ne pas confesser les enfants avant leur admission à la Sainte Table, ou de les priver de l'absolution. Il arrive ainsi qu'ils demeurent dans les liens de péchés peut-être graves : et c'est un grand péril.

Mais ce qui est souverainement fâcheux, c'est que, en certains pays, les enfants, avant leur Première Communion, même s'ils sont en danger de mort, ne sont pas admis à communier en viatique, et, après leur mort, sont ensevelis selon les rites prescrits pour les tout petits, et sont privés du secours des suffrages de l'Eglise.

Tels sont les dommages auxquels on donne lieu quand on s'attache plus que de droit à faire précéder la Première Communion de préparations extraordinaires, sans remarquer assez peut-être que ces sortes de précautions scrupuleuses dérivent du jansénisme, qui présente l'Eucharistie comme une récompense et non comme un remède à la fragilité humaine. C'est pourtant la doctrine contraire qui a été enseignée par le Concile de Trente, affirmant que l'Eucharistie est un « antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels » (session XIII, de *Eucharistia*, c. 2) ; doctrine qui a été rappelée avec plus de force récemment par la S. Congrégation du Concile, ouvrant, par son décret du 26 septembre 1905, la communion quotidienne à tous les fidèles d'âge avancé ou tendre, et ne leur imposant que deux conditions : l'état de grâce et l'intention droite.

Certes, on ne voit aucune raison légitime pour que, tandis que dans l'antiquité on distribuait les restes des Saintes Espèces aux enfants encore à la mamelle, on exige maintenant une préparation extraordinaire des petits enfants qui vivent dans la si heureuse condition de la première candeur et de l'innocence, et qui ont tant besoin de cette nourriture mystique au milieu des multiples embûches et dangers de ce temps.

A quoi attribuer les abus que nous réprouvons, sinon à ce que, en distinguant deux âges, l'un pour la Pénitence, l'autre pour l'Eucharistie, on n'a ni nettement ni exacte-

ment défini ce qu'est l'âge de discrétion. Et pourtant, le Concile de Latran ne requiert qu'un seul et même âge pour ces deux sacrements quand il impose simultanément l'obligation de la confession et de la communion.

Ainsi donc, de même que pour la confession, on appelle âge de discrétion celui auquel on peut distinguer le bien du mal, c'est-à-dire auquel on est parvenu à un certain usage de la raison ; de même pour la communion, on doit appeler âge de discrétion celui auquel on peut discerner le pain eucharistique du pain ordinaire, et c'est précisément encore l'âge même auquel l'enfant atteint l'usage de la raison.

C'est ainsi que l'ont compris les principaux interprètes et contemporains du Concile de Latran. L'histoire de l'Eglise nous apprend, en effet, que dès le XIII^e siècle, peu après le Concile de Latran, plusieurs Synodes et décrets épiscopaux ont admis les enfants à la Première Communion à l'âge de 7 ans. Un témoignage hors de pair est celui de Saint Thomas d'Aquin, qui a écrit : « Lorsque les enfants *commencent* à avoir *quelque* usage de la raison, de manière à pouvoir concevoir de la dévotion pour ce Sacrement (l'Eucharistie, alors on peut le leur administrer » (*Somme théologique*, III, p., q. LXXX, a. 9, ad. 3). Ce que Ledesna commente en ces termes : « Je dis, et c'est l'avis universel, que l'Eucharistie doit être donnée à tous ceux qui ont l'usage de la raison, quelle que soit leur précocité, et cela même si l'enfant ne sait encore que confusément ce qu'il fait. » (*In S. Thom.* III a. p., q. LXXX, a. 9 dub. 6.) Vasquez explique ainsi le même passage : « Une fois que l'enfant est parvenu à cet usage de la raison, aussitôt il se trouve à ce point obligé par le droit divin lui-même, que l'Eglise ne peut à aucun prix l'en délier ». (*In* III, p., S. Thom., disput. 214, c. 4. N^o 43.) Telle est aussi l'opinion de saint Antonin qui dit : « Mais, lorsque l'enfant est capable de malice, c'est-à-dire capable de pécher mortellement, alors il est obligé, par le précepte de la confession, et par conséquent de la communion. » (P. III, tit. 14, c. 2, s. 5.) Cette conclusion est aussi celle qui découle du Concile de Trente. Quand il rappelle (Session

XXI, c. 4) que « les petits enfants, avant l'âge de raison, n'ont aucun besoin ni aucune obligation de communier », il ne fournit à ce fait qu'une raison, à savoir qu'ils ne peuvent pas pécher : « En effet, dit-il, à cet âge, ils ne peuvent perdre la grâce de fils de Dieu qu'ils ont reçue. » D'où il appert que l'idée du Concile est que les enfants ont le besoin et le devoir de communier lorsqu'ils peuvent perdre la grâce par le péché. Même sentiment au Concile romain tenu sous Benoît XIII et qui enseigne que l'obligation de recevoir l'Eucharistie commence « lorsque garçons et fillettes sont parvenus à l'âge de discrétion, c'est-à-dire à l'âge auquel ils sont aptes à discerner cette nourriture sacramentelle, qui n'est autre que le vrai corps de Jésus-Christ, du pain ordinaire et profane, et savent en approcher avec la piété et la dévotion requises » (*Instruction pour ceux qui doivent être admis à la Première Communion*, append. XXX, p. II). Le *Catéchisme romain* s'exprime ainsi : « A quel âge on doit donner les Saints Mystères? Personne n'est plus à même de le fixer que le père et le confesseur. C'est à eux qu'il appartient d'examiner, en interrogeant les enfants, s'ils ont quelque connaissance de cet admirable sacrement et s'ils en ont le désir » (P. II, *De Sac. Euch.* N° 63).

De tous ces documents, il ressort que l'âge de discrétion pour la communion est celui auquel l'enfant sait distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, et peut ainsi s'approcher avec dévotion de l'autel. Ce n'est donc pas une connaissance parfaite des choses de la loi qui est requise ; puisqu'une connaissance élémentaire, c'est-à-dire *une certaine connaissance suffit*. Ce n'est pas, non plus, le plein usage de la raison, qui est requis, mais un commencement d'usage de la raison, c'est-à-dire *un certain usage de la raison* suffit.

En conséquence, remettre la communion à plus tard, et fixer pour sa réception un âge plus mûr est une coutume tout à fait blâmable et maintes fois condamnée par le Saint-Siège. Ainsi Pie IX, d'heureuse mémoire, par une lettre du cardinal Antonelli aux évêques de France, le 12 mars 1866, réprova vivement la coutume qui tendait à s'établir dans

quelques diocèses de différer la Première Communion jusqu'à un âge tardif et fixe. De même la Sacrée Congrégation du Concile, le 15 mars 1851, corrigea un chapitre du Concile provincial de Rouen, qui défendait d'admettre les enfants à la communion avant l'âge de 12 ans. De même encore, dans le cas de Strasbourg, le 25 mars 1910, la Sacrée Congrégation des Sacrements, consultée pour savoir si on pouvait admettre les enfants à la communion à 12 ou à 14 ans, répondit : « Les garçons et les fillettes doivent être admis à la communion, lorsqu'ils ont atteint l'âge de discrétion ou l'usage de la raison. »

Après avoir mûrement pesé toutes ces raisons, la Sacrée Congrégation des Sacrements, réunie en assemblée générale, le 15 juillet 1910, afin que prennent fin définitivement les abus signalés, et que les enfants s'approchent de Jésus-Christ dès leur jeune âge, vivent de sa vie, et y trouvent protection contre les dangers de corruption, a jugé opportun d'établir, pour être observée partout, la règle suivante sur la Première Communion des Enfants.

I. — *L'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers 7 ans, plus ou moins — moins aussi. Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion.*

II. — *Pour la première confession et la Première Communion, point n'est nécessaire une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne. L'enfant accra ensuite continuer à apprendre graduellement le catéchisme entier, suivant la capacité de son intelligence.*

III. — *La connaissance de la religion requise dans l'enfant pour qu'il soit convenablement préparé à la Première Communion est qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi, nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte son âge.*

IV. — *L'obligation du précepte de la confession et de la communion, qui touche l'enfant, retombe sur ceux-là surtout qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs, le curé. C'est au père, ou à ceux qui le remplacent, et au confesseur, qu'il appartient, suivant le Catéchisme Romain, d'admettre l'enfant à la Première Communion.*

V. — *Qu'une ou plusieurs fois par an, les curés aient soin d'annoncer et d'avoir une communion générale des enfants, et d'y admettre, non seulement les nouveaux communicants, mais les autres qui, du consentement de leurs parents ou de leur confesseur, comme on l'a dit plus haut, auraient déjà pris part à la table Sainte. Qu'il y ait pour tous quelques jours de préparation et d'instruction.*

VI. — *Tous ceux qui ont charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher souvent de la Sainte Table après leur Première Communion, et, si c'est possible, même tous les jours, comme le désirent le Christ Jésus et notre Mère la Sainte Eglise ; qu'on veille à ce qu'ils le fassent avec la dévotion que comporte leur âge. Que ceux qui ont cette charge se rappellent aussi leur très grave devoir de veiller, à ce que ces enfants assistent aux leçons publiques de catéchisme, sinon qu'ils pourvoient autrement à leur instruction religieuse.*

VII. — *La coutume de ne pas admettre à la confession les enfants, ou de ne jamais les absoudre quand ils ont atteint l'âge de raison est tout à fait à réprover. Les Ordinaires auront soin de faire disparaître cet abus en employant même les moyens du droit.*

VIII. — *C'est un abus détestable que de ne pas donner le Viatique et l'Extrême-Onction aux enfants après l'âge de raison et de les enterrer suivant le rite des enfants. Que les Ordinaires prennent des mesures rigoureuses contre ceux qui n'abandonneraient pas cette habitude.*

Ces décisions des Eminentissimes cardinaux de la Sacrée Congrégation, Notre Saint-Père le Pape Pie X, dans l'audience du 7 août, les a toutes approuvées, et a ordonné de publier et promulguer le présent Décret. Il a prescrit, en outre, à tous les Ordinaires, de faire connaître ce décret, non seulement aux curés et au clergé, mais encore aux fidèles auxquels il devra être lu en langue vulgaire, tous les ans, au temps pascal. Quant aux Ordinaires, ils devront, tous les cinq ans, rendre compte au Saint-Siège, en même temps que des autres affaires du diocèse, de l'exécution de ce Décret.

Nonobstant toutes prescriptions contraires.

Donné à Rome, au palais de la Sacrée Congrégation, le 8 août 1910.

D. card. FERRATA, *préfet*.

PH. GIUSTINI, *secrétaire*.

III

LETTRE PASTORALE

DES

PÈRES DU PREMIER CONCILE PLÉNIER DE QUÉBEC

9 septembre — 1^{er} novembre 1909.

Cette lettre publiée à la suite du concile, traite de l'Esprit chrétien, dans la vie privée, dans la vie domestique, et dans la vie sociale.

1^o *Dans la vie privée* : le modèle à suivre est Jésus-Christ lui-même. Il nous enseigne l'humilité, l'obéissance et le renoncement.

Il faut alimenter cette vie par la prière, et par les sacrements.

2^o *Dans la famille* : on doit garder le respect du sacrement de mariage et l'indissolubilité du lien conjugal ; pourvoir à l'éducation chrétienne des enfants à la maison, et par l'École catholique.

3^o *Dans la société* : il faut la fidélité aux devoirs du citoyen catholique, du législateur, de l'écrivain ; la lutte contre les diverses plaies sociales, l'alcoolisme, les sociétés condamnées et suspectes...

IV

LE JUBILÉ CONSTANTINIEN

PIE X, PAPE

La commémoration du grand et heureux événement par lequel fut enfin accordée, il y a seize siècles, la paix à l'Eglise, en même temps qu'elle remplit d'une grande joie toutes les nations catholiques et leur suggère de faire à cette occasion des œuvres de piété, Nous engage surtout à ouvrir les trésors des grâces célestes, afin qu'on retire de cette solennité des fruits choisis et abondants dans le Seigneur. Il convient, en effet, et il est très opportun de célébrer l'Edit promulgué à Milan, par le grand empereur Constantin, à la suite de la victoire remportée par le glorieux étendard de la Croix contre Mayence, et qui, en mettant fin aux cruelles persécutions infligées aux Chrétiens, leur procura la liberté, dont le sang du divin Rédempteur et des martyrs fut le prix. Alors, enfin, l'Eglise militante usa de ces triomphes qui suivent, à toute époque, les persécutions de tout genre, et de ce jour elle répandit de plus en plus ses bienfaits dans l'humanité. Car les hommes, abandonnant peu à peu le culte superstitieux des idoles, adoptèrent chaque jour davantage dans leurs lois, dans leurs mœurs et leurs institutions le régime chrétien de vie ; et il en résulta que la justice et la charité fleurissent ensemble plus encore sur la terre. Il Nous a donc paru convenable, en cette heureuse circonstance qui nous rappelle un si grand fait, d'invoquer ardemment Dieu, la Vierge sa Mère, et les autres Bienheureux, les

Apôtres surtout, afin que tous les peuples rendent gloire et honneur à l'Eglise, rentrent dans le giron de cette Mère insigne ; qu'ils repoussent, selon leurs moyens, les erreurs par lesquelles les ennemis inconsidérés de la foi cherchent à en obscurcir la clarté par leurs ténèbres ; qu'ils s'attachent au Pontife romain avec la plus grande soumission et, enfin, qu'ils voient avec confiance dans la religion catholique la sauvegarde et l'appui de toutes choses. Alors il sera permis aux hommes, les yeux enfin fixés sur la Croix, de s'enhardir à la vue de ce signe sacré, de devenir fiers du nom chrétien, et capables de vaincre toutes les concupiscences du cœur. Et pour que les humbles prières, qui seront répandues dans le monde catholique en cette solennité séculaire, servent davantage au bien spirituel des fidèles, Nous avons résolu de les enrichir d'une Indulgence Plénière, en forme de Jubilé, en exhortant vivement tous les fils de l'Eglise à unir leurs supplications et leurs exercices de piété aux Nôtres et à profiter largement de la grâce qui leur est offerte par ce Jubilé, pour l'avantage de leurs âmes et l'utilité de la religion.

C'est pourquoi, Nous prévalant de la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et de l'autorité des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et en vertu de ce pouvoir des clefs de fermer et d'ouvrir, qui Nous a été divinement conféré malgré Notre indignité, après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, inquisiteurs généraux, Nous octroyons et accordons une Indulgence Plénière de tous leurs péchés, en forme de Jubilé, à tous et à chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe, résidant dans notre auguste Ville ou qui y viendront, à partir du dimanche *in albis* de la présente année, où commenceront les solennités séculaires commémoratives de la paix de l'Eglise, jusqu'à la fête de l'Immaculée-Conception de la Vierge, Mère de Dieu, inclusivement, à condition qu'ils visitent deux fois les Basiliques de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre prince des Apôtres et de Saint-Paul hors les Murs, et y prient Dieu,

quelque temps, selon Nos intentions, pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise catholique et de ce Saint-Siège apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous ceux qui sont dans l'erreur, pour la concorde des princes chrétiens, la paix et l'union de tout le peuple fidèle, et que, dans cet espace de temps, après s'être purifiés sacramentellement, ils se nourrissent du banquet céleste, et que, en outre, ils fassent quelque aumône, selon leurs facultés soit aux pauvres, soit, s'ils le préfèrent, en faveur d'œuvres pies. Pour ceux qui ne pourraient se rendre à Rome, Nous accordons la même Indulgence Plénière, pourvu que, dans le même laps de temps, ils visitent six fois l'église ou les églises de leur localité, qui auront été une fois pour toutes désignées par l'Ordinaire et y accomplissent les autres œuvres de piété que Nous avons indiquées plus haut.

Nous accordons en outre la faculté d'appliquer, par mode de suffrage, la même Indulgence Plénière aux âmes unies à Dieu par la charité qui ont quitté cette vie.

Nous accordons que les navigateurs et les voyageurs, dès qu'ils auront regagné leur domicile, ou qu'ils seront arrivés à un point déterminé de leur voyage, puissent gagner la même Indulgence, en accomplissant les œuvres ci-dessus indiquées et en visitant six fois l'église cathédrale, ou principale ou paroissiale du lieu où ils se trouveront.

Les Réguliers de l'un et l'autre sexe, même soumis à la clôture, et toutes les personnes laïques ou ecclésiastiques, du clergé séculier ou régulier, retenues en captivité, incarcérées, empêchées par la maladie ou par tout autre motif, qui ne pourraient pas accomplir les œuvres ci-dessus énumérées, s'adresseront à leur confesseur, afin que celui-ci les commue en d'autres œuvres ou les proroge à un autre temps, conformément aux possibilités de leur pénitent.

Nous accordons également que le confesseur puisse dispenser de la réception de la Sainte Eucharistie les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion.

Nous accordons à tous et chacun des fidèles, soit laïques, soit ecclésiastiques, du clergé séculier et régulier, de n'importe quel Ordre ou Institut, ayant même le privilège de la mention spéciale, de pouvoir choisir un confesseur séculier ou régulier parmi ceux approuvés, en vue du gain de l'Indulgence du Jubilé. Pourront également se servir d'un confesseur à leur choix les moniales, religieuses, novices et autres pieuses femmes vivant en communauté, pourvu que ce confesseur soit de ceux approuvés pour les religieuses.

Le confesseur ainsi choisi, pendant tout le temps du Jubilé déterminé pour la confession et l'accomplissement des œuvres prescrites, pourra absoudre son pénitent, pour cette fois seulement et dans le for de la conscience, de toute excommunication, suspense et censure ecclésiastique, portée par le droit, ou par le prélat, et pour quelque motif que ce soit, réservée ou aux Ordinaires des lieux, ou à Nous, ou au Saint-Siège et même *speciali modo*, et dont l'absolution d'ordinaire n'est pas comprise même dans les plus larges concessions. Il pourra également absoudre de tout péché, si grave et énorme soit-il, même réservé aux Ordinaires, à Nous, et au Siège Apostolique, après avoir prescrit la pénitence salutaire et convenable.

S'il s'agit de ceux qui quittent l'hérésie, après avoir abjuré leurs erreurs, comme il est prescrit par le droit, ils pourront être absous.

Le confesseur pourra encore commuer les vœux et serments, même réservés au Souverain-Pontife, en d'autres œuvres pies, excepté cependant les vœux de chasteté, de religion, et ceux qui impliquent une obligation envers un tiers, et les vœux pénitentiels préservatifs du péché, à moins cependant que la commutation par le confesseur ne soit également préservatrice du péché.

Le confesseur pourra encore dispenser ses pénitents promus aux Ordres Sacrés de toute irrégularité occulte pouvant empêcher l'exercice de ces Ordres, ou la réception des Ordres supérieurs.

Nous n'entendons pas par les présentes donner le pouvoir de dispenser des autres irrégularités provenant d'un délit ou d'un défaut, ou public, ou notoire, et des incapacités ou inhabilités consécutives de quelque façon qu'elles aient été contractées et de réhabiliter dans ce cas à l'exercice des Ordres ou à la promotion aux Ordres supérieurs, même au for de la conscience.

Nous n'entendons pas non plus déroger à la Constitution de Notre prédécesseur Benoît XIV *Sacramentum Poenitentiae* et aux Déclarations du Saint-Siège, explicatives de la dite Constitution.

Nous n'entendons pas non plus déroger par les présentes à la situation canonique de ceux qui par Nous, ou par le Saint-Siège ou par quelque prélat et juge ecclésiastique, se trouvent nommément excommuniés, suspens, interdits, ou qui se trouvent déclarés juridiquement tombés dans les dites censures, à moins que pendant le temps du Jubilé, ils n'aient satisfait et ne soient réconciliés par qui de droit. Que si, pendant le temps du Jubilé, ils n'ont pu, au jugement de leur confesseur, donner satisfaction, Nous accordons qu'ils puissent être absous au for de la conscience, en vue seulement du gain des Indulgences du Jubilé, avec l'obligation de satisfaire dès que faire se pourra.

C'est pourquoi, en vertu de la sainte obéissance, et par la teneur des présentes, Nous ordonnons et commandons à tous les Ordinaires des lieux, à leurs vicaires et officiers, et, à leur défaut, à tous ceux qui ont charge d'âmes, dès qu'ils auront reçu des exemplaires manuscrits ou imprimés des présentes Lettres, de les publier, et de les faire publier dans leurs églises, diocèses, provinces, villes, cités, bourgs et autres lieux, de désigner au peuple de Dieu les églises qu'ils devront visiter, et de le préparer par la prédication de la divine parole au gain du Jubilé.

Nonobstant toutes les Constitutions et Ordonnances Apostoliques, particulièrement celles par lesquelles le pouvoir d'absoudre est réservé, pour certains cas, au Pontife romain alors existant, au point que même des concessions

semblables ou différentes d'Indulgences et de facultés ne puissent être accordées à personne, à moins qu'il n'en soit fait mention expresse ou qu'une dérogation spéciale n'y soit apportée ; nonobstant de même la règle prohibitive d'Indulgences à accorder *ad instar*, et tous les statuts, de quelques Ordres que ce soient, Congrégations et Instituts, même corroborés par serment, confirmation Apostolique ou tout autre mode de consécration, et aussi toutes coutumes, privilèges, indults, Lettres Apostoliques concédés, approuvés, renouvelés, de quelque manière que ce soit, à ces Ordres, Congrégations et Instituts et à leurs membres, toutes choses, auxquelles et à chacune d'entre elles, même à celles dont il devrait être fait, pour leur teneur entière, mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle et non pas seulement par formules générales équivalentes, ou au sujet desquelles quelque autre forme réservée devrait être employée, Nous, ayant leur teneur pour suffisamment exprimée par ces présentes et la forme traditionnellement à y employer pour observée, Nous y dérogeons nommément et expressément pour cette fois, pour l'effet que Nous avons en vue, ainsi qu'à toutes autres choses contraires. Enfin, pour que Nos présentes Lettres qui ne peuvent parvenir dans tous les lieux arrivent plus facilement à la connaissance de tous, Nous voulons qu'en tous lieux et chez tous les peuples la même foi soit due aux copies ou exemplaires imprimés de ces Lettres souscrites de la main d'un notaire public et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, qu'obtiendraient les présentes si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7 mars 1913, l'an X de notre Pontificat.

Par mandement spécial de Sa Sainteté.

(Place du sceau)

R. Cardinal MERRY DEL VAL,

Secrétaire d'Etat.

TABLE DES MATIÈRES

TOME TROISIÈME

MANDEMENT. — Premier Concile plénier du Canada (24 juin 1909)	7
CIRCULAIRE (6 septembre 1909). Indulgences à l'occasion du Concile	13
L'ÉPISCOPAT. Sermon prêché à la basilique de Québec, à la deuxième session solennelle du Concile plénier (26 septembre 1909)	15
LA FEMME CHRÉTIENNE. Sermon prêché aux Dames de Saint-Roch, de Québec, le mardi 13 octobre, en pré- sence des Pères du Concile plénier	25
LETTRE PASTORALE sur le Congrès eucharistique interna- tional de Montréal (2 février 1910)	39
CIRCULAIRE (27 mars 1910). Au Congrès eucharistique. I. L'unité de l'Eglise. II. La langue latine. III. La participation des prêtres	63
ALLOCATION aux Enfants de Marie (22 mai 1910)	87
ALLOCATION aux Dames de Sainte-Anne (26 juillet 1910) ..	95
DE L'INFLUENCE EUCHARISTIQUE sur l'apostolat des premiers missionnaires au Canada (septembre 1910)	101
CIRCULAIRE (14 octobre 1910). I. Première Communion des enfants. II. Décret <i>Quam singulari</i>	125

CIRCULAIRE au sujet d'un discours du maire de Rome (14 octobre 1910)	129
A SA GRANDEUR MGR PAUL BRUCHÉSI, archevêque de Montréal (14 octobre 1910).	135
LETTRE PASTORALE SUR la communion fréquente (1 ^{er} no- vembre 1910)	137
CIRCULAIRE (8 décembre 1910). I. Serment antimoderniste II. Fédération générale des Liges du Sacré-Cœur. III. Première Communion des enfants. IV. Commu- nion fréquente. V. Le Bulletin paroissial	163
LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE (Lettre pastorale). 22 dé- cembre 1912	169
LES SOUHAITS D'UN PASTEUR (30 décembre 1912)	187
CIRCULAIRE. Seizième centenaire de la paix accordée à l'Eglise par Constantin le Grand (15 février 1913).	241
LES TENDRESSES DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. L'ENFANT (1 ^{er} sermon). Carême 1913	261
L'AMI (2 ^o sermon)	275
LE MAÎTRE (3 ^o sermon).	291
LE BIENFAITEUR (4 ^o sermon)	301
LE CONSOLATEUR (5 ^o sermon)	313
LE MODÈLE (6 ^o sermon)	323
CIRCULAIRE. Actes et Décrets du Premier Concile plé- nier de Québec (26 février 1913)	343
CIRCULAIRE. Départ pour Rome (13 mars 1913).	353
MANDEMENT promulguant les Lettres apostoliques <i>Magni Faustique eventus</i> (20 juillet 113).	357
ALLOCATION prononcée à la bénédiction de Dom Pacome Gaboury, à la Trappe de Notre-Dame, à Oka (13 no- vembre 1913).	361
LA MISSION DU PRÊTRE. Allocution prononcée à l'ordina- tion de l'abbé J.-M. Lemire, dans l'Eglise de Saint-Jo- seph, à Montréal (21 décembre 1913).	371

APPENDICE

I. Décret du Saint-Office <i>Universis Christifidelibus</i>	381
II. La Sacrée Congrégation des Sacrements : La Com- munion Eucharistique	385
III. Lettre pastorale des Pères du Premier Concile plé- nier de Québec	394
IV. Le Jubilé Constantinien	395



Mgr GAUTHEY

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON

Le Sacré-Cœur de Jésus. Allocutions des premiers vendredis
In-12. 5 fr. 25; franco..... 6 fr.

Cet ouvrage est sous une forme oratoire, un précieux traité de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Ces instructions données chaque premier vendredi du mois, dans la cathédrale de Besançon, pour le plus grand profit des nombreux fidèles qui s'y pressaient, contribueront puissamment à développer le culte du Sacré-Cœur.

Les paroles de guerre. In-12. 5 fr. 25; franco..... 6 fr.
Ce recueil représente l'apostolat d'un évêque français pendant la guerre. Rien d'apprêté. Tout y est vivant et pris sur le fait.

Cardinal PERRAUD : Mes relations personnelles avec les deux derniers papes Pie IX et Léon XIII. Souvenirs édités par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. In-12. 5 fr. 25; franco.... 6 fr.

Livre d'une lecture captivante où apparaît la belle âme du cardinal Perraud, son amour pour l'Eglise, son attachement à la Papauté, son obéissance filiale aux Souverains Pontifes pendant son épiscopat de trente-deux années.

R. P. F.-W. FABER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, SUPÉRIEUR DE L'ORATOIRE DE LONDRES

Bethléem, ou le Mystère de la sainte Enfance. 7^e éd. 2 In-12.
Prix : 9 fr.; franco..... 10 50

Dans le chapitre premier l'auteur considère la génération éternelle du Verbe, cause et modèle de toute la création; dans le chapitre deuxième, il considère la vie du Verbe dans le sein immaculé de Marie. Le reste de l'ouvrage est consacré à méditer le mystère ineffable de la naissance du Sauveur à Bethléem et les douze premières années de sa vie passée en Judée et en Egypte. Jamais peut-être plus vives et plus douces lumières n'ont éclairé cet adorable mystère d'un Dieu fait homme, s'abaissant jusqu'à sa créature pour la régénérer, la sauver et la faire participer à sa vie glorieuse.

DU MÊME AUTEUR :

Le Précieux Sang, ou le
Prix de notre Salut. 9^e édit.
5 fr. 25; franco..... 6 fr.

Conférences spirituelles. 5^e
édit. In-12. 5 fr. 25; franco. 6 fr.

La Bonté (extrait des **Confé-**
rences). In-12. Franco.... 1 25

Le Pied de la Croix, ou les
Douleurs de Marie, 7^e édition
In-12 5 fr. 25, franco..... 6 »

Le Saint-Sacrement, ou les
œuvres et les voies de Dieu. 9^e
éd. 2 in-12. 9 fr.; franco 10 50

Tout pour Jésus, ou les voies
faciles de l'amour divin. 15^e
édit. In-12. 5 fr.; franco. 6 »

Le Purgatoire (extrait de
Tout pour Jésus). In-12. 0 75;
franco 1 fr

Progrès de l'Âme dans la
Vie spirituelle, 7^e édit. In-12.
5 fr. 25; franco 6 fr

Le Créateur et la Créature,
ou les merveilles de l'amour
divin. 17^e édit. In-12. 5 fr. 25;
franco 6 fr.

Mgr TISSIER

ÈVÈQUE DE CHALONS

Tentations et Taches de Femmes, 2^e édition. 3 fr.; franco 3 50.
 Dans trois conférences aux femmes du monde, Mgr l'évêque de Châlons étudie d'abord la curiosité intellectuelle qui sagement dirigée est le plus précieux trésor même chez la femme; il flagelle la mollesse qui paralyse l'esprit, le cœur, la volonté de tant de gens; il dénonce, enfin, cet amour du clinquant, du simili, dans les mobiliers et les parures, l'engouement pour la littérature et les spectacles pervers et ineptes, la folie des modes et des danses ridicules et extravagantes, indices trop indiscutables de la bassesse esthétique où glisse un pays qui a encore la prétention de tenir le flambeau de la civilisation.

Ces justes observations, exprimées avec art, dans un style clair, vigoureux, attachant, seront lues avec beaucoup de profit par bien des lectrices, et par des lecteurs aussi, qui pourront y glaner nombre de conseils propres à atténuer la frivolité de leurs épouses en les orientant vers une vie plus utile, plus belle et partant plus heureuse.

L.-J. C

DU MÊME AUTEUR :

Les Tâches idéales, Religieuses, Educatrices, Patriotiques , 2 ^e édit. 5 fr. 25; franco.....	6 "
La Parole de l'Évangile au Collège , 3 ^e édition. In-12, 5 fr. 25; franco	6 "
franco	6 "
Les Jeunes Ames , 3 ^e édition. In-12, 5 fr. 25; franco.....	6 "
Soyons Apôtres , 2 ^e édition. In-12, 5 fr. 25; franco....	6 "
Les Femmes du Monde , 7 ^e édition. In-12, 5 fr. 25; franco	6 "
La Vérité aux Gens du Monde , 5 ^e édition. In-12, 5 fr. 25; franco	6 "
franco	6 "
Pour la Victoire : Nouvelles Consignes de Guerre . In-12, 5 fr. 25; franco	6 "
franco	6 "
La Langue des Femmes , 4 ^e édition. In-12, 5 fr. 25; franco	6 "
Les Grands jours du Collège , 2 ^e édition. In-12, 5 fr. 25; franco	6 "
franco	6 "
Les Croyances Fondamentales , avec un appendice sur les Mystères et les Miracles, 3 ^e édition. In-12, 5 fr. 25; franco..	6 "
Vérité et Vérités , 2 ^e édition. In-12, 5 fr. 25; franco.....	6 "
La Crise du Pain , in-12, 0 fr. 50; franco.....	2 65
Le Couronne de la Sainteté , in-12, 0 fr. 50; franco.....	0 65
Le Message de Jeanne , panégyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc	0 75
Sur la Tombe des Souvenirs	0 50
Le Bon Esprit au Collège . Nouvelle édit. 5 fr. 25; franco	6 "
La Femme au Foyer . 8 ^e édit. 5 fr.; franco.....	6 "
Les Soucis d'une Femme du Monde , 3 ^e édit. 5 fr.; franco	6 "
Le Fait divin du Christ , 2 ^e édit. 5 fr. 25; franco.....	6 "
Nos Tributs de Gloire , Retraite donnée à Lourdes du 20 au 24 août 1919, 2 ^e édition, 5 fr. 25; franco.....	6 "
Figures Françaises et Pages Nationales , 5 fr.; franco....	6 "
Le Christ de la Jeunesse , in-12, 3 fr.; franco.....	4 "



